TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 785 — MERCREDI 3 OCTOBRE 1979



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 rls. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'Assemblée nationale et le Sénat reprennent leurs travaux

LIRE PAGE 12

Les rapports Est-Ouest et l'affaire de Cuba

• M. Carter ne veut pas « en revenir à la guerre froide »

• M. Leonid Brejnev accuse l'OTAN de « jouer avec le feu » en Europe

Alors que M. Carter tentait, dans son allocution télévisée du 1er octobre, de dédramatiser l'affaire de la brigade soviétique à Cuba, tout en sauvant la face des Etats-Unis, M. Brejnev lançait, à Moscou, une mise en garde aux Occidentaux, les accusant notamment de *« jouer avec le feu »* en voulant installer en Europe des fusées capables d'atteindre le territoire soviétique. Ces fusées sont destinées à faire pièce aux nouveaux missiles soviétiques mobiles SS 20, dont plusieurs dizaines sont déjà installés.

Comme on s'y attendait, le président Carter a annoncé lundi soir un certain nombre de mesures à caractère militaire pour donner satisfaction aux parlementaires qui pourraient l'accuser de mollesse. Après avoir reconnu que la brigade soviétique était basée à Cuba depuis de longues années, il a notamment *affirmé que cette affaire ne constituait pas une raison pour « en revenir à la guerre froide »* et compromettre la ratification des accords Salt 2 par le Sénat.

Les mesures militaires annoncées par M. Carter prévoient notamment l'établissement d'un quartier général chargé des Caraïbes, à *Key West, dans le sud de* la Floride, l'extension des exercices militaires dans la région, le renforcement au moins provisoire de la garnison américaine de la base de Guantanamo, l'intensification de la surveillance aérienne de Cuba. M. Carter a pris soin de ne pas présenter *comme un échec les négociations* américano-soviétiques qui viennent de se dérouler. Il est clair cependant que les Soviétiques ne se sont pas engagés à retirer leur brigade ou à en diminuer les effectifs.

A Moscou, où l'agence Tass a déjà condamné l'intensification des *manœuvres* militaires américaines dans les Caraïbes, toute la presse de ce mardi 2 octobre accorde une importante place à la mise en garde de M. Brejnev.

Le secrétaire général s'est adressé à une délégation de l'Internationale socialiste chargée de discuter avec les Soviétiques des problèmes du désarmement. La décision de mettre en place les nouveaux missiles occidentaux (Pershing 2) pourrait être prise par l'OTAN au mois de décembre.

Dans ses déclarations, M. Brejnev n'a pas fait allusion au nouveau missile soviétique SS 20, mais un récent commentaire de l'agence Tass affirmait que l'U.R.S.S. *« est prête à inclure dans les pourparlers sur le désarmement les éléments du potentiel de combat d'une partie qui suscitent l'inquiétude de l'autre partie ».*

L'Union soviétique, d'autre part, a rejeté mardi la protestation japonaise contre le renforcement du dispositif militaire soviétique dans trois des îles Kouriles. Le Japon réclame depuis la fin de la guerre la restitution de cet archipel, où Moscou aurait renforcé récemment ses effectifs, les portant de huit mille à dix mille hommes.

A New-York, enfin, on attend avec intérêt le discours que le pape doit prononcer à midi (18 heures, heure de Paris) devant l'Assemblée générale des Nations unies. Jean-Paul II a déjà fait savoir qu'il lancerait à cette occasion *« un appel au monde entier en faveur de la justice et de la paix, un appel pour défendre la dignité unique de tout être humain ».*

(Lire pages 8 et 9 les articles de Michel Tatu et Daniel Vernet.)

« Ostpolitik » à Athènes ?

La série de voyages officiels dans des pays de l'Est qu'a commencée M. Constantin Caramanlis lundi 1er octobre en arrivant à Moscou, et qui le conduira ensuite en Hongrie et en Tchécoslovaquie, marque-t-elle un tournant de la diplomatie grecque ? Le fait que ce voyage ait lieu en une période de relative tension entre Athènes et Washington alimente bien des suppositions dans la capitale hellénique. Au point que le premier ministre s'est senti obligé de démentir « les interprétations trompeuses données à un événement aussi simple et naturel ».

En tout cas, la visite de M. Caramanlis est considérée à Moscou comme particulièrement importante. C'est la première fois qu'un chef de gouvernement grec se rend en Union soviétique, et même en Russie, depuis la fondation de la Grèce moderne il y a un siècle et demi. En outre, M. Ecevit, le premier ministre turc, y avait été reçu avec cordialité l'an dernier, et le Kremlin tient à maintenir l'équilibre entre les deux pays. Moscou a d'autant plus de raisons de recevoir M. Caramanlis avec éclat que la position soviétique sur l'affaire de Chypre est très voisine de celle d'Athènes : l'U.R.S.S., comme l'a rappelé lundi M. Kossyguine à son hôte, s'est prononcée *en faveur de l'intégrité territoriale*, de l'indépendance et du non-alignement de l'île.

Mais c'est surtout en raison *de l'attitude grecque* à l'égard de l'alliance atlantique que la tournée en Europe de l'Est de M. Caramanlis retient le plus *l'attention. Après l'invasion du* nord de Chypre par l'armée turque, en 1974, la Grèce s'était retirée de l'appareil militaire de l'OTAN. *Elle envisage aujourd'hui* de le réintégrer, mais ce projet se heurte à une sérieuse difficulté, qui pourrait mettre *dans l'embarras le gouvernement* de M. Caramanlis au Parlement d'Athènes.

Cette réintégration supposerait *en effet — en application du* projet conçu par le général Haig, alors commandant en chef des forces atlantiques en Europe — que le commandement en mer Egée soit confié non plus à la Grèce, comme c'était le cas avant son retrait de 1974, mais au pays détenant la force militaire la plus puissante, autrement dit à la Turquie. Eventualité évidemment difficile à accepter pour Athènes.

Compte tenu de l'intérêt que porte l'Union soviétique à l'évolution des forces navales en Méditerranée, la position grecque est observée avec une particulière attention à Moscou.

De son côté, Athènes n'est probablement pas mécontent, pour faire discrètement pression sur Washington, de mettre en évidence ses bonnes relations avec l'Est. Sans doute M. Caramanlis ne peut-il, notamment pour des raisons de politique intérieure, aller très loin sur cette voie, dont l'opposition grecque de droite ne s'est pas fait faute de dénoncer les dangers. Mais il espère contrebalancer ainsi les effets du « lobby turc » — si souvent dénoncé à Athènes ou à Nicosie — sur le Congrès américain.

Le voyage de M. Caramanlis à Moscou doit, dans l'immédiat, avoir d'autres résultats beaucoup plus concrets, parmi lesquels l'achat par la Grèce de courant électrique (livré à travers les réseaux yougoslave et bulgare) et de pétrole, ainsi que le renforcement de la coopération gréco-soviétique dans le domaine des transports maritimes et la construction d'une usine d'alumine, dont la production serait absorbée entièrement par l'U.R.S.S. Mais, au-delà de ces *accords commerciaux*, c'est probablement aussi un nouveau poids diplomatique que M. Caramanlis va chercher en Europe de l'Est, même s'il est encore bien tôt pour parler d'une véritable « Ostpolitik » de la Grèce.

La brutale hausse des cours de l'or

Les banques centrales doivent intervenir massivement pour soutenir le dollar

La fièvre a régné sur le marché des changes, mardi matin 2 octobre. La nouvelle et forte hausse de l'or est à l'origine de ces remous. Loin de se ralentir, en effet, la hausse du métal précieux, déjà forte lundi, s'est brutalement accélérée. A Londres, le cours de l'once, après avoir dépassé 440 dollars, a ainsi été fixé, lors de la première cotation par opposition, à 437 dollars contre 414,75 dollars la veille en clôture et 397,25 dollars vendredi.

Cette brutale flambée a entraîné une forte chute du dollar à l'ouverture, la devise américaine tombant à son plus bas niveau historique à Francfort (1,7250 DM) et revenant à 4,005 F à Paris contre 4,08 F. L'intervention massive des banques *centrales* a permis d'enrayer ce *recul*, et en fin de matinée la devise américaine remontait, ses cours s'établissant aux environs de 1,74 DM et de 4,10 F, dans un marché très nerveux.

Cependant, à la veille de la session annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui s'ouvre ce mardi à Belgrade, le comité intérimaire du F.M.I. a adopté le projet de création d'un « compte de substitution » qui pourrait permettre de réduire la masse des dollars en circulation dans le monde. Ce compte serait mis en place au milieu de 1980, pour un montant de 20 milliards de dollars.

Dans son discours d'ouverture, le directeur général du Fonds monétaire international, M. de Larosière, a dénoncé le « mal profond et généralisé » que représente l'inflation. De son côté, le président de la Banque mondiale, M. McNamara, avait souligné l'absence de volonté politique unanime face à la misère du tiers-monde. Huit cent millions de personnes vivant dans un état de pauvreté absolue. (Lire page 39.)

Le formidable emballement du cours de l'or sur les marchés *mondiaux qui déjoue toutes* les prévisions, révèle à quel point le phénomène de fuite devant les monnaies est devenu vigoureux. Face aux moyens de paiement libellés en papier, qui perdent journellement de leur pouvoir d'achat, l'attrait des valeurs « *réelles* » devient irrésistible, *surtout si le prix de ces valeurs* réelles continue à augmenter. Une illustration saisissante en est donnée par la relation entre l'or et ce nouvel étalon qu'est *devenu le pétrole*. L'étude des statistiques comparées révèle que depuis quarante-cinq ans (plus précisément depuis 1934), on peut acheter 18 à 20 barils (159 litres) de pétrole avec une once d'or de 31,1 grammes. Ce rapport a subi des hauts et des bas, *mais*, sur la longue durée, il *se vérifie* et aujourd'hui on ne peut que le constater : l'équivalent de 20 barils de pétrole à 22 dollars de moyenne représente bien une once d'or à 440 dollars.

Sans doute, la spéculation s'est-elle déchaînée à nouveau, notamment sur les marchés à terme des Etats-Unis, où l'on approche des *500 dollars l'once* pour les échéances les plus éloignées, avec le risque d'un écroulement en cas de renversement de tendance. Sans doute également, et c'est là un phénomène très significatif, les Arabes qui, auparavant, s'intéressaient assez peu au métal précieux, ont-il changé d'avis et achètent-ils en masse avec les dollars que leur procure le pétrole. Mais la hausse du métal ne serait pas si violente si, dans l'immédiat, les milieux financiers internationaux ne jugeaient le dollar encore surévalué, en dépit des affirmations officielles en sens contraire, qu'elles émanent du *secrétaire au Trésor* des Eats-Unis ou du ministre ouest-allemand des finances.

La preuve en est donnée par le retour au mouvement traditionnel de balancier, la hausse de l'or entraînant la baisse du dollar. Ce dernier, fort éprouvé jeudi et vendredi derniers, encore malmené lundi après un timide redressement initial, a dû être soutenu ce mardi par les interventions massives des banques centrales, Bundesbank et Banque nationale suisse essentiellement.

Dans un marché très heurté et très nerveux, le cours de la monnaie américaine à Francfort a battu, mardi 2 octobre 1979, en cours de matinée, son record de baisse établi le 30 octobre 1978 à 1,7285 D.M., tombant un moment à 1,7250 D.M. avant de remonter aux alentours de 1,74 D.M. grâce aux centaines de millions de dollars achetées par la banque centrale ouest-allemande.

On se trouve ainsi replongé dans le climat de crise aiguë de l'automne 1978, qui n'avait pu être conjurée que par la mise en place d'un puissant dispositif de défense, avec la constitution d'une masse de manœuvre de 30 milliards de dollars. Une accalmie de six mois permit alors *aux banques centrales de revendre* sur le marché les 10 ou 15 milliards de dollars qu'elles avaient dû absorber auparavant.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 39.)

Malgré des fissures de certains composants

E.D.F. décide de charger en uranium enrichi deux centrales nucléaires

MM. Michel Hug et Jean Feron, respectivement directeur de l'équipement et directeur de la production et du transport d'E.D.F., ont annoncé, ce mardi 2 octobre à Paris, que les opérations de chargement en uranium *enrichi des centrales nucléaires de Gravelines-I* et de Tricastin-I commenceront mercredi 3 octobre pour le réacteur de Gravelines, et jeudi ou vendredi pour celui de Tricastin.

En dépit de la présence de fissures de plusieurs millimètres sur *certains des composants de centrales* nucléaires en France, le ministère de l'industrie avait autorisé, lundi, E.D.F. à charger les réacteurs de Gravelines-I et de Tricastin-I. Cette décision suscite de nombreuses protestations, notamment de la part des syndicats, qui se sont déclarés opposés à ces opérations, si les conditions de sécurité ne sont pas pleinement garanties.

(Lire page 22.)

LES LOIS DE L'HOSPITALITÉ

Lire page 15 le témoignage d'un écrivain marocain, *TAHAR BEN JELLOUN.*

Point de vue

Parler plus près de notre idéal

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

Sortir de la crise, trouver le chemin d'une société nouvelle, tel est le défi auquel le parti socialiste doit aujourd'hui répondre. Tel est aussi le sens de son « Projet ».

Mais s'il est vrai que la crise c'est aussi l'esprit de la crise — démission, fatalisme, refus de l'engagement, repli sur soi, fuite devant la réalité — on comprendra que le parti socialiste doive d'abord tordre le cou à ces idées-là. Le parti socialiste doit trouver en lui-même la force de résister à la grande débandade.

Pouvons-nous admettre que le président de la République, apôtre de la *non-intervention* en Afrique, organise lui-même un coup d'État contre le soudard couronné qui se disait son parent ?

Pouvons-nous admettre que le président de la République après avoir, des années durant, juré ses grands dieux devant la France entière que l'assemblée européenne ne pourrait sortir de ses compétences, la laisse avec l'appui de son parti, à Strasbourg, se saisir du problème des armements ?

Pouvons-nous admettre que le ministre de la justice ose affirmer après l'assassinat de Pierre Goldman, déclaré innocent par les tribunaux de son pays du meurtre dont on l'accusait : « *Nul n'a le droit de se faire justice soi-même* (1) ? »

Ce sont là quelques faits parmi tant d'autres qui symbolisent le triomphe du mensonge. Saurons-nous réagir ?

Ainsi le débat sur le projet *socialiste est*-il aussi — *et* peut-être d'abord — d'ordre *culturel*. Notre parti n'a d'ailleurs pas le choix car il ne peut plus compter aujourd'hui *comme* au début des années 1970 sur les retombées de mai 68 ou sur la puissance de la dynamique unitaire. Il doit compter sur ses propres forces. Et il ne peut prendre un nouvel élan qu'appuyé sur les valeurs fondamentales qui, de tout temps, fondèrent la démarche socialiste.

1) *Les valeurs de la démocratie* d'abord : l'égalité, malgré les assauts de la nouvelle droite, reste une idée neuve et forte dans la France des privilèges comme dans un monde plus que jamais livré au pillage et à l'exploitation.

Les libertés sont menacées. C'est qu'elles sont bien gênantes pour les puissants ! A nous de les redéfinir et de les étendre !

L'autorité vacille et le sens des responsabilités se perd ? Fondons l'autogestion sur des idées claires.

(Lire la suite page 2.)

(*) Député, secrétaire national du P.S.

(1) *Le Monde* daté 23-24 septembre 1979.

AU JOUR LE JOUR

Vitrines et bébés

A Paris, le procureur de la République a requis la peine maximale contre quatre des jeunes gens qui ont brisé quinze vitrines rue de Passy : cinq ans de prison.

A Pontoise, s'il requiert le maximum de la peine contre les responsables de la mort de trente-six bébés, le procureur demandera deux ans de prison.

Moralité, si l'on ose dire, mieux vaut, pour la « justice », tuer des bébés que briser des vitrines.

V. B.

LE FESTIVAL MONDIAL DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Quand la marionnette...

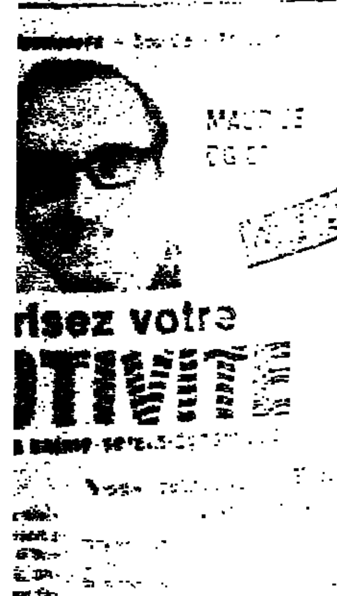
Au pied de la fontaine qui marque le centre de la place Ducale à Charleville-Mézières, un gars d'Amiens sculptait dans le tilleul, au couteau, une tête oblongue et rude, tandis que son compère expliquait aux badauds massés, les noms ou les prénoms de ses poupées de tradition et leurs drames. Le matin était bleu, ils avaient accroché en rang leurs personnages, hauts de 60 centimètres, pour la démonstration et aussi pour vendre un peu.

L'après-midi — c'était dimanche, grand beau temps sur la ville de Rimbaud, — ils ont laissé le lieu à d'autres : ainsi l'Atelier de l'Arcouest et le Théâtre de l'Arquebuse — prévus, eux, dans la rubrique « spectacles de rue, gratuits », — ont canalisé une part des spectateurs.

Une part seulement : aux portes de chacune des vingt-deux salles, disséminées de part et d'autre de la Meuse, représentation après représentation, de 10 à 22 heures, dimanche, comme la veille, les Ardennais s'écrasaient. De centres sociaux en gymnases d'école, en passant par le cinéma l'Alhambra, et encore plus au Théâtre municipal bardé de marionnettes géantes et blanches, partout, les festivaliers de toutes nationalités, les aficionados et autres spécialistes, comme les adultes en âge de porter des enfants sur leurs épaules, étaient trop nombreux pour pouvoir « tenir » tous ; pourtant, tous entraient sans que la bousculade fût trop agressive. Personne pour se plaindre de la chaleur (« Une fois tous les trois ans on peut bien se tasser un peu »).

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 23.)



Le Monde

idées

P.S.

Parler plus près de notre idéal

(Suite de la première page.)

2) *Les valeurs de la connaissance ensuite* : il n'est pas vrai que le savoir soit d'abord l'alibi du pouvoir. Rompons avec cette théorie vaseuse. Partons à l'assaut de la connaissance, pour conquérir notre liberté et renouons ainsi avec le meilleur de l'idéal laïque : ni scientisme ni obscurantisme. La science ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

3) *Les valeurs de la création* sont au cœur de la démarche socialiste. Le capitalisme a réussi à déqualifier et bientôt à disqualifier le travail ? Changeons le travail. Affirmons comme la première priorité de notre projet le droit à l'emploi et le droit pour chaque individu de se sentir utile à la collectivité.

4) La France n'a plus rien à dire ? L'espérance socialiste s'est fanée ? *Ressuscitons la mémoire des travailleurs et celle de notre peuple.* Donnons leur la force de surmonter enfin les grands traumatismes que furent la division ouvrière de 1920 et l'effondrement de 1940.

Redonnons à la France le sens d'une mission universelle qui n'est rien d'autre que le sens de son histoire. Les grandes causes — de l'indépendance des peuples aux droits de l'homme en passant par la tâche exaltante du développement — ne manquent pas.

On m'objectera que voilà un discours bien idéaliste. Erreur. C'est la connaissance du réel qui nous commande d'affirmer nos valeurs fondamentales. C'est l'incertitude du monde où nous vivons et l'ouïe fine qui perçoit à nouveau le retour du monstre qui nous appellent à être nous-mêmes, à parler plus près de notre idéal, et à « vouloir ».

D'autres opineront que ce sont là des valeurs bien traditionnelles. Erreur encore. D'abord parce que le projet socialiste traite par avance des grandes questions qui se poseront demain encore plus qu'aujourd'hui : les mouvements de technophobie — la redécouverte des valeurs collectives — le dialogue avec les grandes cultures non européennes — la libération de la femme — l'accueil à l'enfant dans une société qui aujourd'hui n'en veut plus — l'avènement des régions — l'organisation du pouvoir des travailleurs dans les entreprises, la transformation des règles de l'emploi et du statut des travailleurs, la paix en Europe, etc.

S'adresser aux jeunes

Ensuite et surtout, ne nous adressons pas d'abord aux anciens mais aux jeunes que dégoûte de plus en plus le bla-bla à la mode. Ils savent au fond d'eux-mêmes que changer est difficile et demande courage, rigueur, ténacité. Si les enfants de mai 68 étaient — comme on l'a prétendu — ceux de Marx et de Coca-Cola, il ne peut guère échapper aux jeunes d'aujourd'hui que les récupérateurs patentés, douze ans après, ayant tous répudié leur papa, ne tiennent que de Dame Coca-Cola.

Je lisais avant-hier mon excellent ami R. G. Schwartzenberg qui prétendait offrir « *une gauche nouvelle, pour une société différente, ou vivre autrement...* » (1). Ras le bol, mon vieux ! A moins que vous ne vouliez nous donner une idée du vide absolu ! Le désir de changement s'il ne se nourrit que de vent n'est qu'un souffle évanescent. Si nous voulons un vrai changement, nourrissons-le de grâce de mets plus consistants !

Vous nous proposez d'inscrire sur nos badges le slogan à la mode en Amérique il y a quelques années : « *Small is beautiful* » (2). Mais la France et la gauche, en particulier, sont déjà tellement rassasiées de petitesse !

C'est une erreur sur la période à venir que d'imaginer que la gauche *vaincra, munie d'un* filet à papillons, en courant après toutes les variétés d'électeurs que la magnifique diversité de notre peuple offre à la quête du chasseur de voix (écologistes, P.S.U., gauchistes, radicaux, etc.) C'est confondre l'accessoire avec l'essentiel. A moins que la politique des sautillements, traduisant tout simplement l'absence d'une détermination fondamentale, ne prépare à terme le ralliement à Giscard...

La dynamique qui a porté le parti socialiste depuis 1971 a été pour l'essentiel la dynamique unitaire. Elle traduisait la profonde volonté de changement du pays. Cette volonté existe toujours dans les profondeurs, mais elle cherche désespérément aujourd'hui à quoi se racrocher.

L'honneur de la politique est de savoir discerner les véritables problèmes et d'imaginer à l'avance des solutions. Anticiper, c'est toujours aller à contre-courant. Parce que le « projet socialiste » est fait pour répondre à la seule question qui vaille : « Comment sortir de là ? », il heurtera, j'en suis sûr, tous ceux qui, sans le savoir, *s'accommodent* de l'ordre existant des choses, et ne veulent surtout pas voir de quoi demain sera fait pour les autres et — qui sait ? — peut-être pour eux-mêmes.

En montrant qu'une autre politique est possible, pour peu qu'on veuille bien en prendre les moyens, et ne pas, à l'avance, consentir à s'inscrire dans l'espace idéologique du « libéralisme avancé » — ce vichysme mou, — le parti socialiste peut créer les conditions d'une puissante *cristallisation* de l'opinion autour de lui. Encore faut-il qu'il n'abandonne pas pour commencer le terrain des idées à ceux qui, sous prétexte de le conseiller, sont souvent ses pires adversaires.

Appuyé sur des valeurs simples et sur la force intrinsèque de son discours, le parti socialiste ne rompra le dialogue avec personne. Bien au contraire ! C'est quand on a quelque chose à dire et à proposer qu'on peut le mieux dialoguer. Quand on dit n'importe quoi, on finit toujours par faire n'importe quoi. En proposant, avec *les finalités*, les moyens de l'action, le parti socialiste ne rebutera jamais que ceux qui, de toute *façon*, l'auraient abandonné à la *première* traverse.

En répondant, à travers la mobilisation de notre peuple et de ses multiples ressources, aux problèmes réels de notre société : le chômage, la protection sociale, le besoin de culture et de fraternité, la faim de dignité, la résurrection d'une France présente au monde et d'abord aux exploités, je ne crains pas que le parti socialiste relâche ses liens avec les sensibilités qui s'expriment aujourd'hui *à ses* franges. Qu'on me permette de citer saint Matthieu : « *Travaillons à gagner le royaume des cieux. Le reste viendra par surcroît.* »

En élaborant démocratiquement son projet, comme l'y avait invité François Mitterrand en juillet 1978, le parti socialiste s'est lancé dans une voie difficile : il s'est engagé à opposer un grand dessein à la politique d'anémie et d'anesthésie du pouvoir.

La vivacité du débat n'est pas à craindre. Elle est nécessaire pour que, face à l'entreprise insidieuse qui tend à l'euthanasie de *la France* et de *la démocratie*, le *projet* socialiste soit la ligne de résistance en deçà de laquelle la gauche ne reculera plus.

Tous ensemble, les cent quatre-vingt *mille* militants *socialistes* sauront être, j'en suis sûr, à la hauteur de l'enjeu. Ils doivent savoir que, pour reprendre l'offensive sur le terrain des idées comme sur tous les autres, et pour renverser le cours des choses, tout dépendra d'eux. De leur rigueur et de leur ténacité.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

(1) Changer la gauche, *le Monde* du 26 septembre.

(2) Soyons petits pour être beaux !

Le projet socialiste et le système politique français

par Jacques ROLLET (*)

LA France est installée depuis plusieurs années déjà dans un état de crise que la défaite de la gauche, en 1978, a révélé plus crûment encore. Cette crise n'est pas seulement économique, elle est également politique et morale.

La crise est *économique* : tous les Français peuvent au moins tomber d'accord sur ce point ; le chômage touche à présent un million et demi de personnes. L'inflation sera pour 1979 de 11 % ou de 12 %. Les entreprises investissent peu et ne créent pas d'emplois. Dans cette conjoncture, la France s'en tire plus mal que les Etats-Unis ou l'Allemagne et la politique économique menée par le gouvernement Barre ne laisse entrevoir aucun redressement notable. La crise est *politique* : une séparation de corps, sinon un *divorce, semble s'instaurer* entre les Français et leurs leaders politiques.

Cette désaffection atteint également le premier ministre, dont la cote de popularité est au plus bas. Elle n'épargne pas davantage MM. Chirac, Marchais et Mitterrand. Les hommes politiques, dans le cadre du système représentatif, ont de la peine à traduire dans leurs préoccupations et leurs projets les inquiétudes, les désirs, les espoirs refoulés de ceux dont ils devraient être les porte-parole. Les divisions au sein de la majorité comme de l'opposition ne font évidemment qu'accentuer le désarroi de nos concitoyens.

La crise est *morale* : la scandaleuse disparité des revenus dans ce pays apparaît davantage aujourd'hui : certaines familles touchées par le chômage ne peuvent nourrir convenablement leurs membres, alors que d'autres multiplient les achats d'appartements luxueux, dépensent plusieurs dizaines de millions d'anciens francs en loisirs, voyages, achats de bijoux. Le gouvernement augmente le prix des produits nécessaires à tous, pauvres ou fortunés, mais ne réforme pas le système fiscal et continue de tolérer la fraude des non-salariés ; le cynisme s'installe et nargue la désespérance. La nouvelle droite nous assure de ses intentions pacifiques, mais le 11,43 commence à faire son œuvre dans la rue contre des hommes de gauche ou d'extrême-droite.

C'est dans ce contexte que le parti socialiste tente de mettre au point le projet qui devra guider son action dans les années qui viennent et influer sur le choix de son candidat à l'élection présidentielle. Sans entrer dans des développements qui ne sont pas de mise dans le cadre de cet article, il me semble nécessaire de situer ce qu'on peut attendre de ce texte par rapport aux trois dimensions de la crise évoquées ci-dessus.

Face à la crise économique, il faut un projet socialiste crédible et mobilisateur.

Les Français sont conscients des difficultés économiques ; les socialistes ne peuvent en aucun cas leur faire croire que tout est possible tout de suite. On peut lutter contre le chômage, mais cela suppose une participation de tous, y compris de ceux qui ont du travail et qui devront peut-être accepter de voir leur pouvoir d'achat rester stationnaire quand il est confortable (à partir d'un revenu familial de 8 000 francs par mois, compte non tenu des allocations familiales) pour permettre à d'autres de travailler également.

Il est possible de lutter contre l'inflation, mais cela suppose une mobilisation des consommateurs, une réduction des inégalités, entre autres par l'impôt, un tassement de la hiérarchie des revenus.

Il est possible de redonner du tonus à l'industrie française, mais cela suppose que tous les membres d'une entreprise soient responsables de sa *marche* : cela implique la mise en place d'un processus autogestionnaire, cela nécessite que soit rangé au magasin des accessoires le pouvoir sacral du chef d'entreprise, facteur bien connu de sclérose engendrant l'irresponsabilité des cadres et des ouvriers.

Face à la crise politique, il faut un projet socialiste résolument autogestionnaire.

Rendre sa place à la morale

La France souffre du centralisme jacobin, d'une bureaucratie omnipotente, d'un manque de respect des diversités régionales. Les immenses potentialités de ce pays sont étouffées par divers carcans. Les socialistes français, qui ont en principe mis l'autogestion au centre de leur projet politique, doivent en montrer les potentialités libératrices dans l'entreprise, on l'a dit, *mais* aussi dans la commune, la région, dans la façon d'exercer le pouvoir d'Etat. C'est tout le contraire de la démagogie que de savoir limiter son propre pouvoir ; c'est tout le contraire de la facilité que de ne pas prédire pour demain la fin des conflits en politique, en invitant les citoyens à les gérer dès aujourd'hui de façon responsable.

On peut exiger d'un projet socialiste qu'il trace les lignes d'une nouvelle culture politique qui prenne en compte le vécu de la société civile, l'attente des jeunes qui se sentent étrangers au monde adulte et rejetés par lui, la lutte des femmes en quête d'une problématique libération, la recherche des Eglises, etc.

Face à la crise des valeurs, il faut un projet socialiste qui rende à la morale une place éminente dans la société civile et la société politique.

Le socialisme a été marqué par le productivisme et fasciné par les réussites quantitatives du capitalisme. Il lui faut retrouver d'autres aspects de son histoire, inscrits dans sa mémoire vivante, pour incarner aujourd'hui l'espérance qui sommeille. Il est impossible d'être socialiste sans prendre parti pour ceux qui sont écrasés par le cynisme de l'argent, qui règne en maître dans ce pays.

Il est impossible d'être socialiste sans dénoncer la consommation multiforme comme un des lieux fondamentaux de la mort d'une société. Le socialisme, ce n'est pas une croissance plus forte, c'est une autre manière d'être au monde, d'exister, de consommer : pas de socialisme crédible sans cette dimension ! Pas de socialisme qui ne soit un plaidoyer pour l'homme et une dénonciation de la sacralisation du travail, de l'argent, du sexe, du pouvoir.

La France a un besoin urgent d'être réveillée de sa torpeur ; elle a besoin de se donner un projet résolument éthique. Il ne peut venir que des socialistes, chacun le sait, même ceux qui disent le contraire.

Ce projet, pour s'incarner dans la pratique, doit se soumettre aux règles du système politique français. La prochaine échéance est celle des élections présidentielles. C'est par ce canal que les forces de gauche peuvent concrétiser leurs perspectives pour ce pays. Peu d'hommes dans son camp peuvent aujourd'hui susciter autre chose que du désenchantement, peu sont accordés aux quelques réflexions que propose ce texte. L'un d'entre eux a suffisamment de crédit dans l'opinion publique pour exprimer l'espérance de ses camarades et redonner à son parti et à son pays des raisons de lutter pour un grand projet sans céder à la démagogie. Il se nomme Michel Rocard.

(*) Membre du parti socialiste.

Non, monsieur Mitterrand ce n'est pas vrai

par Philippe BOUVIER (*)

EN décembre 1899, au congrès socialiste du gymnase Japy, à Paris, Jaurès et Guesde s'affrontent violemment. Le sujet de leur *discorde : la participation du* socialiste Millerand au gouvernement Waldeck-Rousseau, où il occupe le poste de ministre du commerce, de l'industrie et des questions sociales. *Jaurès est favorable à une telle participation, suivi en cela par Briand,* Viviani. Guesde s'y oppose au nom *de l'Internationale socialiste, et une majorité se dégagera en sa faveur.* Jaurès s'incline, mais le climat reste tendu. A tel point qu'en 1902 (date *essentielle dans le socialisme français*) les socialistes se divisent en deux partis : d'un côté, le parti socialiste français, les « ministérialistes » *partisans d'une certaine collaboration* avec les gouvernements bourgeois, où on retrouve logiquement Jaurès et Briand ; de l'autre côté, le parti socialiste de France *ou Union socialiste révolutionnaire,* mené par Jules Guesde, qui s'oppose à *la « collaboration »*.

Les deux partis décident de s'en remettre aux autres socialistes européens pour *juger* de leur contentieux. En 1903, *le* congrès de *la* social-démocratie allemande, qui se tient à Dresde, et le congrès de la *IIe Internationale, en 1904, à Amsterdam,* condamnent, tous deux, le réformisme du P.S.F., après de nombreuses interventions en sens contraire. Jaurès tendra la main à Guesde, *l'unité socialiste est refaite* lors de la *création* de la S.F.I.O. La rupture du congrès de Tours, en décembre 1920, ne changera rien à la ligne de la S.F.I.O.

Aujourd'hui, en 1979, François Mitterrand, qui commande les socialistes *depuis 1965, oriente son parti* dans le respect de la ligne de 1905, *en opposition à la ligne première de Jaurès, et dans le sens d'un retour* à novembre 1920, c'est-à-dire au moment où se posait le grave pro*blème de l'acceptation ou non des* vingt et une conditions de Lénine, notamment l'obéissance à Moscou. Cette politique de François Mitterrand est-elle réaliste? François Mitterrand s'oppose à toute participation de socialistes à un gouvernement de « droite », et n'accepte qu'une coopération avec les communistes. En 1905 (déjà !), Zévaès écrivait : « *Le projet d'unité sacrifie aux formules purement marxistes et révolutionnaires toute la tradition démocratique du socialisme français, tout son programme réformiste de l'heure présente.* » Les formules l'emportent sur les réformes. N'est-ce pas le cas, aujourd'hui, d'un P.S. qui vit dans *l'illusion* de devenir le maître d'une alliance *impossible* ?

Il existe d'autres solutions

D'autres ont compris. Ainsi l'Allemagne qui, de sa position farouche de 1903, est revenue à un certain réalisme lors du congrès de la social-démocratie, à Bad-Godesberg en 1957. Et il en va de même pour les autres partis de la IIe Internationale. Pourquoi une évolution semblable *n'a-t-elle pas lieu en France ?* Le P.C.F. est certes très important, mais il devrait s'agir d'un stimulant pour les socialistes, afin de prouver qu'il y a moyen d'être plus efficace que de toujours critiquer à l'aide de mensonges éculés, que le négativisme n'est pas inhérent à toute la gauche française.

Pourquoi des ministres socialistes en France, *au pouvoir dans un gouvernement* non homogène, ou soutenus par une majorité non homogène, n'appliqueraient-ils pas une *politique* progressiste ?

Millerand a réalisé de nombreuses réformes concrètes : il a créé une direction du travail, un corps d'inspecteurs du travail, un abaissement de *la durée du travail, un* accroissement du rôle des syndicats, toutes réalisations « socialistes » dans un gouvernement de « droite », et c'est plus *que* tout ce *qui* fut obtenu jusqu'en 1936 *par* les *contestations* aveugles de la S.F.I.O., ce dont Jaurès se rendait parfaitement compte (jusqu'en 1914). Et que dire de l'œuvre d'Albert Thomas au Bureau international du travail ! Les socialistes actuels reprochent à Guy Mol*let d'avoir pratiqué une politique de* droite lors de ses passages au gouvernement sous la IVe République. Ils *simplifient à outrance* et *oublient* les projets de réforme très à gauche de certains ministres, tel le ministre des affaires sociales Gazier, touchant les rapports entre les médecins et la Sécurité sociale, et préparant une fonctionnarisation de la médecine, etc.

Tous les ministres socialistes n'étaient pas des hommes sans valeur *morale*, et certains se souve*naient parfaitement de leur appartenance* politique. Pourquoi M. Mitterrand, il est vrai mal placé alors, feint-il aujourd'hui de l'oublier ? Et même des ministres du général de Gaulle ne seront pas reniés par le P.S. d'Epinay, ni même contestés (cas de M. Pisani et d'André Boulloche, ministre de l'éducation nationale pendant une année). On aura donc une situation inversée : Boulloche, « vrai » socialiste dans un gouvernement de « droite », et Guy Mollet, homme de droite dans un gouvernement de gauche... Comment ne pas penser que tout cela est question de personnalités, et d'un complexe du P.S., qui tend à lui faire adopter une phraséologie excessive et ridicule pour faire croire en son objectif *révolutionnaire* ?

Non, *monsieur* Mitterrand, ce n'est pas vrai : votre *parti* n'est *pas* un parti révolutionnaire et votre attirance vers les sociaux-démocrates allemands le prouve bien.

Non, *monsieur* Mitterand, ce n'est pas vrai : l'union de la gauche n'est pas une solution pour les socialistes français ; 1936, la « trahison » de l'appareil communiste en 1940, la *rupture* de 1978 ne suffisent-ils *pas* à vous *ouvrir* les yeux ? Les communistes n'appartiennent pas au jeu *politique* démocratique de la France. Vous en servir *comme* alliés est contraire à *toutes vos traditions*. Vous serez toujours trompés. Le P.C. est un parti qui vit des mécontents, il ne *prendra jamais* le risque de gouverner dans le cadre d'une démocratie. Il vous trahira *toujours*.

Non, monsieur Mitterrand, ce n'est pas vrai, il *existe d'autres solutions* pour votre parti et elles sont nombreuses : gouvernement homogène avec soutien communiste (même avec cette formule *a minima* les communistes vous *trahiraient* bien vite...) ; gouvernement homogène en utilisant toutes les techniques du rationalisme parlementaire ; gouvernement de coalition avec des partis centristes ou même participation de *ministres socialistes dans un gouvernement* centriste ; toutes formules qui s'établiraient selon le concours des *suffrages des Français*.

Non, *monsieur* Mitterrand, *ce n'est pas vrai* : cela serait possible mais il faudrait que la dictature cesse d'être *le mode de gouvernement du parti* socialiste, que votre *parti* ne soit plus un parti rigide, « législateur, gouvernement et juge tout ensemble ». Vous ne seriez plus « collectivistes » mais « socialistes » et, en tant que tels, susceptibles d'être refusés (soyez rassuré). Vous deviendriez alors *un parti démocratique*, face aux libéraux, aux gaullistes et aux conservateurs, écoutant la volonté du peuple de ce pays, qui a voté contre l'union de la gauche déjà trois fois...

Il est vrai, monsieur Mitterrand, que la majorité non plus n'est *pas* adaptée à une telle évolution, mais c'est *votre parti* qui bloque tout développement possible.

Pour éviter que « le monde n'aille à la catastrophe », il faudrait *que* la classe politique française se modifie, soit moins intolérante et *plus unie, donc plus* efficace. Cette nouvelle classe politique qui apparaît chez certains hommes de la majorité est absente des préoccupations du parti socialiste qui raisonne avec vingt ans de retard. Mais... dans vingt ans... il sera trop tard...

(*) Etudiant.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

ur Mitterrand
pas vrai

BOUVIER (*)

...utres solutions

ÉTATS-UNIS

M. Carter est décidé à enrayer l'ascension de M. Edward Kennedy

Washington. — Le temps n'est plus où la lutte électorale pour la présidence américaine commençait avec les fameuses primaires du New-Hampshire, un peu plus de huit mois avant l'élection. D'une part, les réformes à l'étude dans les deux grands partis n'ont pas encore vraiment réussi à réduire la période sur laquelle s'étendent ces combats locaux de plus en plus nombreux (il y aura environ trente-cinq élections primaires en 1980, contre dix-sept en 1968) ; d'autre part, des Etats s'ingénient à inventer des éliminatoires « hors programme » visant à mettre leurs responsables en valeur, mais qui obligent les candidats à concourir pour « se placer ».

De notre correspondant

En Floride, les démocrates sont invités à élire, dès le 13 octobre, huit cent soixante-dix-sept délégués selon la préférence qu'ils auront affichée pour tel ou tel candidat à la présidence. Un mois plus tard, le 18 novembre, les mêmes délégués auxquels se joindront huit cent quarante personnalités locales du parti, désignées en raison de leur fonction, diront leur préférence au cours d'une convention. Le vote sera symbolique, car la Floride aura sa « vraie » élection primaire au printemps. Mais le symbole est bien assez important à ce stade pour décider les concurrents à un effort massif. M. Carter et ses démarcheurs ont multiplié leurs apparitions dans cet Etat voisin de leur base géorgienne, car ils comptent bien enrayer, dès cette étape ce qui paraît encore à beaucoup comme l'irrésistible ascension du sénateur Kennedy.

La campagne présidentielle de 1980 a, en fait, commencé il y a un mois, le jour où le sénateur du Massachusetts a annoncé qu'il n'« *excluait pas* » une candidature à la Maison Blanche. Depuis cette petite phrase du début septembre, l'hypothèse est devenue une quasi-certitude. M. Kennedy s'est même pratiquement coupé toute voie de retraite en annonçant, il y a quelques jours, à un groupe de supporters que sa décision finale, « *dans quelques jours ou dans quelques semaines, ne les décevrait pas* ». Depuis le 21 septembre, le sénateur ne se déplace plus qu'avec une importante escorte des services de sécurité, fournie à sa demande par M. Carter. Il a tenu aussi à se montrer en compagnie de sa femme, dont il vit séparé, et qui pourrait constituer un handicap en raison de ce que l'on appelle ici ses « problèmes d'alcoolisme ». Il formera un *comité électoral* « exploratoire » en novembre, et ses supporters redoublent d'efforts pour collecter des fonds dans tout le pays.

Le candidat s'efforce aussi de parfaire son profil politique. Soucieux de se « recentrer » face aux attaques des milieux d'affaires et des conservateurs, il assure que *l'intervention* du gouvernement dans les mécanismes économiques ne doit venir qu'en dernier ressort et que « *l'économie de marché est plus efficace que n'importe quelle réglementation* ». Il a lui aussi jugé « inacceptable » la présence de troupes soviétiques de combat à Cuba.

Pour le reste, toutefois, son éloquence reste très générale, centrée sur les valeurs éternelles de l'Amérique. « *Une nation qui retrousse ses manches et fixe ses yeux sur l'horizon pour marcher avec confiance vers l'avenir* », a-t-il dit, le 25 septembre, devant un public de Noirs. Il se défend de vouloir cultiver la nostalgie de la « nouvelle frontière » chère à son frère, et évoque sans beaucoup de précisions les problèmes de l'inflation et de l'énergie. En fait, il appelle surtout ses compatriotes à faire confiance à ses *qualités de « leader »*. Même si le thème n'est qu'effleuré pour le moment afin de ménager les susceptibilités de M. Carter, c'est bien la constatation du vide qui règne à la Maison Blanche qui a été à la base de sa décision.

Remontée du président

Bien entendu le *dernier mot* n'est pas dit, même sur ce sujet, et l'on assiste depuis quelque temps à un retour du pendule. Plusieurs commentateurs qui n'ont pas ménagé leurs critiques à M. Carter mettent en garde aujourd'hui contre un enterrement prématuré de sa présidence. Le maître de la Maison Blanche, rappelle-t-on, dispose en vertu du privilège de l'exécutif d'impressionnants atouts pour regrouper ses fidèles et décourager les défections. Il le montre en ce moment même en Floride, en multipliant les faveurs à l'approche des votes « préférentiels » d'octobre et de novembre. Les pouvoirs exorbitants du Congrès et ses propres faiblesses l'empêchent peut-être de mener une « grande politique ». Mais il garde ses coudées franches pour la petite, ce qui n'est pas sans valeur dans une compétition de cette nature.

M. Carter est très visiblement décidé à lutter pour conserver son siège. Il utilise pour cela ses atouts les plus contradictoires. D'un côté, une réaction de commisération s'est fait jour en faveur de l'homme honnête, honorable, modeste, injustement victime de circonstances qui le dépassent et de rivaux plus favorisés par la naissance ou la fortune. On s'est, par exemple, inquiété de voir le président encore plus handicapé pour gouverner, et ces *inquiétudes se sont* transformées en critiques de M. Kennedy. L'influent sénateur Muskie a reproché à son collègue d'être parti trop tôt, au risque d'affaiblir le pouvoir.

En même temps la barrière de respectabilité n'affecte pas les « jeunes Turcs » de l'entourage du président, l'équipe de Géorgiens, que le défi de M. Kennedy a galvanisés : leur talent, moins visible dans l'art de gouverner que dans celui de conduire une campagne électorale, peut maintenant s'épanouir comme en 1976 à l'occasion d'un combat auquel ils ne craindront pas de donner un tour dur et agressif.

M. Carter lui-même est-il d'ailleurs aussi angélique qu'il y paraît ? Une petite phrase prononcée au cours d'une réunion à New-York, le 25 septembre, avait attiré l'attention : « *Nous avons eu des crises qui demandaient une main solide, une décision prudente et réfléchie* », avait dit le président en réponse à une question sur M. Kennedy. « *Je ne crois pas avoir paniqué au cours d'une crise.* » Il n'était pas téméraire d'y voir une allusion à l'affaire de Chappaquidick, dans la mesure où le sénateur avait, de son propre aveu, paniqué il y a dix ans après la noyade d'une secrétaire dans sa voiture.

M. Carter s'est empressé d'assurer M. Kennedy, par une lettre personnelle, qu'il n'entendait pas se référer à cet incident, mais le mal était fait. Après tout, il suffit, lorsqu'une affaire délicate pèse sur *l'image d'un adversaire* politique, de veiller à ce que le public l'ait toujours en mémoire, tout en se donnant le beau rôle de refuser de l'évoquer directement. Or, les allusions à la « *panique* » n'étaient pas fortuites, puisqu'on les retrouve dans plusieurs autres déclarations récentes de M. Carter ou de son épouse. *Le président a aussi attaqué* directement son rival sur le thème du *leadership*, rappelant que dans ses seize années de carrière au Sénat M. Kennedy n'a pu faire aboutir aucun de ses projets favoris, comme *l'instauration* d'un système d'assurance santé.

Toujours est-il qu'en montrant les dents, le président a rappelé son existence. On n'en est plus à vouloir désigner « n'importe qui sauf Carter » (comme le voulait un mouvement d'opinion dit « A.B.C. » pour « Anybody but Carter », et le chef de la Maison Blanche devrait, selon certains augures, bénéficier maintenant de la « dynamique » d'une remontée dans les sondages après la chute catastrophique des derniers mois. Son entourage tente d'amorcer le mouvement en attirant l'attention sur les succès *législatifs* recueillis ces derniers jours : la loi d'application des traités sur le canal de Panama a finalement été votée, de même que le plan de rationnement de l'essence. Le Congrès a également approuvé la création d'un ministère de l'éducation — le treizième portefeuille du cabinet, — permettant ainsi à M. Carter de tenir une *ancienne promesse à un important* syndicat d'enseignants (celui-ci vient d'annoncer son soutien au président l'an prochain).

De même, l'accord conclu entre l'A.F.L.-C.I.O. et M. Miller, secrétaire au Trésor, pour la conduite de la politique économique, permet d'améliorer les relations avec les syndicats et offre un espoir d'enrayer le mouvement de ces derniers *en direction du sénateur* Kennedy. Pour toutes ces raisons, la dernière semaine de septembre a été qualifiée par M. Eizenstat, principal conseiller de M. Carter pour les affaires intérieures, de « *meilleure semaine de la présidence dans le domaine des réalisations* ».

Il reste à savoir si des succès équivalents seront obtenus en politique extérieure, à commencer par l'affaire de Cuba et la ratification des accords SALT. C'est là, très probablement, que se jouera le sort de la présidence, et, en tous cas, dans les deux à trois mois qui viennent. — M. T.

BRÉSIL

Le retour des exilés bouleverse le panorama politique de la gauche

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Profitant de la récente loi d'amnistie, quatre importants dirigeants du parti communiste brésilien (toujours illégal) sont rentrés au pays le 29 septembre, après une dizaine d'années d'exil. Anciens syndicalistes, tous membres du comité central du parti, ils ont été accueillis à Rio-de-Janeiro par plusieurs dizaines de dirigeants ouvriers. Ils se sont ensuite rendus à Sao-Paulo, où les attendaient plusieurs parlementaires du parti d'opposition, le M.D.B. Ils y ont tenu une réunion en présence de deux mille personnes environ. Parmi elles, se trouvait M. Gregorio Bezerra, l'un des principaux leaders du P.C.B., qui fut, avant le coup d'Etat militaire de 1964, l'un des animateurs des ligues paysannes du Nord-Est du Brésil, avant d'être fait *prisonnier par le régime* militaire, puis banni en 1969.

Après celui des anciens gouverneurs, MM. Miguel Arraes et Leonel Brizola, le retour de personnalités écartées de la scène politique depuis 1964 ou 1968, donne un souffle nouveau à la gauche brésilienne, après quinze ans de semi-léthargie due à une violente répression.

On sait maintenant que, dans le cadre d'une réforme des partis qui doit être annoncée dans une quinzaine de jours, l'actuel mouvement démocratique brésilien (M.D.B.) va être dissous. La gauche *doit-elle, dès lors*, tenter de reconstituer un nouveau front du même type, ou doit-elle songer à de nouvelles alliances ?

Refaire un autre M.D.B. paraît difficile, car les divergences idéologiques entre courants unis pour revendiquer la démocratisation politique vont désormais croissant. Toutes les tendances espèrent bien recueillir, après la réforme, l'héritage électoral du M.D.B., ainsi que la machine politique constituée au fil de quinze années *dans tout le pays*.

Une grande partie des modérés du M.D.B., groupés autour du sénateur M. Tancredo Neves, inclinent à mettre fin à une alliance avec la gauche qui leur ferme pratiquement les portes du pouvoir. Ils songent à la formation d'un parti d'opposition non radical, qui se qualifierait de « centre-gauche », et qui apparaîtrait *comme* une alternative de pouvoir acceptable par le régime militaire. Des contacts discrets ont été pris entre le groupe de M. Neves et le gouvernement, qui entend favoriser cette évolution, permettant ainsi l'isolement de la gauche. Les modérés n'excluent pas une future alliance avec les travaillistes de M. Brizola, qui, depuis son retour, multiplie les déclarations conciliatrices à l'égard du gouvernement, afin de présenter une image acceptable pour le régime

Un projet de « front populaire »

De leur côté, les parlementaires du M.D.B. liés au parti communiste défendent avec beaucoup d'ardeur le maintien de l'actuelle alliance entre la gauche et le centre libéral, craignant toujours un retour en arrière qui ferait d'eux, à nouveau, les cibles de la répression. Les communistes savent aussi que, si la disparition du *M.D.B. conduit à la formation* de plusieurs partis de gauche, ils seront les seuls à ne pas être autorisés à se réorganiser légalement. Ces préoccupations, *essentiellement défensives, s'expliquent* par l'histoire mouvementée du P.C.B., qui, depuis sa création en 1922, n'a eu que deux années d'existence légale.

Plus offensifs, les autres courants de gauche du groupe « authentique » du M.D.B., dirigés notamment par le député *M. Francisco* Pinto, entendent substituer à l'ample front démocratique prudemment défendu par le P.C.B. un front populaire idéologiquement plus avancé. Ce projet implique une rupture *de facto* avec les modérés et une liaison plus étroite avec les secteurs les *plus avancés du nouveau syndicalisme* qui font aujourd'hui surface dans les grands centres industriels et qui cherchent, de leur côté, à mettre sur pied un parti des travailleurs.

Compte tenu de ces divergences, il est peu probable que le M.D.B. résiste au choc de la réforme des partis. Certains de ses dirigeants, comme le sénateur M. Roberto Saturnino, ont entrepris un dernier effort pour sauvegarder l'unité de leur formation, qui tiendra, le 4 novembre, une convention nationale décisive. Ils sont persuadés que le M.D.B. ne pourra *éviter* l'asphyxie *qu'en* prenant position plus clairement sur les questions économiques et sociales au lieu de se cantonner au problème des institutions, comme le veut son président, M. Ulysse Guimaraes. La formule de « l'alliance des démocrates contre la dictature » paraît, en effet, de plus en plus insuffisante dans un pays où la question sociale *occupe* chaque jour davantage le devant de la scène.

THIERRY MALINIAK.

LES SYNDICATS POURRAIENT RECONSTITUER UNE CENTRALE UNIQUE

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — Une centrale syndicale unique va-t-elle bientôt voir le jour au Brésil ? Les initiatives en ce sens se multiplient. Trente-deux syndicats de l'Etat de Sao-Paulo, principal pôle industriel du pays, ont décidé de former un organisme de coordination qui permettra aux syndicats de présenter un front uni lors de la campagne pour le relèvement des salaires et d'établir une position commune face au projet de réforme des rémunérations du gouvernement.

Cette évolution inquiète les autorités — et plusieurs membres du gouvernement ont rappelé leur totale opposition à la reconstitution d'une centrale syndicale *nationale. L'une des premières* décisions du régime militaire, en 1964, avait été de dissoudre le C.G.T. (Commandement général des travailleurs), très actif au temps du gouvernement Goulart.

Les leaders ouvriers font valoir que l'actuelle ouverture politique devrait aussi s'appliquer au domaine syndical. En fait, si la centrale syndicale unique reste *interdite par la loi*, elle s'ébauche déjà dans les faits. Lors des grands mouvements de grève de ces derniers mois, plusieurs dirigeants importants, comme le président du syndicat des métallurgistes de Sao-Bernardo, M. Luis Inacio da Silva (« Lula »), se sont déplacés aux quatre coins du pays, faisant bénéficier de leur expérience d'autres organisations moins avancées, et jouant un rôle de modérateurs quand la tension montait. — T. M.

PANAMA

Boudant la cérémonie du transfert de souveraineté

Le général Torrijos dénonce le maintien des bases militaires américaines dans la zone du canal

Environ cinquante mille personnes ont assisté, lundi 1er octobre, à la cérémonie du transfert de la souveraineté de la zone du canal au profit du Panama, alors que les autorités en attendaient plus de deux cent mille. A cet échec relatif que les milieux d'opposition attribuent à l'aggravation de la crise intérieure, il faut ajouter une absence étonnante et très remarquée, celle du général Omar Torrijos, commandant en chef de la garde nationale, et surtout signataire du traité sur le canal.

Dans un télégramme adressé au président du Mexique, M. José Lopez Portillo, qui a, pendant la cérémonie, pris la parole au nom des pays latino-américains, le général Torrijos écrit que « l'Etat impérialiste qui prétend contrôler militairement le territoire souverain d'une nation étrangère ne sait pas ce qu'est la dignité d'un peuple ». L'ancien chef du gouvernement panaméen, qui reste en fait l'homme fort du pays, conteste ainsi le principe même du maintien des troupes américaines dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'ex-zone du canal. Le traité signé en septembre 1977, et connu ici sous le nom de traité Torrijos-Carter, prévoit en effet que les Etats-Unis conserveront leurs bases militaires et assumeront conjointement avec Panama la défense du canal jusqu'en l'an 2000.

Le général Torrijos va encore plus loin en disant : « Le vingt et unième siècle est très loin, ce qui rend d'autant plus nécessaire la consolidation de notre souveraineté sans tutelle amicale ni juridique. » Ce qui, en clair, signifie que Panama doit, selon lui, se donner les moyens d'accéder à la souveraineté totale avant la date fixée par le traité.

Correspondance

Panama. — Soixante-seize ans après sa création à l'instigation des Etats-Unis, la petite République de Panama a *accédé* le lundi 1er octobre à la souveraineté sur l'ensemble de son territoire. L'entrée en vigueur du nouveau *traité sur* le canal rend caduc l'accord de 1903 signé au nom de la nouvelle République par un Français, Philippe Bunau-Varilla, liquidateur de la Compagnie du canal, que Ferdinand de Lesseps avait créée en 1879.

La voie d'eau elle-même ne sera cependant remise au Panama que le 1er janvier de l'an 2000, après une période de transition de vingt ans, devant permettre le transfert progressif des installations. D'autre part, un cinquième de la zone du canal, qui a une superficie totale de 1 432 kilomètres carrés, reste temporairement *sous le contrôle des Etats-Unis*, qui y maintiennent des bases militaires.

La cérémonie de transfert de souveraineté a eu lieu en présence des chefs d'état-major de Bolivie, de Colombie, de Costa-Rica, du Mexique, du Pérou et du Venezuela. Une importante délégation du Nicaragua est sur place, ainsi que le vice-président des Etats-*Unis, M. Walter Mondale*, et plusieurs délégations européennes, dont celle de la France, conduite par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Les dirigeants panaméens n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de ce jour « un événement historique » qui constitue pour le peuple « *une victoire après une lutte de libération de trois quarts de siècle* », selon les termes du message adressé à la nation par le président, M. Aristides Royo. Le 1er *octobre* a *été déclaré* jour férié et les fonctionnaires étaient tenus d'être présents à la manifestation. *Les premiers camions* et autobus transportant la population rurale étaient arrivés dans *la* capitale dès samedi.

On note cependant un certain désenchantement dans la population, dont les préoccupations semblent être tout autres. A la crainte de voir les Américains partir, et provoquer ainsi un accroissement du taux de chômage déjà assez *élevé, se mêle la satisfaction* certaine que leur procure la disparition de la véritable enclave coloniale que constituait la zone du canal. L'agitation sociale, avec notamment la grève des enseignants qui dure depuis un mois, alourdit encore le climat.

Une dizaine de partis politiques de l'opposition de droite ont adopté une position ferme contre le traité. Ils reprochent au gouvernement d'avoir accepté le maintien de la présence militaire américaine jusqu'en l'an 2000, et peut-être même au-delà si les deux pays le souhaitent. En fait, la droite reproche surtout au traité d'avoir été signé en septembre 1977 par le gouvernement du général Omar Torrijos, dont elle n'a jamais reconnu la légitimité.

La personnalité du général Torrijos est au centre du débat actuel. Bien qu'il ait remis officiellement le pouvoir à son ancien ministre de l'éducation, M. Royo, le chef d'état-major de la garde nationale reste l'homme fort de Panama. Sa photo, où il apparaît avec son éternel chapeau texan, est étalée sur toutes les affiches, proclamant la récupération de la zone du canal, et porte la légende suivante : « *Je ne veux pas entrer dans l'histoire ; je veux entrer dans la zone du canal* ». Son style très populiste, qui le conduit parfois à des excès de langage (« *Nous détruirons le canal si le Sénat américain refuse de ratifier les traités* », a-t-il déclaré à plusieurs reprises), lui a donné à l'étranger une image de nationaliste pur et dur. Ses rapports amicaux avec Cuba et l'aide apportée aux sandinistes du Nicaragua ont même donné l'impression qu'il était un homme de gauche. Les représentants de la gauche panaméenne ne le reconnaissent pourtant pas comme l'un des leurs, même si certains membres du parti communiste ont flirté avec lui. Personnage haut en couleur, le général Torrijos reste donc inclassable sur l'échiquier politique et tire l'essentiel de son prestige de sa participation, apparemment d'égal à égal, aux négociations *avec le président Carter*.

L'opposition n'est cependant pas dupe et affirme que les Etats-Unis ont voulu donner l'impression qu'ils étaient généreux, alors qu'ils n'ont rien cédé d'essentiel. Les effectifs militaires américains, soit neuf mille deux cents hommes, restent dans l'ancienne zone du canal et constituent donc, numériquement, une force égale à la garde nationale panaméenne dans sa totalité. L'équipement militaire américain est évidemment supérieur à celui de l'armée panaméenne. D'autre part, le Southern Command (commandement militaire sud, qui contrôle l'Amérique latine et les Caraïbes), ainsi que l'Ecole des Amériques, qui entraîne les militaires latino-américains à la lutte antisubversive, *restent en place. Les Etats-*Unis assurent la défense du canal et se voient reconnaître la priorité pour le passage de leurs navires de guerre en cas d'urgence. A partir de l'an 2000, les accords prévoient que seuls les Panaméens pourront stationner des troupes le long du canal, mais les amendements et les « interprétations », ajoutés à la demande de sénateurs américains et adoptés par le Congrès de Washington, laissent la porte ouverte à un maintien de la présence militaire américaine après cette date.

M. Royo a mis en garde les Etats-Unis à propos de l'addition de clauses qui n'ont pas étés signées par les deux parties. Réaliste, il a cependant ajouté : « *Panama a eu tout ce qu'il était en son pouvoir d'obtenir et les Etats-Unis ont donné tout ce qu'ils ont bien voulu donner.* » Sur place, seuls les quelque trente-deux mille ressortissants américains vivant dans la zone du canal, les « zoniens », ont cru pouvoir affirmer que Washington avait tout donné. Dans un tract anonyme, distribué dimanche, ils dénoncent la « trahison » des Etats-Unis, auxquels ils reprochent d'avoir abandonné leurs responsabilités.

La construction d'un nouveau canal, qui serait au niveau de la mer et fonctionnerait sans écluse, pourrait cependant *maintenir la* présence américaine au-delà de la date prévue. L'intérêt manifesté par le gouvernement panaméen pour le doublement du canal actuel, qui ne correspond plus tout à fait aux besoins du transport maritime, n'a pas réussi à attirer jusqu'à présent des investisseurs, qui doivent s'attendre à des coûts avoisinant les 10 milliards de dollars.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ASIE

Chine

Le portrait de l'ancien président Liu Shaoqi figure dans une exposition sur l'histoire du parti

Liu Shaoqi, l'ancien président de la République destitué en 1968 après avoir été présenté par les artisans de la révolution culturelle comme le « Khrouchtchev chinois », a été virtuellement réhabilité par une exposition ouverte à Pékin à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation du régime (nos dernières éditions datées 2 octobre).

Cette exposition — consacrée à l'histoire du P.C., de sa fondation, en 1921, jusqu'en 1949 — montre Liu Shaoqi, plus grand que nature, aux côtés de l'ancien premier ministre Chou En-lai, sur un immense tableau représentant la proclamation de la République populaire. Une légende précise que cette œuvre, commencée en 1953, a été « retouchée » en 1979.

Jusqu'à ce que Chine nouvelle fasse état au début de l'année de la présence de « la veuve de Liu Shaoqi » à une soirée officielle, l'incertitude était demeurée sur le sort de celui que la presse présentait comme un « mort politique » mais dont certains Chinois affirmaient qu'il était encore en vie. Il apparaît aujourd'hui qu'il est décédé en 1969. Sa réhabilitation, qui n'est pas encore officielle, avait été préparée par la remise à l'honneur des idées exprimées dans son œuvre principale, « Pour être un bon communiste », dénoncée pendant la révolution culturelle.

De notre correspondant

Pékin. — Trois ans après la mort de Mao, la direction chinoise tarde à assurer son emprise sur le pays. *Paradoxalement*, dans un régime né d'un coup d'État contre les « idéologues », il n'est question que de *« ligne idéologique »*. Tout se passe comme si, après avoir *donné les premiers coups de pioche* dans l'édifice bâti par Mao, les dirigeants ne parvenaient pas à trouver la formule du ciment capable d'assurer l'unité d'une nouvelle pensée nationale.

Leur démarche est contradictoire. Au nom de l' *« émancipation des esprits »*, il est non seulement recommandé de se libérer des vieux dogmes, des *« mythes modernes »*, mais encore de penser pour son propre compte, d'oser exprimer ses vues, de faire, selon une expression en vogue, *« fonctionner sa cervelle »*. En même temps, toutefois, une orthodoxie nouvelle s'établit qui détermine avec rigueur les axes, sinon les limites, dans lesquels il est permis d'avoir des opinions. Plusieurs preuves en ont été données pendant l'été à propos notamment d'articles qui ont vu le jour dans des publications de province et ont été dénoncés comme des manifestations d'une tendance *« gauchiste »* actuellement désignée comme danger principal. Un article d'une revue littéraire ayant osé dire que trop d'œuvres récentes tournaient autour du thème stéréotypé de la dénonciation de la *« bande des quatre »*, l'auteur s'est fait insulter dans le principal quotidien de Nankin et accuser de distiller le *« poison »* d'une opposition hostile à la direction.

L'énergie dépensée pour faire entrer tout le monde dans le rang s'explique essentiellement par les résistances que rencontrent les idées nouvelles. Simple inertie la plupart du temps, ou attentisme de la part de responsables situés à des niveaux divers et qui craignent, s'ils se mettent un peu trop visiblement au goût du jour, de n'avoir plus tard à s'en repentir ? Cette prudence est encouragée par des manifestations de résistance plus actives. Les plus claires ont eu lieu au printemps et, s'appuyant sur les nécessités du maintien de l'ordre après quelques abus d' *« ultradémocratisme »* à Shangaï — à Pékin et dans d'autres villes, se sont traduites par un raidissement policier et idéologique. Ce *« contre-courant »* fut officieusement dénoncé un peu plus tard, mais il semble bien qu'il n'ait pas cessé d'exercer son influence pendant l'été.

L'un des phénomènes les plus remarquables de la campagne en cours est l'effort déployé pour donner une base idéologique crédible aux *orientations nouvelles*. Loin de renier l'héritage maoïste, on s'y réfère avec insistance, *faute d'autre source légitime*, mais en choisissant son époque, c'est-à-dire en invoquant à peu près exclusivement les propos du président, antérieurs non seulement à la révolution culturelle mais au *« Grand Bon en avant »* sinon au huitième congrès de 1956. Mais, en dépit de ces artifices, les milieux dirigeants sont encore apparemment très loin d'avoir une idée claire de la « ligne » qu'ils entendent proposer.

Prenons l'exemple de la notion *de classe et de lutte* de classes. La direction se défend de s'orienter vers le concept d'un *« état du peuple tout entier »*, comme le P.C. chinois le reprocha autrefois à Khroutchtchev, et de prêcher l' *« extinction de la lutte des classes »*. En même temps, toutefois, la thèse développée en juin par le président Hua devant l'Assemblée nationale et reprise par plusieurs articles est que *« la bourgeoisie a cessé d'exister en tant que classe »*. A l'exception de quelques mauvais éléments, la société ne compte plus que des *« travailleurs »* unis dans l'édification du socialisme, qu'ils soient ouvriers, paysans ou intellectuels.

Non seulement il faudrait beaucoup de bonne volonté pour admettre que ce schéma correspond à la réalité, mais nombre de Chinois se creusent la tête pour comprendre comment la lutte de classes peut se poursuivre dans une société où les classes *sont censées avoir disparu*.

Le débat n'a pas qu'un intérêt théorique. Il commande l'adhésion profonde de ceux qui exercent quelque responsabilité, à commencer par les membres du parti. Or, la situation est à cet égard préoccupante pour les hommes au pouvoir. D'après des chiffres cités en janvier par le *Quotidien du peuple*, le P.C. compte trente-six millions de membres, dont près de la moitié ont été admis depuis la révolution culturelle. La question posée est de savoir si cette dernière génération de militants, intégralement formés à des modes de pensée dénoncés comme *« gauchistes »*, promus avec la bénédiction de dirigeants déchus, peut se transformer pour prendre la succession des personnages âgés et promouvoir demain les mêmes politiques.

Question d'autant plus grave que des voix commencent à se faire entendre pour observer que les méthodes de direction à l'honneur dans les années 50, et que bon nombre de *« réhabilités »* tentent d'appliquer, ne donnent plus aujourd'hui les mêmes résultats : qu'on *le veuille ou non*, les rapports entre dirigeants et dirigés se sont compliqués depuis la *révolution culturelle*, dans les usines et dans l'armée, et les slogans les mieux choisis ont beaucoup perdu de leur efficacité. Qui, mieux que la génération des hommes de trente à quarante ans, est à même de mesurer ces décalages ? Les méthodes auxquelles ces *« successeurs »* auront recours pour y remédier risquent de ne pas être toujours au goût de ceux de leurs aînés, pour qui la vie politique, depuis vingt ans, n'a guère été qu'une longue suite d'erreurs.

ALAIN JACOB.

Japon

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS DU 7 OCTOBRE

La victoire du camp conservateur est certaine en dépit de la multiplication des scandales

De notre correspondant

Tokyo. — La campagne pour les élections générales du 7 octobre permet de donner un aperçu de l'enjeu et du caractère de celles-ci. En premier lieu, cette consultation électorale suscite apparemment peu d'intérêt dans la population et la presse, selon un éditorialiste, paraît *« plutôt bougonne »* et *« soupirante »*. Il est vrai que l'enjeu principal n'est guère captivant : l'« inconnue » principale est la marge de majorité qu'attendra le parti libéral-démocrate (P.L.D.) au pouvoir depuis trois décennies. Sur les 511 sièges à pourvoir à la Chambre basse, il en détenait 249 depuis 1976 — compte tenu des ralliements d'indépendants. Pour avoir une *majorité confortable*, les libéraux démocrates veulent obtenir 271 sièges.

La seconde « inconnue » de ces élections concerne l'opposition et en particulier le parti socialiste. Pour lui, la question se pose en des termes exactement inverses : combien de sièges perdra-t-il ? Il disposait, en 1976, de 126 sièges, mais compte tenu des défections et des élections partielles, il n'en avait plus que 117 au moment de la dissolution. En perte de vitesse depuis plusieurs années, les socialistes sont divisés.

La grande confédération syndicale Sohyo continue certes à épauler le parti socialiste, mais certains syndicats ont tendance à se montrer plus indépendants. La situation de M. Asukata, président du P.S., *est révélatrice* de l'état des rivalités internes de son parti : il se présente à Tokyo dans une circonscription où l'électorat socialiste est dominé par ses adversaires en qui il ne trouvera peut-être pas tout le soutien qu'il pourrait escompter. Selon les *sondages*, la popularité du P.S. ne dépasse pas 15 % et les meilleures estimations laissent prévoir *qu'il n'obtiendra* pas plus de 100 sièges.

Le phénomène le plus marquant *de ces élections est* le renforcement du « front » centriste autour du Komeito, parti d'inspiration bouddhiste. Aux élections de 1976, celui-ci est devenu, avec 56 sièges, la seconde force d'opposition, prenant cette place aux communistes. Les bouddhistes ont confirmé leur progression aux élections sénatoriales de 1977 et surtout en avril dernier pour les municipales : ils furent, en effet, les artisans, par leur alliance avec les libéraux démocrates, de l'échec de la gauche qui jusqu'alors contrôlait la plupart des mairies des grandes villes. Le Komeito, qui a très nettement renoncé à sa stratégie antérieure d'union de la gauche (c'est-à-dire, en fait, d'alliance excluant les communistes), mène désormais une politique de rassemblement centriste en visant, à terme, une coalition gouvernementale de centre droit. Alors qu'en 1976, les bouddhistes avaient noué les alliances électorales avec les socialistes, ils sont en 1979 à l'origine d'un « front centriste » formé avec les sociaux-démocrates — qui ont obtenu 28 sièges en 1976, — le Shaminren (Fédération social-démocrate), qui réunit des transfuges du P.S. tentant un renouvellement de *l'idée socialiste* sur les bases réformistes, et le nouveau club libéral, formé de jeunes députés ayant quitté le P.L.D. Les centristes espèrent obtenir au total 130 sièges, ce qui ferait d'eux la première force d'opposition. Il n'est cependant pas certain que le Komeito, qui a eu quelques difficultés avec la Soka Gakkai (secte dont il est issu) depuis le départ de son président, M. Ikeda, améliore considérablement son score de 1976. Le P.C., quant à lui, qui a reculé aux dernières élections générales, perdant la moitié de ses sièges, paraît isolé. Il pourrait cependant remonter la pente : son électorat étant stable (10 %) et son recul passé paraissant dû surtout à des erreurs de stratégie électorale.

Des sommes considérables détournées

Au-delà du jeu des partis, les élections seront *« plus que jamais*, écrit l'influent quotidien *Asani*, *dominées par les puissances d'argent »*. *« Il n'est pas exagéré de dire*, écrit l'*Asahi*, *que les élections sont devenues des joutes où celui qui dépense le plus remporte le plus de voix. »*

L'électorat japonais a de quoi être quelque peu « flottant ». D'un côté il y a une opposition incapable de s'unir — à l'exception des centristes, — mais qui de toute façon n'offre pas une alternative crédible ; de l'autre, un camp conservateur qui a sans doute pour lui une gestion économique dont on connaît le succès, mais qui apparaît de plus en plus corrompu. Quelques exemples : on apprend, à la veille des élections, que M. Fukuda, ancien premier ministre et toujours un des hommes fort du P.L.D., a fraudé le fisc pour 45 millions de yens. Surtout un scandale important se développe autour de la corporation de construction des chemins de fer. Selon la Cour des comptes, cet organisme semi-public aurait détourné des sommes considérables (en fausses notes de frais, spéculation foncière, etc.).

Cette corporation ayant été mise en place par M. Tanaka, ancien premier ministre compromis dans l'affaire Lockheed, la rumeur circule que l'affaire a été lancée par les adversaires de M. Ohira, qui est très lié à M. Tanaka. Pas plus dans ce scandale que dans un autre concernant les fonctionnaires des municipalités qui auraient reçu illégalement des « bonus », l'opposition n'est très virulente, car beaucoup de syndicats de ces organismes pourraient se trouver en difficulté. L'une des conséquences de ces scandales, en tout cas, a été la décision de M. Ohira d'abandonner l'dée d'introduire, au cours de l'année fiscale prochaine une T.V.A. Cette question controversée avait été jusqu'à mercredi 26 septembre l'un des grands thèmes de la campagne, le premier ministre a jugé plus opportun de ne pas mettre l'accent sur une imposition impopulaire. Il affirme aujourd'hui, suivant en cela le P.S., qu'il y a sans doute d'autres moyens pour remédier au déficit chronique des finances publiques.

PHILIPPE PONS.

Cambodge

Le second congrès du Front uni de salut national

Phnom-Penh veut organiser des élections et élaborer une nouvelle Constitution

De notre envoyé spécial

Bangkok. — Le second congrès national du Front uni de salut national du Kampuchéa (FUNSK), qui s'est tenu à Phnom-Penh le week-end dernier, n'a guère modifié la structure politique en place au Cambodge depuis le renversement du régime de M. Pol Pot par les Vietnamiens. Les quatorze membres du comité central nommés en décembre ont *été réélus et se sont vu adjoindre* vingt et un nouveaux venus. M. Heng Samrin, président du comité populaire révolutionnaire, qui fait fonction de chef d'Etat, a été reconduit à la tête du Front. M. Cher Sim, ministre de l'intérieur, reste vice-président mais se voit flanqué de trois adjoints.

Le secrétaire général du Front, M. Ros Samay, ministre de l'économie, est le seul à perdre son poste, tout en conservant son siège au sein du comité central. Il est remplacé par un nouveau venu, M. Yos Por, qui a fait son apparition sur la scène politique il y a à peine un mois en tant que ministre par intérim de l'information, de la presse et de la culture.

Le fait le plus nouveau est toutefois l'apparition en public de la princesse Sisowath Sorithivong Monivong et de deux anciens ambassadeurs du GRUNC (le gouvernement royal d'union national formé par le prince Sihanouk et les Khmers rouges de 1970 à 1976), MM. Chem Snguon et Hor Nam Hong. Tous deux étaient rentrés à Phnom-Penh après la fin de la guerre et avaient été envoyés en *« rééducation »*.

En revanche, M. Sarin Chhak, ancien ministre des affaires étrangères, dont le nom circulait depuis plusieurs mois dans la capitale khmère, n'a pas encore fait sa rentrée *politique* (1).

Il s'agit là du premier pas concret de la politique d'« ouverture » préconisée par Phnom-Penh et Hanoï et qui, jusqu'à *présent*, n'avait guère donné de résultats, en particulier à l'étranger où toutes les personnalités cambodgiennes consultées se sont récusées. Certes le pouvoir du Front est limité, à l'image du Front de la patrie au Vietnam. Il suffit pour s'en convaincre de noter que l'homme fort du régime, le vice-président chargé de la défense, commandant en chef de l'armée et secrétaire général du P.C. pro-vietnamien, M. Pen Sovan, n'en fait pas partie.

Mais cette « ouverture », qui s'accompagne de l'annonce, dans le rapport *politique présenté* par M. Heng Samrin, de prochaines élections générales et de l'élaboration d'une nouvelle Constitution, entre dans le processus de consolidation du régime, afin de lui donner, à l'intérieur comme à l'extérieur, une image plus acceptable. Hanoï veut préparer son protégé pour le proche débat des Nations unies, tout en mettant la dernière main à l'offensive qui devrait, selon les stratèges vietnamiens, écraser pour de bon toute résistance armée.

Ce rapport fait l'éloge des réalisations du régime et dénonce les crimes du gouvernement précédent. Il s'en prend aussi à *l'« ennemi qui cherche encore à rassembler les réactionnaires de tout acabit dans diverses organisations comme le parti nationaliste, le Front de libération khmer, le Front patriotique, démocratique et d'union ou le Front d'union pour le salut du peuple khmer unique »*. Il omet toutefois — est-ce intentionnel ? — de condamner le prince Sihanouk ou l'organisation de réfugiés la plus active, l'Association générale des Khmers à l'étranger de l'ancien premier ministre, M. Son Sann, et ses « forces armées de libération du peuple khmer » qui s'organisent à la frontière thaïlandaise sous le commandement du général Dien Del.

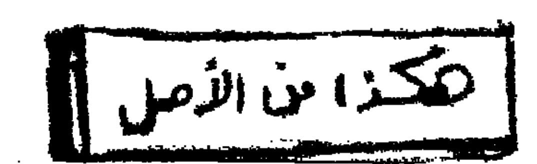
PATRICE DE BEER.

(1) C'est sans doute pour attirer les partisans des anciens régimes que le Front, qui se veut pourtant « progressant vers le socialisme », est essentiellement composé d'intellectuels (quatorze), de cadres (dix-sept), de bonzes (trois). On n'y trouve pas de paysans, qui composent l'immense majorité de la population, mais seulement quatre représentants des minorités ethniques.

LE BUREAU DE L'UNICEF A BANGKOK AFFIRME QU'IL RESTE DES JEUNES ENFANTS A SECOURIR

A la suite de la publication dans *le Monde* du 29 septembre d'un article d'Isabelle Vichiniac dans lequel il était indiqué que, *« selon l'Unicef* [à Genève], *on ne compterait pratiquement plus au Cambodge d'enfants vivants de moins de cinq ans ni de femmes enceintes »*, le bureau de l'Unicef à Bangkok estime exagéré d'avancer une telle affirmation, nous indique notre envoyé spécial Patrick de Beer. On fait état, à Bangkok, de la visite effectuée il y a deux semaines, dans les zones contrôlées par les Khmers rouges, par une mission conjointe de l'Unicef et de la Croix-Rouge. Un membre de cette mission, précise le bureau de Bangkok, a rapporté des photos de bébés encore au sein, et de jeunes enfants. Ceux-ci sont, il est vrai, en très mauvaise santé et risquent de mourir de faim ou de maladie. L'Unicef, à Bangkok, ajoute que son représentant à Phnom-Penh ne lui a pas non plus envoyé de rapports faisant état de la totale disparition des enfants. Une visite dans les camps de réfugiés de la frontière thaïlandaise confirme que, heureusement, ceux-ci ne sont pas tous mort. Cette situation n'en rend que plus urgent l'acheminement de secours, précise l'Unicef.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article paru dans *le Monde* du 26 septembre et intitulé « Hanoï parle de plus en plus au nom de l'Indochine entière », Patrice de Beer évoquait le contrôle croissant exercé par le Vietnam au Laos et au Cambodge ; *« deux régimes*, lui a-t-on fait écrire, *dans lesquels Hanoï ne peut avoir qu'une confiance limitée, si l'on en juge par l'arrestation de ministres et par de récentes confidences antivietnamiennes de fonctionnaires de Phnom-Penh »*. Il s'agissait, en fait, de l'arrestation de ministres au Laos. D'autre part, dans le compte rendu du livre du prince Sihanouk, *Chroniques de guerre... et d'espoir* (*le Monde* du 12 septembre), il était écrit dans nos premières éditions que l'ancien chef d'Etat avait quitté son pays *« afin de ne pas être torturé par les envahisseurs vietnamiens »*. Il fallait lire *« capturé »* et non *« torturé »*.



PROCHE-ORIENT

REÇU OFFICIELLEMENT EN TURQUIE LE 5 OCTOBRE

M. Yasser Arafat souhaite être invité par le gouvernement français

M. Yasser Arafat se rend, vendredi 5 octobre, en visite officielle en Turquie, à l'invitation du premier ministre, M. Bulent Ecevit. C'est la première fois que le président de l'O.L.P. se rend dans un pays membre de l'OTAN.

Des informations concordantes indiquent que M. Arafat souhaite maintenant obtenir une invitation officielle du gouvernement français. De retour à Paris, M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du parti communiste français, qui a eu deux longs entretiens « chaleureux » avec le leader palestinien à Beyrouth, a déclaré, selon « l'Humanité », que « toutes les modalités de la rencontre qui aura lieu entre Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et le président de l'O.L.P. ont été mises au point d'un commun accord, y compris la date et le lieu. »

Notre correspondant à Beyrouth nous informe cependant que l'O.L.P. a fait savoir au gouvernement français que son président ne souhaiterait venir en France que sur l'invitation du gouvernement, mais que si celle-ci devait trop tarder M. Arafat serait amené à répondre à celle du P.C.F. Des tractations se poursuivraient tant à Paris qu'à Beyrouth.

De notre correspondant

Beyrouth. — Dans le cadre de sa vaste offensive diplomatique, l'O.L.P. considère qu'elle doit *« donner quelque chose »* à la communauté noire américaine qui lui manifeste depuis l'affaire Young un soutien spectaculaire. Le pasteur Jackson a fait à M. Arafat, durant son séjour au Liban, des propositions qui ont été jugées *« dignes d'intérêt »*. Elles n'ont pas été divulguées. Le dirigeant noir américain a publiquement déclaré que l'O.L.P. se trouvait *« à la croisée des chemins »* et devait faire des *« choix capitaux »* pour ne pas perdre ses acquis.

M. Arafat a réaffirmé, pour sa part, ce qu'il avait dit à MM. Kreisky et Brandt à Vienne, à savoir qu'il était prêt à un dialogue officiel avec les Etats-Unis où et quand ils le voudront. Il a rappelé que l'O.L.P. reconnaîtrait Israël à condition que celui-ci ait la même attitude à son égard, dans le cadre d'une négociation sur la création d'un Etat palestinien.

Les dirigeants palestiniens sont conscients de deux risques inhérents à une coopération trop exclusive avec les Noirs américains. Le premier est de se retrouver confinés dans un milieu politiquement marginal aux Etats-Unis. C'est pourquoi ils travaillent à constituer un « lobby » où aux côtés des Noirs, se trouveraient des intellectuels, des militants chrétiens et, en raison de ses intérêts dans le monde arabe, l'industrie pétrolière.

Le second risque est de ne plus être en mesure — si besoin est — de prendre leurs distances à l'égard des Noirs américains.

Les Palestiniens sont également conscients du fait qu'ils ne doivent pas s'attendre à un dialogue officiel avec le gouvernement des Etats-Unis avant l'élection présidentielle. Ils sont néanmoins décidés à poursuivre leur offensive en direction de Washington *« afin que les raisins puissent mûrir »*. Ils affirment que l'U.R.S.S. n'a pas élevé d'objection à cette attitude, du moins depuis la rencontre Arafat-Kreisky-Brandt à Vienne.

Par ailleurs, secrètement ou publiquement, selon les interlocuteurs, et même si elle est parfois amenée à le démentir, l'O.L.P. est en contact avec les principaux courants de la vie israélienne : MM. Weizmann, Dayan, les travaillistes, le Shelli, sans compter le Rakah (communistes) et le Matzpen (Nouvelle Gauche). La cote des membres de l'Organisation qui assurent ces liaisons, en particulier de M. Issam Sartaoui, est aujourd'hui au plus haut. C'est dans cette perspective qu'il faut situer le dégagement limité de l'O.L.P. au Liban qui sera accéléré ou freiné selon l'évolution de la situation.

La centrale palestinienne est, dans la phase actuelle, moins soumise à des pressions arabes que précédemment. En effet, la Syrie est préoccupée par ses problèmes internes, l'Irak a repris son aide financière et a mis en veilleuse l'organisation que dirige le dissident Abou Nidal ; les pays du Golfe ont les yeux fixés sur l'Iran. M. Arafat en profite pour utiliser au maximum la marge de manœuvre dont il dispose. — L.G.

M. Sadate : les relations avec les Arabes ne seront rétablies qu'à nos conditions

De notre correspondant

Le Caire. — *« Nous devons apprendre aux Etats arabes à respecter le peuple égyptien (...). Nous sommes engagés contre eux dans un défi, dans une bataille, mais nos relations* (avec les Arabes) *ne seront rétablies qu'à nos propres conditions »*, a déclaré le président Sadate en s'adressant le 1er octobre, au Caire, aux professeurs d'université.

« Nous n'avons pas de problèmes avec les peuples, mais avec les régimes arabes », a poursuivi le raïs, avant de faire une nouvelle fois le procès de l'Arabie Saoudite, *« qui a financé la campagne contre l'Egypte après le traité de paix, à l'instigation du dictateur Saddam d'Irak et du gamin Kadhafi de Libye (...), traîtres à la cause palestinienne »*.

« Toutefois, l'économie égyptienne n'a pas été affectée par le boycottage arabe », a conclu le président avant de promettre que les revenus (environ 1 milliard de francs net par an) des champs pétrolifères du Sinaï, récemment récupérés, seraient affectés à un fonds spécial pour l'habitat et l'approvisionnement.

Le même jour, le raïs avait reçu le pasteur noir américain Jesse Jackson, en tournée d'information dans la région. A sa sortie d'audience, celui-ci a estimé qu'aux yeux de M. Sadate il faudrait que les Palestiniens remplissent quatre conditions pour s'entendre avec les Israéliens : reconnaître la résolution 242 des Nations unies, renoncer au terrorisme, accepter les demandes israéliennes en matière de sécurité, définir clairement le territoire qu'ils revendiquent.

M. Sadate a déclaré au pasteur Jackson, qui va retourner à Beyrouth rencontrer une seconde fois le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Arafat : *« La présence de Palestiniens aux pourparlers* (sur leur avenir) *n'est pas urgente. Elle ne le sera qu'à partir du moment où nous serons parvenus* (avec Israël) *à un accord sur l'autonomie. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

L'O.L.P. GAGNE EN « RESPECTABILITÉ » EN ISRAËL ET AUX ÉTATS-UNIS

Deux sondages, l'un en Israël l'autre aux Etats-Unis, donnent la mesure des progrès réalisés par l'O.L.P. dans l'opinion publique des deux pays. Selon le sondage publié à Tel-Aviv par « Haaretz », 28,6 % des Israéliens sont favorables à une paix négociée avec la « centrale » des fedayin contre 16,4 % en mai dernier.

Une enquête menée dans l'ensemble des Etats-Unis du 9 au 14 septembre dernier — et que vient de publier le « Los Angeles Times » — révèle que 59 % des Américains estiment que leur gouvernement devrait, dans l'intérêt de la paix, engager des pourparlers avec l'O.L.P. La proportion est encore plus élevée parmi les catholiques (62 %) et les Noirs (66 %), et relativement importante parmi les juifs américains : 44 % d'entre eux se sont prononcés pour le dialogue avec l'organisation de M. Arafat.

A TRAVERS LE MONDE

Nigéria

● PASSATION DE POUVOIRS. — Le lieutenant-général Obasanjo a remis officiellement, lundi 1er octobre, le pouvoir au président Haji Shehu Shagari, élu le 16 août, mettant ainsi fin à treize ans de régime militaire. Au cours d'une cérémonie coïncidant avec le dix-neuvième anniversaire de l'indépendance du pays,

Ouganda

● CINQ CENTS POLICIERS TANZANIENS SONT ARRIVÉS EN OUGANDA la semaine dernière afin de seconder la police ougandaise, *indisciplinée et mal équipée*, a annoncé, lundi 1er octobre, M. Paul Muwanga, ministre ougandais de l'intérieur. Un deuxième contingent de cinq *cents policiers tanzaniens* est attendu prochainement. — *(A.F.P.)*

Inde

● ELECTIONS GENERALES DE JANVIER. — Les élections législatives anticipées auront lieu durant la première semaine du mois de janvier 1980 a annoncé, lundi 1er octobre à New-Delhi, le premier ministre indien, M. Charan Singh, chargé, depuis sa démission le 20 août dernier, d'expédier les affaires courantes. — *(Reuter.)*



AFRIQUE

Centrafrique

Du bon usage des cadavres...

De notre envoyé spécial

Bangui. Un ancien ambassadeur centrafricain à l'ONU, M. Pierre Kombet, détenu pendant huit ans à la prison de Ngaraba, raconte : « Dans le quartier « isolement » de la prison, ce que nous appelions le golgotha, il y avait une grande croix, une sorte de portemanteaux, sur pieds. Parfois, on y attachait un prisonnier pour le punir. Et les gardiens le frappaient à coups de barre sur la tête jusqu'à la mort. » *Jusqu'à ce que le « porte-hommes » tombe.*

Un journaliste américain, Michael Goldsmith, revenu ici deux ans après avoir été arrêté pour espionnage, tabassé, et emprisonné pendant un mois en 1977, rapporte : « Là-bas, j'étais seul dans une cellule, isolé, blessé, au secret. Il y a un bruit que je n'oublierai jamais, et que même aujourd'hui j'entends encore : celui des coups de bâton, infligés au prisonnier qui hurlait, puis ne hurlait plus jusqu'à ce dernier coup au bruit presque mat, qui signifiait que la colonne vertébrale venait de craquer. » *En un mois, ce sont huit ou neuf bruits de ce genre que put compter Michael Goldsmith.*

Des dizaines de témoignages

Un gardien de la prison avoue : « Un jour, en 1975, papa Bokassa, qui en avait assez des voleurs, est venu à la prison accompagné de deux camions pleins de soldats. Dans la cour, les soldats armés de bâtons se sont mis sur deux lignes et ils ont forcé les prisonniers à passer dans ce couloir. » *A l'arrivée quatre étaient morts et vingt-deux gravement blessés. Bokassa, qui n'avait cessé de hurler et,* « à l'occasion, de frapper lui-même », *a ordonné que les quatre cadavres soient exposés en ville.*

Un prêtre raconte : « J'avais un vieil ami, un catéchiste, serviteur à Berengo. Dans les derniers temps, effrayé par son état physique, je lui ai dit de rester avec moi, que je lui donnerai son salaire, 5 000 francs C.F.A. par mois (100 F.F.). Il n'a pas voulu. Par fidélité ou par peur. Un mois plus tard, je l'ai enterré moi-même. Il était mort de faim et de coups. »

Des témoignages comme ceux-là, on en entend par dizaines. Faut-il parler de ce ministre écorché vif en conseil de cabinet pour une obscure trahison ?

Faut-il évoquer les photographies et films de ces séances publiques où le bon peuple était convié à voir les oreilles des voleurs ? Faut-il qu'on raconte en détail l'histoire de cet officier de la garde littéralement coupé en morceaux par le maréchal Bokassa pour avoir été l'amant de la belle Gabriella, que les services secrets roumains avaient téléguidée jusqu'au lit du père de la nation ?

En faut-il encore, à ce mémoire, pour service à la gloire de l'empire et de ses alliés ? Ainsi donc, la grande question est maintenant de savoir si, en plus, il mangeait ses victimes, notre bon Bokassa ! Nous sommes entrés dans le palais de Kolongo, celui de la « maréchale roumaine », *lundi après-midi. Sur la gauche de ce bâtiment, il y a une petite mare qui a été asséchée samedi dernier. Là se trouvaient cinq crocodiles impériaux. Une rumeur, une de plus, a couru la ville. On avait trouvé dans la mare les ossements d'une trentaine de personnes dévorées par les crocodiles. Les soldats présents ont totalement démenti. Un peu plus loin, on est entré à l'intérieur de la chambre froide, de la taille de celle d'une boucherie. C'est là qu'on aurait trouvé les cadavres de deux ou trois personnes, lors des pillages du evndredi 21 septembre.*

Aujourd'hui encore, dans cette chambre froide, une odeur épouvantable de charogne fait vaciller. Est-ce assez pour conclure ? Est-il suffisant de savoir que des corps ont été retrouvés et déposés à la morgue, ou de se souvenir des déclarations du président Dacko sur l'information ouverte pour « cannibalisme » pour affirmer ?

Notre conviction est faite : il y a eu des crimes rituels, des cas d'anthropophagie, des tortures inédites. Mais conviction n'est pas preuve. Et, d'ailleurs, serait-il vraiment pire, pour Paris, d'avoir eu un hôte anthropophage qu'un allié tortionnaire et assassin ?

PIERRE GEORGES.

● *De Tripoli,* M. Ange Patassé, ancien premier ministre de Bokassa Ier, a écrit aux Nations unies, lundi 1er octobre, pour *« exiger le retrait immédiat des troupes d'occupation françaises »* en Centrafrique. Selon l'agence A.T.P., le président du M.L.P.C. (Mouvement de libération du peuple centrafricain) a également écrit, dans le même sens, au président du Bénin, à Mme Veil, présidente de l'Assemblée européenne, au président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, et au président de l'Organisation commune africaine et malgache. D'autre part, l'ex-impératrice Catherine s'apprêterait à quitter la France pour rejoindre son mari en Côte-d'Ivoire.

Algérie

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du soulèvement

La surveillance qui entoure M. Ben Bella pourrait être levée

De notre correspondant

Alger. — Les mesures qui limitent la liberté de l'ancien président Ben Bella pourraient être prochainement assouplies, voire totalement levées.

Le chef de l'Etat, M. Chadli Bendjedid, l'a laissé entendre aux directeurs et rédacteurs en chef des organes de la presse nationale avec lesquels il s'est entretenu, jeudi 27 septembre, durant plus de trois heures, en présence du premier ministre, M. Abdelghani, et du ministre de l'information, M. Mehri. Le *colonel Belhouched, inspecteur* général de l'armée et membre du bureau politique, a tenu un langage semblable à l'intéressé lui-même lors d'une visite qu'il lui a rendue à M'Sila, où il est assigné à résidence depuis le 4 juillet.

Ces déclarations apaisantes reflètent-elles une réelle volonté politique ou sont-elles seulement destinées, une fois de plus, à faire prendre patience au prisonnier et à ceux qui s'intéressent à son sort ? La situation de l'ancien chef de l'Etat devient d'autant plus embarrassante que l'on approche des fêtes qui marqueront, le 1er novembre, le vingt-cinquième anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale. Le maintien en quasi-détention de M. Ben Bella, l'un des neuf hommes à avoir joué dans le début du combat un rôle essentiel, serait de nature à jeter une ombre fâcheuse sur les festivités.

« M. Ben Bella est désormais un homme libre. Il peut se déplacer comme il l'entend dans les limites de la willaya (département) de M'Sila. Il peut rencontrer qui bon lui semble », avaient précisé les autorités lorsqu'elles avaient annoncé laconiquement la *« levée des mesures prises à l'encontre de M. Ben Bella »*. La vérité s'est très vite révélée différente.

Son ancienne avocate décrit ainsi ses conditions de vie dans une lettre adressée au président Chadli pour lui demander l'autorisation d'aller voir son « client ». *« A la porte de la villa*, écrit-elle, *veillent des membres de la sécurité militaire. D'autres sont installés dans les caves. D'autres encore circulent autour de la maison et à travers la ville... aller rendre visite au président reste un acte de courage. Des M'Siliens qui s'y étaient risqués ont été ensuite convoqués par la police, des familiers interrogés et menacés. »*

Ces indications sont confirmées par des membres de l'entourage de M. Ben Bella. L'identité des visiteurs est relevée, disent ses proches, le courrier est ouvert, les télégrammes interceptés, les communications téléphoniques filtrées, la villa est équipée de micros comme la voiture mise à sa disposition. Des fonctionnaires qui lui avaient rendu visite ont été sanctionnés. C'est ainsi que le président de la cour d'appel de M'Sila aurait été déplacé après avoir accompli cette démarche.

M. Ben Bella continue à beaucoup travailler, lire, écrire, sort très peu. Sa première visite à l'extérieur a été pour la mosquée où il est allé prier. Il a exprimé à ses amis deux vœux qui semblent lui tenir particulièrement à cœur : se rendre sur la tombe de sa mère à Maghnia, et effectuer le pèlerinage à La Mecque.

Il lui arrive de commenter l'actualité politique avec ses visiteurs. Il a ainsi porté un jugement mitigé sur l'opération d'« assainissement » actuellement en cours dans tout le pays (*le Monde* du 12 septembre), en *approuvant le principe*, mais critiquant certaines modalités de l'intervention policière et judiciaire. Cela lui a valu d'être pris à partie par le quotidien *El Moudjahid*. Le journal a déploré que *« le marabout de M'Sila »* se joigne *« à la meute des exploiteurs et des revanchards du monde entier »* qui guettent la révolution algérienne et tirent argument de chacun de ses faux pas pour affirmer que l'Algérie *« a mal choisi sa voie »*.

DANIEL JUNQUA.

Zimbabwe-Rhodésie

Après un raid de cinq jours au Mozambique

Les forces de Salisbury auraient détruit le quartier général de M. Mugabe

Chimoio (Mozambique) (*A.F.P.*). — Les forces du Zimbabwe-Rhodésie se sont retirées du Mozambique lundi 1er octobre, à la suite d'un raid de cinq jours (*le Monde* du 2 octobre) au cours duquel de nombreuses installations mozambicaines ont été détruites sur un total de 64 kilomètres carrés de brousse. Un chef militaire rhodésien a déclaré à l'envoyé spécial de l'A.F.P., qui a pu se rendre sur place, que le but du raid avait été de détruire la base de Chimoio, située à 20 kilomètres de la frontière du Zimbabwe-Rhodésie et considérée comme la principale base logistique de l'Armée de libération nationale africaine du Zimbabwe-Rhodésie (ZANLA) de M. Mugabe, codirigeant du Front patriotique. *« Ce but a été atteint »*, a-t-il ajouté.

Le raid avait commencé jeudi à l'aube par des attaques des forces aériennes, bientôt suivies du débarquement de soldats transportés par hélicoptères. Un millier de guérilleros auraient opposé une résistance aux forces rhodésiennes, et plusieurs centaines d'entre eux auraient été tués, ainsi que deux soldats rhodésiens. En outre, de nombreux guérilleros ont été capturés.

Toute la région est criblée de trous d'obus. De larges secteurs ont été dévastés par les bombardements. Le camp était entouré de collines sur lesquelles se trouvaient des batteries de D.C.A., qui ont été prises d'assaut, selon des sources militaires de Zimbabwe-Rhodésie.

Contrairement au raid contre le nord du Mozambique, il y a quatre semaines, l'essentiel de la résistance est venu de la guérilla. L'armée régulière mozambicaine, selon les Rhodésiens, n'est intervenue qu'une seule fois, samedi soir, aux côtés des guérilleros, avec six chars de fabrication soviétique contre les véhicules blindés rhodésiens. Ils auraient été repoussés. Des tonnes d'armes, de munitions et de vivres, essentiellement d'origine est-européenne ou chinoise, ont été saisies par les troupes rhodésiennes.

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A ALGER

M. Antonio Cubillo annonce la reprise de la lutte armée pour l'indépendance dans les Canaries

De notre correspondant

Alger. — M. Antonio Cubillo, secrétaire général du mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien (M.P.A.I.A.C.), a rendu compte, dans une conférence de presse tenue le lundi 1er octobre à Alger, du premier congrès de son organisation, *« rassemblée dans la clandestinité la plus rigoureuse »*. Aucune précision n'a été donnée sur la date, le lieu et le nombre de participants.

M. Cubillo a déclaré qu'il avait été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général de l'organisation, qui est dirigée désormais par un congrès national et un bureau politique. Un secrétaire général adjoint a été également élu.

M. Cubillo, dont c'était la première manifestation publique depuis l'attentat dont il avait été victime le 5 avril 1978, a annoncé la reprise dans l'archipel de la lutte armée interrompue depuis plus d'un an. Le M.P.A.I.A.C. se fixe cependant pour tâche prioritaire une *« mobilisation populaire pour préparer une grève nationale révolutionnaire »*. Il ne pourra bénéficier pour cette entreprise du concours de la radio algérienne. Aucun accord n'est intervenu en effet entre lui et les autorités algériennes pour une reprise des émissions de propagande en direction des Canaries. Celles-ci ont été arrêtées en février 1978. Depuis le rapprochement intervenu avec Madrid, le gouvernement algérien semble vouloir éviter toute action qui pourrait faire renaître une tension avec l'Espagne.

M. Cubillo a enfin dénoncé les forces qui se sont prononcées aux Canaries pour une solution fédérale, l'autonomie ou même la constitution d'un Etat associé. *« L'indépendance pure et simple constitue la seule solution à nos problèmes »*, dit-il. Il a annoncé que quatre militants du M.P.A.I.A.C. allaient être jugés prochainement à Madrid et qu'ils encouraient des peines allant de dix à trente-quatre ans de prison. Il a révélé enfin qu'un autre militant, en prison à Las Palmas, observait depuis vingt-deux jours une grève de la faim et que son état devenait critique. — D. J.

● *Le Front Polisario* a attaqué les garnisons marocaines de Smara et de Bir-Enzaran, au Sahara occidental, ces derniers jours, annonce un communiqué du *« ministère sahraoui de la défense »* publié samedi 29 septembre à Alger.

Toujours, selon ce communiqué, le Front Polisario a également attaqué les 21 et 25 septembre dernier la garnison marocaine de Bir-Enzaran, dans la partie sud du Sahara occidental, à l'est de Dakhla) provoquant la mort de six soldats marocains et plusieurs blessés. — (*A.F.P.*)

Kenya

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES AURONT LIEU LE 8 NOVEMBRE

(De notre correspondant.)

Nairobi. — Le chef de l'Etat kenyan, M. Daniel Arap Moi, a annoncé lundi 1er octobre que les élections générales auraient lieu le 8 novembre. Il s'agira du troisième scrutin législatif depuis l'indépendance, en 1963. Les deux précédents s'étaient tenus en 1969 et en 1974. Cent cinquante-huit sièges sont à pourvoir. En outre, douze députés seront nommés par le président, tandis que le ministre de la justice, M. Charles Njonjo, est, selon la Constitution, membre de droit du Parlement. Les députés siégeront pendant cinq ans. Le 8 novembre, les Kenyans seront également invités à désigner leurs conseillers locaux.

Quelque sept cents candidats à la députation sont déjà en lice. Tous doivent obligatoirement être membres du parti unique, l'Union nationale africaine du Kenya (*KANU*). M. *Moi, qui est* en même temps le chef du parti, présidera jeudi une réunion du conseil national de la KANU consacrée à l'examen des candidatures. A ce stade de la compétition, plusieurs centaines de candidats devraient être éliminés par les instances dirigeantes du parti, lesquelles doivent, en particulier, se prononcer sur la demande d'investiture présentée par d'anciens opposants au parti gouvernemental, aujourd'hui repentis, dont M. Oginga Odinga, qui fut vice-président du Kenya et chef de l'Union populaire du Kenya (*K.P.U.*), *formation* dissoute en 1969. En 1974, « Double O », comme on l'appelle ici familièrement, et ses partisans s'étaient vu refuser l'investiture de la KANU. — J.-P. L.

Le nouveau maître du Centrafrique, M. David Dacko, apparaît bien trop proche de l'ex-empereur Bokassa Ier, dont il était le principal conseiller, pour ne pas être suspect. Le choix de cet homme ajoute encore aux réserves que suscite la politique française en Afrique.

Dans la presse hebdomadaire — Les pantins de Bangui

Tout en relevant que *« la France de Valéry Giscard d'Estaing se montre un peu trop touche-à-tout »* en Afrique, Olivier Chevrillon assure dans LE POINT que l'action du chef de l'Etat *« dans le cas de Bokassa »* se justifie. Il ajoute : *« Ceux qui reprochent* [au gouvernement français] *son « impérialisme » s'embrouillent dans leurs contradictions. Peut-on en même temps dénoncer l'intervention et regretter la patience de Paris vis-à-vis de Bokassa ? En fait, seul le second grief semble fondé. A quoi rimaient les aides à Bokassa (...) ? Depuis des mois, voire des années, nos princes savaient comment Sa Majesté avait tourné. Ils ont pourtant fermé les yeux. Ne les accusons pas maintenant de s'être ressaisis. Il reste — c'est le point délicat — que Giscard a mis tous ses œufs dans le panier de Dacko en choisissant lui-même ce successeur. En cas d'échec, la France paierait la casse : risque sérieux, hélas, avec Dacko-Bouche d'or.*

L'envoyé spécial du *NOUVEL ECONOMISTE*, Pierre Péan, est plus catégorique : *« Guignol s'est installé à Bangui. M. Robert Picquet, l'ambassadeur de France — il vaudrait mieux dire le haut commissaire, comme au temps des colonies, — en tire les ficelles. La marionnette, c'est M. David Dacko, le nouveau président de la République Centrafricaine, amené dans les soutes d'un Transall de l'armée française... Spectacle dérisoire que celui d'un homme changeant de texte à chaque représentation. »*

Signant l'éditorial de *JEUNE AFRIQUE*, Bechir Ben Yahmed écrit : *« Que le gouvernement français, sensible au cri de l'opinion, fasse enfin « le bon choix », se range du bon côté et aide les Africains à se débarrasser d'un despote, oui, trois fois oui ! Mais que, plus de quinze ans après que les parachutistes français eurent sauté sur Libreville pour y maintenir Léon M'Ba (1964), d'autres parachutistes français sautent sur Bangui pour y installer David Dacko (amené pour ainsi dire dans les soutes de leurs avions), c'est plus que nous pouvons accepter. Où est l'indépendance ? Que reste-t-il de notre dignité ?*

» Que ce coup se concocte entre dirigeants, se trame dans les coulisses comme un mauvais coup, cela peut à la rigueur s'expliquer par la nécessité du secret. Mais qu'il nous explose à la figure sans que personne ne daigne, après coup, expliquer aux Africains ni, d'ailleurs, aux Français, ce qui se passe, qui fait quoi, pourquoi Dacko et pas un autre, selon quels critères Bokassa n'est plus, tout d'un coup, ni chef d'Etat, ni citoyen français, ni criminel centrafricain... c'est trop de mépris pour cette opinion publique qu'on croit combler. »

Sous le titre : « Qui a peur de Bokassa ? », Jacques Delepine affirme dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste : *« Il n'est pas trop tard encore pour sauver quelque chose d'essentiel, c'est-à-dire révéler les vraies causes du drame qu'a vécu le peuple centrafricain. Il n'est point d'autre issue honorable qu'un vrai procès, mené selon toutes les règles du droit, où le citoyen Jean-Bedel Bokassa répondrait de ses crimes et pourrait citer ses témoins, démasquer ses complices, où jusqu'au bout il jouerait le rôle du fou, révélateur de vérités aveuglantes. Mais ne sera-t-il pas plutôt sacrifié, comme un bouc émissaire, sur quelque place de Bangui, c'est-à-dire réduit au silence par la volonté de complices affolés ? Le peuple centrafricain veut et mérite la vérité. Nous l'exigeons aussi. Qui en a peur ? »*

Après s'être demandé ce que l'on doit le plus déplorer *« dans cette sinistre affaire centrafricaine, du cynisme de l'Elysée ou de son crétinisme »*, Camille-Marie Galic relève dans RIVAROL : *« On nous objectera qu'avec sa situation et ses ressources (l'uranium) également stratégiques, la Centrafrique représente sur notre échiquier un pion primordial. C'est certain. Mais on voudrait être sûr qu'en cherchant à le préserver, par les moyens les plus contestables, nous n'avons pas risqué et perdu d'autres pièces, maîtresses. Il est douteux, en tout cas, après le lâchage de Bokassa et le complot tramé contre lui, que nos alliés et amis africains aient encore grande confiance dans les promesses françaises. »*

Rares sont les Etats d'Afrique à ne pas s'être vendus à des maîtres étrangers, constate Georges Montaron, dans *HEBDO-TC - TEMOIGNAGE CHRETIEN*. Il conclut : *« Il serait temps que l'Afrique se redresse et cesse d'être un champ de manœuvres, où les grandes nations s'opposent pour se partager les richesses naturelles de ce continent, sans se soucier des peuples qui y vivent. Il serait temps qu'à Paris on définisse une politique africaine qui tourne le dos au néo colonialisme et au paternalisme, une politique qui permette aux peuples d'Afrique de forger eux-mêmes leur destin. »*

Fode Amadou exprime un avis sensiblement identique dans le bimensuel *AFRIQUE-ASIE*, en écrivant : *« Paris, à l'évidence, reste maître du jeu. Mais combien de temps encore les Africains vont-ils tolérer d'être les jouets et les sujets des anciens régimes coloniaux, qui prétendent continuer à faire et à défaire l'Afrique afin de régner sur ses richesses ? Déjà, des manifestations à Bangui, contre la présence des troupes françaises, montrent que les temps sont peut-être en train de changer. »*

« On dit le colonialisme mort. Erreur ! Il a changé de visage », lit-on dans *LE MONDE LIBERTAIRE*, organe de la Fédération anarchiste, qui explique : *« Les pays industrialisés ont trouvé d'autres techniques pour s'approvisionner à bon compte. On n'envoie plus la canonnière pour piller les richesses, mais les paras pour défendre le bon peuple asservi par un tyran (qu'on a d'ailleurs mis en place avant). Naguère, c'était brutal, grossier, mais franc. Aujourd'hui, c'est cynique et jésuite. Le principal responsable de cette farce sinistre n'est pas Bokassa, déséquilibré notoire, mais bien le gouvernement français, tireur de ficelles de tous ces pantins dérisoires. »*

« Pantin », le mot revient également sous la plume d'Arlette Laguiller dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, quand elle recommande : *« Gardons-nous surtout de rire de Bokassa. C'était un ignoble pantin. Mais ce sont pourtant les gouvernants d'ici qui tirent les ficelles. Ce sont eux, finalement, qui ont du sang d'écoliers et de travailleurs africains sur les mains. Et, si Bokassa est parti, eux restent en place. »*

Dans *L'EXPRESS*, Jean-François Revel s'étonne de l' *« entêtement incroyable »* de la France qui a prolongé *« la survie politique de pantins mémorables dont Bokassa n'est qu'un échantillon »*. Il poursuit : *« Il ne semble pas que les nouveaux maîtres du Centrafrique nous mettent à l'abri de nouvelles mésaventures. Mais ne nous y méprenons pas : cette politique fut celle du général de Gaulle, qui, après tout, le premier, combla Bokassa de marques d'estime au moins extérieures. Et elle fut celle de Georges Pompidou. Le culte de la francophonie semble avoir aveuglé ces deux présidents. Aveuglement contreproductif. Car, si le seul fait de parler français donne aux Ubu locaux le droit de tuer ou, au minimum, de rançonner leurs concitoyens, ceux-ci risquent de trouver assez minces les bienfaits de la culture française. »*

Analysant dans le détail l'économie centrafricaine, Pierre Vidaud, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, note : *« Etant donnée la prédilection coûteuse du président de la République française pour les grandes chasses en Afrique noire, il n'est pas possible de passer sous silence la création, en novembre 1977, des « safaris de l'Empire centrafricain », dans lesquels sont associés, outre l'Empire, messieurs Michel Droit et Maurice Balensa. »* D'une manière plus générale, il affirme : *« S'il est vraisemblable que pour les Centrafricains la chute de Bokassa soit la fin d'un cauchemar et marque une évolution vers plus de liberté, il est non moins vraisemblable que, pour la République centrafricaine, la route qui mène au développement et à la véritable indépendance soit encore longue. »*

Pour Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : *« Ce n'est ni la technique de l'opération de Bangui ni même le principe de l'intervention que nous condamnons. »* Il explique : *« Ce sont ses motifs, sa méthode, ses intérêts. Avant de se demander s'il fallait évincer Bokassa, il convenait de se demander s'il fallait l'aider. Avant de lui choisir un successeur docile à la France, il fallait se demander si celui-ci était populaire. Valéry Giscard d'Estaing aura beaucoup fait pour la popularité des paras français dans un certain nombre de bureaucraties africaines. Mais ce n'est pas en défendant les corrompus qu'il endiguera cette vague islamo-soviétique qui, en effet, déferle sur les rivages où gisent les échecs de l'Occident. »*

Après la chute d'Amin Dada, de Macias et de Bokassa, près de vingt ans après la décolonisation, on constate que passent les tyrans mais demeurent les problèmes. — A. Ch.

● *M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S.*, estime, samedi 29 septembre, dans le bulletin *C.D.S.-Actualités*, que par *« simple dignité »* il n'est pas nécessaire de *« prolonger la polémique hors des frontières »*, à propos de l'ex-empereur Bokassa. M. Diligent se déclare stupéfait devant le dépôt, à l'Assemblée parlementaire européenne, par *« un certain nombre de députés socialistes français »*, d'une proposition de résolution *« se réjouissant à la fois de la chute de Bokassa et déplorant l'intervention flagrante d'un pays membre de la Communauté dans les affaires intérieures de la République Centrafricaine »*. Il regrette que ces élus *« en viennent à utiliser une tribune dont ils condamnaient, durant la campagne des élections européennes, le rayonnement, pour prôner la condamnation hypocrite de leur propre pays »*.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LA FIN DU SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Paris et Bonn annoncent la construction d'un système commun de télévision par satellite

De notre envoyé spécial

Bonn. — A l'issue des entretiens de M. Giscard d'Estaing et du chancelier Schmidt, qui se terminent ce mardi 2 octobre à Bonn, devait être annoncée la décision franco-allemande de construire un système commun de télévision par satellite. Trois satellites seront construits, un pour couvrir la France, l'autre l'Allemagne fédérale, le troisième étant un satellite de remplacement. Cette technique est présumée hautement rentable et les industriels des deux pays n'attendaient que le feu vert des gouvernements pour passer à la réalisation, soit concuremment, soit ensemble.

Les gouvernements de Paris et de Bonn, tant pour des raisons *économiques* que *politiques*, souhaitent réaliser une nouvelle opération du type Airbus plutôt que de reprendre la bataille « fratricide » de la télévision en couleurs. Les problèmes technologiques et industriels sont réglés. La France étant le maître d'œuvre du lanceur européen Ariane qui devrait être utilisé, la R.F.A. aura la maîtrise du satellite proprement dit. Chaque participation a été fixée. Des problèmes restent cependant à régler concernant l'utilisation. Le chancelier a insisté pour que les moyens audiovisuels demeurent un service public.

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont étudié d'autre part la revendication de la Grande-Bretagne pour une ristourne de sa contribution au budget de la Communauté. Le président de la République a souligné qu'il ne saurait s'agir d'une modification de structure du Marché commun fondé sur la préférence communautaire. Le chancelier et lui-même seraient cependant d'accord pour étudier de nouvelles mesures permettant à la Grande-Bretagne de « s'adapter » au Marché commun si elle n'a pas réussi à le faire jusqu'ici. Ces mesures ne devraient cependant être que transitoires : en tout état de cause le gouvernement de Londres étant demandeur, c'est à lui de dire ce qu'il suggère. Le président de la République et le chancelier Schmidt seraient d'accord sur cette procédure.

Selon la tradition, les situations économiques et sociales des deux pays ont été confrontées, notamment au cours du tête-à-tête entre M. Barre et le chancelier. M. Schmidt n'a guère caché qu'il approuve la politique économique de M. Barre ou en tout cas son inspiration et son objectif. Les critiques qu'elle soulève en France sont donc relevées avec attention à Bonn et jugées avec une certaine sévérité. Il est peut-être exclu que l'histoire se reproduise mais nul ne pouvait s'empêcher lundi de se souvenir que le prédécesseur de M. Schmidt eut, en 1972, *la primeur de la démission* de M. Chaban-Delmas, la veille du jour où elle fut rendue publique. On peut donc présumer que M. Schmidt, dans le secret des tête-à-tête, a tenté de se faire une opinion sur l'avenir politique du premier ministre.

Sécurité et désarmement

Le chancelier a en tout cas remarqué que les deux pays entraient en période pré-électorale ce qui, pour ce qui concerne l'Allemagne, a-t-il dit, n'est jamais agréable. M. Schmidt aurait cependant estimé que la croissance a de bonnes chances de reprendre, que la hausse des prix observée en Allemagne ces derniers temps n'est pas significative et que la main-d'œuvre spécialisée commence à manquer dans certaines branches. De son côté, M. Barre aurait remarqué qu'« *une longue traversée du désert* » est inévitable pour ce qui concerne les prix quand ils sont libérés après une trentaine d'années de contrôle. « *Les anticipations* » de la bourse, malgré la hausse de l'or, marquent, a-t-il dit, une certaine confiance. Enfin il aurait indiqué que son discours de Vittel (accueilli à Paris comme un testament) n'aurait pas été correctement interprété.

Le fonctionnement du système monétaire européen n'a été que brièvement discuté, les monnaies des deux pays se trouvant à l'intérieur des marges de fluctuation autorisées. En revanche, le comportement des « partenaires » — c'est-à-dire surtout des Américains — a été observé, mais rien n'a filtré des observations qui ont été échangées.

Parlant de l'énergie, M. Schmidt a insisté sur la nécessité de faire des économies. Il a remarqué que les programmes nucléaires des deux pays vont dans le même sens, même si le programme français est plus rapide.

En ce qui concerne la situation internationale, ce sont surtout les questions de sécurité qui ont été évoquées lundi, notamment la situation en Europe après la signature de SALT 2 et l'éventuelle installation en Allemagne de nouvelles fusées américaines.

Parlant du désarmement, M. Giscard d'Estaing a remarqué que deux idées françaises progressaient dans les esprits : d'une part, celle du « *droit de chacun à la sécurité* » ; d'autre part, les avantages d'une « *approche régionale* » du désarmement. Sur ce chapittre, en tout cas, la France et la R.F.A. se rapprochent. Il n'y a plus de malentendus sur les procédures à suivre ni le calendrier à observer. La France, a remarqué M. Giscard d'Estaing, n'a pas l'intention de substituer la conférence pour le désarmement en Europe qu'elle préconise aux conversations de Vienne (M.B.F.R.), auxquelles elle ne participe pas.

Au cours du dîner de lundi soir, M. Schmidt, dans une allocution improvisée, a rappelé que ce sommet marquait le septième anniversaire de sa première rencontre avec M. Giscard d'Estaing en tant que ministre des finances. « *Sept ans de réflexion, c'est une date dans un ménage* », a-t-il dit avant de souligner que leur confiance réciproque avait été bénéfique pour toute l'Europe.

Pour marquer que leurs relations restent au beau fixe, les deux gouvernements ont annoncé que le président de la République, en plus de ses habituelles visites de travail à Bonn, viendrait l'an prochain en Allemagne fédérale en visite officielle.

MAURICE DELARUE.

L'AFFAIRE DE CUBA

Le président Carter annonce un accroissement des forces militaires américaines dans les Caraïbes

De notre correspondant

Washington. — La crise était sans doute moins grave que celle de 1962, mais elle aura occupé plus de monde et pendant plus longtemps que tous les autres affrontements de la guerre froide. Depuis un mois, mais surtout pendant les trois ou quatre derniers jours, les consultations s'étaient succédé sans désemparer à la Maison Blanche. M. Carter avait préparé et fait relire son discours par tout ce que Washington compte d'experts en matière de sécurité et de relations avec l'U.R.S.S. Son « *comité des sages* » constitué la semaine dernière rassemblait seize personnalités prestigieuses, depuis M. Averell Harriman, quatre-vingt-sept ans, *ancien ambassadeur des* Etats-Unis auprès de Staline, et John McCloy, quatre-vingt-quatre ans, ancien haut commissaire en Allemagne, jusqu'à M. Schlesinger, ancien ministre de la défense et de l'énergie, et, bien entendu, M. Kissinger. Les républicains y côtoyaient les démocrates, les « colombes » s'y mêlaient aux « faucons », au point que l'on se demandait quel « consensus » pouvait sortir d'un groupe aussi disparate.

M. Carter, qui célébrait à sa manière son anniversaire (il a eu cinquante-cinq ans lundi), avait annulé tous ses rendez-vous, notamment une rencontre avec M. Tolbert, président du Libéria, pour d'ultimes consultations. Son but était de recueillir les avis les plus autorisés, mais aussi d'associer à ses décisions le plus grand nombre possible de figures politiques... et de critiques potentiels. Son discours, prononcé à 21 heures lundi (3 heures du matin mardi à Paris) d'une voix monocorde, s'est articulé autour de trois thèmes.

Le premier, relatif à l'origine de la crise, n'a pas apporté d'éléments nouveaux ou plus convaincants sur les raisons qu'ont les Etats-Unis de réagir maintenant à une situation qui remonte, selon M. Carter, « *au milieu des années 1970, et peut-être plus tôt* ». L'U.R.S.S. a bien installé une brigade de combat de 2 à 3 000 hommes (2 600 hommes exactement, selon les professionnels du renseignement), armée de 40 chars et d' « *autre matériel moderne* ».

Des assurances soviétiques réduites

D'un côté, cette brigade n'a pas de capacité offensive et « *ne représente pas une menace directe pour nous* ». De l'autre, néanmoins, elle « *contribue à la tension dans les Caraïbes et en Amérique centrale* ». Conjuguée à la fourniture à Cuba d'armes modernes et à la présence d'unités navales soviétiques dans les eaux cubaines, elle « *a renforcé les craintes de certains pays d'être exposés à des pressions soviétiques ou cubaines* », « *élevé le niveau de la domination de Moscou* » sur l'île ainsi que « *la responsabilité assumée par l'U.R.S.S. dans le développement des activités militaires de Cuba à l'étranger* ».

Contrairement à ce qui était envisagé, semble-t-il, il y a quelques jours, le président n'a fourni aucune preuve matérielle à l'appui de ses allégations et aucune photo n'a été montrée. Les explications données parallèlement lundi soir par des responsables ont été à peine plus spécifiques. Il en ressort qu'après la crise des missiles en 1962, époque à laquelle, selon M. Carter, 20 000 militaires soviétiques se trouvaient à Cuba (M. Fidel Castro a parlé pour sa part de 40 000 dans une interview à une chaîne américaine de télévision), ce contingent avait été très sensiblement réduit : en 1964, les services américains avaient conclu que toutes les unités de combat avaient été retirées.

Il s'est produit depuis lors un nouveau changement, puisque, selon ces mêmes responsables, la brigade actuelle n'a pas de relations directes avec l'armée cubaine, que ses activités ne ressemblent pas aux tâches d'entraînement assumées auprès d'autres armées par des militaires soviétiques et s'apparentent, au contraire, à celles des troupes qui s'entraînent elles-mêmes au combat en U.R.S.S.

Les récentes négociations avec Moscou à ce sujet n'ont pas été présentées comme un échec complet. Au contraire, M. Carter tout comme ses adjoints ont insisté sur l'« *importance* » des assurances données par le Kremlin à plusieurs niveaux, tant au cours des huit entretiens que M. Vance a eus avec MM. Dobrynine et Gromyko que par un échange de messages entre MM. Carter et Brejnev.

L'unité en question, selon les Soviétiques, « *est un centre d'entraînement, ne fait rien d'autre et ne peut rien faire d'autre que de l'entraînement* ». Elle ne changera pas de statut, le personnel soviétique à Cuba n'est pas et ne sera pas une menace pour les Etats-Unis ou tout autre pays... Enfin, Moscou reste fidèle à l'accord de 1962 et confirmé en 1970 (lorsque Moscou avait tenté d'installer une base de sous-marins nucléaires lance-missiles à Cienfuegos). On notera que ces engagements *ne portent pas sur les effectifs de ces troupes ni sur leur équipement*. Mais les Etats-Unis ont décidé d'interpréter ces assurances comme signifiant que la brigade « *ne sera pas renforcée et ne se verra pas donner de capacités nouvelles* », comme celle d'être transportable par voie aérienne ou navale.

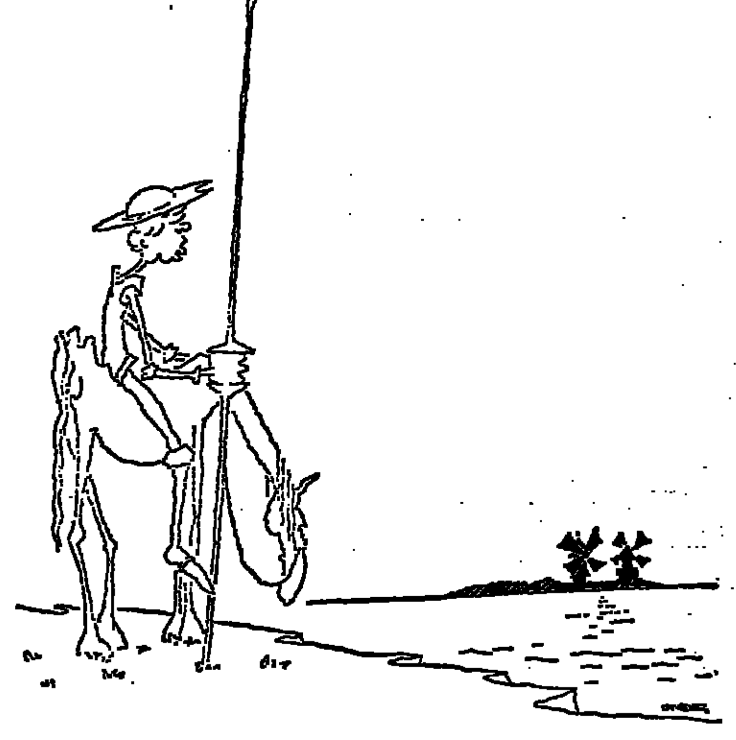
M. Carter a aussi énuméré les mesures unilatérales prises en complément par les Etats-Unis. Contrairement à ce qui était rapporté il y a quelques jours encore, ces mesures, sans revêtir un caractère belliqueux comme en 1962, n'en sont pas moins toutes de caractère militaire. La Maison Blanche a apparemment considéré que l'adoption de sanctions économiques ou politiques contre Moscou aurait aggravé la crise en l'élargissant à d'autres domaines. De telles actions ne sont sans doute pas exclues, comme le montre l'annonce, faite le même jour, d'un prochain voyage de M. Harold Brown, secrétaire à la défense, en Chine populaire. Mais l'on a pris soin de présenter l'événement hors du contexte de la crise de Cuba.

Des mesures militaires

Les mesures militaires annoncées risquent d'évoquer pour de nombreux pays le retour à la politique du « *gros bâton* » en Amérique latine. Certains sont symboliques, comme l'établissement d'un quartier général des Caraïbes à Key-West, en Floride, à *proximité immédiate* de Cuba : l'effectif de ce quartier général, qui commencera à fonctionner dès cette semaine, ne dépassera pas soixante à cent officiers, mais il pourra drainer des contingents en provenance de toutes les forces armées américaines, aussi bien pour la surveillance que pour des opérations éventuelles.

Plus concrète encore est la promesse d' « *extension* » des exercices militaires dans la région, exercices qui seront conduits désormais « *sur une base régulière* ». Elle a été illustrée, dès lundi, par l'annonce de l'arrivée dans les Caraïbes d'une importante unité de la IIe flotte, pour un exercice « *prévu dès le mois d'avril* », mais dont la coïncidence a été bien ajustée. De même, le contingent américain sur la base de Guantanamo à Cuba sera renforcé, au moins pour la durée de ces manœuvres.

Le président a invoqué d'autre part le traité interaméricain d'assistance mutuelle, signé à Rio-de-Janeiro en 1947 pour promettre d'honorer toute demande d'aide d'un pays de l'hémisphère contre la menace soviéto-cubaine. Il a annoncé un nouvel effort pour la mise sur pied de « *forces à déploiement rapide* » permettant d'intervenir en toute région du globe (cette force, on le sait, a été surtout constituée pour faire face à une urgence dans le golfe Persique) et signalé au passage que la présence navale américaine a été renforcée dans l'océan Indien. Tout cela va de pair avec une intensification ouverte de la surveillance de Cuba et de ses activités, non seulement dans l'île, mais « *partout dans le monde* ». Rappelons qu'en janvier 1977, en entrant à la Maison Blanche, M. Carter avait supprimé les vols de l'avion espion SR-71 au-dessus de Cuba en signe de « *bonne volonté* ».



(Dessin de CHENEZ.)

Plaidoyer pour SALT 2

Toutes ces mesures devraient satisfaire les « *durs* », tous ceux qui estimaient le moment venu de tracer la limite de ce que les Etats-Unis pouvaient ou non supporter dans leur région et ailleurs de la part de l'U.R.S.S. Même si les troupes soviétiques telles qu'elles sont constituées restent à Cuba (curieusement, le président n'a pas demandé au Kremlin de les retirer), M. Carter fait comprendre à l'U.R.S.S. que ses activités militaires dans l'île ne devront pas aller plus loin, la « *susceptibilité* » américaine ayant été amplement démontrée.

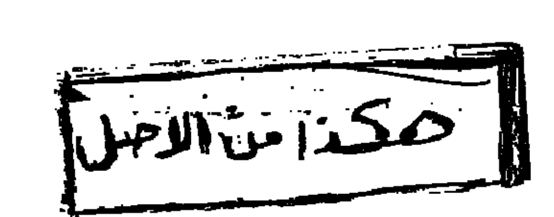
Un haut responsable du gouvernement, parlant lundi soir sans que ses propos puissent lui être attribués, a confirmé cette interprétation. Selon lui, l'engagement pris par M. Carter de modifier le *statu quo* a déjà été tenu. La situation a changé, a-t-il dit, d'une part en raison des engagements « *significatifs* » pris par Moscou dans le cours des négociations, d'autre part à la suite des contre-mesures adoptées par Washington sur le plan militaire.

Du coup, si cette présentation est acceptée par les sénateurs, l'on devrait pouvoir revenir à la situation antérieure sur le plan politique et passer à la ratification des accords SALT, en faveur desquels M. Carter s'est lancé lundi soir dans un ardent plaidoyer. L'un des principaux arguments du président a été que les alliés européens seraient « *profondément choqués* » par un échec des accords, SALT 2 étant devenu « *crucial pour le rôle dirigeant des Etats-Unis et le renforcement de l'alliance occidentale* ».

Le proche avenir dira si M. Carter eura modifié suffisamment le paysage politique par son discours pour faire prévaloir ses vues à l'intérieur. Les premières réactions des sénateurs ont été quelque peu décevantes pour lui, notamment celle de M. Church, président de la commission des affaires étrangères, qui a continué à dire qu'un vote sur le traité SALT devra attendre un retrait des troupes soviétiques de combat de Cuba. Mais le sénateur, dont la versatilité est connue, n'a sans doute pas dit son dernier mot. Tout dépendra aussi de la réaction soviétique et cubaine. Paradoxalement, une réaction un peu vive de ce côté ne pourra que renforcer M. Carter dans sa détermination et lui rallier de nouveaux soutiens.

MICHEL TATU.





هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

ET LES RELATIONS EST-OUEST

M. Brejnev recherche l'appui de l'Internationale socialiste pour contrer le renforcement de la défense de l'Europe

De notre correspondant

Moscou. — M. Leonid Brejnev a reçu, le lundi 1er octobre, un groupe de travail de l'Internationale socialiste pour les problèmes du désarmement, présidé par l'ancien premier ministre finlandais, M. Kalevi Sorsa, et comprenant des représentants des partis socialistes ou sociaux-démocrates d'Autriche, d'Espagne, de France, des Pays-Bas, de R.F.A., du Sénégal et du Venezuela, ainsi ue le secrétaire général de l'Internationale socialiste, M. Bernt Carlsson. Le parti socialiste français était représenté par M. Lionel Jospin, secrétaire pour les problèmes internationaux.

Le groupe doit avoir jusqu'à mercredi des entretiens avec les fonctionnaires du comité central du P.C. soviétique. L'audience accordée par M. Brejnev était prévue. Elle est la suite logique de la participation, au mois d'avril 1978, de M. Ponomarev, secrétaire du comité central, à la conférence que l'Internationale socialiste a tenue à Helsinki sur la question du désarmement. Elle témoigne toutefois de l'intérêt que le Kremlin porte actuellement à l'Internationale socialiste et à la contribution que cette organisation pourrait apporter dans la campagne que les Soviétiques mènent contre la modernisation des armes à moyenne portée en Europe occidentale (Pershing 2).

Il est significatif que l'agence Tass ait donné une grande publicité aux propos tenus par le chef de l'Etat et du parti soviétique au cours de cet entretien. M. Brejnev a d'une part dressé un tableau sans surprise de la situation internationale, caractérisée selon lui, par les progrès de la détente (signature de l'accord SALT 2, qui, a-t-il dit, *« ouvre de nouvelles perspectives de progrès »* dans la voie de la limitation des armements) et par un regain d'activité des partisans de la guerre froide.

« Pour des contacts sérieux avec les socialistes »

Il s'en est pris une nouvelle fois au *« mythe de la menace soviétique, rideau de fumée pour ceux qui veulent transformer l'Europe occidentale en rampe de lancement des armes américaines contre l'U.R.S.S. »*. *« Ils jouent avec le feu »*, a ajouté M. Brejnev, avant de réaffirmer que *« l'Union soviétique ne menace personne »* et qu'elle ne fait rien de plus que *« ce qui est absolument indispensable pour assurer sa sécurité et celle de ses alliés »*. M. Brejnev a aussi regretté que les Occidentaux n'aient pas répondu aux multiples propositions de Moscou et de ses alliés. *« C'est la seule raison*, a-t-il ajouté, *pour laquelle la course aux armements continue. »* M. Kossygume devait traiter quelques instants plus tard le même thème devant le premier ministre grec, M. Caramanlis : *« Cette approche est inadmissible*, a-t-il dit ; *elle est en contradiction fondamentale avec la détente : la mise en œuvre de ces redoutables projets rejetterait l'Europe très loin en arrière par rapport à ce qui était atteint sur la voie d'une paix solide. »*

D'autre part, M. Brejnev a insisté sur le fait que *« la social-démocratie peut également beaucoup pour mettre un terme à la course aux armements. (...) Il faut que les peuples prennent conscience de ce danger terrifiant, et notre devoir, à vous comme à nous, le devoir du mouvement ouvrier dans le monde entier, est d'y contribuer »*. Pour sa part, le parti communiste soviétique se prononce *« pour des contacts sérieux avec les socialistes et les sociaux-démocrates, pour un dialogue constructif avec toutes les forces pacifiques et démocratiques. Nous apprécions ce qui a déjà été fait en ce sens et nous sommes prêts à développer encore ce type de relations. L'essentiel, en effet, est que nous avons des tâches communes, d'une importance vitale pour les destinées des peuples. »*

Répondant au nom du groupe de l'Internationale socialiste, MM. Sorsa et Carlsson se sont prononcés pour un désarmement général et complet sous contrôle international, ajoutant qu'il fallait considérer leur visite *« comme une sorte de dialogue entre socialistes et communistes sur le problème du désarmement »*.

L'agence Tass, qui, il y a quelques jours, avait vivement critiqué un social-démocrate allemand, M. Hans Apel, à la suite de la publication d'un Livre blanc sur la défense, accusait au même moment M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, de lancer *« un appel à la course aux armements »*. *« Certains milieux dirigeants de la R.F.A.*, écrivait-elle, *projettent depuis longtemps de participer pleinement à la course aux armements en Europe, dans le cadre de l'OTAN, et même d'y occuper la place prépondérante. »*

DANIEL VERNET.

EUROPE

Suède

L'ÉLECTION D'UN SOCIALISTE A LA PRÉSIDENCE DU PARLEMENT ILLUSTRE LES DIFFICULTÉS D'UNE ENTENTE ENTRE LES « BOURGEOIS ».

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Les trois partis « bourgeois », qui disposent d'une seule voix de majorité au Parlement suédois, depuis les élections du 16 septembre, ont subi, lundi 1er octobre, leur premier échec. Leur candidat commun au poste de président du Riksdag (1), M. Allan Hernelius, député conservateur, a en effet été battu au deuxième tour de scrutin. M. Ingemund Bengtsson, le candidat des sociaux-démocrates et des communistes, a été élu par cent soixante-huit voix contre cent soixante-six et un bulletin blanc. Cela veut dire qu'au moins un parlementaire centriste ou libéral n'a pas suivi les directives de son parti et a refusé de voter pour une personnalité conservatrice (2). En reportant son suffrage sur un ancien ministre social-démocrate, dont les compétences sont reconnues, à droite comme à gauche, ce député « *infidèle* » a certainement voulu lancer une mise en garde aux conservateurs : il ne faut pas, malgré leur victoire électorale, qu'ils exercent une trop grande influence sur la politique suédoise.

Deux semaines après les élections, la Suède n'a toujours pas de gouvernement. Les pourparlers entre les trois partis de la majorité se déroulent dans le plus grand secret et leur objectif semble être la formation d'un cabinet de coalition tripartite. Jusqu'ici, les discussions ont porté essentiellement sur la politique économique et fiscale pour 1980. Un accord de base est intervenu dans la soirée du 1er octobre sur un réaménagement de l'impôt sur le revenu, mais les partis demeurent profondément divisés sur le financement de cette réforme. Centristes et libéraux estiment qu'une baisse de l'impôt doit être *compensée par de nouvelles recettes*. Les conservateurs de leur côté, s'étaient engagés pendant la campagne électorale à ne pas relever les taxes indirectes.

Un problème beaucoup plus épineux à résoudre est celui du nucléaire. Au cours de la session parlementaire d'automne, le gouvernement devra préparer le référendum de mars 1980. Dans ce domaine, les positions paraissent bloquées. Les centristes ont présenté leur solution de rechange : limitation du programme électronucléaire suédois aux six réacteurs actuellement en service, démantèlement progressif de ces installations et des quatre autres réacteurs prêts à être couplés au réseau sur une période de dix ans. De leur côté, les partisans de l'énergie atomique et en particulier les conservateurs et les libéraux attendent les résultats des enquêtes sur l'accident de la centrale de Harrisburg qui devraient être publiés fin octobre, pour préciser leurs positions. Ce que les trois partis veulent à tout prix éviter dans les discussions en cours, c'est que la coalition ne chute, comme en octobre 1978, sur la question nucléaire.

ALAIN DEBOVE.

(1) C'est un poste-clé : le président du Riksdag mène les négociations en cas de crise.

(2) 335 députés seulement sur 349 ont participé au scrutin. Les deux candidats ne votent pas. Et douze élus, six de chaque bord, se sont excusés, en vertu de la tradition qui veut que l'absence d'un député soit compensée par l'absence volontaire d'un élu de l'autre bloc afin de maintenir l'équilibre instauré par les élections. Il y avait donc cent soixante-huit « bourgeois » présents contre cent soixante-sept socialistes.

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS DU PARTI TRAVAILLISTE

M. Callaghan risque d'être mis en échec

De notre envoyé spécial

Brighton. — M. Callaghan, violemment attaqué par la gauche, répond ce mardi 2 octobre, au *congrès travailliste de Brighton*, à ses adversaires, qui le rendent responsable de l'échec électoral de mai. Malgré un revirement perceptible en sa faveur dans le camp syndical, l'ancien premier ministre risque d'être mis en échec à l'issue d'un débat acrimonieux. Tout au plus peut-il espérer limiter les dégâts.

Les pointages officieux indiquent qu'une majorité se prononcera contre un des changements proposés par la gauche, celui *visant à enlever au groupe* parlementaire le choix du leader, au terme de l'amendement celui-ci devrait être élu par un collège où la gauche, majoritaire dans les hautes instances du parti, serait en position de force. En revanche, sur les deux autres projets de réforme (la rédaction du programme électoral, dont l'exécutif voudrait s'assurer la responsabilité exclusive, et l'obligation imposée aux députés de tenir régulièrement leur mandat à la disposition des sections locales), les pronostics sont un peu plus réservés.

Au cours de la première journée, l'ancien premier ministre a entendu un véritable réquisitoire de la gauche. Les coups les plus sévères lui furent portés par M. Allaun, président du parti et de la conférence, et par M. Hayward, secrétaire général dont il pouvait escompter l'impartialité. Thèmes majeurs de ces interventions : en ignorant les décisions prises l'an dernier par les congrès du parti et des syndicats, M. Callaghan porte la responsabilité de la défaite électorale. Plus précisément, la gauche l'accuse d'avoir *rejeté* du *manifeste électoral* la condamnation de la politique des revenus. En insistant pour imposer au plafond de 5 % à l'augmentation des salaires, l'ancien premier ministre a provoqué l'explosion sociale de l'hiver dernier, qui est à l'origine de l'échec électoral.

Dans l'après-midi cependant, M. Michael Foot, au grand déplaisir de ses amis de la gauche, intervint avec éloquence en faveur de M. Callaghan et dit qu'en fait le gouvernement avait *tenu* compte des vœux des congrès du parti, en tentant de rétablir la coopération avec la hiérarchie syndicale. Au passage, il donna un coup de griffe à M. Benn, également membre du cabinet à l'époque, en dénonçant *« ceux qui répudient ce qu'ils ont accepté »*.

Malgré ce soutien un peu tardif, la position de M. Callaghan est affaiblie. Parce qu'il a été battu aux élections et parce qu'il porte la responsabilité de l'échec de l'expérience d'économie mixte. Comme le note M. Peter Jenkins, dans *le Guardian*, le gouvernement travailliste n'a pas assuré la croissance comme d'autres pays à gouvernement socialiste, en Allemagne, en Autriche, en Scandinavie.

La prépondérance des syndicats

Les syndicats pèsent très lourdement sur l'orientation du parti dont les structures administratives, datant du début du siècle, leur assurent la prépondérance aux congrès. Les délégués se répartissent en trois groupes représentant respectivement cinquante-deux syndicats, cinq cent trente-quatre sections locales, et quinze coopératives et groupes divers. Mais les syndicats se trouvent au départ avantagés par leur simple force numérique. Ils disposent de six millions de mandats contre 676 000 au sections locales et 55 000 aux coopératives et groupes. Ainsi les syndicats, notamment les deux plus grands représentant les ouvriers du transport (T.G.W.U.) et ceux de la métallurgie, sont-ils pratiquement les maîtres du congrès. Les décisions sont prises à la majorité de leur exécutif respectif dont les membres sont élus, mais souvent avec un faible pourcentage — moins de 10 % — du total de l'ensemble des mandats.

L'influence prépondérante des syndicats ne s'explique pas seulement par leur nombre, mais aussi par leur contribution financière. En effet, ils « achètent » pour ainsi dire leur mandat en payant des *cotisations de leurs* membres affiliés au parti travailliste. De nombreux syndicats n'« affilient » pas la totalité de leurs membres, mais seulement une proportion variant entre 60 et 95 % de ceux qui ont contribué au « fonds » politique de leur organisation. Ainsi le T.G.W.U. qui compte plus de deux *millions* de membres n'en a affilié qu'un million 162 000. En revanche, le Syndicat des cheminots, pour augmenter sa part de mandats, en affilie la totalité, sinon davantage...

HENRI PIERRE.

Danemark

Les libéraux tentent d'élaborer un programme commun avec des partis non socialistes

De notre correspondante

Copenhague. — Le premier ministre danois, M. Anker Joergensen, avait à peine remis la démission de son cabinet de coalition à la reine que la campagne pour les nouvelles élections anticipées du 23 octobre (les septièmes en treize ans) prenait un départ accéléré, bien qu'en principe *elle ne doive s'ouvrir officiellement* que le 7 octobre.

Le président du parti libéral, M. Christophersen, ministre des affaires étrangères sortant, faisait immédiatement savoir que sa formation entendait présenter un programme commun avec trois autres partis non socialistes (il avait d'ailleurs déjà pris contact avec eux quelques heures auparavant) : les chrétiens populaires, le centre démocrate et les conservateurs.

Ces quatre partis non socialistes avaient, au début de 1978, *envisagé une coopération* du même genre, ce qui avait fait surnommer leur groupe par la presse « *le quarteron* ». Mais l'alliance inattendue des libéraux avec les sociaux-démocrates avait brusquement interrompu ce projet, à la grande déception des trois partis écartés du jeu.

Malgré la crise, le *Folketing* élu en février 1977, ouvre, le mardi 2 octobre, sa session d'automne comme l'exige la Constitution : mais ne pouvant présenter son programme de gouvernement pour les mois à venir, le premier ministre doit se contenter de faire le point de son action passée. Avant de mettre fin à cette session éclair les députés *s'affronteront* dans un ultime débat général et arrêteront l'assiette de l'impôt direct pour 1980. Cette mesure *ne peut* attendre : les Danois doivent recevoir dès le début de décembre leur feuille d'impôts pour 1980 (au Danemark, on paie entièrement d'avance, *quitte à se faire* rembourser l'automne suivant les sommes trop perçues ou à acquitter plus tard le supplément à verser sur les déclarations de l'année passée.)

L'annonce des élections anticipées a donné lieu jusqu'ici à des commentaires très mitigés. L'homme de la rue l'a apparemment accueillie avec scepticisme et résignation. La confédération du patronat l'a très vivement déplorée, estimant qu'elle ne pourrait que nuire à la bonne marche des affaires. En revanche, les conservateurs ne cachent pas leur satisfaction. Manifestement ils espèrent, puisque la droite semble avoir le vent en poupe en Scandinavie, que ce scrutin leur sera favorable. Quant au président de la puissante centrale syndicale L.O., M. Thomas Nielsen, *qui* avait dès le 28 août voué aux gémonies la coalition entre sociaux-démocrates et libéraux, il se réjouit de son naufrage, mais affiche un triomphe modeste.

CAMILLE OLSEN.

LE VOYAGE DU PAPE

ARRIVÉ LUNDI A BOSTON

Jean-Paul II lance à l'ONU un « appel pour la dignité unique de tout être humain »

Boston. — L'avion de Jean-Paul II a atterri lundi 1er octobre à l'aéroport de Boston à 15 heures, heure locale, ayant quitté l'Irlande avec dix-huit minutes de retard. Parmi les personnalités qui l'attendaient, figuraient le cardinal Humberto Medeiros, archevêque de Boston; Mme Rosalyn Carter, qui a prononcé *quelques paroles de bienvenue, et le sénateur* Edward Kennedy et sa femme.

Le pape a traversé la ville, sous une pluie fine, dans une voiture découverte pour saluer une foule estimée à plus d'un million de personnes. Après une brève halte à la cathédrale Sainte-Croix, le pape s'est rendu au Boston-Common, espace vert où il a concélébré une messe avec les cardinaux américains, le délégué apostolique et les évêques représentant chaque région du pays. L'itinéraire du

De notre envoyé spécial

cortège pontifical avait dû être modifié pour éviter une marche de protestation organisée par la communauté noire après l'attentat par balles commis récemment contre un écolier noir, Derryl Williams, alors qu'il participait à un match de football.

Dans son homélie consacrée au rôle de la jeunesse dans l'Eglise et dans le monde de demain, Jean-Paul II a fait allusion à l'important discours qu'il prononcera ce mardi 2 octobre à midi, heure locale, devant l'Assemblée des Nations unies, à New-York. « Je suis venu ici en réponse à l'invitation que le secrétaire général de l'ONU m'a adressée le premier, a dit le pape. Demain, j'aurai l'honneur de prononcer un discours afin de lancer un appel au monde entier en faveur de la justice et de la paix — un appel pour défendre la dignité unique de tout être humain. »

Dans l'après-midi, le pape devait se rendre à la cathédrale Saint-Patrick de New-York, *puis* au Yankee Stadium, pour y concélébrer une messe dans la soirée, avec le cardinal Terence Cooke, archevêque de New-York, en faisant auparavant deux haltes symboliques. La première dans le quartier noir de Harlem, où il devait être reçu par le curé de l'église Saint-Charles-Borromée; la deuxième, dans le quartier pauvre de South-Bronx, où il devait visiter un projet de développement, puis un lycée catholique.

« Il est parti, Dieu merci, sain et sauf ! » Ce cri du cœur arraché à un des hommes de la sécurité lorsqu'il vit le Jumbo Jet pontifical prendre son envol, de l'aéroport de Shannon en Irlande du Sud vers Boston, résume bien le sentiment de soulagement ressenti par ceux qui devaient veiller sur la sécurité du pape.

Non seulement Jean-Paul II a quitté l'Irlande sain et sauf — bien que très fatigué — mais aussi fort satisfait de son voyage irlandais.

Le succès populaire a été indéniable. A chaque étape, le pape a été accueilli avec chaleur, avec amour, avec dévotion. Attendu comme le Messie dans ce pays qui, avec sa Pologne natale, est le plus catholique du monde; Jean-Paul II a comblé toutes ses aspirations.

Il a soutenu les positions très conservatrices de la hiérarchie catholique en matière de moralité, par des condamnations vigoureuses de la sécuralisation, de la société de consommation, du divorce, de l'avortement et de la contraception. Il a répondu à l'attente des *hommes politiques*, irlandais autant que britanniques, en rejetant la violence sans appel — allant jusqu'à faire sienne la thèse controversée selon laquelle l'activité des extrémistes en Irlande du Nord est liée au terrorisme international. Il a enfin comblé les foules par son charme, son humour et ses références constantes aux traditions spirituelles et notamment à la dévotion mariale des Irlandais.

La deuxième étape de son « marathon », qui doit le mener dans six villes américaines, pourrait toutefois poser des problèmes autrement redoutables. Aux Etats-Unis, pays complexe, très diversifié, la liberté d'expression et la contestation sont des traditions sacro-saintes.

Les remous qui ont précédé la visite pontificale tel le procès intenté contre le pape par une athée militante pour *« violation de la séparation de l'Eglise et de l'Etat »*; les critiques formulées par des non-catholiques concernant le coût du voyage; la protestation des *féministes* contre la décision de la hiérarchie américaine de refuser aux femmes l'autorisation de distribuer la communion, pourront réserver quelques surprises à un chef d'Eglise habitué à l'obéissance et à la docilité.

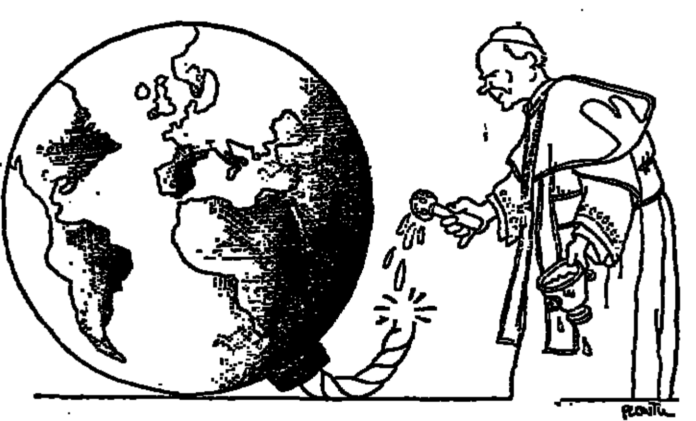
Si les cinquante millions de *catholiques américains* — soit près de 23 % de la population — représentent la confession religieuse la plus importante des Etats-Unis, celle-ci est loin d'être homogène et surtout, depuis le concile, *elle est déchirée par des* divisions profondes.

Outre la crise des vocations — quatre mille huit cents séminaristes aujourd'hui contre huit mille trois cents il y a dix ans — un nombre important de catholiques progressistes cherchent à pousser plus loin les réformes de Vatican II. A titre d'exemple, on peut citer le fait que plus des deux tiers des catholiques américaines pratiquent la contraception artificielle.

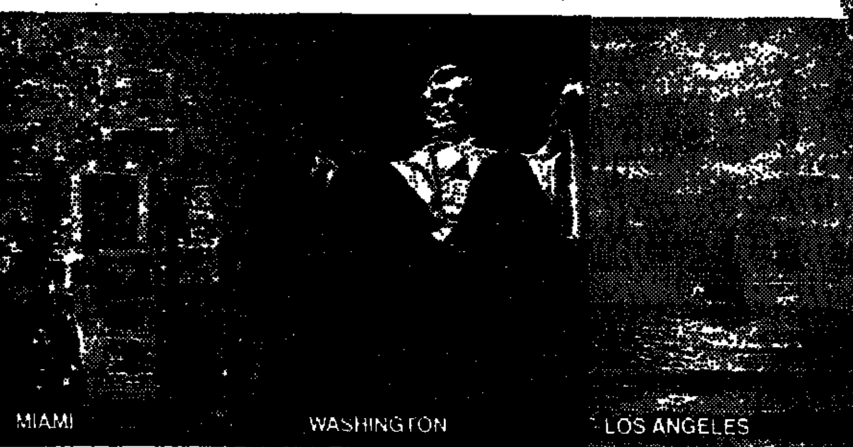
Il n'est pas impossible que Jean-Paul II soit sollicité de divers côtés pour défendre des causes controversées. Les groupes de pression qui travaillent à l'abrogation des lois libérales sur l'avortement ont déjà fait savoir qu'ils espèrent une prise de position publique de la part du pape, alors que la fraction libérale du clergé du diocèse de Chicago a exprimé son espoir que le pape intervienne pour tempérer les excès d'autoritarisme de son archevêque, le cardinal John Patrick Cody.

Lorsqu'on sait, enfin, que les hommes politiques, à commencer par le président Carter et le sénateur Kennedy, feront tout pour tirer avantage de la visite de Jean-Paul II, on ne peut que souhaiter à celui-ci, *« la simplicité de la colombe et la ruse du serpent »* pour sortir indemne de tant d'écueils.

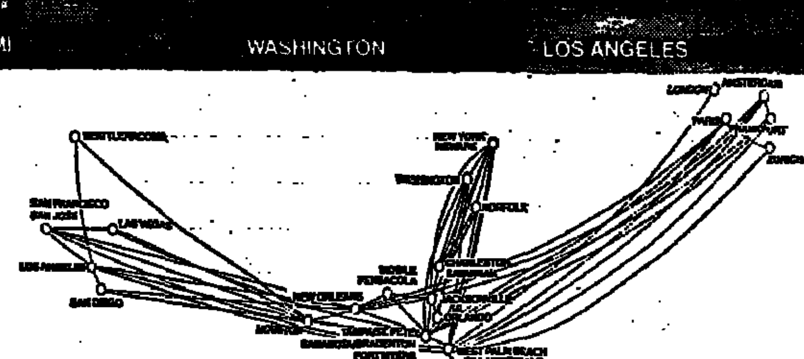
ALAIN WOODROW.

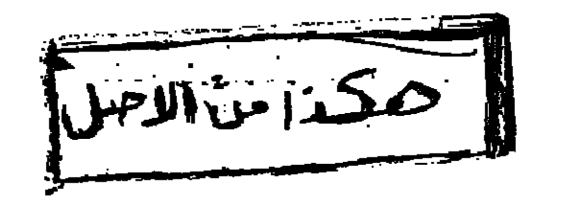


(Dessin de PLANTU.)









AUX ÉTATS-UNIS

Regards sur le catholicisme américain

II. - LA CROIX ET LA BANNIÈRE ÉTOILÉE

par ALAIN CLÉMENT

Si l'on prend les critères d'allégeance à une communauté culturelle, on constate que les catholiques constituent le groupe le plus important de la nation américaine. Etre catholique aux Etats-Unis, ce n'est pas seulement *résister* à l' « américanisation », c'est l'assumer autrement (« le Monde » du 2 octobre).

Pour se représenter le développement du catholicisme américain, il faut avant toute chose inverser l'ordre des facteurs *chronologiques de l'histoire européenne*. En Europe, on a commencé par le catholicisme. Le protestantisme s'en est séparé par la Réforme. Aux Etats-Unis, c'est *le contraire qui s'est produit*. La Réforme, dans ses avatars anglais, écossais et piétistes continentaux, s'y est implantée la première. Pendant presque deux siècles, ces divers protestantismes s'y sont donné libre cours. Ni le pouvoir temporel — qu'ils contrôlaient — ni la concurrence catholique, alors inexistante et d'ailleurs tenue à distance — huit colonies sur les treize qui allaient former les futurs Etats-Unis refusaient aux catholiques l'égalité des droits, — n'y ont entravé leur épanouissement : liberté sans précédent sur la planète. Jusqu'à l'Indépendance américaine (1776), on peut dire que les cadres de l'organisation sociale et les habitudes de pensée sont forgés exclusivement par le protestantisme. Du temps de Washington, les catholiques sont à peine vingt-*cinq mille sur quelque quatre millions* d'habitants (maîtres et esclaves confondus), concentrés dans le Maryland, fondé au dix-septième siècle par un grand seigneur anglais catholique.

Il s'agissait alors d'un catholicisme purement anglais, de tonalité aristocratique et d'éducation continentale. Séminaires et collèges catholiques avaient été chassés outre-Manche : Douai, Saint-Omer, Bruges — sans oublier, à Rome, le collège anglais ouvert en 1576. A ce titre, ce catholicisme d'exil préfigure le déracinement qui jettera sur les côtes américaines des millions d'indigents. Il connaît à la fois *l'ostracisme politique dans sa* patrie et les tribulations romaines. Sans le décret pontifical de 1773, portant dissolution de l'ordre des jésuites, autour desquels s'était reconstituée en Grande-Bretagne une « communauté catholique » semi-clandestine et post-médiévale (1), il est probable que la première personnalité catholique américaine qui s'inscrive dans l'histoire des Etats-Unis, John Carroll, eût poursuivi en Europe une carrière itinérante de pasteur éducateur.

Mais, en 1774, la liquidation brutale du collège de Bruges force John Carroll, après vingt-sept ans d'absence, de retraverser l'Atlantique pour se réfugier au foyer maternel, à proximité de l'actuel Washington. Et, de là, ce rapatrié malgré lui, qui appartient à une grande famille du Maryland — son cousin signera la *déclaration* d'Indépendance, son frère siégera à la convention constitutionnelle de Philadelphie, — est d'emblée placé au cœur des dilemmes qui vont sous-tendre toute l'histoire du catholicisme américain. Comment concilier la structure hiérarchique de l'Eglise romaine et l'idéologie sourcilleuse de la nouvelle République ? Comment rester dans l'obédience du Saint-Siège et ne pas apparaître comme l'agent d'une puissance étrangère, la Rome éternelle, éternellement *suspecte* aux yeux des protestants d'alors (et de plus tard) de fomenter mondialement des complots subversifs ? Fatalement, les concessions faites à l'esprit démocratique américain seront reçues à Rome comme des compromissions, sinon des gages dangereux donnés à l'environnement protestant, tandis que les *protestations d'obéissance* au Saint-Père passeront aux yeux de celui-ci pour des manifestations de servilité proches de la trahison.

Le « patriotisme » du clan Carroll, l'amitié de Franklin pour John Carroll, l'estime que lui témoigne Washington, d'un côté, et, de l'autre, ses relations romaines, son conservatisme moral à toute épreuve, son intégrité sacerdotale, lui permettent de jouer un rôle de médiateur ou, si l'on préfère, d'ajourner la solution du dilemme. Il fait comprendre à Rome que les Etats-Unis ne sauraient être traités longtemps en « mission étrangère », qu'ils doivent *avoir leur propre* hiérarchie et que celle-ci, pour ne pas choquer le sentiment national, exige de sacrifier aux rites démocratiques (2). A force d'insistance — *et peut-être parce qu'il ne s'agit* encore que d'une Eglise sans conséquence visible, — il obtient que le premier évêque américain — le choix tombera sur lui sans qu'il l'ait cherché — soit *élu* par les deux douzaines de prêtres sous sa juridiction, et non nommé par Rome (3).

Les apparences, une fois sauves, Carroll s'emploie à combattre les tendances centrifuges, les quasi-schismes à caractère déjà « ethnique » (allemands pour l'instant) qui ne tardent pas à se déclarer dans son unique et immense diocèse, Baltimore, lequel recouvre toute la superficie américaine. Lui-même a donné une sorte d'exemple. Pourquoi, si les prêtres élisent leurs évêques, les fidèles ne choisiraient-ils pas leurs curés ? Des crises d' « autodétermination » éclatent un peu partout dans cette instable et déjà hétérogène diaspora. Si anecdotiques puissent-elles paraître aujourd'hui, elles laissent présager des conflits ultérieurs beaucoup plus graves. Sur le moment, Carroll n'en vient pas à bout ; il s'évertue à en prévenir le retour en fondant des établissements (dont l'actuelle université de *Georgetown, à Washington, D.C.*), des séminaires, des couvents d'où devraient sortir un clergé américain. En attendant, il recrute en Europe, et ce n'est pas un hasard si, après le bref intermède de son coadjuteur, c'est un sulpicien français, Ambrose Maréchal, qui lui succède.

Nous sommes encore, avec tous les mérites dont on peut le créditer, dans le catholicisme d'ancien régime. Rien ne le prédispose et surtout ne le prépare à *l'immigration galopante qui* va submerger sa prudence et ses bonnes intentions. A la mort de John Carroll, en 1815, les Etats-Unis comptent quatre-vingt dix *mille catholiques. Quinze ans plus* tard, ils sont six cent mille. Ce chiffre double en 1840. Il saute à *huit millions* en 1890, à *quatorze* millions en 1910, dépasse les vingt millions en 1930, les quarante millions en 1960 et plafonne aujourd'hui autour de cinquante millions. Venus des quatre coins de l'Europe, et de ses recoins les plus reculés, s'ignorant complètement avant d'avoir posé pied sur les rives du Nouveau Monde, c'est miracle que ces tribus disparates, ne parlant pas la même langue, se soient tant bien que mal agglomérées en une *« communauté catholique »* qu'Andrew Greeley a raison de considérer comme une *« création américaine » sui generis*. Seul le respect partagé d'un « surnaturel » *pouvait amener l'Irlandais* à considérer le Sicilien ou le Hongrois comme un « coreligionnaire ».

Un afflux « barbare »

Que dire alors du protestant qui, quelle que soit son appartenance, ne peut réagir à cet afflux « barbare » que comme à une menace de dépossession et d'altération ? Les employeurs ne font pas grise mine à cette main-d'œuvre à leur merci. Mais, dès 1820, l'opinion s'alarme de l'invasion d'un prolétariat « papiste », trouble-fête de l'harmonie protestante, semeur de discorde et de débauche. Vers 1840, la « résistance » s'organise et lance une campagne qui dégénère bientôt en « croisade protestante » (4) mobilisant les « natifs » contre les entreprises téléguidées par *« la main sanglante du pape »*. Brimades et violences s'ensuivent. Toute une littérature diffamatoire se déverse sur les catholiques dont les thèmes, dans un style à peine plus *modéré, se retrouveront tard dans* le dix-neuvième siècle sous la plume d'écrivains célèbres qui ne peuvent admettre la pensée qu'on puisse « changer » le cours de l'histoire américaine. Le progrès, c'est la démocratie protestante. Le catholicisme, c'est la régression « obscurantiste ».

Face à cette aversion, deux tactiques étaient possibles et divisaient la masse des fidèles et de leurs pasteurs : soit se raidir devant le défi et s'enfermer dans une attitude de « non-fraternisation », confiante dans le pouvoir du nombre, appuyée sur le réseau des confréries et des « machines » politiques ; soit contre-attaquer sur le terrain de l'adversaire, lui démontrant qu'il n'avait pas le monopole de l'« américanité », que les catholiques étaient non seulement d'aussi bons citoyens que les autres, mais qu'ils apportaient en outre une contribution précieuse à l'idéal américain.

Des noms comme ceux de John England *(1786-1842), évêque de* Charlestown, John Ireland (1830-1918), archevêque de Saint-Paul, John Keane *(1839-1918)*, qui mourra archevêque de Dubuque, après avoir été destitué de la direction de l'université catholique de Washington, John Lancaster Spalding (1840-1920), sont les figures de proue d'un parti de l'« ouverture ». Deux archevêques de New-York, John Hughes et Michael Corrigan, seront à la même époque les champions d'un catholicisme retranché derrière des positions intangibles et plus que méfiant envers les séductions délétères de la société américaine. Hughes ira même jusqu'à déconseiller à ses ouailles de se lancer à la « conquête de l'Ouest », « *trop aventureuse* » pour une conscience chrétienne.

Les deux camps ne s'opposaient pas que sur des nuances et des méthodes. Ils s'affrontaient sans ménagements sur toutes les grandes questions du temps : l'école *(fallait-il faire de la fréquenta*tion des écoles paroissiales un devoir de conscience ?), les contacts et la coopération avec les protestants, la « question sociale », d'une brûlante actualité pour une Eglise de pauvres immigrants. Mais le grand débat tournait autour du destin de l'Amérique : était-elle la terre promise ? Un simple lieu de séjour où les catholiques n'avaient rien à perdre à rester entre eux ? Devait-on prêcher hardiment le « ralliement » ou se durcir dans l'autodéfense ? Le conflit n'aurait pas été si profond si, des deux côtés, un puissant dynamisme n'avait été à l'œuvre, qui prit en charge non seulement le salut des âmes, mais l'initiation des nouveaux arrivants aux conditions de leur vie sur le sol américain.

Tenants du « dialogue » avec le monde extérieur et fanatiques de la « sauvegarde d'abord » ne faisaient pas seulement assaut d'éloquence pastorale. Ils agissaient à Rome pour y nouer des alliances et circonvenir la Curie. *La chronique, à la fois pittoresque et pathétique*, de ces interventions et de ces intrigues par émissaires ou détracteurs interposés, des voyages précipités à Rome des évêques américains accourant aux nouvelles ou tentant une ultime démarche en faveur de leurs thèses, fait une toile de fond mouvementée aux querelles qui se jouaient sur le devant *de la scène américaine*.

Enrayer la contagion

Cette agitation n'entama pas la froideur des hauts lieux romains déjà contrariés par l'apologie souvent exaltée de la démocratie américaine et de ses vertus rédemptrices par les évêques amédicains « libéraux ». Comme l'écrit un éminent historien catholique, Mgr Tracy Ellis : *« l'esprit et le sens de la notion américaine de liberté paraissaient exotiques au Saint-Siège et y furent fréquemment déformés ou interprétés de travers »*. Le péril ne venait pas que des Etats-Unis. Le catholicisme américain dans sa version « avancée » menaçait d'influences l'Europe déchirée par la question religieuse, particulièrement en France, où John Ireland et ses amis jouissaient d'un prestige exceptionnel. Il était temps d'enrayer la contagion.

Le Vatican procéda en deux temps au réalignement du catholicisme américain sur des positions conservatrices traditionnelles. A l'occasion de l'Exposition de Chicago commémorant le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, Léon XIII envoya un délégué apostolique, Mgr Sattoli, qui, d'abord favorablement impressionné par l'apostolat des libéraux, se retourna contre eux et retourna à Rome deux ans plus tard, décidé à trancher, à leur détriment, le litige qu'ils entretenaient. La lettre encyclique du pape aux évêques américains de janvier 1895, *Longinqua Oceani* », constitua un premier avertissement. Mais avec une seconde encyclique, *Testem Benevolentiae*, de janvier 1899, le pape dénonçait un catalogue d' « erreurs » qu'il n'imputait pas nommément à l'Eglise américaine, mais qu'il condamnait au conditionnel au cas où... *L'affaire était liquidée.* Le catholicisme américain rentrait dans sa coquille. Ses grandes voix se turent. La sélection des candidats à l'épiscopat fut remise entre les mains d'un délégué apostolique officiant comme surveillant et censeur. Très régulièrement, elle se portait sur des prêtres sans éclat dont à Rome on pouvait être « sûr », irlandais de préférence. Aujourd'hui, les catholiques de souche irlandaise ne représentent plus que 15 % de la population catholique, mais fournissent 30 % de son clergé et plus de la moitié de la hiérarchie. C'est cette dernière, qui, en endossant sans murmure audible l'encyclique *Humanae Vitae* (1967) proscrivant l'usage de la pilule anticonceptionnelle — déjà largement répandue en milieu catholique, — s'aliéna l'affection et le respect intellectuel de la majorité des pratiquants

Sous la pression du Vatican, hanté par le spectre de cette hérésie fantôme baptisé américanisme, le catholicisme américain officiel a renoncé à pénétrer de ses normes et de ses valeurs une société dont les traits distinctifs étaient et restent largement modelés par l'héritage anglo-saxon. Ce refus de l'échange et de la communication à un moment crucial de l'histoire américaine a gâché une chance de convergence œcuménique, qu'il est un peu tard, en cette saison de relâchement généralisé, pour ressaisir. Et pas seulement pour les rapports entre catholiques et protestants. Qui dit que, interpellée par un catholicisme convaincant et entreprenant, la confession qui domine aux Etats-Unis la vie publique et le discours politique ne se serait pas prêtée à la longue à un pluralisme plus généreux que celui que nous voyons de nos jours s'enfoncer dans un juridisme exaspéré ? La seule consolation est de penser que le *voyage de Jean-Paul II peut faire* passer un souffle nouveau et novateur sur le christianisme américain dans son ensemble.

FIN

(1) Cf., entre autres, John Bossy, *The English Catholic Community, 1570-1850*, Londres, 1975.

(2) Voir la correspondance de John Carroll in *The John Carroll Papers*, trois volumes édités par Notre Dame University Press, Indiana, 1976.

(3) La procédure de sélection des évêques variera beaucoup et jusqu'en 1916 les prêtres diocésains y étaient encore associés.

(4) C'est le titre de l'ouvrage classique de Ray Allen Billington, *The Protestant Crusade de 1800-1860*.

Le Monde

politique

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

Incertitude

La première journée de la session parlementaire d'automne devait être consacrée mardi 2 octobre, à l'Assemblée nationale, à une déclaration du gouvernement sur l'exécution et l'actualisation de la loi de programmation militaire, suivie d'un débat. Le Sénat devait reprendre, de son côté, le débat sur les collectivités locales. Les présidents de groupe de la majorité de l'Assemblée, MM. Claude Labbé (R.P.R.) et Roger Chinaud (U.D.F.), devaient être reçus en fin d'après-midi par le premier ministre, accompagnés de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement. Le président du Sénat, M. Alain Poher, sera reçu à déjeuner par M. Raymond Barre, le jeudi 4 octobre, en compagnie des présidents des commissions permanentes du Sénat. Enfin, le premier ministre a invité à déjeuner, le jeudi 11 octobre, les présidents des groupes de la majorité du Sénat : MM. Adolphe Chauvin (inter-groupe U.D.F.), Philippe de Bourgoing (UREI), Paul Ribeyre (CNIP) et Marc Jacquet (R.P.R.).

Interrogé lundi 1er octobre à Antenne 2, M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, s'est refusé à se prononcer sur l'éventuelle succession du premier ministre. Indiquant que ce « petit jeu » est nocif, il a déclaré : « J'ai été premier ministre pendant trois ans ; le chef du gouvernement a besoin de tranquillité d'esprit afin de pouvoir accomplir son travail sans être absorbé par des questions de succession, d'abandon, de départ, tout ça n'est pas très sérieux. » M. Chaban-Delmas a ajouté : « Je me refuse à tirer sur le pianiste. »

La session parlementaire d'automne est, à maints égards, dominée par l'incertitude politique. Le *« on rentre, on travaille et on arrive au terme de la session »* de M. Raymond Barre (*le Monde* du 28 septembre) témoigne autant, de la part du premier ministre, du souci de se persuader lui-même du soutien indéfectible de sa majorité que de la volonté d'ignorer la réalité d'une situation politique qui ne s'améliore pas. A quinze jours de la discussion de la loi de finances pour 1980 — du 16 octobre au 20 novembre, — on peut en effet se demander de quelle adhésion, autre que circonstancielle, le premier ministre pourra encore se prévaloir pour présenter et faire défendre par les ministres de son gouvernement le budget de la nation.

Franchement voué aux gémonies par le R.P.R., timidement conforté par l'allié naturel du gouvernement, l'U.D.F., M. Raymond Barre apparaît de plus en plus comme en instance de départ. Ces « rumeurs » que M. Barre veut ignorer sont devenues, de toutes parts, audibles.

Ainsi, l'attitude des parlementaires U.D.F., lors de leurs journées d'études de Vittel (du 24 au 27 septembre) était-elle empreinte de la volonté de soutenir, sans états d'âme, le chef du gouvernement, ou bien leurs « chuchotements » marquaient-ils leur certitude de recevoir comme hôte un premier ministre en sursis (*le Monde* du 29 septembre) ? Dès lors, une seconde question s'impose : « Jusqu'à quand ? » Là est l'incertitude.

A un autre niveau, la rentrée parlementaire est obscurcie par la « mutation » du mouvement gaulliste, officiellement opérée à l'occasion du comité central du R.P.R. du 23 septembre. Aux injonctions de M. Jacques Chirac, pour qui le groupe parlementaire, sans renoncer à son devoir d'infléchir la politique du gouvernement, doit abandonner la tentation *du dénigrement systématique*, ont succédé les déclarations de M. Claude Labbé lors des journées d'études des élus du R.P.R., qui se sont tenues la semaine dernière en Savoie. Les gaullistes, a déclaré à cette occasion M. Labbé, *« ne voteront pas le budget si celui-ci n'est pas singulièrement modifié »*. Et le président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale ajoutait : *« La censure est une arme constitutionnelle à l'usage de l'opposition ; rien ne peut nous dissocier de la majorité telle que le peuple la ressent ; rien ne nous interdit de nous dissocier du gouvernement si tel était notre devoir ; rien ni personne n'autorise les élus à adopter un comportement qui ne tienne pas compte de la portée des propos et des actes et de leurs prolongements. »* En somme, les parlementaires R.P.R. ne doivent pas voter la censure, peuvent ne pas voter le budget s'ils le jugent nécessaire, doivent infléchir la politique de M. Barre, ne peuvent pas se livrer à une guérilla parlementaire...

La marge de manœuvre du Parlement pour modifier le budget est, on le sait, fort réduite. Aux termes de l'article 40 de la Constitution, les députés ne peuvent déposer d'amendements dont l'adoption aurait pour conséquence *« soit une diminution des ressources publiques, soit l'aggravation d'une charge publique »*. Dès lors, que se passerait-il si, s'ajoutant au vote négatif de l'opposition, le groupe R.P.R. (ou une importante partie de celui-ci) s'abstenait dans le vote du budget, ce que l'on n'a jamais vu *depuis les débuts de la* Ve *République* ? Imagine-t-on un gouvernement sans majorité au moment de l'acte essentiel dévolu au Parlement, c'est-à-dire le vote du budget ? Imagine-t-on que ce gouvernement, qui dit s'appuyer sur les institutions de la Ve République, pourrait considérer — et notamment son chef — qu'une telle défiance de sa majorité ne *l'oblige pas à engager sa responsabilité* devant l'Assemblée nationale, quelle que soit la procédure choisie ? Que feraient à ce moment-là les gaullistes ? MM. Chirac et Labbé l'ont dit : le R.P.R. ne censurera pas le gouvernement. Dans ce cas de figure, le budget serait alors adopté *ipso facto*, en vertu de l'article 48, alinéa 3, de la Constitution (1). *La menace de ne* pas voter le budget n'est-elle donc que simple rodomontade préfaçant des négociations avec M. Papon, ministre du budget, comme tout porte à le croire ? Dans ces conditions, la « novation » de l'attitude du R.P.R. n'apparaît pas très évidente, comparée au climat des rentrées parlementaires précédentes.

Il n'est pas sûr, en tout cas, que tous les parlementaires gaullistes aient bien saisi la « nouvelle » et subtile stratégie du R.P.R., et l'on verra certainement au cours de cette session des élus gaullistes plus enclins à persévérer dans la voie de leur tendance naturelle, la critique — mais dorénavant émaillée de propositions concrètes, — qu'à s'engager dans *celle de la tempérance. D'autant* qu'ils ne manqueront pas d'occasions pour manifester leur « mauvaise humeur », voire une opposition sur le fond, lors de l'examen des textes concernant, par exemple, la fiscalité locale, l'augmentation du taux des amendes, le financement de la Sécurité sociale, la vignette moto, l'avortement.

L'opposition et la censure

Mais, rituellement, la question de la censure se pose d'abord dans les rangs de l'opposition. Par souci de réalisme, le parti communiste et le parti socialiste hésitent quant à l'opportunité de déposer une telle motion qui, en l'état actuel de la position du R.P.R., ne pourrait recueillir qu'un maximum de 200 voix. MM. Defferre et Ballanger avaient, il y a quelques jours, les mêmes mots pour nous expliquer, le premier qu'une motion de censure *« ferme la porte au débat suivi* d'un *vote que nous voulons sur la politique économique et sociale du gouvernement »* et que *« dans une certaine mesure elle conforte le gouvernement »* ; le second que la censure *« conforte la majorité, en définitive »*, qu'elle est *« rituelle »* et *« devient ridicule »*. Et le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale affirmait : *« Il n'est pas possible que nous ne demandions pas qu'il y ait un vaste débat sur la politique du gouvernement durant cette session. La question préalable ? Sur le budget ou sur un autre texte, peut-être... Il faut trouver un truc, une procédure, mais nous trouverons le moyen d'ouvrir un débat, sous une forme ou sous une autre... »* Les socialistes, de leur côté, ont demandé au gouvernement d'engager sa responsabilité au cours d'un débat sur la politique économique et sociale (2).

Cette convergence dans l'analyse ne devrait pas avoir d'autre prolongements en ce qui concerne l'alliance des deux formations de gauche, du moins si l'on en croit M. Ballanger, pour qui *« il est a priori exclu qu'il y ait une position commune de la gauche sur tel ou tel débat »*. Les piètres résultats de la rencontre P.C.-P.S. du 20 septembre interdisent, pour les communistes, qu'un rapprochement puisse s'effectuer sur le plan parlementaire, hormis une simultanéité de fait dans le vote négatif. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale est, lui, plus nuancé à ce sujet : *« Une concertation est possible sur tel ou tel texte, cela s'est fait souvent et peut se refaire. »* Sur un autre plan, M. Defferre se félicite de la cohésion que manifestent les députés socialistes. Les laborieuses tractations sur le « projet socialiste » ne franchissent pas les portes du Palais-Bourbon, et les sensibilités des différents courants du P.S. ne sont pas vecteurs de discorde, estime-t-il. Le vœu de M. Labbé, selon lequel le groupe R.P.R. *« doit s'exprimer d'une même voix »*, n'est pas encore, dix-neuf mois avant les élections présidentielles, une préoccupation d'actualité pour le groupe socialiste.

MM Defferre et Ballanger se retrouvent néanmoins pour estimer que l'examen du budget ne donne guère au Parlement la possibilité d'amender sérieusement les fascicules budgétaires. *« Au terme de l'examen du budbet*, observe M. Ballanger, *il n'y a pas 1 % de modifications par rapport au texte initial. C'est un débat académique... D'année en année, le rôle du Parlement se réduit à celui de figurant. »* A l'appui d'une telle thèse, il faut noter que le temps consacré à l'examen du budget pour 1980 sera amputé d'une dizaine d'heures par rapport à celui qui avait été fixé à l'occasion de la loi de finances pour 1979. Les députés avaient alors disposé d'un temps global de cent vingt heures et quarante-cinq minutes pour l'examen de la deuxième partie du budget (ce temps comprend la discussion générale, au cours de laquelle interviennent les orateurs des différents groupes, le temps de parole réservé au gouvernement ainsi qu'aux rapporteurs des commissions). Cette année, pour l'examen du budget pour 1980 (deuxième partie), ils disposeront d'un temps global de cent dix heures.

Incertaine, en raison de la lancinante question que pose l'avenir du premier ministre, grevée par une situation majoritaire confuse et par la persistance du contentieux P.C.-P.S., la session parlementaire d'automne sera cependant marquée, si l'on en croit la volonté affichée de part et d'autre, par une concertation accrue entre le gouvernement et les deux formations de la majorité. M. Barre a en effet manifesté l'intention de désamorcer une possible « montée des tensions » à l'Assemblée nationale en provoquant des réunions de travail avec les représentants du R.P.R. et de l'U.D.F. sur les textes réputés épineux (*le Monde* du 25 septembre).

Un programme de travail ambitieux

Quant au programme de travail de cette session, il est, traditionnellement, ambitieux.

Mardi 2 octobre, les députés devaient entendre une déclaration du gouvernement, suivie d'un débat, sur l'exécution et l'actualisation de la loi de programmation militaire. Préfacé par les déclarations de M. Arthur Pascht (U.D.F.), rapporteur de la commission de la défense, pour qui la priorité officiellement donnée au nucléaire *« ne se traduit pas dans les budgets »*, ce débat devait être l'occasion pour les députés R.P.R. d'évoquer le thème de l'indépendance nationale et de réfuter la notion de défense européenne, problèmes sur lesquels les députés communistes ont des vues similaires. La conférence des présidents de groupes doit fixer la suite du programme législatif pour le reste de la semaine. Au secrétariat d'Etat chargé des relations avec le Parlement, on communique un programme indicatif pour la session d'automne. Avant la discussion budgétaire, les textes suivants pourraient être examinés : du 3 au 5 octobre, le projet de loi portant aménagement de la fiscalité directe locale ; mercredi 10 octobre : après les questions d'actualité, le projet concernant les tribunaux administratifs d'outre-mer et, soit le texte augmentant le taux des amendes pénales (qui provoque l'hostilité des groupes R.P.R., socialiste et communiste), soit le projet réglementant la publicité extérieure et les enseignes ; jeudi 11 octobre : le projet de loi organique relative au statut de la magistrature ; vendredi 12 octobre : après les questions orales, le projet autorisant la ratification d'une convention relative aux télécommunications maritimes par satellite.

Du 20 au 23 novembre, outre un débat consacré à la politique familiale, les députés pourraient examiner : le projet relatif aux conditions de séjour et de travail des étrangers en France, deux textes concernant, l'un la prévention, l'autre le traitement des difficultés des entreprises (si la conférence des présidents de groupes en décide ainsi, ces projets pourraient être discutés sur plusieurs semaines, le vendredi après-midi).

Du 27 au 30 novembre : le projet portant diverses mesures de financement de la Sécurité sociale, le texte concernant la reconduction de la loi de 1974 sur l'interruption volontaire de grossesse. Du 4 au 7 décembre : outre le collectif budgétaire au budget de 1979, le projet relatif au contrat d'assurance et aux opérations de capitalisation, le projet relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur, un texte concernant l'adhésion de la Grèce à la C.E.E., un texte relatif à l'accession des Nouvelles-Hébrides à l'indépendance, diverses conventions internationales.

Du 11 au 14 décembre : le projet de loi d'orientation agricole, le projet concernant la formation professionnelle alternée, le projet créant une distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales, le projet relatif au développement de la participation des cadres au conseil d'administration et au conseil de surveillance de certaines sociétés anonymes. Enfin, divers textes, en navette entre les deux Assemblées, occuperont la fin de la session d'automne, qui doit se terminer le jeudi 20 décembre.

Au Sénat : collectivités et radio-télévision

Au Sénat, le débat sur les collectivités locales, interrompu au mois de juin dernier, devait reprendre dès le premier jour de la session. La discussion de ce projet de loi-cadre, tendant au développement des responsabilités communales et départementales, se poursuivra jusqu'à l'ouverture du débat budgétaire dans la première quinzaine de novembre. Les sénateurs ont déjà adopté les dispositions relatives à l'allégement des tutelles administratives, à la création d'une dotation globale d'équipement et au statut des élus locaux. Ils examineront aussi plusieurs projets importants (réforme hospitalière, accession à la propriété H.L.M., réglementation des jeux de hasard...) et discuteront de nombreuses questions orales, notamment, dès le 9 octobre, des trois questions posées par M. Jean Cluzel, sénateur de l'Allier (Union centriste), portant sur le monopole de la radio-télévision et les radios locales, sur le développement des moyens privés d'enregistrement des programmes de télévision et sur les satellites de diffusion directe de télévision. Le 9 octobre aussi, deux questions orales viendront en discussion, celles de MM. Louis Minetti (P.C., Bouches-du-Rhône) et Henri Caillavet (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne) concernant l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal.

LAURENT ZECCHINI.

(1) L'article 49, alinéa 3, de la Constitution stipule : *« Le premier ministre peut, après délibération du conseil des ministres, engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un texte. Dans ce cas, ce texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée dans les conditions prévues à l'alinéa précédent (...). »*

(2) Le premier ministre a confirmé, la semaine dernière, ce qu'il avait déjà déclaré avant le scrutin du 10 juin sur les élections européennes, à savoir qu'il n'engagerait pas la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale (*le Monde* du 25 septembre).

Le financement des partis politiques

● *Le collectif national des Groupes d'action municipale (GAM)* estime que le projet de loi relatif au financement des partis politiques, s'il est adopté sans modification par le Parlement, *« renforcera les jeux traditionnels des professionnels de la politique et diminuera d'autant les chances de découvrir des solutions neuves »*.

● *Pour le parti nationaliste breton Strollad Ar Vro (SAV)* le projet du gouvernement *« est un nouveau camouflet lancé à la face des formations minoritaires et par là même à la démocratie »*.

DANS « FRANCE NOUVELLE »

Controverse sur l'attitude du P.C. à la veille de la seconde guerre mondiale

M. Arthur Ramette, ancien député du Nord, ancien membre du bureau politique du parti communiste, réplique dans *France nouvelle* daté 29 septembre-5 octobre à l'article de M. Bourderon sur le pacte germano-soviétique, publié dans le numéro daté 25-31 août (*le Monde* du 28 août). M. Ramette rappelle le communiqué du groupe communiste, le 25 août 1939, et le titre de *l'Humanité*, le 26 août, appelant à *« l'union de la nation française contre l'agresseur hitlérien »*. Il rappelle également que les députés communistes avaient voté les crédits de guerre.

M. Ramette écrit : *« Lorsque le gouvernement décida de la dissolution du parti, le motif mis en avant, ce ne fut pas notre refus de prendre part à la défense du pays, mais le fait que nous refusions de désapprouver l'Union soviétique pour avoir signé, non pas un traité d'alliance mais un pacte de non-agression, à la signature duquel elle avait été contrainte par suite de la dérobade des gouvernements de Paris et de Londres devant la signature d'une alliance exempte de tous faux-fuyants. »*

M. Bourderon répond en soulignant l'existence d'une *« contradiction »* entre les directives de l'Internationale communiste et les *« données nationales spécifiques »* de la situation française, auxquelles le P.C.F. était *« de plus en plus attentif »*.

« *Cette contradiction*, écrit-il, *éclate courant septembre, elle n'est pas assumée de façon consciente, elle ne peut se traduire que par le « tournant » politique, lui-même source de difficultés et de contradictions qui constitueront un frein au développement de la lutte nationale, et qui ne seront définitivement surmontées qu'après l'agression hitlérienne contre l'U.R.S.S.*

» Aussi l'argumentation d'A. Ramette est-elle très fragile, car elle met sur le même plan deux périodes distinctes. Le communiqué du 25 août 1939 : certes ! Le titre (et l'éditorial) de l'Humanité *du 26 août : certes ! Le vote des crédits de guerre : certes ! Mais il s'agit d'une première période, celle où le P.C.F., à la fois, défend le pacte (avec des arguments dont certains annoncent les analyses de la seconde période ; ainsi, cette idée que le pacte est susceptible de favoriser l'établissement immédiat d'une paix équitable) et se prononce pour la défense nationale antifasciste. Mais la lettre du 1er octobre à Herriot* (1) *se place dans une autre perspective politique : non celle d'une alliance avec l'U.R.S.S. en vue d'une lutte antihitlérienne (d'ailleurs, une telle démarche aurait été alors sans objet), mais celle de la recherche des possibilités de paix (pour mettre fin à une guerre désormais impérialiste) résultant d'une initiative soviétique (référence implicite au communiqué germano-soviétique du 28 septembre, lançant un appel à la paix).*

» La lettre du 1er octobre est la première expression publique du « tournant » du P.C.F., ce que confirme, dans cette lettre, la référence à la lutte antifasciste et l'utilisation d'arguments typiquement pacifistes. Au demeurant, quelques jours après, l'évolution est achevée. La déclaration du P.C.F., publiée dans la première quinzaine d'octobre, qualifie la guerre de « guerre de capitalistes qui dresse l'un contre l'autre l'impérialisme anglais et l'impérialisme allemand, cependant qu'au peuple de France est réservée la mission d'exécuter les consignes des banquiers de Londres. »

(1) Cette lettre fut adressée à Edouard Herriot, président de l'Assemblée nationale, par le groupe ouvrier et paysan qui réunit la plupart des députés communistes après l'interdiction du P.C., le 26 septembre 1939, et qui était présidé par M. Ramette.

A Bordeaux

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. APPELLENT A UNE GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES POUR LA VENUE DU CHEF DE L'ÉTAT

Les représentants des unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. de la Gironde ont annoncé lundi 1er octobre qu'ils ne répondront pas à l'invitation du président de la République d'assister à la réception donnée, le 6 octobre, à la préfecture de Bordeaux, à l'occasion du voyage en Aquitaine de M. Giscard d'Estaing.

Les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé à cette occasion à une grève interprofessionnelle de vingt-quatre heures le 4 octobre. Trois manifestations sont en outre prévues, le jeudi 4 et le samedi 6 octobre à Bordeaux, et le vendredi 5 octobre à Libourne.

Les unions régionales de ces *mêmes organisations syndicales* appellent les Aquitains à *« exprimer à nouveau les revendications prioritaires des travailleurs de cette région »* à l'occasion de la venue de M. Giscard d'Estaing. Elles laissent toutefois aux unions locales et départementales le soin de définir *« les formes d'action les plus appropriées »*.

Adjoint au maire du Havre

M. ROBINET (M.R.G.) ADHÈRE AU P.C.F.

M. Bernard Robinet, adjoint au maire du Havre, ancien président de la fédération de Seine-Maritime du Mouvement des radicaux de gauche, a annoncé, lundi 1er octobre, sa décision d'adhérer au parti communiste. M. Robinet dénonce le fait que les socialistes, les radicaux de gauche et la majorité aient voté ensemble, au conseil général de la Seine-Maritime, une motion sur l'emploi, et il condamne *« l'union des radicaux entreprise avec la bénédiction de l'Elysée. »*

[Elu conseiller municipal du Havre le 13 mars 1977 sur la liste d'union de la gauche, conduite par M. André Duroméa (P.C.), maire sortant, M. Robinet avait soutenu la candidature de M. Jacques Maroselli à la présidence du M.R.G. lors du congrès extraordinaire qu'avait suivi la démission de M. Robert Fabre (*le Monde* du 23 mai 1978). M. Robinet avait ensuite participé à la création de la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.), qui regroupait les amis de l'ancien président du M.R.G. et deux des membres avaient été exclus du mouvement (*le Monde* du 18 novembre 1978). La F.D.R. est actuellement sur la voix d'un rapprochement avec le parti radical valoisien.]

A Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)

M. DUPUY (P.C.) RENONCE A SES FONCTIONS DE MAIRE

M. Fernand Dupuy (P.C.) a décidé d'abandonner ses fonctions de maire de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) en raison de *« son état de santé* [qui] *ne lui permet plus d'occuper un poste dont il ne peut assumer pleinement toutes les charges et toutes les responsabilités »*. M. Dupuy continuera à siéger au conseil municipal qui désignera, à la fin du mois, son successeur. Ce dernier devrait être l'actuel premier adjoint, M. Louis Luc.

Ce retrait fait suite aux démissions d'un certain nombre de maires communistes pour raisons d'âge et de santé ou pour éviter un trop grand cumul de mandats.

[Né le 2 mars 1917 à Jumilhac-le-Grand (Dordogne), M. Fernand Dupuy, instituteur, a siégé au conseil général de la Seine de 1953 à 1967. Maire de Choisy-le-Roi depuis 1959, il a été élu député en novembre 1962 dans la cinquante et unième circonscription de la Seine (Choisy-le-Roi, Orly), réélu dans la même circonscription devenue la deuxième du Val-de-Marne, en 1967, 1968 et 1973. En mars 1978, M. Dupuy n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat législatif, laissant ainsi la place à M. Charles Fiterman.

En 1970, lors de la préparation du XIXe congrès du P.C.F., M. Dupuy avait été désavoué par sa section de Choisy-le-Roi pour avoir approuvé certaines thèses de M. Roger Garaudy. M. Dupuy avait publié, en 1965, un ouvrage intitulé « Etre maire communiste », en 1977 « l'Albine », et, tout récemment, « Histoire de bêtes » (Fayard).]

هكذا من الأصل

Le « projet socialiste » plaide pour une France « indépendante et ouverte sur le monde »

Le « projet socialiste », dont les « orientations fondamentales » ont été approuvées, *dimanche*, par le comité directeur, est toujours en cours d'élaboration. Un « comité de rédaction », composé de la commission spéciale chargée du projet et du bureau exécutif national du P.S., doit examiner les amendements et les suggestions, qui ont été présentés au cours des débats du comité directeur, et achever ses travaux le 13 octobre prochain.

Comme nous l'avons fait pour les trois premières parties du texte qui est en discussion (« le Monde » des 1er et 27 septembre), nous publions ci-dessous un résumé du chapitre consacré à la politique internationale.

Le chapitre consacré à la politique extérieure, intitulé « Une France indépendante et ouverte *sur le monde* », s'ouvre par un préambule dans lequel on lit notamment : « *Contre le « mondialisme » de l'actuel chef de l'Etat, alibi rhétorique du capitalisme multinational, le parti socialiste affirme que, selon l'inspiration de Jaurès, l'amour et le respect de la patrie sont au cœur du véritable internationalisme. C'est en reconnaissant une exigence présente chez tous les peuples que la gauche peut faire de la démocratie l'âme de la paix, en tirer une force morale capable d'animer la résistance à la servitude et renverser le cours niveleur d'une exploitation universelle. Il est temps que le socialisme rende aux hommes et aux femmes de notre pays le sens d'une double continuité : celle qui conduit de la petite patrie à la grande comme celle qui reconnaît dans une volonté nationale d'indépendance les conditions mêmes de l'autogestion. « Vivre, travailler, décider au pays », ce cri qui résume le mieux sans doute la peine des hommes déracinés par la crise, n'est pas un appel à l'isolement et au repli. Il exhorte les Français à prendre conscience de la nécessité d'une solidarité active des travailleurs, à refuser d'acquiescer, au nom du libre échange, à l'internationalisation de la loi de la jungle et à l'éventration de la société française par les grands carnassiers d'un capital venu d'ailleurs, et à substituer une coopération internationale fondée sur la solidarité des peuples et des classes exploitées à celle des hommes d'affaires et des clients des Hilton (les exhorte pour tout dire à opposer au cosmopolitisme de la bourgeoisie mondiale l'internationalisme que les peuples ne font encore qu'entrevoir). Entre le stuc d'une fausse grandeur et le plastique des démissions en série, l'invocation mythique d'une France désincarnée et l'avènement insidieux d'une France « américaine », c'est à un profond redressement de la politique étrangère de leur pays que le parti socialiste appelle les citoyens.*

» Prolongement extérieur de notre choix de société, cette politique lui est essentielle et ne peut d'aucune manière en être considérée comme une rallonge. L'équilibre entre l'Est et l'Ouest et le déséquilibre entre le Nord et le Sud sur quoi repose la paix du monde fait peser sur elle une menace permanente d'instabilité. Le conflit mondial n'est tenu en suspens et la guerre entre les blocs suffisamment refroidie que par une fantastique fuite en avant des armements et le chapelet des guerres chaudes du tiers-monde. Cette situation, qui met les peuples d'Europe en demeure de choisir à l'Est entre la paix et la liberté, ne leur offre à l'Ouest que les modulations variables d'une autre servitude : au cœur de l'Europe, la société française n'assiste à l'extension des contraintes du marché capitaliste sur le monde que pour mieux les sentir se resserrer sur elle. Le capitalisme, en ouvrant notre pays au monde, le vide de sa substance et menace d'en détruire l'identité ; il ne lui offre à terme que la possibilité de choisir entre la marginalisation et le repli. Or, la construction du socialisme en France, le développement même de la démocratie ne sont pas moins incompatibles avec l'isolement qu'avec la dépendance. Le projet socialiste est un choix de classe *contre l'exploitation et l'inégalité qui ne saurait s'arrêter à des frontières que l'exploitation et l'inégalité effacent chaque jour. Affermir la paix en la fondant sur l'organisation collective de la sécurité et du désarmement, construire véritablement l'Europe sur la solidarité de ses travailleurs et sur la résistance au capitalisme international comme à la poussée de la puissance soviétique, soutenir les luttes menées dans le tiers-monde contre l'impérialisme, la convoitise des grandes puissances et l'iniquité du partage mondial des richesses et du travail, les objectifs de notre politique étrangère sont en même temps les moyens pour la France d'affirmer les capacités de travail et de création, la culture et le courage de son peuple. »*

Notre pays n'est pas une puissance moyenne

Le texte précise ensuite les idées-forces de la politique souhaitée par le P.S. :

● Solidarité avec les luttes sociales en Europe et les luttes de libération dans le tiers-monde, et priorité à la lutte pour les droits de l'homme, à l'établissement d'une nouvelle organisation mondiale des échanges.

● Dépasser la « *polarisation* » du monde par les blocs afin de parvenir à un véritable système de sécurité collective et de désarmement général.

● Elargir l'autonomie de la défense de la France.

● Respect des alliances et refus « *de se laisser entraîner au-delà des engagements expressément souscrits* ».

● L'alliance atlantique « *ne doit pas servir de prétexte à l'alignement de la France sur les positions de l'impérialisme* », ni la conduire « *à s'intégrer en Europe dans le dispositif stratégique américain* ».

● Appuyer l'action des institutions de la C.E.E., ou s'y opposer, selon qu'elles iront, ou non, dans le sens souhaité, c'est-à-dire promouvoir « *la solidarité des travailleurs* » et marquer la volonté des peuples de « *s'affranchir de la sujétion des superpuissances* ».

● En ce qui concerne la détente, sa précarité constitue « *une limite actuelle à la volonté de désengagement du P.S.* ». « *Aucun socialiste ne méconnaît que si l'Union soviétique mesure son soutien aux luttes de libération du tiers-monde à ses propres intérêts d'Etat et à sa politique de grande puissance, l'impérialisme, par nature, ne fait pas de détail.* »

● Un nouvel internationalisme « *conduira nécessairement la France à privilégier les relations qu'elle pourra établir avec les forces sociales et politiques qui partagent ses préoccupations* et implique « *le développement de nouvelles relations dans l'ensemble de l'Europe, avec l'Afrique et avec le monde méditerranéen, mais aussi avec la Communauté économique européenne et le reste du monde.* »

● La France « *n'est pas une puissance moyenne* ». Moyenne « *par l'espace et le nombre, et sa situation charnière entre le nord et le sud* » ; elle peut « *incarner à la fois la possibilité la plus proche d'une transition réelle vers le socialisme au cœur du monde développé et celle d'une rupture de l'ordre international capitaliste.* » La France doit donc prétendre à « *un rayonnement mondial* ».

Le texte s'ordonn ensuite autour de deux chapitres, le premier concernant « Le nouvel internationalisme » qu'il s'agit de promouvoir, le second le rôle de la France en Europe et dans le monde.

Le nouvel internationalisme

Le premier chapitre traite de la défense des droits de l'homme, de l'organisation mondiale des échanges qu'il faut mettre en place au moyen notamment d'un « *véritable dialogue Nord-Sud* » et de la sécurité collective.

Dans ce domaine le texte se prononce pour la création d'une conférence européenne permanente pour la réduction des forces et des tensions en Europe. Le maintien dans l'alliance atlantique est réaffirmé, mais, est-il précisé, « *il ne peut signifier un acquiescement à la stratégie américaine* ». Le document souligne qu'« *Il n'existe pas de dissuasion réelle par puissance interposée* » et que la dissuasion française « *est désormais un facteur de stabilité pour tout le continent* ».

Enfin il est précisé que « *le domaine nucléaire n'est qu'un élément d'une conception plus vaste de la défense* ». Il est prévu que le projet comporte « *une modification d'ensemble de notre système de défense par l'aménagement d'une force de mobilisation populaire, fondée sur un service national court, égal pour tous et ouvert au volontariat féminin* ».

De plus une force d'intervention « *moderne et d'effectifs plus réduits* » permettra à la France « *de remplir, le cas échéant, ses obligations internationales ; la démocratisation de l'armée, son ouverture sur la nation, l'imbrication étroite du personnel actif (engagés et appelés) et de la réserve, le droit à la représentation de toutes les catégories de militaires (cadres et appelés) et enfin un véritable statut des objecteurs de conscience, malgré le statut légal qui est le leur, contribueeront à l'esprit de défense qui est la marque des peuples libres* ».

Le chapitre consacré au rôle de la France re pose sur l'idée que celle-ci pourra « *se donner la marge de manœuvre et l'autonomie de décision indispensable pour réaliser la société par le peuple aura démocratiquement décidée* ».

Le texte réaffirme les positions du P.S. en matière ueropéennee. Il indique : « *Engagée dans la construction d'une société socialiste, la France contribuera à la démocratisation de la Communauté, elle en utilisera les institutions pour favoriser la convergence des luttes sociales contre le chômage, pour l'abaissement de la durée du travail, pour le contrôle des multinationales, pour la défense des libertés et l'extension de la démocratie.* »

Enfin, en ce qui concerne l'action vis-à-vis des U.S.A. et de l'U.R.S.S., il est indiqué : « *L'affirmation d'une véritable politique étrangère, la préservation de notre autonomie de décision, le combat pour la défense des droits de l'homme, le souci de maintenir la détente et le respect rigoureux de ses engagements permettront à une France socialiste de développer avec les Etats-Unis des relations sans complexe, et de favoriser nos sentiments d'amitié pour le peuple américain.*

» Les mêmes perspectives et le rôle capital joué par l'Union soviétique dans l'équilibre international nous conduisent à développer une politique d'amitié avec elle. En tirant les conséquences de notre volonté de l'amener à appliquer d'une manière satisfaisante les accords d'Helsinki, et sans renoncer le moins du monde à développer des relations bilatérales diverifiées entre les autres pays de l'Est, nous rechercherons avec l'Union soviétique de nouvelles possibilités de coopération. Le conflit entre la Chine et l'Union soviétique donne à notre diplomatie l'occasion de jouer un rôle accru dans l'approfondissement de la détente et de la coopération sur le continent européen. »

M. HERNU (P.S.) : le pouvoir souhaite un P.C. fort.

M. Charles Hernu, député du Rhône (P.S.), maire de Villeurbanne, nous a fait, mardi 2 octobre, la déclaration suivante :

« *Les sondages concernant la gauche, le parti socialiste en particulier, sont très commentés, plus que ceux concernant les chefs de file de la majorité. Pourtant un fait nouveau n'est pas assez remarqué, bien qu'aveuglant.*

La plupart des médias, Valéry Giscard d'Estaing, Jean Lecanuet, Georges Marchais, constituent un front commun : ils sont tous d'accord pour que Michel Rocard soit candidat à l'élection présidentielle, bien que ce ne soit pas à eux d'en décider. Pourquoi ? Tous ceux-là ne veulent pas que le parti socialiste demeure la première force nationale de l'opposition. Ils savent tous que le candidat communiste — même Georges Marchais — arriverait avant Michel Rocard. La droite préfère un parti communiste fort, mais non fiable, à un parti socialiste possible. Le parti socialiste et son premier secrétaire deviennent donc pour les médias, le grand patronat, Valéry Giscard d'Estaing, Jean Lecanuet et Georges Marchais, les bêtes noires. »

Au parti radical

LES ADVERSAIRES DE MM. BARIANI ET PROUTEAU VEULENT SE MONTRER « COMBATIFS »

A l'initiative de M. Jean Séraqui, membre du comité directeur du parti radical (et proche de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber), environ soixante-quinze radicaux parmi lesquels des responsables de la formation valoisienne, comme Mme Brigitte Gros, et des amis de M. Robert Fabre, comme MM. Guy Gennesseaux et Pierre Bricourt, se sont réunis dimanche au palais du Luxembourg. Ils ont élaboré puis adopté à l'unanimité un texte dans lequel ils s'inquiètent « *des ambitions multiples, officiellement déclarées, de ceux qui veulent s'emparer de la direction du parti radical* ».

Cette prise de position vise notamment MM. Didier Bariani, Jean-Pierre Prouteau et André Rossinot, qui mènent campagne ensemble en vue du prochain congrès radical. Les auteurs du texte adopté dimanche au Sénat soulignent que, lors de ces assises, seules compteront pour eux « *les convictions et la volonté de mettre en œuvre une politique de rechange fondée sur le plein emploi et la justice sociale* ». L'un d'entre eux, faisant allusion au souhait exprimé par M. Bariani de voir le parti radical incarner « *l'autre gauche* », a eu cette formule : « *M. Bariani, c'est l'autre droite.* » Les radicaux réunis autour de M. Séraqui ont l'intention de se montrer « *présents et combatifs* » lors du congrès et envisagent de présenter un candidat à la présidence du parti. Ce candidat pourrait être Mme Brigitte Gros, mais celle-ci n'a pas encore fait connaître sa décision.

EN REMPLACEMENT DE M. DEVAQUET

M. Bernard Pons, député de l'Essonne est nommé secrétaire général du R. P. R.

M. Jacques Chirac présentera jeudi matin 4 octobre, au cours d'une conférence de presse, la nouvelle organisation du R.P.R. et les changements de personnes et de structures qu'il aura décidés à la direction du mouvement gaulliste.

Mais dès ce lundi 1er octobre, le président du R.P.R. a fait une communication à la presse pour annoncer la nomination d'un nouveau secrétaire général du mouvement : M. Bernard Pons, ancien ministre, député de l'Essonne, remplace M. Alain Devaquet, député de Paris, comme secrétaire général. Ce dernier est nommé chargé de mission auprès du maire de Paris et conseiller scientifique du R.P.R.

En distinguant dans le temps la nomination du secrétaire général et la restructuration du mouvement, M. Chirac a voulu marquer que le nouveau titulaire, M. Bernard Pons, exercerait davantage que par le passé la direction effective du R.P.R. dans la mesure où le maire de Paris entend prendre quelque distance. Quant à la réorganisation du mouvement, qui sera rendue publique jeudi, elle est motivée par trois raisons essentielles : une certaine grogne et une réelle contestation qui s'est exercée tour à tour contre les « conseillers occultes » et aussi contre M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint chargé de l'organisation ; une certaine usure de l'appareil dans lequel des chargés de mission et des délégués nationaux ne remplissaient plus leurs fonctions de façon très active ; enfin, la nécessité de donner un nouvel élan grâce à des hommes nouveaux, s'il est vrai que le R.P.R. veuille adopter une nouvelle stratégie.

M. Devaquet souhaitait depuis quelque temps déjà être dégagé de ses fonctions pour se consacrer davantage à son enseignement de physique à la faculté des sciences de Paris et à l'Ecole polytechnique, ainsi qu'à la neuvième circonscription de Paris (9e arrondissement), où il a été élu pour la première fois en 1978. Aussitôt après ce scrutin, il avait été nommé secrétaire général du R.P.R. en remplacement de M. Jérôme Monod. En raison de son inexpérience politique — élu député à trente-cinq ans, il ne possédait pas d'autre mandat — et de la présence à l'état-major du R.P.%R. de quelques fortes personnalités, le rôle de M. Devaquet a été, pendant dix-huit mois, assez effacé et son autorité ne s'est pas vraiment imposée, malgré l'accueil favorable que les militants lui réservaient dans les fédérations. Dans ses nouvelles attributions auprès de M. Chirac, M. Devaquet sera notamment chargé de réfléchir à la stratégie nationale et parisienne du R.P.R.

Le choix de M. Bernard Pons, qui prend aussitôt ses fonctions de secrétaire général du R.P.R., s'explique par plusieurs raisons. Elu député du lot en 1967, à quarante et un ans, réélu sans interruption jusqu'à ce qu'il choisisse, en mars 1978, de se présenter avec succès dans l'Essonne, ancien conseiller général de Cajarc, M. Pons faisait partie, comme MM. Chirac et Charbonnel, de ces « jeunes loups » que Georges Pompidou avait lancés à la conquête des bastions socialistes ou radicaux du Massif Central. En 1972, il était devenu secrétaire d'Etat auprès de M. Chirac, alors ministre de l'agriculture dans le gouvernement Messmer. Bon connaisseur du groupe parlementaire gaulliste dont il fait partie depuis douze ans, le docteur Pons n'a jamais participé aux luttes de tendances ni appartenu aux groupuscules plus ou moins contestataires. Il est actuellement délégué national du R.P.R. chargé des problèmes de santé.

Il est aussi un député actif et assidu spécialisé dans les problèmes de santé et de sécurité sociale, et il préside la commission de contrôle de la gestion de la Sécurité sociale créée à l'Assemblée nationale. En 1974, il avait pris franchement position en faveur de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Sa liberté de langage au sein des instances du groupe et du mouvement s'accompagne à l'extérieur d'une discrétion toujours souriante et affable. Sa fidélité à M. Chirac a été attestée notamment au cours des dernières campagnes électorales, et il avait activement soutenu l'ancien premier ministre lors de la création du R.P.R. en 1976.

ANDRÉ PASSERON.

RAPATRIÉS

La composition de la commission nationale des Français musulmans est modifiée

Un décret du 24 septembre, paru au *Journal officiel* du 30 septembre, modifie la composition de la commission nationale chargée de l'étude des problèmes res Français musulmans.

Désormais cette commission sera composée de son vice-président et des membres « *nommés par le premier ministre et choisis parmi des personnalités et des dirigeants d'associations* ». Les représentants des ministères concernés assisteront aux séances de la commission « *en tant que besoin* ». Au secrétariat d'Etat chargé des rapatriés, on indique que cette réforme a pour objectif « *d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la commission* » en y mettant « *un peu d'ordre* ».

La nouvelle commission comprendra, en fait, deux instances : d'une part, un groupe de réflexion, composé de quelques personnalités de confession islamique ayant réussi leur insertion dans la collectivité nationale, qui apporteront à M. Jacques Dominati des avis et des suggestions pour contribuer à la résolution des problèmes de leurs coreligionnaires ; d'autre part, un comité national des associations au sein duquel siégeront les délégués des différentes organisations jugées représentatives par le secrétariat d'Etat.

« *Il s'agit de séparer la réflexion de l'action en créant en quelque sorte un Sénat et une Assemblée* », déclare M. André Villeneuve, vice-président de la commission. La liste des membres de ces nouvelles structures n'est pas encore définitivement arrêtée.

ANCIENS COMBATTANTS

LE PREMIER MINISTRE A REÇU L'UFAC

La délégation de l'Union française des associations de combattants, conduite par M. Lucien Bégouin, qui a été reçue lundi 1er octobre, par M. Raymond Barre, s'est entendue confirmer que « *le gouvernement n'avait pas l'intention de revenir sur la décision prise, en 1975, de supprimer le jour férié et chômé anniversaire de la victoire du 8 mai 1945* », déclare un communiqué de l'UFAC.

D'autre part, le premier ministre a déclaré qu'il n'était pas opposé à ce que soit réunie à nouveau la commission tripartite formée pour faire le point sur le rapport constant (système d'indexation des pensions sur le barème de certain traitement de la fonction publique). Les travaux de cette commission sont bloqués depuis le 27 juin, sur décision de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. « *Mais*, précise l'UFAC, *comme le premier ministre estime qu'il n'y a pas d'écart avec les pensions, on peut se demander à quoi bon réunir à nouveau la commission.* »

Tout en considérant comme positif le fait d'avoir été reçus pour la première fois par le chef du gouvernement, les dirigeants de l'UFAC n'en maintiennent pas moins leur manifestation nationale du 27 octobre.

Le Monde

société

JUSTICE

POUR TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Mlle von Opel et sept coïnculpés comparaissent devant le tribunal de Draguignan

De notre envoyé spécial

Draguignan. — La première audience du procès de Mlle Christina von Opel, petite-fille du constructeur allemand d'automobiles, et des sept autres personnes inculpées pour infraction à la législation sur les stupéfiants et contrebande, après la découverte, en juillet 1977, d'un trafic de haschich dans plusieurs villas de la région de Saint-Tropez, n'aura pas permis, lundi 1er octobre, devant le tribunal correctionnel de Draguignan, de démêler les fils très embrouillés d'une affaire aux allures parfois rocambolesques.

Le 3 juillet 1977, M. Frédéric von Opel, le frère de Christina, qui, depuis, est devenu moine bouddhiste en Thaïlande, fait part à la police de ses préventions contre l'ami de sa sœur, M. Michael Karg. La gouvernante de la villa Tour et Voile, où le couple avait séjourné avant l'arrivée de M. von Opel, confirme que des travaux de chaudronnerie *ont été entrepris sur un véhicule et qu'un bateau a été trafiqué puis acheminé vers l'Allemagne par la route.* Au fond du garage, les enquêteurs découvrent cinquante-cinq sachets vides, *dont* quatre *numérotés* portant des marques identiques à ceux qui seront saisis quelques jours plus tard dans la villa Thalassa louée par Christina von Opel et Michael Karg. On y trouve aussi un reçu de location d'une autre demeure, les Marcels, occupée par Alberto Steiss et Wolfgang Soelch, où les enquêteurs saisissent 1 160 kilos de cannabis dans des cantines et des placards et 230 kilos dans un hangar.

Personne ne connaît plus personne. Les habitants de la villa Thalassa *n'ont jamais rencontré,* disent-ils, ceux de la maison les Marcels. Puis on découvre, dans un sac à main appartenant à Christina von Opel, l'adresse d'une troisième maison, la Porcaresse, louée en mai 1977 à Sainte-Maxime par un certain Christian, en réalité von Hubatius Kottnow, qui avait également loué à son nom les Marcels. Les enquêteurs établissent donc un lien entre tous les suspects. A la Porcaresse, on saisira 150 kilos de cannabis. Plus tard, dans l'appartement de Christina von Opel à Paris, 3, rue de Savoie, les enquêteurs, qui tendent une souricière, arrêteront deux ressortissants libanais, Rabih Haidar et Mohamed Kurdi.

Selon l'accusation, le financement du trafic était assuré par Christina von Opel, le convoyage par Karg, Haidar, Egger (un trafiquant connu, actuellement incarcéré à Munich) et Kurdi. Le convoyage du cannabis se *faisait à bord d'un yacht,* le *Sonia,* appartenant au baron Ostmann von Der Leye, ancien conseiller municipal *de Bonn, ancien député du* S.P.D., et conduit par Hans Silber. Hans Silber et Walter Egger étaient chargés de débarquer la marchandise à la villa Tour et Voile. L'écoulement du cannabis était assuré par Kottnow dans la région de Nice *et par Egger, qui a quitté* la villa de Christina von Opel, à destination de l'Allemagne avec, à bord de son véhicule, 200 kilos de drogue.

Les déclarations contradictoires des inculpés et des témoins, les rebondissements qui ont abouti au renvoi du procès en juillet dernier *(le Monde* du 7 juillet), les difficultés de la traduction (la plupart des inculpés sont de langue allemande), ne hâtent guère la « manifestation de la vérité ». Michael Karg, sur lequel pèsent les charges les plus lourdes, rejette les accusations de Walter Egger. Certes il connaissait le trafiquant — il a fait avec lui un voyage au Liban en 1977 alors que lui-même se rendait dans ce pays pour un reportage, — mais, ajoute-t-il : *« Je ne savais pas qu'Egger voulait trafiquer. Il m'a proposé seulement à l'époque de rapatrier des Libanais à bord d'un bateau, mais il n'a jamais été question de haschisch ».* C'est plus tard que Egger aurait demandé *à Karg de lui prêter la villa* Tour et Voile pour y entreposer sa cargaison de stupéfiants. *« J'ai été alors bouleversé par cette demande »,* a affirmé à l'audience M. Karg.

« Avez-vous déjà fumé du haschisch ? », lui a demandé le président, M. Georges Bincaz. *« Oui, quelquefois, mais à cette époque je n'en fumais plus, car j'étais malade... » « Vous dites être allé au Liban pour un reportage. Or vous avez affirmé au cours de l'enquête ne pas avoir exercé la profession de journaliste. Vous dites être allé à Chypre, mais vous avez précédemment dit le contraire »,* a fait remarquer le procureur, M. Jean Ory. Néanmoins, M. Karg a nié en bloc. *« Je tiens à dire que la mère de ma fille Vanessa, Christiana von Opel, est innocente dans cette affaire. »*

Mlle von Opel, prévenue libre, assise sur une chaise face au box des inculpés, voudrait que tout ne soit plus qu'un mauvais souvenir. *« A présent, je veux vivre et ne plus m'occuper que de ma fille. Ce reçu découvert dans mon sac à main, je l'ai ramassé sur la table de nuit au moment de partir »,* explique la jeune femme. A propos de la saisie, dans sa villa de Saint-Moritz, d'un kilo de haschisch, selon l'accusation, un kilo de henné, d'après la défense, mais aussi de la cocaïne et, dans un autre endroit, 22 grammes de cannabis, — Mlle von Opel admet avoir *détenu ces 22 grammes pour sa « consommation personnelle ».* De l'examen des comptes bancaires de Christina von Opel, il apparaît qu'elle a retiré, dans la période qui suit l'affaire, environ 250 000 deutschemarks, dont 150 000 ont été prêtés au père de Michael Karg afin de renflouer la chaîne de magasins de papiers peints qu'il possède à Munich. L'accusation estime que ces 150 000 deutschemarks auraient, en réalité, servi à financer le trafic de drogue.

Le débat s'éternise ainsi sous le regard fatigué des inculpés qui, pour six d'entre eux, sont en détention à la maison d'arrêt de Draguignan depuis plus de deux ans. Tous, d'ailleurs, *sur* le même modèle, des jeunes gens de la bonne société, aux cheveux flous, aux traits fins, des minets marqués par la prison. Michael Karg se défend avec une certaine raideur, une courtoisie un peu affectée, et Christina, en jupe plissée et veste de velours, semble s'être « fagotée » pour l'audience. *Mais tous deux paraissent jouer une* partie qui ne les concerne pas vraiment, comme pour ce coup fabuleux et un peu fou où de vrais trafiquants internationaux se sont mêlés à des oisifs de la finance allemande.

CHRISTIAN COLOMBANI.

A MARSEILLE

Un chimiste ? Allons donc !

De notre correspondant

Marseille. — C'est bien simple : ils n'étaient au courant de rien. Comme tous leurs pareils, les neuf accusés présents au procès de la filière marseillaise de trafic d'héroïne vers les Etats-Unis, arrêtés après la découverte, voici deux ans, d'un très important matériel de transformation de la morphine-base, situé dans la villa du « chimiste », M. Henri Malvezzi, à Bouc-Bel-Air, entre Aix et Marseille, ont joué, lundi 1er octobre, les innocents devant les juges de la septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Marseille. D'ailleurs, Mme Arlette Vidal, amie de M. Malvezzi, principal inculpé, l'a bien expliqué au président, M. Jacques de Volontat : c'est Katchatourian (un repris de justice tué depuis dans un règlement de compte) qui avait déposé ce matériel à son insu dans le garage. *« J'avais chez moi cette bombe à retardement,* a-t-elle précisé, *et je ne le savais pas. »*

Les débats de la première journée d'un procès qui devrait en compter cinq, ont traîné en longueur. On s'est perdu dans les détails, les accusés éludant toutes les questions. M. Malvezzi lui-même a affirmé, la main sur le cœur que *« la première fois qu'il avait vu les cornues du laboratoire, il pensait qu'il s'agissait de matériel destiné à fabriquer du pastis clandestin ».* Un chimiste, lui ? Allons donc !

Face à un dossier volumineux et compliqué, les débats ont finalement tourné autour de la découverte d'un canot de type Zodiac qui aurait pu servir au transfert de la drogue entre la haute mer et la côte de Corse, d'où elle aurait été acheminée dans la région marseillaise. — J. C.

Avant le débat parlementaire sur les interruptions de grossesse

• Mgr Elchinger condamne la loi sur l'avortement...

Dans un appel d'une dizaine de pages adressé *« aux hommes de bonne volonté au sujet de la loi sur l'avortement »,* Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, après avoir reconnu qu'il n'est pas question de revenir à la loi ancienne, estime que la loi actuelle est *« plus pernicieuse »* et semble se révéler, *« elle aussi, inapplicable ». « Le droit,* écrit-il, *ne peut approuver ce que l'éthique a universellement condamné jusqu'ici. Etait-il possible, sur un sujet aussi grave, de ne prendre en compte que la pression de certains milieux, sans « s'embarrasser » de principes éthiques, sans en peser la valeur et les conséquences lointaines ? Placer le problème uniquement sur un plan politique et technique, sans référence aux normes morales, n'était-ce pas s'exposer à la dérive que nous connaissons ? »*

Mgr Elchinger remarque que *« la pratique de l'avortement s'est étendue dans des milieux surtout populaires où elle n'était pas admise précédemment ».*

« Actuellement, dans notre province, à la suite de la loi sur les interruptions volontaires de grossesse, disparaît chaque année, silencieusement et légalement, environ l'équivalent d'une petite ville de 6 000 habitants. Dans cette Alsace traditionnellement populeuse, la natalité est maintenant en dessous de la moyenne française. »

Après avoir souligné que la majorité des demandes d'avortement sont faites pour « convenance personnelle », et que les « consultations » prévues par la loi se réduisent souvent à une simple formalité, l'évêque préconise d'élargir la notion des droits de l'homme aux droits de l'enfant avant sa naissance, ainsi que l'ONU l'a voté en 1959.

En conclusion, Mgr Elchinger affirme : *« La loi ne saurait collaborer à une œuvre de mort. (...) Maintenir telle quelle la loi de 1975, c'est accepter que soit perverti le sens de la responsabilité dans la protection de la vie et de l'amour, ainsi que dans le service de la nation. Il est encore temps de reconnaître et de corriger les imprudences ou les erreurs commises. »*

• ...La Fédération protestante demande son maintien et son développement

Tel n'est pas l'avis de la Fédération protestante de France. Voici de très larges extraits de la déclaration *qu'elle vient de publier :*

« Le conseil de la Fédération protestante se prononce aujourd'hui dans sa majorité pour une loi qui reprenne et développe les principales dispositions de la loi Veil, qui aborde l'avortement dans la réalité de sa détresse pour y apporter écoute et secours. En dépit de résistances à son application, cette loi a d'ailleurs déjà fait baisser le nombre des avortements clandestins et donc disparaître la mortalité qui s'en ensuivait.

» La demande d'avortement révèle toujours une situation complexe et conflictuelle, pour le couple, pour la mère seule, et ne peut faire oublier l'enfant à naître. Sa fréquence montre aussi qu'il y a problème économique, social et culturel : aucun de ces éléments ne saurait être dissocié.

» La position que nous prenons ici ne nous est pas dictée par un « conformisme au temps présent » mais par la volonté de donner un signe de libération, d'espérance et d'amour dans des situations de détresse. L'avortement est un acte grave, qui ne saurait être banalisé, et nécessite donc des structures d'accueil et d'accompagnement qui permettent à la femme un choix responsable et libre. Cela implique aussi que soit fermement rappelé que la contraception reste une des conditions essentielles d'une parenté responsable.

La loi, que nous appelons de nos vœux, devrait être appliquée dans toutes les régions de France sans discrimination, ni pression. En vue de son bon fonctionnement, nous notons les quelques points suivants :

1) *Nous souhaitons que soient développées les structures d'accompagnement avant, pendant et après l'avortement. Le principe de la loi est en effet de respecter le choix ultime de la femme. Et elle doit éviter un report de responsabilité sur l'Etat ou sur le corps médical ;*

2) *Nous souhaitons l'annulation des clauses restrictives en ce qui concerne les femmes étrangères et une harmonisation des législations européennes concernant l'avortement ;*

3) *En ce qui concerne les mineures, l'autorisation parentale évite la démission des parents et sous-entend un dialogue parents-enfants très souhaitable. Mais la loi doit tenir compte du cas des mineures qui, peut-être du fait de leur grossesse, sont coupées de leur famille et se trouvent livrées à elles-mêmes ;*

4) *Nous souhaitons le maintien de la clause de conscience. Nous demandons au corps médical et hospitalier de prendre part à la lutte contre le fléau social de l'avortement clandestin, et aux autorités civiles responsables de veiller à ce qu'existe dans chaque hôpital public un service spécialisé, dans lequel soit également dispensée une information sur la contraception ;*

5) *Enfin, nous tenons à souligner que c'est tout notre climat social, économique, culturel et politique qui doit devenir plus accueillant pour les enfants et les familles : la lutte contre les avortements passe aussi par une politique globale.* [...]

Un colloque à Paris

« CHOISIR DE DONNER LA VIE »

Le mouvement Choisir organise un colloque international sur le thème « Choisir de donner la vie », du 5 au 7 octobre, au palais de l'UNESCO (7, place Fontenoy, 75007 Paris). De nombreuses personnalités françaises et étrangères participeront à cette manifestation, présidée par Me Gisèle Halimi, dirigeante du mouvement, et le professeur Alexandre Minkowski, directeur du Centre de recherches néo-natales de la maternité Port-Royal (hôpital Cochin).

Des représentants de tous les groupes parlementaires débattront au cours d'une « table ronde », le dimanche 7 octobre, de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Mais les organisateurs veulent développer au cours de ces journées une réflexion plus générale « *sur le statut des femmes dans le monde d'aujourd'hui, sur le droit à l'identité, sur la liberté d'être soi-même et sur les rapports de la moitié du genre humain avec les enfants, les hommes, la société et l'avenir* ».

Faits et jugements

A Bruxelles, un second avocat est inculpé dans l'affaire Graindorge

Après Me Michel Graindorge et cinq autres personnes, un second avocat bruxellois, Me Odette Haas, a été inculpée de recel de malfaiteurs, lundi 1er octobre, dans le cadre de l'enquête ouverte après l'évasion, le 26 juillet, du *malfaiteur français* François Besse du palais de justice de Bruxelles. Ce même jour, la chambre du conseil a confirmé le mandat d'arrêt de Me Graindorge, détenu depuis le 31 août ; le 28 septembre, la chambre du conseil avait décidé de maintenir en détention deux autres inculpés, M. Michel Cheval et Mlle Isabelle de Andres.

Dans une lettre à la Ligue des droits de l'homme, Me Graindorge affirme : « *Cette affaire est montée de toutes pièces ; on veut me détruire.* » De son côté, le Comité de défense des prisonniers en R.F.A., au sein duquel militent plusieurs des inculpés, et qui a son siège au domicile de Me Graindorge, a dénoncé les « *manœuvres policières, judiciaires et politiques* » visant à son « *démantèlement* ». L'accusation prétend de son côté que les inculpés pourraient être impliqués, par-delà l'affaire Besse, dans l'organisation d'un vaste réseau d'aide aux évadés. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Après l'agression commise contre M. Yves Carel,* militant d'un mouvement d'insoumis, le 27 septembre, à Ezanville, dans le Val-d'Oise (*le Monde* du 29 septembre), le Groupe révolutionnaire insoumission totale (GRIT) appelle « *tous les militants insoumis à redoubler de vigilance* », à tout mettre en œuvre « *pour que la lumière soit faite dans les plus brefs délais sur cet attentat criminel* » et à « *organiser (...) l'autodéfense réelle des structures du mouvement et des insoumis eux-mêmes* ».

La « bavure » de Fontenay-le-Fleury : non-lieu pour le commissaire Bolusset.

Moins d'un an après son inculpation pour homicide et blessures involontaires, au mois de novembre 1978, le commissaire principal Jacques Bolusset, quarante-sept ans, vient de bénéficier d'un non-lieu. L'ordonnance qui libère le commissaire des poursuites engagées contre lui a été délivrée, jeudi 27 septembre, par M. Léonard Bernard de la Gatinais, juge d'instruction au tribunal d'Angers.

Dans la nuit du 27 au 28 octobre 1977, une équipe de policiers dirigée par le commissaire Bolusset — alors responsable du commissariat de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines) — s'était postée autour de la gare de Fontenay-le-Fleury pour arrêter deux malfaiteurs. Au moment de l'arrestation de ces hommes non armés, une fusillade avait éclaté. M. Jacques Bourgoin, trente ans, inspecteur de police, était tué ; M. Henry Caumel, trente-sept ans, autre inspecteur, était grièvement blessé. Une polémique interne au corps de la police s'engageait alors, et M. Bolusset était accusé d'avoir monté *une opération « hasardeuse »,* d'avoir tiré le premier, puis d'avoir nettoyé son arme administrative. Après instruction, il semble qu'aucun de ces points n'a pu être clairement établi (*le Monde* daté 29, 30-31 octobre 1977, 4 avril et 15 novembre 1978).

● *Radios libres : Françoise d'Eaubonne inculpée.* — Pour *avoir participé à l'émission-pirate* sur l'avortement diffusée, le 17 janvier, des locaux du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, 34, rue Vieille-du-Temple, à Paris, Mme Françoise d'Eaubonne, de son vrai nom Françoise Sanna, née Piston d'Eaubonne, écrivain, a été inculpée, lundi 1er octobre, de violation du monopole de la radiodiffusion par M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris.

UN MEETING DE PROTESTATION APRÈS L'ASSASSINAT DE PIERRE GOLDMAN

Après l'assassinat de Pierre Goldman, une trentaine d'organisations ont appelé, sur l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, à un meeting de protestation ce mardi 2 octobre, à 21 heures, dans la salle de la Mutualité, à Paris. Les organisations déclarent qu'il s'agit de « *montrer que, dans l'unité la plus large, les organisations démocratiques françaises sont résolues à tout mettre en œuvre pour riposter aux violences, aux provocations et aux attentats racistes* ».

Parmi les organisations qui appellent à ce rassemblement figurent notamment la Ligue des droits de l'homme, le Mouvement d'action judiciaire, l'Association française des juristes démocrates, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, le parti socialiste, le P.S.U., la Ligue internationale contre l'antisémitisme, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, le parti communiste marxiste-léniniste de France, l'Organisation communiste des *travailleurs, l'Organisation* communiste internationaliste, l'Alliance des jeunes pour le socialisme, la Fédération des radios libres, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, etc.

Rappelons que la C.G.T., la C.F.D.T. et la Fédération de l'éducation nationale ont décidé (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre) de ne pas s'associer à cette manifestation.

Douze jours après l'assassinat de Pierre Goldman, les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête ont diffusé les portraits robots des trois meurtriers réalisés par un dessinateur de l'identité judiciaire d'après les indications des deux inspecteurs de la 7e brigade territoriale qui, quelques minutes avant le meurtre, avaient pu observer les trois hommes.

L'U.S.M. EST HOSTILE A LA RÉFORME DU STATUT DE LA MAGISTRATURE

L'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), qui a réuni son conseil samedi 29 septembre à Paris, a adressé au garde des sceaux une lettre de protestation contre le projet de réforme du statut de la magistrature qui lui a été communiqué.

L'U.S.M. « *dénonce l'instauration d'un véritable tour extérieur qui n'ose pas dire son nom* », « *l'injection de personnes étrangères à la magistrature dans la composition de la commission d'intégration* » et « *la possibilité offerte aux bénéficiaires du recrutement sur titres et travaux d'une carrière plus rapide que celle des magistrats issus de l'Ecole nationale de la magistrature, qui était pourtant qualifiée de « voie royale » d'accès aux cours judiciaires* ».

FAITS DIVERS

Un meurtre

Un appelé du contingent, M. Jean-Claude Vaysset, âgé de dix-neuf ans, a été tué, lundi 1er octobre, à 23 h. 30, par le maître-d'hôtel d'une brasserie du quartier de la gare de l'Est

Un groupe de jeunes consommateurs qui se trouvaient à la Brasserie de l'Est, 78, boulevard de Strasbourg à Paris-10e, avait *fait quelques difficultés pour* payer leurs consommations. En quittant l'établissement, l'un d'entre eux, volontairement ou non, on l'ignore, brisa une porte de verre. Un serveur et le maître-d'hôtel, M. Gilles Arfaoui, âgé de trente et un ans, se lancèrent à la poursuite du groupe. Parvenu dans le hall de la gare de l'Est, M. Arfaoui se saisit de M. Vaysset, qui était en civil, et, sous la menace d'une arme de *poing* (un 22 long rifle de calibre 5,5), le contraignit à revenir jusqu'à la brasserie. Là, sans dire un mot, il abattit froidement le jeune homme

Le meurtrier prit le temps de changer de vêtements avant de quitter l'établissement, mais il fut arrêté peu après par des policiers alertés par des témoins.

Selon le meurtrier, M. Vaysset faisait partie du groupe de jeunes consommateurs qui avaient fait du chahut dans l'établissement. Mais le serveur affirme le contraire.

M. Arfaoui, qui travaillait à la Brasserie de l'Est depuis un mois et demi, ne s'était pas manifesté, nous a déclaré le directeur, par un comportement particulier. « *J'ignorais,* nous a-t-il dit, *qu'il portait une arme.* »

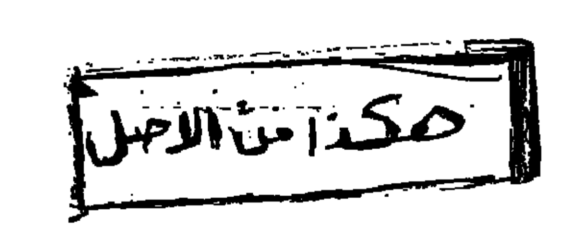
● *Un jeune joueur de football d'Uzès* (Gard) a été mortellement blessé, dimanche 30 septembre, alors qu'il quittait le stade de Tarascon (Bouches-du-Rhône), par un *membre de l'équipe* adverse. Au cours de la partie, plusieurs coups avaient été échangés entre joueurs. L'arbitre, qui avait déjà procédé à plusieurs expulsions, avait été contraint d'interrompre le match. Une bagarre générale a suivi cette décision. Frappé à la tête par un *joueur tarasconnais,* un carreleur âgé de dix-sept ans, avant-centre de l'équipe d'Uzès, est décédé pendant son transfert à l'hôpital.

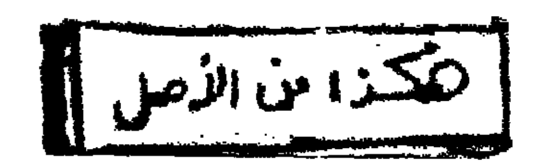
Le P.C.F. et l'antisémitisme

UNE DÉCLARATION DE M. PIERRE JUQUIN

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré à l'A.F.P., lundi 1er octobre : « *La publication de la correspondance privée échangée depuis près de deux semaines entre Georges Marchais et MM. Harris et Sedouy (1) est une initiative unilatérale de ces derniers et du* Monde. *Cette initiative a été prise sans même que M. Marchais en ait été prévenu. Chacun jugera. Sur le fond, nous ne pouvons que réaffirmer, avec Georges Marchais : « Nous sommes intransigeants sur tout ce qui touche au racisme et à l'antisémitisme.* »

(1) *N.D.L.R.* — Voir *le Monde* du 2 octobre.





LE TÉMOIGNAGE D'UN ÉCRIVAIN MAROCAIN

Les lois de l'hospitalité

I. - Permettez à un étranger...

par TAHAR BEN JELLOUN

Cela fait huit ans que je vis en France. Huit années avec quelques trous et absences. Des départs. Des retours. Des voyages nombreux dans la province. Arrivé en septembre 1971 pour poursuivre des études, je suis resté dans ce pays sans jamais l'avoir décidé de manière définitive. Je reportais chaque année mon départ. Huit années, c'est important au milieu d'une vie. Des êtres, des visages, des rencontres, des amitiés essentielles et aussi un sentiment réel de liberté — liberté de mouvement et de pensée — me retiennent pour le moment dans cette ville, Paris, peut-être la plus belle ville du monde. Le ciel de Paris m'émeut à toute heure de la journée, plus particulièrement quand il s'emplit de couleurs indéfinissables et ambiguës.

Depuis huit ans, je vis sur *deux rives de souvenirs mêlés*. Une mémoire nourrie de part et d'autre. Le Maroc : mes racines, *ma terre, mon poème natal, mon angoisse quotidienne*. Paris : une langue, un lieu pour écrire, des émotions et un regard. Alors, j'observe, je scrute. Je suis curieux de ce quotidien fait de bruit, de polémiques brèves, de scandales sans lendemain et de discours tellement semblables. Je m'intéresse à la politique française. Je suis les débats à la télévision ; j'écoute la radio tous les matins. Je lis des poètes qui publient leur premier recueil ; j'ouvre des romans français, je les feuillette, j'en lis certains. Je ne me sens pas très proche de cette littérature en général, mais je m'y intéresse. J'ai envie de connaître et de découvrir. Je participe souvent à des débats. Je ne me tiens pas à l'écart. Il m'arrive alors de m'emporter, de prendre position, de perdre ma neutralité. Je réagis souvent sur le plan humanitaire, rarement sur le plan politique ou idéologique. Bref, je me sens concerné et il *m'arrive de trahir les lois de l'hospitalité*. Bien sûr, certains me disent : « *Puisque tu n'es pas content, qu'est-ce que tu attends pour rentrer chez toi ?* » J'ai même un très fidèle lecteur anonyme qui me renvoie systématiquement tous mes articles soigneusement découpés et où il biffe à l'encre rouge les mots « *arabe* », « *Maghreb* », « *islam* ». Une seule fois, il a osé un commentaire qu'il a tapé à la machine : « *Ça pue le pétrole, vos article, T. Ben J.* » (sic).

Mais si je respecte « le bon choix » de 51 % des Français, si je ne milite dans aucun parti, je ne peux garder le silence quand il s'agit des conditions de vie et de travail des immigrés. Je prends parti pour l'homme expatrié, exploité, et qui réclame justice et dignité. La moindre des choses pour un intellectuel comme moi — jouissant d'un statut plus ou moins privilégié — est de témoigner, de faire en sorte que les *voix de ces hommes et de ces* femmes parviennent au peuple français. Je dirai plus loin comment l'émigration est d'abord un problème de la société française.

L'islam à la mode

Je ne suis pas un Arabe chauvin, ni un musulman fanatique, mais je sursaute à chaque fois que j'entends ou je lis dans la presse les explications qu'on donne au peuple français de la crise économique. A chaque fois qu'une crise secoue le pays, on est sûr que le responsable est ailleurs. Si le Français doit payer plus de 3 F son litre de super, c'est la faute des Arabes et, depuis la *révolution iranienne, c'est la faute de* l'islam. On oublie de rappeler que les Arabes — et il faut bien préciser *les émirs et gouvernants*, car le peuple arabe, lui, est attelé à la pauvreté et au sous-développement — ne possèdent que 31,5 % de la production mondiale du pétrole.

On oublie de rappeler (peut-être ne le sait-on pas) que Khomeiny n'est pas tout l'islam et que ce qu'il fait est dans une large mesure éloigné de l'orthodoxie islamique, et lui est même parfois contraire. En dehors d'un philosophe sérieux et de deux ou trois journalistes, rares ont été les personnes travaillant dans les médias qui ont essayé de comprendre le bouleversement iranien avec d'autres critères que ceux de la paresse manichéenne. Grâce à l'Iran, l'islam est devenu, durant un hiver, à la mode. Cet intérêt soudain nous renseignait beaucoup plus sur les conceptions de l'information en France que sur l'islam dans le monde.

A la télévision, au journal de 20 heures, un présentateur connu pour son sens de la moralité annonça le départ du chah en ces termes — sur un ton apitoyé et grave, je cite de mémoire : « *L'Iran vient de basculer dans le Moyen Age !* » Commentant à la télé un recueil de discours et de textes de Khomeiny, choisis de manière particulièrement insidieuse, retenant surtout l'aspect exotique et passablement ridicule d'une pensée tronquée, un autre *journaliste, après avoir cité quelques extraits* pour faire rire les téléspectateurs, termine son intervention sur cette réflexion : « *En France aussi on a écrit des livres de ce genre, mais... il y a cent cinquante ans !* » C'est ainsi, on commente beaucoup et on informe peu. Il n'est pas question ici de défendre *ou* de blâmer Khomeiny. Je ne juge pas ; j'essaie de comprendre.

Mais ce que je remarque, c'est que l'Occident ne tolère pas en général que ses critères pour l'interprétation du monde et que sa rationalité ne fonctionnent plus. C'est effectivement intolérable pour une pensée qui a toujours voulu précéder l'histoire et qui a pris l'habitude de tout expliquer selon un schéma pré-établi, de se trouver tout d'un coup prise de court. Car l'Iran — avec ses contradictions, sa violence et son originalité — lui résiste. Ce qui est passionnant dans l'histoire ce n'est pas la répétition, mais le *démenti que les hommes apportent* aux certitudes. Dans le cas de l'Iran, ce qui me passionne c'est *ce que je ne comprends pas*, ce qui m'interroge, ce qui m'étonne et me perturbe. Pour certains intellectuels français, le réveil fut brutal : accepter qu'une révolution puisse être faite non pas au nom de Marx ou/et de la démocratie, mais au nom d'Allah et de son prophète Mahomet.

Pour d'autres, le débat est resté bien parisien. L'important n'est pas l'Iran. L'important c'est de *savoir qui a raison et qui a tort* sur la scène parisienne. Peu importe *à la limite* les faits qui se déroulent sur le terrain. J'ai pris l'exemple de la révolution islamique parce qu'elle préoccupa beaucoup les esprits l'hiver dernier. Il reste que la France recule devant les risques d'ouverture sur les autres cultures et civilisations. Avec les moyens actuels de communication et l'émancipation des peuples, Paris ne peut plus se considérer comme le lieu où naissent les idées neuves et révolutionnaires, comme le lieu d'où jaillit la vérité universelle. A présent *on le sait : il existe d'autres* cultures plus riches, plus étonnantes et plus humaines. Leur *lieu n'est pas « gâté » par le* progrès matériel et par le développement économique. Leur lieu est *un peu partout dans l'immense* territoire du tiers-monde. Il est temps pour l'intelligentsia française de sortir un peu de l'Hexagone, d'aller vers les autres et de se mettre à l'écoute des cultures différentes.

Prochain article :

ET POUR QUELQUES IMMIGRÉS DE MOINS...



Le rassemblement de plusieurs milliers d'immigrés dans le Val-d'Oise

La fête du désespoir

Plusieurs milliers d'immigrés et de sympathisants ont participé au rassemblement organisé, samedi 29 septembre à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), par le comité de coordination des foyers en lutte et par une vingtaine d'associations avec l'appui de certaines sections syndicales, principalement de la C.F.D.T. Au cours d'un meeting, les dirigeants du comité ont réaffirmé *qu'ils étaient la seule* structure unitaire représentative des résidents de la Sonacotra et ont renouvelé leur offre de négociations, sur la base de leur plate-forme revendicative, pour « mettre fin au conflit des foyers, aux expulsions, aux violences policières et aux injustices dont sont victimes les travailleurs étrangers ». Ils ont dénoncé avec force les projets de loi Barre-Bonnet et Boulin-Stoléru et ont annoncé leur intention de *déclencher éventuellement* cet automne, « une grève générale nationale » contre ces projets.

Un décor de banlieue taraudée par les bulldozers, entre les H.L.M. disposées en arc de cercle et l'immeuble massif du foyer Sonacotra des Doucettes, haut d'une douzaine d'étages. Au hasard des monticules, une vingtaine de tentes prêtées par les sections du P.S., du P.S.U. et du P.C.F. de Garges-lès-Gonesse et des communes voisines. C'est le camp de la honte.

Presque cent jours après leur expulsion du foyer voisin, les résidents sont encore plus d'une centaine *sur* ce terrain vague au sol inégal détrempé par les premières pluies de l'arrière-saison. « *On tient le coup,* dit l'un d'eux, *mais il commence à faire froid.* » Après leur journée de travail, les hommes viennent dormir ici, enroulés dans des couvertures, sur des lits de camp prêtés eux aussi par les municipalités. « *Pas d'eau courante, pas d'électricité, pas de cadeaux de la Croix-Rouge ou de l'Armée du Salut* », ajoute notre interlocuteur.

Samedi pourtant, c'était la fête. Moutons à *la* broche, merguez en plein vent. Autour des feux, ils étaient des centaines de travailleurs étrangers, *chacun attendant* son tour pour participer au méchoui. « *Vas-y camarade, tu n'auras peut-être pas à manger demain...* » Des centaines aussi sous un chapiteau voisin, où Hassan et Mustapha, leaders presque anonymes du comité de coordination, mènent un débat improvisé, joyeux, cahotique, entrecoupé de rires, de chants folkloriques arabes, catalans, portugais et de huées contre « *l'inertie des partis de gauche, l'hypocrisie des syndicats* ».

Tout le monde en prend pour son grade : « *Babar-Bonnet d'âne, Boulin-glinglin, l'intolérable Stoléru* », le maire communiste de Garges, « *qui nous fait le coup de l'école à construire pour demander gentiment qu'on s'en aille* », l'appareil C.F.D.T. qui a déconseillé à ses sections de participer à cette journée, et la C.G.T. qui dénonce les mots d'ordre aventuristes.

La paix avec les syndicats

« *A propos de la Sonacotra, nous restons sur nos positions,* explique Hassan. *Nous refusons d'accepter des contrats de location signés séparément dans les foyers, avec la complicité des syndicats, et qui maintiennent la dictature des gérants. Bientôt nous devrons partir d'ici, à cause de l'hiver. Qu'allons-nous faire ? Nous n'envisageons pas de réintégrer de force le foyer des Doucettes ni d'envahir d'autres foyers. La seule issue c'est le soutien réel des travailleurs français. Nous lutterons jusqu'à la limite de nos forces.* »

Dans dix jours, les dirigeants du comité feront le point de l'action. Et ils entendent bien — fait nouveau — prendre position « *en tant qu'organisation représentative* » dans la lutte contre les nouveaux projets de loi sur l'immigration, « *au besoin en déclenchant une grève générale nationale* ».

Les « durs » du comité de coordination réussiront-ils d'ici là à faire la paix avec les syndicats ? *Au dernier moment,* l'union départementale C.F.D.T. du Val-d'Oise semble s'être désistée après *avoir appelé* ses adhérents à soutenir l'initiative du rassemblement : aucun de ses représentants n'est là officiellement, pas plus que ceux du P.S. ou d'autres partis traditionnels. Les « maos » profitent du champ libre et leurs stands regorgent de journaux et de livres. Quand même, des syndicalistes sont venus « à titre personnel » : militants C.F.D.T. des hôpitaux, d'Alsthom-Atlantique, des Câbles de Lyon, de l'usine Kassbuhrer de Sarcelles, des cheminots de Paris-Saint-Lazare, de l'ASSEDIC des Hauts-de-Seine, du SGEN (Syndicat général de l'éducation nationale) et aussi quelques cégétistes de plusieurs grands hôtels parisiens. Et puis des organisations autonomes d'immigrés : le Comité des travailleurs algériens, l'Union des travailleurs immigrés tunisiens, l'Association des Portugais de Sarcelles, l'Union nationale des étudiants et élèves de Côte-d'Ivoire.

Un mini-Woodstock de l'immigration ? *Disons plutôt une fête* du désespoir, avec tous ceux que le désespoir, justement, a conduits *jusqu'ici, par solidarité* : des comités de jeunes chômeurs, des paysans du Larzac aux mains peut-être un peu trop blanches, des dissidents C.F.D.T. d'Usinor-Dunkerque — dont la section a été dissoute au printemps dernier — et puis, bien sûr, les métallos de Longwy avec leurs casques blancs frappés du sigle « S.O.S.-emploi ». Au fronton de leurs stands : « *Français-immigrés, mêmes patrons, même combat. Longwy vivra.* »

Le soir, tandis que les lumières s'allument dans les H.L.M. des environs, la fête s'est terminée, comme toutes les fêtes, avec un bal disco. Seule la haute tour du foyer des Doucettes restait dans l'ombre. Un building de l'absurde gardé par des vigiles et par trois cars de C.R.S.

JEAN BENOIT.



CARNET

Naissances

— M. Etienne BARBELET et Mme, née Solange de Sailly, partagent avec Sandrine (9 ans), et Pierre (7 ans), la joie de faire part de la naissance de

Augustin,

le 17 juillet 1979.
12 bis, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

Décès

Lyon. — Mme Jean Bernard, sa femme ; Paul et Marie-Thérèse Bernard ; Jacques et Dorothée Bernard ; Georges et Michèle Serclérat ; Pierre et Françoise Rias ; Jean-Louis et Joëlle Bernard ; Dominique et Christiane Bernard ; Pierre et Roberta Bernard ; Patrick et Colette Le Roux ; Guy et Claire de Dreuille ; Philippe Bernard ; Luc Bernard ; Vincent Bernard, ses enfants; Agnès, Luc-Emmanuel, Vianney, Loup, Céline, Etienne, Damien, David, Corentine, Jean-Marc, Lionel, Isabelle, Hélène, Jérémie, Sophie, Olivier, Laurent, Mathieu, Adrien, Judith, Anne, Caroline, Guennaël, Iann-Eric ; ses petits-enfants ; M. et Mme Albert Bernard ; M. et Mme Charles Lonchampt ; M. et Mme Alfred Dezeuze ; M. Pierre Dezeuze, son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs ; et toute sa famille,
font part de ce que

M. Jean BERNARD,
ingénieur principal honoraire
S.N.C.F.,

est entré dans la paix de Dieu, le 16 septembre 1979, à Montpellier.

La messe d'enterrement a eu lieu le lundi 17 septembre, à 17 heures, en l'église de Vénizieux (Ardèche).

— M. et Mme Pierre Bolotte, leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Jean Cœurdevey et leurs enfants,
M. et Mme Jean Hossard, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel BOLOTTE,
veuve
du médecin général Bolotte (C.R.),

survenu le 23 septembre 1979, à Dijon, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu selon sa volonté, dans l'intimité familiale, à Saint-Julien (Côte-d'Or), le 26 septembre 1979.
271, rue Sainte-Venise,
76230 Boisguillaume.
5, rue Jean-XXIII, Couchey,
21160 Marsannay-la-Côte.
210, rue Beauvoisine,
76000 Rouen.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme M. JEANROT,
née Jeanne Jouhandeau,

survenu le 30 septembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu aujourd'hui mardi 2 octobre, à 15 h. 30, en l'église de Guéret.

De la part de :
ses enfants,
M. et Mme François Mialet,
Mme Jacques Bachelot,
Le docteur et Mme Pierre Lacombe,
M. et Mme Pierre Vasseur,
Le docteur et Mme François Jeanrot,
M. et Mme Albert Martel,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et de toute sa famille.
15, rue Pétiniaud-Beaupeyrat,
87000 Limoges.
15, rue Olier, 75015 Paris.
10, rue du Chemin-Vert,
75011 Paris.
11, allée de Suède,
91300 Massy.
12, boulevard Carnot,
91100 Castres.
20, avenue Théodore-Botrel,
44000 Nantes.

— Nous apprenons le décès de

M. Charles MALOUIN,
ancien député.

[Charles Malouin, ancien député R.P.R. du Calvados, exploitant agricole, est décédé lundi 1er octobre, à la suite d'une douloureuse maladie.

Né le 15 février 1912 à Lassy, Charles Malouin, après avoir participé à la Résistance dans le réseau du colonel Rémy, avait été élu, en 1953, conseiller municipal de son village natal, et adjoint au maire. Il était devenu maire le 25 mars 1965. M. Olivier Stirn l'avait choisi comme suppléant lors des élections législatives de mars 1973. M. Malouin était donc devenu député le 12 avril 1973, après l'entrée du maire de Vire au gouvernement. M. Malouin était resté inscrit au R.P.R. alors que M. Olivier Stirn avait quitté le mouvement gaulliste. Lors des élections de 1978, il ne s'était pas représenté.]

— Mme Henri-Francis Mazoyer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri-Francis MAZOYER,
ministre plénipotentiaire (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Dreux, le 27 septembre 1979.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le mercredi 3 octobre 1979, à 15 heures, en la cathédrale d'Autun.

Une messe sera célébrée à son intention à Notre-Dame de Boulogne, 2, rue de l'Eglise (avenue Jean-Baptiste-Clément), à Boulogne, le 11 octobre 1979, à 19 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1906, Henri-Francis Mazoyer avait, dix-sept ans durant, de 1930 à 1946, puis de 1950 à 1951, été contrôleur civil au Maroc, avec un intermède comme directeur de cabinet du haut commissaire au Cameroun (1947-1949). Il avait intégré, en 1957, le cadre des conseillers des affaires étrangères. Consul à Léopoldville (alors capitale du Congo belge), il avait, en 1960, été nommé ambassadeur à Lomé (Togo), puis à Sofia (Bulgarie) en 1964. Il avait achevé sa carrière comme ambassadeur en Syrie, de 1969 à 1971.]

— Mme Jacques Moulonguet,
M. et Mme Albert Moulonguet,
M. et Mme Michel Denoix,
M. et Mme Thierry Moulonguet et leurs enfants,
Mlle Véronique Moulonguet,
M. et Mme Roland d'Hauteville et leurs enfants,
Antoine, Olivia et Agathe Moulonguet,
M. et Mme Christian Pinchart et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Lance et leurs enfants,
Mlle Laurence Denoix,
Vincent et Jérôme Denoix,
Son épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et les familles Moulonguet, Huré, Decauveine et Mettas,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, de

M. Jacques MOULONGUET,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 30 septembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 octobre, à 13 h. 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, boulevard du Général-Kœnig,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Michel Pouard,
M. et Mme Pierre Pouard,
M. et Mme Philippe Pouard et Julien,
M. et Mme Jean-Pierre Martinez et Nathan,
Mlle Frédérique Pouard,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel POUARD,

survenu le 28 septembre 1979, à son domicile.

Les obsèques ont été célébrées, le mardi 2 octobre, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Clamart.

« Je suis la Résurrection et la Vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt vivra. »
(Jean XI, 25-26.)

17, avenue Général-de-Gaulle,
92140 Clamart.
12, rue des Gayettes,
10000 Troyes.

— Le directeur et la direction des études et recherches d'Electricité de France,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel POUARD,
chef du service matériel électrique
à la direction
des études et recherches,

survenu le 28 septembre 1979.

Les obsèques ont été célébrées, le mardi 2 octobre, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Clamart.
2, rue Louis-Murat,
75008 Paris.

— Mme Maurice Ollier,
Le docteur Philippe Ollier et Mme, et leurs enfants,
M. et Mme Jean Ollier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice OLLIER,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,

survenu le 27 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu le 29 septembre 1979, dans la plus stricte intimité.
48, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.
2, rue Georges-de-Porto-Riche,
75014 Paris.

— Mme Henri Simont, son épouse,
M. et Mme Lucien Simont,
M. et Mme Jean-Jacques Beuve-Méry,
M. et Mme Pierre Jeacolin,
ses enfants,
Juliette et Adeline Simont,
Antoine, Daniel et Hubert Beuve-Méry,
Etienne, Valentine et Henri Jeacolin, ses petits-enfants,
M. et Mme Gustave Bocquet,
Mme Jean Bocquet,
ses belles-sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès survenu, à Uccle, le 27 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

M. Henri SIMONT,
avocat honoraire
à la Cour de cassation de Belgique,
ancien bâtonnier,
professeur honoraire
et
ancien président de la faculté de droit
de l'Université libre de Bruxelles,
volontaire de guerre 1914-1918,
titulaire de nombreuses décorations
et distinctions honorifiques.

Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
55, avenue W.-Churchill,
Boîte 12 - 1180 Bruxelles.
46, rue de l'Equateur,
1180 Bruxelles.
238 Dieweg, 1180 Bruxelles.
15, rue Marcel-Renault,
75017 Paris.

— M. et Mme Jean Riocreux et leurs enfants,
Marie-Hélène, Anne, Isabelle et Fabienne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis RIOCREUX,

survenu à Roanne, le 30 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Riotord (Haute-Loire), le mercredi 3 octobre, à 16 heures.
Villa n° 2, Bois de Matel,
42300 Roanne.

— Nous apprenons la mort de

M. Hubert SAINT-BRIS,

décédé dans sa soixante-quatrième année.

[Conseiller financier pour la délégation française auprès de l'O.C.D.E., M. Hubert Saint-Bris était propriétaire du château du Clos-Lucé (Indre-et-Loire), où a vécu à la fin de sa vie Léonard de Vinci. M. Saint-Bris avait entrepris la restauration de l'ensemble, désormais ouvert au public.]

— Mme Max Vormser,
M. et Mme J.-C. Pecker,
Mme Vormser,
M. J.-P. Caminade,
M. et Mme J.-M. Pignalosa et leurs enfants,
M. et Mme M. Gourdon,
son épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la très grande peine de faire part du décès survenu, le 25 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Max VORMSER,
avocat
à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
Military Cross.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière israélite de Versailles.
159, avenue Malakoff,
75016 Paris.

— Mme Lysiane Weiller et ses enfants,
M. et Mme Raymond Louy et leurs enfants,
M. et Mme Jean Diedisheim,
font part du décès de

Mme Yvonne WEILLER,

survenu à Paris le 29 septembre 1979, dans sa soixante-dix-septième année.

L'inhumation aura lieu mercredi 3 octobre, à 15 h. 30, au cimetière du Montparnasse (réunion porte principale).
La Cigale, Eze-sur-Mer.
8, rue de l'Ecole,
78000 Versailles.
63, rue du 19-Janvier,
92380 Garches.

— M. et Mme Dimitri Vicheney, ses enfants,
Mlles Marie et Sophie Vicheney, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean WISCHNEGRADSKY,
compositeur de musique,

survenu à Paris, le 29 septembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 3 octobre 1979.
26, villa Croix-Nivert,
75015 Paris.
8, rue de la Citadelle,
94230 Cachan.

(*Le Monde* du 2 octobre.)

Remerciements

— Mme André Meyer, ses enfants et petits-enfants,
très sensibles aux marques de sympathie reçues lors du décès de

M. André MEYER,

et ne pouvant y répondre individuellement, adressent à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires

— Pour le dix-neuvième anniversaire de la subite disparition de

Boris LEBOVIC,

on demande à tous ses amis de s'en souvenir.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le 4 octobre 1979, à 19 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, avenue du Général-de-Gaulle, à la mémoire de

M. André LOMBARD,

décédé le 4 octobre 1978.

— Une messe pour le premier anniversaire de la mort de

Jean SERRUYS

sera célébrée le vendredi 5 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier (chapelle de la Vierge), place Mithouard, 75007 Paris.

Avis de messe

— Une messe sera concélébrée à la mémoire de

Pierre CLAUDEL,

le vendredi 5 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, *Paris 75007 (parking rue Montalembert).*

— La messe traditionnelle célébrée à l'occasion de la

bataille de Lépante

aura lieu le samedi 6 octobre, à 12 h. 15, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Soutenances de thèses

Doctorats d'Etat

— Université de Paris-IV, jeudi 4 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mme Geneviève Souchal, née Boucher : « Les millefleurs dans la tapisserie à la fin du Moyen Age ».

— Université de Paris-IV, jeudi 4 octobre, à 14 heures, amphithéâtre ouest, centre universitaire, M. François Léger : « La pensée de Georg Simmel, contribution à l'histoire des idées en Allemagne au début du vingtième siècle ».

— Université de Paris-IV, jeudi 4 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-François Gournay : « L'appel du Proche-Orient : Richard Francis Burton et son temps (1821-1890) ».

— Université de Paris-IV, vendredi 5 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Colette Demaizière : « La grammaire française au seizième siècle : les grammairiens picards ».

— Université de Paris-I, vendredi 5 octobre, à 14 h. 30, salle 308, M. John Kuy Park : « Recherches sur le breviloquim de Saint-Bonaventure ».

— Université de Provence, centre 5 octobre, à 14 heures, salle C 26, M. Matty Chiva : « Genèse du goût et construction de la personnalité ».

— Université de Provence centre d'Aix, vendredi 5 octobre, à 14 h. 30, salle des professeurs, M. R. Moulinas : « Du ghetto pontifical à la nation française ; les juifs d'Avignon et du Comtat Venaissin au dernier siècle de l'Ancien Régime ».

— Université de Paris-III, samedi 6 octobre, à 14 heures, salle Greard, M. Georges Boisvert : « Un pionnier de la propagande libérale au portugal : Jono Bernardo da Rocha Loureiro (1778-1853) ».

— Université de Paris-V, lundi 8 octobre, à 14 h. 30, amphithéâtre E. Durkheim, M. Pierre Roubertoux : « L'analyse génétique des différences individuelles dans les comportements par les méthodes quantitatives ».

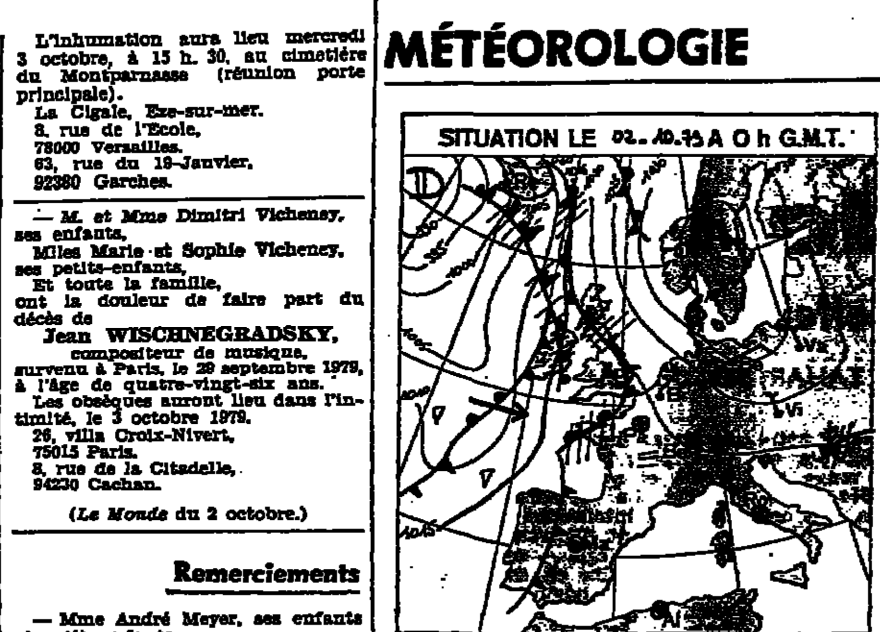
— Université de Paris-V, mercredi 10 octobre, à 9 heures, amphithéâtre E. Durkheim, M. Henri Coing : « L'entreprise, la ville et le marché de l'emploi ».

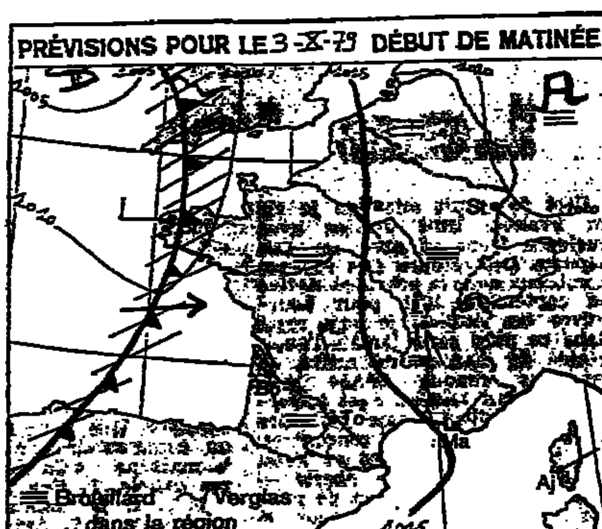
Communications diverses

— M. Vassily Smyslov, ancien champion du monde et grand maître international, rencontrera simultanément comtat Venaissin au dernier siècle vendredi 5 octobre, à 20 h. 30, à l'hôtel Hilton-Suffren.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 octobre à 0 heure et le mercredi 3 octobre à 24 heures :

Les perturbations océaniques pénétreront sur la France, mais les hautes pressions qui persisteront de la Scandinavie à l'Europe centrale ralentiront leur progression.

Mercredi 3 octobre, il pleuvra le matin sur la Bretagne, le Cotentin et la Vendée puis, au cours de l'après-midi et de la soirée, sur les régions s'étendant de l'Aquitaine à la Flandre. Ces pluies, parfois orageuses dans le Sud-Ouest, seront suivies d'un temps variable avec éclaircies. Quelques averses se produiront encore près de l'Atlantique et de la Manche occidentale, où les vents s'orienteront au secteur ouest et deviendront assez forts. Les températures maximales seront en baisse.

Sur le reste du pays, un temps brumeux le matin, assez ensoleillé l'après-midi, persistera. Les brouillards seront encore nombreux en début de journée sur le Bassin parisien, l'Est et le Nord-Est. Les vents, d'abord faibles et de direction variable, s'orienteront au secteur sud et se renforceront un peu.

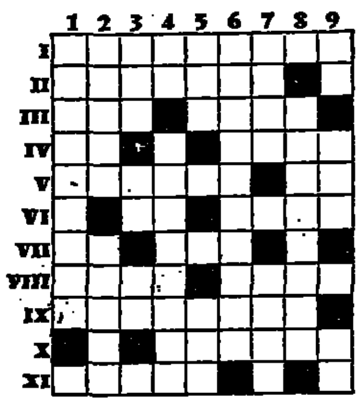
Le mardi 2 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,9 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er octobre ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 24 et 17 ; Bordeaux, 20 et 14 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 17 et 10 ; Cherbourg, 16 et 9 ; Clermont-Ferrand, 24 et 10 ; Dijon, 15 et 7 ; Grenoble, 23 et 7 ; Lille, 20 et 8 ; Lyon, 21 et 11 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 18 et 4 ; Nantes, 20 et 13 ; *Nice, 23 et 15 ; Paris - Le Bourget*, 19 et 8 ; Pau, 24 et 14 ; Perpignan, 25 et 11 ; Rennes, 21 et 12 ; Strasbourg, 18 et 4 ; Tours, 18 et 10 ; Toulouse, 23 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 10 degrés ; Amsterdam, 18 et 8 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 14 et 3 ; Bonn, 20 et 4 ; Bruxelles, 21 et 9 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 14 et 4 ; Genève, 20 et 6 ; Lisbonne, 26 et 12 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 28 et 12 ; Moscou, 5 et 3 ; Nairobi, 29 et 12 ; New-York, 30 et 15 ; Palma-de-Majorque, 24 et 10 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 10 et —1 ; Téhéran, 32 et 23.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 504



HORIZONTALEMENT

I. Utiles quand il y a beaucoup d'épis. — II. Qui peuvent facilement être démontés. — III. Endroit d'où l'on peut être tiré ; Marque le but. — IV. Avant nous; Roi d'Iolcos. — V. On a bonne mine quand il est double ; Peut se dire à un ami. — VI. Fleuve côtier ; Couche sur la terre. — VII. Peut être triplé quand on n'est pas convaincu ; Ne s'allongea pas. — VIII. Un danger pour le vaurien ; Couleur de beurre. — IX. Qui doit donc être pardonnée. — X. Peut être directeur. — XI. On lui doit un opéra.

VERTICALEMENT

1. Mettre la ceinture. — 2. Fut martyrisé en Afrique ; Récit d'une passion religieuse. — 3. Parfois exigé pour une passe ; Mot d'enfant ; Oui ! — 4. Parfois entre deux propositions; Qui ne perdent rien. — 5. Fit preuve d'attachement ; Au soleil levant. — 6. Qui risquent de nous blesser. — 7. Son fils avait une tête d'oiseau ; Il faut être naïf pour y mettre le doigt. — 8. Qui a donc été faite *en une minute*. — 9. Affirmation étrangère ; Où il n'y a donc rien à prendre ; Mieux que rien.

Solution du problème n° 2 503

Horizontalement

I. Convoiter. — II. Ecourtera. — III. Usuels. — IV. Tir ; Sel. — V. Riom. — VI. Nuit ; Aède. — VII. Antan ; Peu. — VIII. Ululer. — IX. Rarissime. — X. Egée ; Réa. — XI. SE ; Nuée.

Verticalement

1. Centenaires. — 2. Oc ; Un ; Age. — 3. Nourriture. — 4. Vus ; Italien. — 5. Oruro ; Nus. — 6. Ite; MA ; LS. — 7. Tels; Epeire. — 8. Erse; Derme. — 9. RA ; Lieu ; Eau.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er et du 2 octobre 1979 :

DES DECRETS

● Pris pour l'application de la loi n° 77-1408 du 23 décembre 1977 accordant une protection particulière aux enfants de certains militaires tués ou blessés accidentellement en temps de paix ;

● Portant règlement d'administration publique sur la protection des travailleurs contre les risques particuliers auxquels ils sont soumis dans les établissements pyrotechniques.

Éducation

● *Stages de formation : art enfantin, théorie et pratique.* — Ces stages s'adressent à toutes personnes intéressées par les problèmes d'expression et de créativité, et particulièrement celles appelées à animer des ateliers d'expression libre pour enfants et adolescents (éducateurs sociaux notamment). Proposant une ouverture sur le monde de l'enfant et une sensibilisation aux différents modes d'expression (peinture, photo-montage, musique, art dramatique, travail de la terre, etc.), cette formation dure douze séances, dont deux bloquées sur une journée de créativité, les vendredis soirs, de 19 h 30 à 23 heures. Prochain stage à partir du vendredi 26 octobre. Tous renseignements, tarifs et inscripitons : Suzanne Berland, La Re-création, 18, rue de Thorigny, 75003 Paris. Tél. : 278-41-82.

● *Enseignement supérieur de transport.* — Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) organise à partir du 10 octobre un enseignement de deuxième cycle sur les transports, destiné aux cadres et dirigeants d'entreprise.

★ Renseignements et inscription au service de la scolarité du CNAM, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cédex 03. Tél. 271-24-14.

● *Diplôme de génie mécanique.* — L'institut universitaire de technologie de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) organise deux stages de formation continue — l'un à temps plein en un an, l'autre en cours du soir en trois ans — préparant au diplôme universitaire de technologie (DUT) de génie mécanique.

★ Renseignements et inscription : I.U.T. de Saint-Denis, place du 8-Mai-1945, 93200 Saint-Denis. Téléphone 821-61-55, poste 406.

Visites et conférences

MERCREDI 3 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, métro Monge, Mme Colin : « Des arènes aux thermes ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ».

15 h., 23, rue Clovis, Mme Legregeois : « La montagne Sainte-Geneviève ».

15 h., façade, portail central, Mme Zujovic : « Notre-Dame ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, 69, rue des Gravilliers : « Vieux Beau-Bourg » (Mme Barbier).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Mme Ferrand).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Just : « La mosquée » (Mme Hager).

15 h., métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (M. Teurnier).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

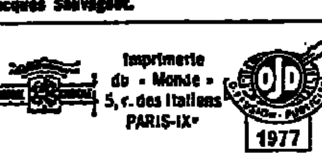
15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 19 h., 62, rue Madame : « La vallée du Nil » (Arcus).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « Le roman africain ». I



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



هكذا من الأصل

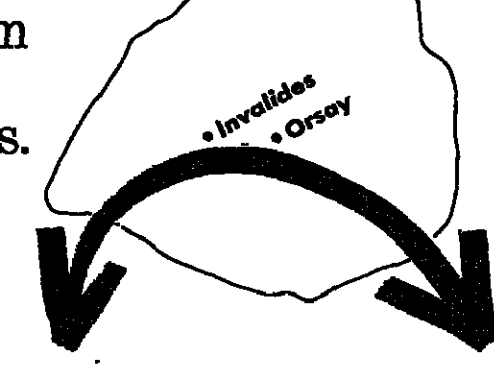
MAINTENANT LA SNCF TRAVERSE PARIS.

Depuis le 30 septembre, le train traverse Paris. En inaugurant le tronçon Invalides-Orsay, la SNCF ouvre la Transversale rive gauche qui relie la Banlieue Sud à Versailles et demain à Saint-Quentin-en-Yvelines, en passant par neuf gares parisiennes.

C'est la ligne C du RER qui traverse la capitale. C'est Paris plus pratique.

En ouvrant cette ligne, la SNCF franchit une nouvelle étape dans le développement des transports et améliore la qualité de la vie en Ile-de-France.

La Transversale rive gauche, c'est aussi le train plus facile : chacun porte un nom qui correspond aux gares desservies.



SNCF RER

La Transversale rive gauche, ligne C du RER.

S.N.E. — HELIO CORBEIL

Journal officiel

Education

fort
nouvelle collection
Chester Barrie
pour clients difficiles
DORIAN GUY

POLICE

Un important remaniement est en cours à la préfecture de police de Paris

A la faveur de quelques départs en retraite, un important remaniement est en cours à la tête de la police parisienne. M. Jean Hénon, directeur général de la police municipale, qui prendra sa retraite le 22 février 1980, devient chargé de mission auprès de la direction générale de la police nationale, et il est remplacé par M. André Bégué, inspecteur général, précédemment en poste à l'inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.). M. Roger Degrange, adjoint de M. Hénon, quitte, lui aussi, son poste. Son successeur n'a pas encore été désigné.

M. Guy Badin, chef d'état-major à la direction générale de la police municipale, devient directeur de l'inspection générale des services (I.G.S.), en remplacement de M. Raphaël Petit. Le nom du successeur de M. Badin n'est pas encore connu. A l'occasion de ce remaniement, la direction générale de la police municipale change d'ailleurs de nom et devient direction de la sécurité publique. Toutes ces décisions prendront effet le 15 octobre prochain.

La direction de la police judiciaire à la préfecture de police voit, elle, partir M. Pierre Ottavioli, qui abandonne la brigade criminelle où il est remplacé par M. Marcel Leclerc, jusqu'à présent son adjoint. Nommé contrôleur général depuis plusieurs mois, M. Ottavioli rejoint l'inspection générale de la police nationale. Quant à M. Gustave Jobard, sous-directeur de la police judiciaire de Paris, il part à la retraite sans que son successeur soit actuellement connu.

L'ampleur de ces mouvements, comme leur soudaineté, ont surpris. Certes, M. Hénon, comme M. Degrange, étaient à quelques mois de la retraite. Mais à ces postes de responsabilité, il est peu courant, sauf circonstances majeures, qu'elle soit aussi inexplicablement prématurée, ou qu'elle ressemble autant à une mise sur « une voie de garage » à quelques mois de la retraite. Par la même occasion, on remet en vigueur ce que l'on pourrait appeler le phénomène de l'écurie, si répandu dans l'administration française : on suit son patron dans son ascension et, parfois aussi, quoique plus rarement, dans sa disgrâce. A travers ce remaniement, on voit enfin apparaître, parmi les remplaçants, des « outsiders », à la place de ceux dont les noms étaient le plus fréquemment avancés. M. Bégué est de ceux-là.

Déjà, on murmure le mot de désaveu et même de sanctions déguisées envers certains des noms évoqués. Certains en sont d'autant plus convaincus qu'ils remarquent qu'on procède au changement dans la précipitation, sans même que les successeurs aient été tous désignés. Et la cible s'ajuste un peu plus lorsqu'on souligne que M. Jacques Chirac, le maire de Paris, n'a été prévenu des changements qui affecteront la police de sa ville qu'une fois ceux-ci décidés par le ministère de l'intérieur.

Il était, en tout cas, inévitable qu'un jour ou l'autre, le pouvoir central s'attaque à la préfecture de police de Paris. Dans les cercles dirigeants, on ne fait pas mystère de la méfiance qu'inspirent la « vieille maison », ses traditions et son personnel de direction mis en place sous les prédécesseurs de M. Giscard d'Estaing. La loi de 1966, portant création d'une police nationale unifiée, par fusion de la préfecture de police et de la sûreté nationale, n'a pas réussi à unifier totalement les deux organismes ni à surmonter les particularismes. De toute évidence on est, au ministère de l'intérieur, décidé à accélérer ce mouvement, sans hésiter, si besoin est, à balayer les vieux bastions.

Ainsi s'explique, partiellement, le démantèlement de la police économique de Paris qui, à partir du 1er janvier prochain, éclatera entre la direction de la police judiciaire, le ministère de l'agriculture et celui de l'économie. De même, c'est vraisemblablement dans le même souci d'« alignement » que la direction générale de la police municipale devient direction de la sécurité publique. L'événement est d'importance mineure sur le plan opérationnel, mais lourd de signification.

Les victimes de cette politique peuvent aujourd'hui d'autant moins réagir que les décisions interviennent au moment où sont rendues publiques quelques « sales affaires » mettant en cause des commissaires de police parisiens. Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire pour corruption contre l'un d'entre eux, opérant au quartier Latin, avant d'être muté à Montbéliard (Doubs). Un autre, soupçonné de racket à l'égard des camelots du quartier des Champs-Elysées, est suspendu depuis une dizaine de jours. Les milieux de la préfecture de police parlaient de ces affaires depuis plusieurs années. Quelques semaines auparavant, un commissaire appartenant à l'état-major de la police municipale était mis à la retraite d'office pour affairisme.

En fait, pas moins de huit commissaires de la police parisienne, appartenant à presque tous les services, ont fait, en moins de deux ans, l'objet de sanctions ou d'enquêtes disciplinaires, pour racket, affairisme, trafic d'influence, vente de faux papiers, etc. Reprocherait-on à M. Hénon d'avoir montré peu d'empressement à sévir ? De même, tout comme à M. Badin, plus spécialement chargé de la voie publique, on lui reprocherait de n'avoir pas su éviter les violences commises dans la rue le 23 mars dernier, à l'occasion de la manifestation des sidérurgistes à Paris.

En tout cas, beaucoup considèrent que ces procès feutrés ne sont que des prétextes. Derrière ces départs à la retraite et ces remplacements inattendus, on assisterait, en fait, à la mise en place d'une infrastructure policière électorale dans la perspective du scrutin présidentiel de 1981. Le mouvement actuel devrait même s'étendre au-delà de la seule préfecture de police. On murmure que les plus hauts responsables de la police au ministère de l'intérieur n'y échapperaient pas.

GEORGES MARION.

DÉFENSE

AVANT LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Rapporteur de la commission des finances

M. Cressard (R.P.R.) observe un ralentissement du pouvoir d'achat des armées

Dans le rapport qu'il a présenté au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur l'exécution de la loi de programmation militaire 1977-1982, qui est examinée ce mardi 2 octobre par les députés, M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, observe un ralentissement du pouvoir d'achat des armées par rapport à ce qu'on escomptait en 1976.

« *Or ce ralentissement*, note le rapporteur de la majorité, *intervient au moment même où l'Europe prend conscience de sa grave vulnérabilité* » face aux menaces multiples dans le monde.

« *L'attribution aux armées d'une allocation de ressources en accroissement progressif a été effective. Sur ce point, qui est fondamental, la loi de programmation a été respectée (...). Mais cette constatation s'accompagne de la réserve suivante : malgré les engagements pris en 1976, la par des crédits militaires au sein du budget de l'Etat a décru au lieu de croître. Sans doute les accroissements successifs des budgets du ministère de la défense ont-ils connu de fortes augmentations : + 16,8 % en 1977, + 15,8 % en 1978 et + 13,9 % en 1979. Mais, durant les années 1978 et 1979, le budget de l'Etat a crû plus vite encore : 18,9 % et 15,1 %, entraînant une moindre part des crédits militaires au sein du budget de l'Etat* », estime M. Cressard.

A propos de la dissuasion nucléaire, le député R.P.R. affirme « *qu'on ne peut pas dire, comme le fait le rapport gouvernemental, que les forces nucléaires ont bénéficié d'une priorité manifeste* ».

Des retards dans les sous-marins

C'est ainsi, notamment, que l'entrée en service des sous-marins nucléaires lance-missiles s'est faite à un rythme qui s'est peu à peu ralenti : treize mois ont séparé le deuxième sous-marin, *le Terrible*, du premier, *le Redoutable* ; dix-sept mois ont séparé le troisième, *le Foudroyant*, du *Terrible* ; trente et un mois ont séparé le quatrième, *l'Indomptable*, du *Foudroyant* ; quarante-deux mois devraient séparer le cinquième, *le Tonnant* de *l'Indomptable*, et environ soixante mois devraient séparer le sixième, *l'Inflexible* du *Tonnant*.

M. Cressard observe encore que « *la puissance de notre force stratégique aura doublé, non, comme l'indique le gouvernement, en trois ans, mais en quatre, du début de 1977 à la fin de 1980.*

» *Si les forces nucléaires n'ont pas l'absolue priorité qui semble se dégager de la lecture du rapport du gouvernement, il serait pour le moins excessif de parler de remise en cause.* »

La commission des finances a considéré dans ces conditions qu'il convenait qu'elle obtienne du gouvernement un « *échéancier prévisionnel des dépenses* » envisagées en faveur des forces nucléaires. Elle souhaite avoir du ministre de la défense davantage d'informations sur le nouveau système d'armes qui doit remplacer les bombardiers Mirage IV et les missiles nucléaires du plateau d'Albion en Haute-Provence (1).

Pour sa part, le rapporteur R.P.R. a déclaré que « *la France doit accroître sa flotte de sous-marins nucléaires lance-missiles avant la fin du siècle* ». Il a conclu : « *Il faut impérativement maintenir le service national d'un an. Face à une agression en Europe de très haut niveau, la France doit disposer de divisions blindées d'un volume limité, mais puissantes et servant l'arme à radiations renforcées* », autrement appelée « bombe à neutrons ».

M. Gressard a souhaité l'instauration de mesures de protection des populations et de défense civile dès le temps de paix, « *faute de quoi notre force de défense comporterait une faille* ».

(1) On sait (*le Monde* du 20 septembre) que la France envisage l'étude d'un missile sol-sol stratégique, mobile, c'est-à-dire monté sur un véhicule à roues. — (*N.D.L.R.*)

● *Le contre-amiral (cadre de réserve) Olivier Sevaistre* devient, à compter du lundi 1er octobre, rédacteur en chef de la revue mensuelle *Défense nationale*, succédant ainsi au général Georges Vincent, cadre de réserve, qui occupait ces fonctions depuis onze ans et qui part à la retraite sur sa demande. Le contre-amiral Sevaistre a notamment commandé, en 1964, la base de Mers-El-Kébir et il a été, en 1973, chef de la section militaire de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et ensuite directeur adjoint des études au Centre des hautes études de l'armement (CHEAR).

Libres opinions

La liquidation de la marine

par ANTOINE SANGUINETTI (*)

LA loi du 19 juin 1976, dite de « programmation militaire », avait donné lieu lors de sa discussion au Parlement, en mai 1976, à de nombreuses observations, aussi pertinentes que mal saisies par les députés de la majorité, qui devaient la voter à l'unanimité ; encore qu'ils l'aient eux-mêmes abondamment attaquée auparavant, et à bon escient. En général, les critiques portaient sur l'imprécision du document, qualifié de « chèque en blanc ». Au plan particulier de la marine, elles dénonçaient son abaissement : en fait, entre 1975 et 1985, la flotte diminuera d'un bon tiers, faute de renouvellement.

Dans l'énumération des programmes majeurs de bâtiments de combat annexée à la loi, outre l'habituelle « poussière » navale, la marine figure, en effet, pour onze commandes de bateaux de surface ou sous-marins pour la période 1977-1982. Cela peut sembler raisonnable à un profane, mais cela ne fait pas deux commandes par an. S'agissant de maintenir un ensemble de quatre-vingts bâtiments de combat environ, qui durent pour la plupart une vingtaine d'années au plus, c'est plus qu'insuffisant. *C'est un constat de liquidation et*, chaque année, depuis 1976, les rapporteurs de commissions de l'Assemblée — appartenant à la majorité — relèvent le fait pour s'en étonner.

Car, en même temps, la France a pris conscience que l'évolution du droit international de la mer lui conférait la propriété exclusive, au plan économique, du troisième domaine maritime du monde, avec 11 millions de kilomètres carrés ; tandis que les affaires de contrôle de la navigation, de pollution accidentelle, de forages « off-shore », de contestations de zones et maillages de pêche, prouvaient amplement la nécessité de s'en occuper. Le gouvernement se vit donc contraint, et s'efforça à maintes reprises, pour atténuer l'évidence de sa carence dans le domaine naval, d'étoffer les chiffres officiels. D'autant que la force nucléaire de dissuasion, océanique à 90 %, est inscrite et liée au budget de la marine.

Aujourd'hui, le *Rapport sur l'exécution de la loi de programmation*, présenté au Parlement, ce mardi 2 octobre, par MM. Raymond Barre et Yvon Bourges, fait ainsi apparaître, dans un tableau annexe de livraisons, des rubriques nouvelles qui ne figuraient pas dans la loi : sous-marins diesel ou nucléaires lance-engins, ou pétrolier-ravitailleur. Par ce biais, le nombre des livraisons prévues passe de seize à vingt-trois — dont treize déjà réalisées dans les trois premières années — et semble dessiner, sur le papier, un effort indéniable. Pour un peu, la marine ne serait plus le parent pauvre

Il en est, hélas, là comme trop souvent ailleurs : les faits contredisent un discours officiel qui n'abuse plus que les inconditionnels et les gogos, qui sont légion au demeurant. On ne saurait du reste leur reprocher de s'en laisser conter sur un dossier complexe, et difficilement accessible, alors que les initiés sont contraints à se taire sous le prétexte de « réserve ».

∴

Car, dans la réalité, la ligne de conduite n'a pas changé. Ce que l'on ne dit pas, c'est que la totalité des livraisons effectuées depuis juin 1976, et l'immense majorité de celles prévues jusqu'en 1982, correspondent à des commandes anciennes et des mises en chantier antérieures à la loi-programme, quand ce n'est pas au septennat. Des quatre corvettes C. 70 comptabilisées, le *Georges-Leygues*, qui entre tembre 1975; *Dupleix* et *Montcalm*, qui le suivent, étaient sur cale en septembre 1975. De la série des quatorze avisos A. 69, entreprise en 1972, trois achevaient leurs essais lors du vote de la loi de programmation, et la totalité était budgétairement inscrite. Des quatre sous-marins diesel nouvellement apparus dans les textes, *Agosta, Beveziers et la Praya*, mis sur cales en 1972, 1973, et 1974, furent lancés respectivement les 19 octobre 1974, 14 juin 1975 et 15 mai 1976, avant la loi, tandis que *Ouessant* suivait à quatre mois, le 23 octobre 1976. Les deux sous-marins nucléaires lance-missiles enfin, sont *l'Indomptable* et *le Tonnant*, quatrième et cinquième de la série, mis en chantier en 1971 et 1973, lancés en 1974 et 1977, admis au service actif à la fin de 1976 et en avril 1980. Et l'on tait pudiquement le sixième, mis sur cale à son heure en 1975, et envoyé à la ferraille en 1976 sur décision personnelle du président de la République.

Tous les bâtiments qui rejoignent la flotte depuis trois ans ou le feront dans les prochaines années appartienent donc à la lancée du plan naval voulu par Georges Pompidou en 1972 et supprimé par son successeur dès son avènement. Mais des onze commandes nouvelles programmées, quatre seulement sont commencées après plus de trois ans. Quant aux cadences de construction, qui sont l'autre finalité d'une programmation, elles ont toutes été ralenties, comme l'indiquent les dates : il aura fallu au cinquième sous-marin nucléaire lance-missiles deux ans de plus qu'aux précédents : au *Duplelx* et au *Montcalm*, respectivement, un et deux ans de plus qu'au *Georges-Leygues*. Quand sortiront les dernières coques entreprises, et combien se perdront en route comme d'autres avant elles ?

Ainsi nos gouvernants se larguent de décisions de leurs prédécesseurs, qu'ils ont cependant freinées, ou abandonnées pour partie.

La sagesse des puissants les voulait autrefois insoupçonnables, pour que ne puissent se développer les procès d'intention. Il est grand dommage que cette éthique ait changé, alors que se posent tant de points d'interrogation. Table-t-on, par exemple, en haut lieu, sur un amenuisement de notre domaine maritime par des abandons outre-mer, pour limiter corrélativement nos besoins en bâtiments de surveillance ? Ou encore, aurait-on déjà conclu, dans le secret des conversations au sommet, l'accord de partage (1) des tâches maritimes proposé récemment par le ministre américain Harold Brown — les Etats-Unis fournissant le principal et leurs alliés se chargeant d'un appoint — ce qui expliquerait après tout l'évolution actuelle de notre flotte ?

(1) *Le Monde* du 13 septembre.

(*) Vice-amiral d'escadre (ER), ancien major général de la marine nationale.

En Haute-Saône

Des associations dénoncent « le coût choquant » des manœuvres « Saône 79 »

De notre correspondant

Vesoul. — L'exercice en terrain libre « Saône 79 » (*le Monde* du 2 octobre) est diversement accueilli par les populations concernées des départements de Haute-Marne, Côte-d'Or, Jura, Doubs, et surtout de la Haute-Saône, où il a lieu du 2 au 6 octobre.

Si de nombreuses affiches souvent anonymes mettent en cause l'opportunité de ces grandes manœuvres (*Armée = gaspi*) ou invitent la population à ne pas « *collaborer* » avec le 1er corps d'armée, la plupart des maires des six cent soixante-dix-huit communes concernées ont convié leurs administrés à réserver le meilleur accueil aux troupes.

Ainsi, à Gray, au cœur de la zone qui sert de P.C. à l'état-major, M Michel Vigneron, maire (P.S.), sera au premier rang des « *manifestations de compensation* » prévues dans sa ville les 5 et 6 octobre, tout en soulignant « *l'ampleur et le coût choquants de ces grandes manœuvres, alors qu'il est fait appel d'une façon pressante aux économies d'énergie* ».

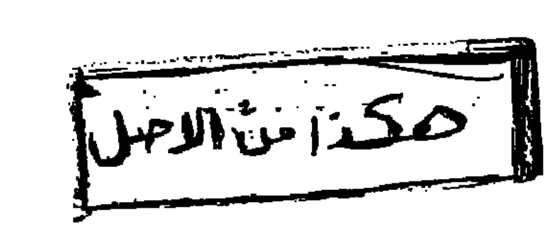
En Haute-Saône, où se déploie la moitié de l'exercice, seul, du côté de la majorité, le R.P.R. s'est exprimé pour se féliciter de ces manœuvres. Ce n'est pas l'opinion du P.C.F., qui appelle à « *agir contre les grandes manœuvres d'intégration européenne du pouvoir giscardien et de ceux qui le soutiennent* ». Les communistes sous-entendent apparemment « *socialistes compris* ». En effet, ils ont assuré par avance que « *les habitants ne comprendraient pas une action commune* » avec le parti socialiste.

Pour sa part, la C.G.T. de Vesoul a envoyé une lettre ouverte au président de la République, exposant la situation sociale dans le département, et la C.F.D.T. déclare, de son côté, « *refuser* » l'exercice militaire, car il « *démasque la politique anti-gaspi du gouvernement* ».

Les réactions ne sont pas moins vives dans certains milieux agricoles, comme le Centre départemental des jeunes agriculteurs ou le Mouvement d'action paysanne.

Enfin, neuf organisations démocratiques départementales ont constitué, sur l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, un collectif qui reprend les thèmes du comité Droits et libertés dans l'institution militaire (D.L.I.M.), présidé par M. Henri Noguères, présent à Gray lundi 1er octobre. La campagne d'explication de ce collectif, qui veut éviter d'être accusé d'antimilitarisme, s'achèvera, après le bilan officiel de l'exercice « Saône 79 », par un contre-bilan dressé par le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, membre de la commission de la défense du P.S.

ANDRÉ MOISSÉ.



Le Monde DE LA MÉDECINE

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

Pour une bonne gestion du patrimoine santé

Dialogues avec des spécialistes, tables rondes, exposition d'images pédagogiques, films médicaux, assises et débats avec les praticiens s'échelonnent, du 30 septembre au 7 octobre, tout au long des trente-troisièmes Entretiens de Bichat. Cette manifestation, la plus importante en France *sur le plan de l'enseignement* post-universitaire, réunit chaque année, à la faculté Pitié-Salpêtrière, des milliers de praticiens venus de partout. Beaucoup sont porteurs de dossiers de malades ou de radiographies à propos desquels ils pourront consulter les meilleurs spécialistes réunis à leur intention.

Le programme des Entretiens de Bichat est, depuis deux ans, élaboré par un comité de praticiens, et il répond donc mieux qu'auparavant aux besoins et aux difficultés spécifiques *d'une pratique quotidienne infiniment variée.*

On ne peut donc s'attendre à y trouver, sauf rares exceptions, de grandes nouveautés à propos des acquis scientifiques ou techniques qui formeront le lit de la médecine de demain.

Ce sont plutôt les modèles les plus assurés des démarches diagnostiques et thérapeutiques modernes qui forment l'essentiel d'exposés publiés en trois gros volumes, consacrés respectivement à la médecine, à la thérapeutique, à la chirurgie et aux spécialités (1).

La mauvaise médecine est dispendieuse, et

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

de tels modèles ont donc en quelque sorte valeur de « profil diagnostique » ou de « profil thérapeutique », contribuant à une meilleure efficacité médicale et à l'intelligente économie *des moyens technologiques* disponibles.

Mais il est permis de s'étonner, et de regretter, que, sur les très nombreux « débats d'actualité » prévus, et qui concernent aussi bien l'acharnement thérapeutique que le médecin face aux sévices et à la torture ou le rôle des médecins fonctionnaires de santé publique, aucun ne soit consacré aux problèmes majeurs que soulèvent pour l'avenir immédiat et pour les décennies à venir le bon usage des sommes considérables absorbées par l'assurance-maladie *et l'inquiétude de tout le monde* occidental devant leur croissance exponentielle, deux fois plus rapide que celle de la richesse nationale.

Une telle lacune et la rareté des exposés *concernant la médecine préventive* ne peuvent être que regrettées *alors* que les praticiens français réunis par les Entretiens de Bichat se sépareront moins de deux semaines avant le mouvement sans précédent de grève préconisé par leurs syndicats.

L'économie médicale n'est pratiquement pas enseignée à la faculté. Les internes, les stagiaires, les chefs de clinique ignorent tout du coût des examens, parfois excessifs en nombre et désordonnés, qu'ils prescrivent à l'hôpital. Les chefs de service et les enseignants n'ont *été formés ni à la gestion ni à une forme quelconque* de responsabilité médicale d'ordre financier. Si, pour couronner le tout, l'enseignement post-universitaire n'apporte lui non plus aucune lumière sur des données économiques pourtant élémentaires, il ne faut pas s'étonner que les médecins ne participent que très peu, ou pas du tout, aux solutions qui devront pourtant être envisagées en commun pour une bonne gestion du patrimoine santé...

(1) Les volumes des Entretiens de Bichat sont édités par l'Expansion scientifique (15, rue Saint-Benoît, 75278 Paris Cedex 06), qui les adresse au domicile *des médecins* au prix de 530 F les trois volumes (*Thérapeutique*, 190 F ; *Médecine*, 220 F et *Chirurgie-Spécialités*, 180 F).

LES CRISES CARDIAQUES

Le stress toujours

CHACUN *a pu constater sur lui-même, à un moment ou à un autre de sa vie, les conséquences physiques de ce que l'on nomme un stress.*

Battements de cœur, rougeur ou pâleur, spasmes intestinaux, maux de tête, tremblements, sont monnaie courante à la suite de querelles familiales ou *professionnelles*, de *spectacles de violence ou d'événements* qui provoquent un choc émotif important.

Certes, les hommes ne sont pas égaux devant ces agressions, quotidiennes dans les mégalopolis actuelles, quotidiennes aussi sur les routes, où les Français se comportent *avec une agressivité qui n'a* d'égale que leur inconséquence.

Les uns — et Louis de Funès en représente le parfait modèle cinématographique, — réagissent à la *moindre contrariété, par une éruption* émotive de type volcanique. Les autres, au surmoi plus développé, maîtrisent l'expression de ce bouleversement, qui risque de n'en avoir que *plus* de retentissements internes.

D'autres enfin, dotés de l'une de ces natures paisibles, incarnées, pour la saga *populaire, par la Suisse* Ouin-Ouin, connaissent un certain détachement naturel, un certain amortissement émotif, qui, sans les protéger totalement, les rend moins vulnérables aux agressions de la vie.

Le fait que les maladies coronariennes et les *décès* d'origine cardio-vasculaire augmentent de façon spectaculaire dans la population urbanisée des pays en voie de *développement* (enquêtes de Dakar et d'Abidjan) semble confirmer que les contraintes, les tensions, les épreuves inhérentes à la vie moderne, à l'industrialisation, et aux conditions très particulières d'existence dans les mégalopolis jouent un rôle important dans le développement de ces risques.

La maladie coronarienne, comme les scléroses artérielles *multiples*, cérébrales ou autres, commencent en réalité très tôt dans le cours de l'existence, pour ne se manifester par une expression clinique qu'après la quarantaine.

Il s'agit, a montré le Dr M. Cloarec (hôpital Saint-Antoine, Paris), d'une affection liée à de multiples facteurs parmi lesquels le diabète, l'hypertension, le tabagisme, les troubles du métabolisme des graisses et, bien sûr, ces fameux stress psychologiques.

De multiples auteurs ont étudié la personnalité des individus que l'on dit « *à risques* » pour les maladies cardio-vasculaires.

Par opposition à ceux que l'on range dans le groupe B de ces études (sujets calmes, résignés, paisibles, réagissant peu ou avec flegme *aux tensions émotives*), *ces sujets* à risques, dits de type A, sont ambitieux, compétitifs, surmenés, tendus et toujours pressés.

Chacun sait que, chez un sujet prédisposé, un choc émotif violent peut déclencher un accident cardiaque brutal ; de même certaines *crises d'angine de poitrine (douleur* cardiaque) sont très sensibles à l'angoisse ou à la colère.

Lors de tels événements, le système nerveux sympathique réagit *en provoquant une libération de* certains neuro-médiateurs (c'est la décharge d'adrénaline des anciens manuels), qui provoquent à la fois une accélération cardiaque, une *augmentation de la pression sanguine*, et la libération de graisses favorisant la formation de caillots.

Des travaux expérimentaux ont été menés en Suède, sur des centaines d'individus, dont les réactions hormonales, humorales et cardio-vasculaires ont été étudiées, avant et après *la projection de films plaisants* ou au contraire violents, anxiogènes ou pornographiques : une hypertension, une forte accélération cardiaque et une augmentation de la sécrétion d'adrénaline ont été observées chez ces « *spectateurs* » de la violence.

Des réactions identiques ont été obtenues après avoir simulé des « *situations de travail désagréables* » ou chez les conducteurs d'automobiles durant les trois heures qui suivent une course

En France, une enquête portant sur huit cents hommes, pour la plupart cadres et responsables, a débuté en 1962, afin d'étudier *leur* destin à long terme en fonction d'un classement de départ, en trois catégories.

● Les premiers, soit deux cent quatre-vingts sujets dits à haut risque, présentaient au moins trois des « *facteurs de risque* » *énumérés* (voir notre encadré). Leur bilan, avec dix ans de recul, est particulièrement frappant. On relève, en effet, dans ce groupe, avec une fréquence exceptionnelle, des accidents vasculaires cérébraux, des morts subites par infarctus et l'apparition *d'angine de poitrine sévère.* Ce sont les individus appartenant au groupe A qui, le plus souvent, cumulent d'autres facteurs comme l'alcool, le tabac et la surnutrition. L'intensité comme les répétitions des stress professionnels ou familiaux étaient chez eux particulièrement *importants.*

● Les sujets à risque moyen sont *également sensibles aux agressions* et, sous leur influence, peuvent passer dans le groupe précédent en accentuant les erreurs diététiques ou le tabagisme.

● Les sujets n'ayant pas de facteurs de *risque au départ* présentent *des accidents* cardio-vasculaires avec une fréquence beaucoup moindre, mais de tels accidents sont *néanmoins apparus dans des circonstances* précises, liées soit au surmenage par crainte de perdre une situation, soit à des échecs professionnels, à des conflits psycholo*giques au sein* de la société ou au chômage.

Il existe donc bien, outre les classiques facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires, un effet « *potentialisateur* » dû à la psychologie particulière du patient, laquelle conditionne sa réponse aux agressions et favorise des réactions mal appropriées aux circonstances, par abus de nourriture ou d'excitants, ou par excès de surmenage.

Riche de ces informations, le médecin peut-il protéger son *malade, ou tout au moins le guider pour* une prévention éclairée ?

Oui, répond le professeur Cloarec, *nous avons pu observer une protection* indiscutable, et une réduction du risque de plus de 70 % chez les patients disciplinés et coopérants, en obtenant chez eux des modifications salutaires de l'hygiène de la vie (arrêt total du tabac, exercice physique régulier) *et de diététique (allégement important* du régime).

Les sujets les plus difficiles à convaincre, ajoute-t-il, ont été ceux chez qui prédominait le tempérament ambitieux, agressif, hyperactif, qui ne se sentent à l'aise que dans un excès de responsabilités, et un envahissement par *leur* travail de la vie familiale comme des fins de semaine...

Il appartient au médecin traitant d'entreprendre chez eux une action psychothérapeutique, et, s'il est impossible d'éviter les stress liés aux contraintes de la vie professionnelle, *urbaine ou familiale*, d'enseigner à chacun que les stress les plus fréquents sont, eux, parfaitement évitables, depuis « *le goût des films de violence et d'épouvante, jusqu'aux maniaques du volant, en passant par les accès d'agressivité et d'emportement* ».

LES FACTEURS DE RISQUE

1. — *Pression artérielle* systolique supérieure à 160, diastolique supérieure à 95.
2. — *Cholestérol* sanguin supérieur à 2,80 g, triglycérides sanguins supérieurs à 1,50 g.
3. — Urée sanguine supérieure à 70 mg.
4. — Diabète patent ou latent.
5. — Consommation de cigarettes supérieure à 20 par jour.
6. — Excès de poids.
7. — Hérédité familiale d'accidents cardio-cérébro-vasculaires.
8. — Psychologie de type A : sujets ambitieux, compétitifs, surmenés, tendus, toujours pressés.

LES MALADIES ET LA MÉTÉO

Le bon sens populaire confirmé

POUR le docteur Jullien (hôpital de la Pitié), il ne faut pas faire d'opérations *chirurgicales (hors* les urgences) risquant d'entraîner une phlébite au printemps ou en automne. Les patients atteints de troubles vasculaires doivent éviter les climats excessifs, fuir les grands vents et les variations climatiques brutales.

En effet, affirme-*t-il*, *le bon* sens populaire se voit confirmé et les événements climatiques « *jouent un rôle dans le développement, voire la création, des maladies cardio-vasculaires* ».

Le mécanisme par lequel se produisent ces réactions est le même que celui mis en cause dans le stress, à savoir la stimulation du *système* nerveux sympathique, qui déclenche des spasmes vasculaires et des décharges d'hormones (adrénaline, hormones surrénales) provoquant *hypertension* et *palpitations*.

De multiples études américaines, australiennes, françaises, montrent que les phlébites post-opératoires ne se voient guère qu'au printemps et en automne, que les thromboses veineuses profondes n'apparaissent qu'à la saison froide, et les embolies pulmonaires en période de temps orageux, *lors de changements* de température ou de pression barométrique.

Les angines de poitrine se déclenchent avec prédilection lors de brusques changements de température, ou de coups de vent violents, à la suite d'une *contraction intense* des vaisseaux coronaires.

Les infarctus sont beaucoup plus fréquents à la fin de l'automne, lorsque la pression atmosphérique est basse (et surtout lorsqu'elle baisse rapidement) ou lorsque le taux d'humidité est inférieur à 60 %. En *revanche*, ils sont très rares lorsque le temps est chaud, sec et stable, de telle sorte qu'en France ce sont 81 % des infarctus qui ont lieu *en automne* ou au printemps.

La connaissance de ces données inspire des mesures préventives ; ainsi le docteur Jullien *administre* systématiquement un anticoagulant à ses coronariens au printemps et en automne.

On pourrait croire que cette sensibilité aux conditions climatiques *n'existe que pour les affections* où le spasme vasculaire joue un rôle important. L'observation assez extraordinaire d'un enfant atteint d'une grave maladie cardiaque congénitale (tétralogie de Fallot) montre qu'il n'en est rien.

Le père de cet enfant, ingénieur, a soigneusement noté pendant quatre ans sur un papier millimétré la pression barométrique et les accidents météorologiques, ainsi que les dates des incidents de pâleur, de cyanose ou de syncope de son fils.

La *corrélation* très fréquente entre ces éléments est venue apporter des précisions éloquentes sur l'influence de la météorologie sur les accidents aigus toujours impressionnants et parfois dramatiques des grandes lésions cardiaques congénitales. Partant de ces éléments, une recherche puis une thèse ont été conduites, qui ont permis d'établir un véritable « *indice météorologique* » pour les cardiaques, tenant compte de la température, de la vitesse du vent, des variations de pression, du brouillard, de l'humidité.

Certains médicaments (les bêta-bloquants) permettent d'assurer une stabilité de la motricité cardiaque en disjonctant en quelque sorte le *système cardio*-vasculaire des à-coups transmis par son innervation et que provoquent les variations météorologiques.

Utilisés à bon escient, la veille des arrivées de masses d'air froid, ou des sautes de pression ou de vents, ces médicaments peuvent également fournir un moyen de prévention efficace de ce type d'accidents.

Du « *signe du cornouiller* » (1) des dictons populaires à l'honneur des entretiens de Bichat, les liens séculaires entre le temps, l'humeur et la santé se voient ainsi confirmés, expliqués et même... déjoués.

(1) C'est lorsque fleurit le cornouiller, à la fin de l'hiver, que se produisent, en Bourgogne en particulier, le plus de crises cardiaques, *d'accidents vasculaires ou de pous*sées tuberculeuses.

LA DÉPRESSION

Les femmes d'abord

Les dépressions sont deux fois plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes, et cela non seulement en nombre absolu (les femmes vivent en moyenne, en France, huit ans de plus que les hommes), mais pour chaque tranche d'âge, comme le montre une récente enquête menée sur les quarante dernières années et dans trente pays.

Les tentatives de suicide sont, de même, deux fois plus fréquentes chez les femmes.

De telles données suggèrent une vulnérabilité féminine particulière à la dépression, et on peut se demander, dès *lors, s'il s'agit d'une fragilité biologique* constitutionnelle liée à un déterminisme biologique ou hormonal, ou si cette vulnérabilité relève de facteurs psycho-sociaux tenant au statut socio-économique des femmes, à leurs conditions d'existence moins gratifiantes que celles de l'homme.

Le docteur T. Lempérière et ses collaborateurs (hôpital Louis-Mourier, Colombes) ont présenté aux praticiens un bilan exhaustif des recherches et des enquêtes qui permettent sinon de répondre à cette interrogation, du moins d'en éclairer les données.

L'alcoolisme et les conduites délinquantes sont beaucoup plus fréquents chez les hommes que chez les femmes. Ne s'agit-il pas là d'« *équivalents dépressifs* » dans un grand nombre de cas ? Les auteurs anglo-saxons incluent l'alcoolisme dans ce qu'il nomment la « *constellation dépressive* » et retrouvent, dans ces cas, des arbres génétiques, et donc des prédispositions héréditaires cohérentes pour les deux manifestations (alcoolisme ou dépression) de ce qu'ils tiennent pour une même affection.

De même, les comportements anti-sociaux ne sont parfois qu'un mode d'expression de la détresse morale, une conduite d'échec sous-tendue par un état dépressif. En quelque sorte, la femme dépressive consulterait le médecin, *cependant* que l'homme boirait, agresserait ou tuerait...

Mais ces hypothèses ne suffisent pas à expliquer une prépondérance féminine aussi manifeste.

Relève-t-elle d'une prédisposition génétique ? Les travaux des spécialistes évoquent, à propos de la constellation dépressive, la possibilité que la fragilité héréditaire observée puisse relever d'une hérédité dominante.

Il résulte, d'autre part, des recherches sur l'organisation cérébrale que les femmes auraient une moindre spécialisation de l'hémi-cerveau droit et donc une *perception émotionnelle plus* forte, et une plus grande difficulté que les hommes à dissocier leurs comportements émotionnels et rationnels. De telles constatations expliqueraient que les désordres névrotiques, émotionnels (y compris les dépressions névrotiques) sont trois fois plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

Les gynécologues et les endocrinologues connaissent bien, en outre, les aggravations sous hormones œstrogéniques (certaines pilules), des états dépressifs latents *féminins, de même* que l'irritabilité et le découragement éprouvé par nombre de femmes durant la période qui précède les règles.

En revanche, des études épidémiologiques sérieuses (celles menées notamment sur huit cents femmes par Hällström) permettent de faire fi d'une légende *solidement ancrée dans l'opinion* publique et qui consiste à attribuer à la ménopause une responsabilité particulière dans le déclenchement des dépressions féminines. Il n'en est rien, et aucune différence significative n'a pu être trouvée à ce sujet.

Les dépressions mineures ou graves qui suivent un accouchement sont en revanche une réalité incontestable, souligne le Dr Lempérière, mais il est difficile de savoir s'il faut les attribuer à un facteur hormonal ou, plus vraisemblablement, aux difficultés psychologiques.

L'épreuve du mariage

En toute hypothèse, et même si l'élucidation de la nature *exacte du « terrain héréditaire »* en cause est proche, des facteurs psycho-sociaux jouent un rôle important dans cette prédominance féminine à la dépression.

De nombreuses enquêtes le prouvent, et tout d'abord le fait que les femmes célibataires, veuves ou divorcées, *loin* d'être plus fréquemment déprimées que les hommes de même statut social, le sont beaucoup moins.

La prédominance féminine à la dépression ne s'observe que chez les femmes mariées, et tout se passe donc « *comme si le mariage avait pour l'homme un rôle protecteur alors qu'il est, en matière de dépression, pathogène chez la femme* ». Le taux le plus élevé de dépression s'observe chez les femmes mariées de la classe ouvrière ayant de jeunes enfants à charge.

Les enquêtes en cours manquent encore de recul et de données suffisantes pour permettre un *jugement sur les modifications* éventuelles qu'apporteraient au statut de la femme devant la dépression les profonds changements en cours concernant sa condition sociale, juridique, professionnelle et morale.

Il semble que les dépressions soient beaucoup plus fréquentes chez les femmes depuis ces dernières années, et qu'à cette augmentation ait répondu un accroissement parallèle des morts par suicide, de l'alcoolisme et des toxicomanies féminines.

Ainsi, les éléments apportés par le Dr Lempérière et son équipe ne permettent pas de donner une réponse catégorique à la question que soulève l'étonnante prédominance féminine des dépressions.

A tout le moins éclaircissent-ils les données de ce problème complexe et confirment-ils, une fois de plus, que, en psychiatrie comme en médecine générale, la pathologie tout entière se détermine en une interaction complexe et permanente entre la spécificité de terrains plus ou moins vulnérables pour des motifs génétiques, *et la rencontre de ces* fragilités innées avec des facteurs d'environnement qui relèvent, eux, de l'acquis.

AUX ENTRETIENS DE BICHAT

L'ACCOUCHEMENT

Chez la mère, trois cas mortels sur cent mille

IL y a moins de cent ans, tant en France qu'en Autriche, où exerçait un médecin de génie nommé Semmelweis, la cause la plus fréquente, et de loin, des morts féminines tenait à cet événement entre tous naturel qu'est... l'accouchement.

Sept femmes sur cent, une sur trois durant les saisons chaudes et humides, mouraient de fièvre puerpérale, consécutive à une infection contractée lors de leur accouchement.

Le premier, Semmelweis comprit, avant même les découvertes pastoriennes, que des conditions d'hygiène rigoureuses permettraient d'enrayer cette hécatombe ; et la découverte des *antibiotiques devait*, à partir de 1945, faire baisser encore considérablement une mortalité qui ne représente plus aujourd'hui en France que trois cas sur cent mille accouchements, soit encore deux fois plus qu'en Suède.

Les équipes des cliniques universitaires des maternités de Rennes et de Lyon ont analysé les morts maternelles qui se sont produites durant ces deux dernières années dans ces deux services, soit pour chacun, neuf décès pour vingt-cinq à vingt-six mille accouchements.

Les deux tiers de ces décès, dont les circonstances ont été minutieusement étudiées, ont paru évitables aux enquêteurs. Il s'agit essentiellement de ceux consécutifs à des hémorragies graves liées souvent à des anomalies de présentation de l'enfant.

Un seul des décès constatés en dix ans sur un total de plus de cinquante mille accouchements a été dû à une *septicémie*... On mesure le chemin parcouru depuis l'horreur que dénonçait Semmelweis... En revanche, la *moitié des décès constatés* l'ont été après une césarienne, conduite la plupart du temps en raison du « *haut risque* » de la grossesse ou de l'accouchement.

L'âge des patientes est un facteur non négligeable puisque, par rapport à une femme de dix-huit ans, une femme de vingt-sept ans a deux fois plus de risques de mourir dans un accouchement, et une femme de quarante-deux ans, trente fois plus. De même, la mortalité maternelle augmente avec la parité, ce qui justifie de placer les femmes qui attendent un cinquième enfant, ou au-delà, dans la catégories des femmes à hauts risques.

Sur les douze décès (sur dix-huit) tenus pour évitables, cinq auraient pu être évités par une surveillance à domicile ou une hospitalisation plus précoce de grossesses à l'évidence à risques; pour les autres, de meilleures précautions d'asepsie, ou une orientation thérapeutique différente eurent été vraisemblablement salvatrices.

Insistant sur la nécessité absolue d'une surveillance prénatale sérieuse dans tous les cas à risques, sur la prudence avec laquelle il faut recourir à certains médicaments trop puissants ou à certains modes d'anesthésie, les équipes de Rennes et de Lyon suggèrent la création, comme aux Etats-Unis, d'une « *commission spéciale* » d'enquête, qui viendrait sur place chaque fois qu'un décès maternel serait signalé en France, afin d'en élucider les causes et d'éviter — en cas d'erreur — leur renouvellement.

Quatre mille naissances sans douleur, à la Pitié

Il y a belle lurette que les femmes anglo-saxonnes bénéficient d'accouchements réellement sans douleur, grâce à la très large utilisation de la méthode dite de l'analgésie péridurale, qui procure une insensibilisation complète des parties inférieures du corps tout en préservant une conscience et une vigilance normales.

Lors de la péridurale, une certaine quantité d'anesthésique local (la bupivacaïne) est injectée dans l'espace se trouvant autour des membranes méningées, et, diffusant vers les racines nerveuses, provoque une analgésie dont il est facile de doser l'étendue en fonction de la position de la patiente, et du volume et de la concentration du produit injecté.

Les fibres nerveuses motrices, qui commandent les mouvements, ne sont atteintes qu'*en dernier* (et à des fortes concentrations d'analgésiques qui ne sont pas utilisées). Si l'analgésie des fibres nerveuses sensibles procure une suppression de la douleur, limitée aux zones visées (en l'occurrence le périnée), la mobilité reste normale et la parturiente peut donc à la fois vivre la joie de son accouchement et participer physiquement, musculairement, à son bon déroulement.

Le fait que l'emploi de cette technique exige la présence d'anesthésistes spécialisés qui puissent faire les injections nécessaires et en surveiller les effets, et le très ancien préjugé latin contre toute méthode « *artificielle* » de suppression ou d'atténuation des douleurs de l'enfantement, expliquent sans doute que la diffusion de cette technique se soit heurtée en France à des difficultés et à des polémiques dans lesquelles, il faut bien le dire, les hommes ont joué un rôle beaucoup plus important que les femmes.

L'équipe de la maternité de la Pitié que dirige le professeur Hervet a joué sur ce plan comme sur d'autres d'ailleurs, un rôle précurseur.

Dès 1974, l'analgésie péridurale était introduite dans ce service ; depuis près de cinq ans, elle s'y pratique quotidiennement et s'applique à l'heure actuelle à plus de 60 % des accouchements.

Le bilan présenté aux entretiens de Bichat revêt donc un intérêt particulier à l'heure où la querelle entre adversaires et partisans de l'accouchement réellement « *sans douleur* » bat son plein.

« *Cinq années de pratique de l'analgésie péridurale nous ont convaincu de la qualité de cette technique et de son intérêt médical* » estiment les neuf médecins qui présentent ce bilan. « *Elle ne connaît pratiquement aucune contre-indication, et assure la meilleure sécurité de la naissance* ».

Ses effets sont réels sur l'intensité des contractions de l'utérus, mais le col est moins contracté, et l'on a donc observé un raccourcissement net de la durée du travail. La phase d'expulsion est parfois prolongée, car les efforts physiques sont moindres ; les assistances par ventouse ou forceps ont donc été plus nombreuses.

Les gestes chirurgicaux de complément éventuellement nécessaires (délivrance artificielle du placenta, suture de déchirures) peuvent se faire, ce qui est un grand avantage, sans aucune anesthésie supplémentaire, de même que les césariennes, ce qui permet à la mère de vivre dans ce cas également la naissance de son enfant.

Les inconvénients de ce mode d'analgésie sont minimes et, surtout, très inférieurs à ceux que l'on peut noter pour les autres méthodes employées durant l'accouchement (calmants, morphiniques, anesthésie générale volatile, etc.) dont les retentissements sur l'enfant à naître sont difficiles à contrôler.

L'analgésie péridurale exige, naturellement, la présence constante d'une équipe médicale, ce qui est, en soi, un avantage certain pour la sécurité de l'accouchement, mais ce qui implique un équipement (et une dépense) qui ne sont pas à la portée des petites maternités isolées.

Dans ces conditions, et après un tel bilan, « *on peut s'étonner*, déclare l'équipe de la Pitié, *des réticences encore fréquemment rencontrées, et peut-être plus dans le milieu médical que chez nos patientes* ».

Connaître le sexe du futur nouveau-né

IL est dès à présent possible de connaître à la vingtième semaine de grossesse le sexe de l'enfant à naître. Et cela par des méthodes totalement inoffensives, et n'exigeant le recours à aucune piqûre ou injection, du type de celles qu'exigent les prélèvements de liquide amniotique.

On utilise à cette fin, indiquent les docteurs Muller et Nisand (maternité du C.H.U. de Strasbourg), les techniques de l'échographie, ou visualisation sur un écran d'images produites par l'inégale réflexion, selon les obstacles rencontrés, d'un faisceau d'ultra-sons.

Cet examen, d'une totale innocuité, permet de « *visualiser* » les structures anatomiques du fœtus et leurs mouvements, le ballottement du scrotum d'un fœtus mâle par exemple.

A Strasbourg, où cette technique est pratiquée depuis un an, la précision des diagnostics ainsi conduits est passée à 95,62 % lorsqu'il s'agit d'un garçon, et 90,7 % pour les filles, dont les organes génitaux sont plus difficiles à visualiser.

A partir de la trente-cinquième semaine, le pourcentage de diagnostics exacts atteint presque cent (98,17 %).

L'expérience des « *échographistes* » joue un grand rôle, et le degré de précision des diagnostics n'a cessé de s'améliorer avec leur pratique croissante de l'examen.

Il s'écoulera peu de temps, estime l'équipe strasbourgeoise avant qu'on puisse « *en routine* » affirmer le sexe d'un quelconque fœtus à vingt semaines, tant l'évolution actuelle est rapide.

Outre la réponse à une certaine curiosité, un tel diagnostic peut être utile pour le dépistage de maladies génétiques ne se révélant que dans un seul sexe (c'est le cas par exemple de l'hémophilie), ou, pour le dépistage d'anomalies génitales des fœtus.

Il ne se justifie, naturellement, que si le procédé utilisé est totalement inoffensif, ce qui n'était pas le cas jusqu'à la découverte, toute récente, de cette méthode échographique.

Les docteurs Muller et Nisand rappellent au passage que les « *recettes de bonne femme* » permettant de prévoir le sexe du fœtus en raison des phases de la Lune au moment de la conception, de la vitesse des battements cardiaques fœtaux ou de l'intensité des mouvements de l'enfant dans le sein de la mère, n'ont strictement aucune valeur, et ont toutes été infirmées par des études statistiques correctes.

En revanche, et pour les femmes qui tiennent régulièrement leur courbe thermique, les chances d'avoir un garçon sont beaucoup plus grandes si le *rapport fécondant a eu lieu* à une date très proche de celle de l'ovulation, alors que les filles sont plus nombreuses si ce rapport a eu lieu à distance de l'ovulation (surtout s'il a eu lieu plus de quarante-huit heures avant elle).

LE VACCIN

La fesse ou le bras?

LES Français vaccinent, depuis toujours, dans la fosse sous-épineuse, c'est-à-dire au-dessus de l'omoplate, et d'innombrables patients subissent quotidiennement les inconvénients résultant de cette localisation dont il semble bien que nous ayons l'exclusivité, et qui n'avait jamais encore été remise en question.

Or, estime le docteur Thérond (service du professeur Paupe, de l'hôpital Necker), l'injection à cet endroit est douloureuse, *le produit injecté s'y diffuse mal*, la peau y est très tendue et la graisse peu importante, ce qui fait que *sa distension est difficile*.

Bref, il s'agit d'une habitude fâcheuse et dont l'origine remonte à *l'époque de la première guerre mondiale où les vaccinations, en série, avaient lieu dans l'armée.* Plusieurs centaines d'hommes défilaient devant les vaccinateurs, *et il était plus facile de leur faire tirer en arrière le col de leur chemise que de leur faire baisser leur pantalon*... Telle est du moins l'explication donnée, et qui montre qu'il n'en est point de plus rationnelle, si l'on en juge par l'enquête à laquelle s'est livré le docteur Thérond.

Le temps est donc venu, estime-t-il, de choisir *une autre zone d'injection, la moins sensible possible*, et dont l'endolorissement passager n'engendre pas *d'inconfort important*.

Une idée reçue

Contrairement à une autre idée reçue de longue date et bien ancrée chez les vaccinateurs, la voie sous-cutanée, — que recommandent les classiques car, disent-ils, le liquide y diffuse plus vite, — n'est pas souhaitable ; en effet, la peau est richement innervée et l'injection est douloureuse. D'autre part, les liquides vaccinaux riches en protéines et non isotoniques y sont irritants.

La piqûre profonde dans un muscle est beaucoup moins douloureuse, et le fait que la résorption du vaccin y soit plus lente expose moins aux réactions vaccinales locales ou générales.

Le docteur Thérond a fait, depuis plus de vingt ans, des milliers de vaccinations de cette façon, et l'immunité ainsi acquise est excellente, comme le prouvent les dosages d'anticorps auxquels il a procédé.

Si le volume du vaccin dépasse 1 millilitre, il l'injecte dans le cadran supéro-externe de la fesse. S'il est inférieur à 1 millilitre, le deltoïde est utilisé (face externe du quart supérieur du bras, presque dans le moignon de l'épaule).

Les vaccins actuels très purifiés et très perfectionnés sont beaucoup moins douloureux et entraînent beaucoup moins d'effets secondaires que ceux jadis utilisés. Si à ce progrès s'ajoute une bonne technique d'injection, l'acceptation de cette méthode préventive incomparable devrait être largement facilitée.

AU JAPON

LE CANCER DE L'ESTOMAC : un exemple réussi de prévention

par le docteur J.-D. FLAYSAKIER (*)

COMME tous les pays industrialisés, le Japon paie un lourd tribut au cancer : cent cinquante mille morts par an. Mais à la différence des pays occidentaux, le cancer le plus fréquent au Japon, est celui de l'estomac. Et ce cancer a bien des particularités, il a certainement de nombreuses causes : alimentation, mode de vie, environnement ; il tue plus que la voiture ou l'infarctus à Tokyo ; il *bénéficie d'un dépistage de masse* qui permet de sauver plusieurs *milliers de gens chaque année*.

Sept heures du matin, un camion identique à ceux que nous connaissons pour le dépistage de la tuberculose, quitte le *Centre de détection du cancer* de la *métropole* urbaine de Tokyo. Japon oblige, pas de rétroviseur, mais une caméra *reliée à un écran de télévision*. Nous allons dans un dispensaire de l'un des 23 quartiers de la métropole, 25 millions d'habitants, des autoroutes à étages, des trains et le *métro* qui se succèdent dans un bruit d'enfer. Quand nous arrivons, trente minutes plus tard, les personnes convoquées sont toutes là, attendant que commence l'examen, dans un ordre et un calme qui ne peuvent que frapper le visiteur français.

Mais ce n'est pas pour le dépistage de la tuberculose que ces personnes sont venues. Elles *viennent subir l'examen* annuel de dépistage du cancer de l'estomac. Ce matin là nous aurons vu quarante-cinq personnes, âgées de *quarante ans au moins*. En quatre minutes seulement, chacune aura eu six clichés de l'estomac, dans diverses positions, et par une technique parfaite dite « en double contraste ». Car ce camion possède un équipement comme on en voit en France, mais seulement dans un cabinet radiologique ou dans un hôpital ! table pivotante, caméra et tube à rayons X d'un côté de la paroi plombée, et de l'autre le technicien assis devant ses écrans.

Pour rendre l'examen possible, on fait ingérer un produit dit de « contraste » au patient, produit opaque aux rayons. Conditionné *dans des boîtes métalliques*, comme la bière ou les sodas, ce produit va permettre de visualiser l'estomac, en moulant les parois et les replis de l'organe. Quatre minutes debout, sur le côté, couché, six clichés, au suivant... tous les clichés seront lus au centre même. Si le *médecin* décèle une anomalie, sans prévaloir de sa nature, la personne sera convoquée et subira un examen radiographique plus poussé. Si de nouveau, un doute *persiste, ce patient* subira une fibroscopie. C'est-à-dire qu'on glissera dans son estomac un tube en fibre de verre, qui permet de *voir la lésion, de faire des prélèvements*, et de photographier.

Entre le moment où une personne monte dans le camion et le moment où, s'il a fallu recourir aux clichés supplémentaires et à la fibroscopie, le diagnostic de la lésion est posé, il s'écoule en moyenne deux mois seulement. Ce qui n'est rien en cancérologie puisqu'il faut des années pour qu'une cellule cancéreuse donne une tumeur décelable et mesurable. Et d'ailleurs, il peut tout aussi bien s'agir d'un ulcère ou d'une autre pathologie bénigne de l'estomac.

Pourquoi tant d'acharnement de *la part des Japonais sur le cancer* de l'estomac ? Quelques chiffres peuvent l'expliquer : sur 100 cancers qui apparaissent au Japon 35 sont des cancers de l'estomac (France : 8 %). Sur 100 personnes qui meurent du cancer, 40 ont un cancer de l'estomac (France : 9 %). Dans la *métropole urbaine* de Tokyo, à partir de 40 ans, le cancer de l'estomac est la première cause de mortalité, avant les maladies cardio-vasculaires et avant les accidents de la circulation. Statistiquement on estime la fréquence du cancer de l'estomac à 1 cas pour 1 000 habitants.

Une nécessité pour l'Etat

On a mis en avant un facteur *nutritionnel*. Le Japonais *moyen* mange du riz, du poisson cru et du « *shinko* » (*légume ayant un rôle de condiment*). Or dans la peau des poissons crus et dans le « shinko » on a isolé une substance chimique, le diazole, qui pourrait avoir un rôle carcinogène. Toujours en faveur d'un facteur alimentaire, on note qu'au nord du Japon, dans l'île d'Hokkaïdo, la mortalité par cancer de l'estomac est de cinq à vingt fois moindre que dans les régions industrialisées. Or cette province est une région agricole, où l'on consomme viande, œufs, laitages. Autre argument, l'« occidentalisation » de l'alimentation a sûrement joué un rôle dans la baisse de la mortalité par cancer de l'estomac, et les Japonais installés aux Etats-Unis ne présentent plus, dès la deuxième génération, ces taux anormaux.

Le gouvernement pousse la population à consommer laitage et viande. Mais la viande coûte de 100 à 300 francs le kilogramme et les « lobbies » de l'élevage empêchent les importations.

Autre facteur d'environnement : ce sont les régions les plus industrialisées de la côte Ouest, face à la Chine, et les grandes villes qui payent le plus lourd tribut à la maladie. Elles ont aussi le plus fort taux de maladies cardio-vasculaires.

En revanche, il n'y a pas de facteur de sexe. La *morbidité* et la mortalité sont égales pour les hommes et les femmes.

Le dépistage du cancer de l'estomac s'est *donc imposé* comme nécessité à l'Etat, qui a choisi une politique de prévention moins onéreuse qu'une politique de soins.

On a utilisé les infrastructures existantes, celles qui servaient à la lutte antituberculeuse après la guerre, et que l'on a reconverties. Il y a trois cent vingt-cinq « unités mobiles » dans le pays, cent soixante et un « cancer hospitals », neuf centres régionaux et, bien sûr, un institut national à Tokyo. Sur un total de 280 millions de francs consacrés au cancer en 1978, 20 millions sont allés au dépistage de masse (estomac et utérus). L'Etat finance pour un tiers ce dépistage, et les quarante-sept préfectures apportent les deux autres tiers.

Dans cette société hypermodernisée, plus qu'américanisée, la maladie ou la menace de maladie est vécue comme une entrave au bien-être, au même stade que la panne du réfrigérateur ou de la télévision. Il ne faut pas tomber en panne, donc se faire surveiller. Fait important, le citoyen paye pour le dépistage, de 30 à 60 francs. Il paye sans rechigner et est à l'heure à la convocation...

Les industriels *ont mis sur pied* un système de dépistage privé, qui travaille en accord avec le gouvernement. Les organismes privés jouent d'ailleurs *un rôle* important dans la lutte anticancéreuse. Et cette lutte est « rentable ». Grâce au dépistage de masse, sur cent personnes atteintes d'un cancer diagnostiqué à un stade précoce, quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-quinze seront encore en vie dix ans après, au prix d'une intervention chirurgicale relativement légère.

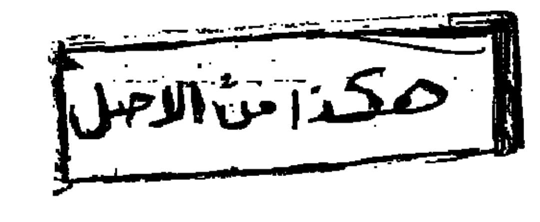
Pour les responsables japonais le *bilan* est positif. Grâce à l'action conjuguée du dépistage de masse et de l'amélioration de la nourriture, la fréquence du cancer de l'estomac diminue. Grâce à l'amélioration du matériel, on pourra espacer les bilans et les faire non plus tous les ans, mais tous les deux ou trois ans. On diminuera aussi les risques d'irradiation. Car ici, on est sensible aux dangers des rayons, et pour cause. Personne n'a oublié les leucémies de Nagasaki et d'Hiroshima.

Actuellement on estime que pour cent cancéreux sauvés, le risque d'induire une leucémie à cause de l'irradiation est de 0,4 %. « *Si la fréquence du cancer de l'estomac diminue de façon importante, le dépistage systématique pourrait être remis en* cause, *pour ne pas augmenter le risque de leucémie induite* », nous a déclaré le directeur du département du cancer au ministère de la santé, le D. Ohtaka.

« *Cette année quatre millions de Japonais seront examinés dans les unités mobiles, nous trouverons quatre mille cancers* », dit le docteur Ichikawa, directeur du National Cancer Hospital, « *dont la moitié à un stade précoce. Ce qui signifie que deux mille personnes au moins seront sauvées... Et un dépistage de masse existe aussi pour le cancer du col de l'utérus... Notre espoir est de trouver un moyen simple de surveillance pour le cancer du poumon qui devient notre fléau numéro 2.* »

Le Japon a fait un choix : la politique de prévention. Elle nécessite une adhésion mutuelle des pouvoirs publics et des citoyens, ainsi qu'une confiance envers les médecins. Elle nécessite aussi des moyens techniques, comme le montre l'exemple de ce fibroscope nouveau que les docteurs Nishizawa et Okada du Tokyo Cancer Institute nous ont montré et qui grossit trente fois la paroi de l'estomac.

(*) Lauréat 1979 du prix Découverte du Japon de l'Association de presse France-Japon.



La recherche agronomique en question

Hostilité générale aux projets de réforme de l'INRA

Deux projets gouvernementaux visent à changer la nature juridique à l'Institut national de recherches agronomiques (INRA) et à modifier le statut de ses personnels. Contre ces projets (« le Monde » du 26 avril et du 19 juin), des chercheurs de l'INRA avaient organisé, samedi 29 septembre, au centre national de recherches agronomiques de Versailles, un forum auquel participaient des membres d'autres organismes de recherche et des représentants des diverses professions agricoles.

Thème de ces assises : la valorisation de la recherche, dont l'insuffisance motiverait l'un des projets de réforme. En pratique, la discussion a couvert les nombreux aspects de la relation entre les chercheurs de l'INRA et ceux qui sont concernés par leurs recherches (agriculteurs, consommateurs, personnels du secteur agro-alimentaire). *Les échanges de vues furent parfois empreints d'une rude franchise, et tel syndicaliste ne se gêna pas pour dire qu'il n'y a pas de solidarité automatique, et que cette solidarité ne doit pas être à sens unique. Mais l'ensemble des participants se sont retrouvés pour condamner les projets de réforme.*

Le premier projet prévoit la transformation de l'INRA en un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), ce qui ôterait probablement le statut de fonctionnaire à une bonne part du personnel. Cette proposition a son origine dans l'enquête (audit) du gouvernement auquel a été soumis le fonctionnement de l'INRA, mais elle dépasse quelque peu les conclusions du rapport des experts. La commission estimait en effet que, souvent, il n'existe pas *« d'opérateur industriel et commercial pour exploiter les résultats de l'INRA »*, et elle préconisait la création d'une société financière participant à cette mise en valeur. Pour la majorité des participants — il y eut sur ce point quelques réserves, — la tranformation de l'INRA en un EPIC n'améliorerait pas la valorisation des recherches, et elle viserait surtout à placer la recherche agronomique sous le contrôle de quelques grandes sociétés.

L'autre projet s'inscrit dans la réforme générale des carrières de chercheurs, dont les objectifs sont l'établissement d'une période probatoire de quatre ans à l'entrée dans les organismes, l'aménagement de la procédure de recrutement, et l'incitation à la mobilité par diverses mesures. Il se traduira par une « défonctionnarisation » des assistants de recherche de l'INRA, analogue à celle qui a été faite dans l'enseignement supérieur. Ce projet est évidemment encore moins apprécié que le précédent.

La valorisation diffuse

C'est donc aux implications de ces deux réformes que fut consacré le forum. La première a induit une réflexion sur la notion de valorisation. Celle-ci ne consiste pas seulement à prolonger les recherches jusqu'au stade du développement ; cette tâche est, du reste, jugée n'être pas dans le rôle de l'INRA, et, s'il y a carence en aval, il vaudrait mieux la confier à un organisme spécifique. Il y a, en revanche, une valorisation « diffuse », qui est un transfert aux utilisateurs de la connaissance acquise. Cette valorisation suppose que l'INRA étudie des méthodologies et non seulement des produits ; elle s'accommode fort bien du cadre administratif actuel ; elle exclut, en particulier, que le résultat des recherches soit couvert par un quelconque secret industriel.

Les participants ont aussi estimé que l'INRA n'a pas à suppléer les carences de l'industrie ni à intervenir dans la restructuration de certains secteurs. Ils pensent aussi que les recherches menées jusqu'à présent ont trop négligé le caractère *« perturbatoire »* de ces nouvelles techniques qui, parfois, suppriment des emplois. Les implications sociales des recherches doivent être mieux pesées. Il leur paraît donc nécessaire que l'ensemble des utilisateurs et des chercheurs soient représentés dans les instances qui définissent les programmes de recherche.

En fin de compte, derrière l'hostilité générale, il n'est guère apparu de convergences pouvant conduire à l'élaboration de contre-projets. Deux types de regroupements paraissent nécessaires : l'un avec les autres chercheurs, pouvant déboucher sur une action commune ; l'autre avec les utilisateurs de la recherche agronomique, qui devrait conduire à l'organisation d'autres forums, soit régionaux, soit spécialisés sur certains thèmes, par exemple l'impact des recherches sur les conditions de travail.

MAURICE ARVONNY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
250 F	450 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
230 F	420 F	612 F	800 F

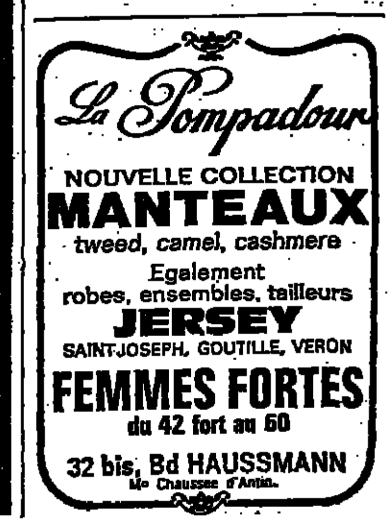
Par voie aérienne — Tarif sur demande

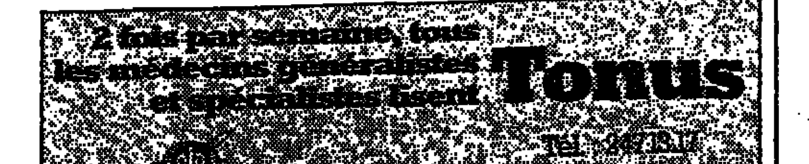
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





La collaboration entre chercheurs et industriels

Le Centre nucléaire de Grenoble : un modèle ou un terrain d'expérience

De notre correspondant

Grenoble. — Continuant la politique engagée il y a un an à l'occasion de la prise de fonctions de son nouveau directeur, M. Pierre Corbet, le Centre d'études nucléaires de Grenoble (C.E.N.G.) s'ouvre de plus en plus largement au milieu économique, accentuant notamment son effort en direction des petites et moyennes entreprises.

La mise en place, il y a quelques mois, d'une unité d'expérimentation et de transfert de technologie, à l'intérieur même du Centre d'études nucléaires de Grenoble, doit permettre de transmettre à l'industrie de nouvelles technologies, ainsi que la prise en compte des demandes exprimées par l'industrie régionale et nationale. Enfin, à partir de la connaissance des besoins extérieurs, cette nouvelle structure incitera les unités opérationnelles du C.E.N.G. à commercialiser les procédés et les appareillages qu'elles ont mis au point pour leurs propres besoins.

Ce discours, qui traduit parfaitement, dans le contexte grenoblois, la collaboration Université-industrie (même si celle-ci n'est pas toujours aussi étroite qu'on peut l'imaginer), a de quoi surprendre de la part d'un organisme qualifié jusqu'alors d' « inaccessible », notamment par les P.M.E. Le « courant » semble désormais fort bien passer, le C.E.N.G. ayant conclu de nombreux contrats avec ces dernières.

« Il n'est pas interdit de penser que nous pourrons faire des percées technologiques dans d'autres domaines que l'industrie traditionnelle : tourisme, construction, distribution (...) », précise M. Pierre Corbet, qui fait observer que les recettes extérieures du C.E.N.G. par rapport à la subvention du Commissariat à l'énergie atomique sont passées de 16,7 % en 1977 à 17,4 % en 1978 et à 22,3 % en 1979. Elles devraient atteindre 25 % en 1980. Mais ces recettes extérieures en 1979 ne représentent que 18 % du budget total du C.E.N.G.

Au cours d'une récente conférence de presse, le directeur du Centre d'études nucléaires de Grenoble a, d'autre part, insisté sur la nécessité de mettre en place un système de gestion rigoureux, précisant ensuite : *« Il n'y a pas de raison qu'un chercheur ne soit pas un aussi bon gestionnaire qu'un industriel (...), il faut que les chercheurs prennent conscience que leur travail doit profiter à tous. »*

Le « fromage » grenoblois

Les responsables C.G.T. qui suivent l'évolution actuelle du C.E.N.G. estiment que ce souci de rentabilisation risque rapidement d'aboutir à une remise en cause de toute la recherche fondamentale. *« Essaie-t-on de vendre le C.E.N.G. au plus offrant ? »*, demande M. Bernard Troulet, secrétaire de l'union départementale C.G.T. *« Ces interpénétrations entre le secteur public et le secteur privé sont inquiétantes*, dit-il, *et Grenoble est, à notre avis, un terrain d'expérimentation dans ce domaine. »* La C.G.T. rappelle que les récents accords de collaboration conclus entre la Société pour l'étude et la fabrication de circuits intégrés spéciaux (filiale à 50-50 % du C.E.A. et de Thomson-C.S.F.) et le groupe Motorola, l'un des leaders de l'électronique américaine, entraîneront un transfert de technologie vers cette dernière société, ce qui n'est pas nécessairement favorable au développement du plan français des circuits intégrés. *« Actuellement*, estime M. Troulet, *tous les grands groupes industriels internationaux sont installés autour du « fromage » grenoblois constitué par le C.E.N.G., le Centre national de la recherche scientifique et l'Université »*, notamment par l'intermédiaire des petites entreprises installées sur la Z.I.R.S.T. (Zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques) de Meylan.

Le directeur du C.E.N.G., quant à lui, affirme que le « rééquilibrage » du Centre ne se fera pas au détriment de la recherche fondamentale. Celle-ci représente encore 30 % de ses activités, consacrées, pour une part importante, à la physique de l'état condensé (physique du solide, métallurgie, magnétisme, cryogénie), ainsi qu'aux études liées aux problèmes de la fusion contrôlée.

Quant au nucléaire, il constitue toujours le principal domaine de recherche du C.E.N.G. : sûreté des réacteurs ; étude de comportement des combustibles, des systèmes de refroidissement ; étude technologique de futurs réacteurs et de nouveaux procédés de séparation isotopique.

Spécialisé enfin dans les secteurs de l'électronique, de l'informatique et des énergies nouvelles (la recherche française sur l'énergie solaire est effectuée à 50 % dans ses laboratoires), le Centre d'études nucléaires de Grenoble demeure le premier centre de recherche de province. La tradition grenobloise de valorisation des découvertes scientifiques ne devrait-elle pas lui permettre d'être à l'avant-garde de la « tâche d'innovation » ?

CLAUDE FRANCILLON.



SCIENCES

MALGRÉ LES FISSURES CONSTATÉES DANS CERTAINS COMPOSANTS

Électricité de France a décidé de charger deux centrales nucléaires en uranium enrichi

Le ministère de l'industrie a accordé, lundi 1er octobre, à Electricité de France, les autorisations nécessaires pour charger en uranium enrichi Gravelines-1 et de Tricastin-1, dont certains composants présentent des « défauts de fabrication superficiels ».

« *Du point de vue de la sécurité*, estime M. François Kosciusko-Morizet, directeur de la qualité et de la sécurité industrielle, *le chargement des installations en cause ne fait pas courir de danger aux populations.* » E.D.F. a donc décidé, ce mardi 2 octobre, de charger les deux centrales nucléaires. La direction générale de cet organisme a reçu les organisations syndicales à ce sujet.

C'est dans le courant de l'année dernière et durant le printemps de 1979 qu'ont été découvertes en usine ces fissures de plusieurs millimètres qui affectent les plaques tubulaires des générateurs de vapeur et les tubulures de la cuve du réacteur (*le Monde* du 22 septembre). Depuis, ces mêmes défauts ont été partiellement mis en évidence sur les composants de centrales nucléaires prêtes à démarrer et sur d'autres en cours de construction. Et on peut penser que certaines des centrales nucléaires actuellement en service — à l'exception peut-être des deux centrales de Fessenheim et de celle de Bugey-2 qui ont fait l'objet de procédure de fabrication industrielles différentes — présentent aussi de tels défauts.

S'il est, en effet, facile de travailler sur des matériaux parfaitement inertes, on ne peut manquer de s'interroger sur les difficultés qu'il y aura à intervenir sur des pièces qiu auront connu le feu nucléaire. Seuls, des robots pourront effectuer ce type d'opérations et ils sont encore à développer. C'est là que le bât blesse. Même si E.D.F. avait opté pour des interventions immédiates, sur les pièces incriminées, il lui aurait fallu attendre entre neuf et douze mois que, d'une part, soient conçus des appareils précis de détection de fissures et que d'autre part soient choisies les méthodes de réparation (meulage, soudage, etc.). Or, les premiers ne devraient pas être prêts avant le printemps prochain ; quant aux *seconds*, les *robots* d'intervention automatiques capables de travailler en milieu radoiactif, ils ne seront pas disponibles avant la fin de 1981.

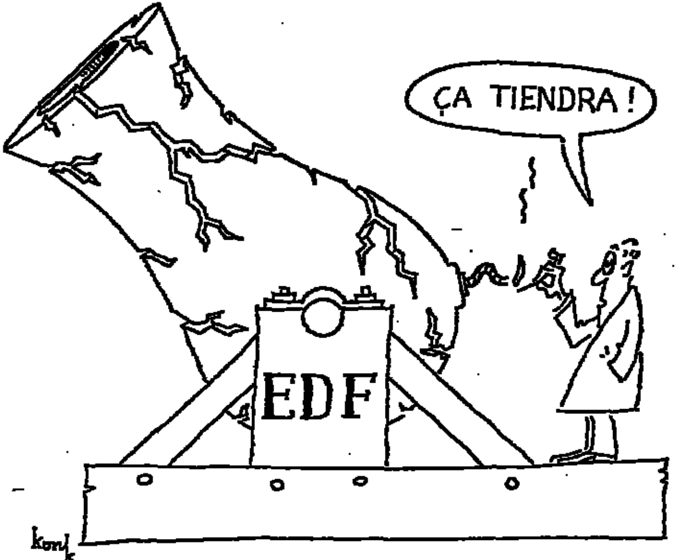
De tels retards seraient-ils compatibles avec les objectifs du programme électronucléaire français ? Vraisemblablement non. Alors, fort des assurances des services de sûreté, selon lesquelles les fissures, même dans des conditions extrêmes d'utilisation du matériel — arrêt et redémarrage quotidiens du réacteur, — ne devraient pas évoluer avant cinq ou six ans, E.D.F., à défaut de prendre des risques sur la sécurité, fait le pari économique qu'il ne se passera rien.

Une erreur de jugement, même si elle ne mettait pas en péril la sécurité des réacteurs, aurait les conséquences les plus graves dans la mesure où, dès cette année, E.D.F. fait de la corde raide avec sa production d'énergie électrique et n'exclut pas les possibilités de coupure.

Les premières visites annuelles des centrales nucléaires en fonctionnement, en avril et mai prochains, apporteront quelques éléments de réflexion à la direction *générale d'EDF*. Quoiqu'il en soit, des mesures ont déjà été prises pour que de tels vices de fabrication ne se reproduisent plus. Le problème aurait été résolu pour les plaques tubulaires et serait en passe de l'être pour les *tubulures*.

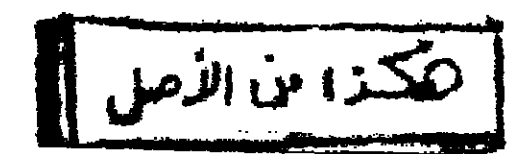
Pour les pièces déjà produites, Framatome et EDF auraient décidé de réparer directement en usine à partir de la quinzième cuve de réacteur, celle de Dampierre-4. Pour les autres centrales, EDF se proposerait d'intervenir directement sur les sites, avant même les opérations de chargement, à partir de la sixième centrale, celle de Dampierre-2, dont la mise en service est prévue pour 1982. Il reste que, en plus des réacteurs de Tricastin-1 et de Gravelines-1, trois autres centrales pourraient entrer en service dans les semaines à venir, telles quelles. Il s'agit de Dampierre-1, de Gravelines-2 et de Triastin-2.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



(Dessin de KONK.)





Le Monde

culture

FESTIVALS

Quand la marionnette...

(Suite de la première page.)

Oui, le Ve Festival de Charleville-Mézières *a bien commencé*. Ouvert le 28 *septembre*, il va durer jusqu'au jeudi soir 4 octobre. *Fondé en 1961*, et *baptisé* depuis et pour la troisième fois « mondial », le Festival de Charleville est *présidé par Jacques Félix*, responsable de la section française de l'UNIMA (Union internationale de la marionnette, cinquante ans *d'existence*). L'association « *Les petits-comédiens de chiffon* » l'organise avec l'aide diligente de la municipalité et de la Chambre de commerce et d'industrie.

Il *accueille* cette année plus de *soixante-dix* troupes *de* marionnettistes, dont une trentaine sont venues de l'étranger.

**

Les Américains de la côte Ouest, « The Morning Glory Theater », *racontaient une légende d'origine* maya, les aventures de « jumelles *magiques* » : tantôt avec des marionnettes à gaines, tantôt derrière un *écran* où ils profilaient des *ombres délicates sur des parcours* de fantaisie (quand le serpent avale l'oiseau qui a ingurgité quel*que autre héros*). Des Chinois de Hongkong ont donné un drame chinois garanti antique, sur fond de rideau écarlate et brodé. Leurs marottes *rutilantes* certifiées cantonaises *se mouvaient de manière* assez vite lassante au rythme répétitif d'une musique presque statique.

Passons aux pays de l'Est, au professionnalisme socialiste bien *propre, carrément* ordonné : pas d'approximation, une technique *impeccable* mais *aucune surprise*. Qu'ils arrivent de Sofia avec un Petit Chaperon rouge « tout public », de Rzeszow (Pologne) en tenant Arlequin par des tiges et des fils, ou d'Ostrava (Tchécoslovaquie), ils *livrent* une sorte de produit *d'exportation* qui semble avoir pâti du voyage. *Ils sont entraînés*, mieux que les autres, experts par vieille et forte cou*tume*. *Organisés, équipés, riches* en moyens et en effectifs. Leurs poupées sont jolies, et pourtant ils *ennuient*. Ils laissent leur humour *sous* un solide décor de bois. Ils offrent un « spectacle ». Un point, c'est tout.

C'était plat, samedi soir, aplati, réduit au chromo, ce « Tyl Ulenspiegel » du Théâtre Tandarika de Bucarest. Invitée à assurer la *soirée de gala* du Festival, la troupe roumaine a fait son travail. Du joli boulot en l'occurrence, mais rien ne s'est vraiment « passé » entre eux et le public. On a *applaudi la plastique*. Il paraît que le spectacle de Peter Waschinsky (R.D.A.) proposait, sous le titre « Ver de terre », autre chose...

**

Ne pas croire qu'à Charleville cependant les gens battent des mains pour n'importe quoi. Au *contraire*, le *public* est sévère, parfois dur. Il quitte la salle s'il n'est pas satisfait. Ainsi un montreur autrichien, qui actionnait méticuleusement de minuscules *comédiens miniaturisés*, situés dans une maquette émouvante d'exactitude, s'est retrouvé tout seul, *perdu dans un monologue* philosophique qu'il murmurait comme en « play back », malgré la bande son. Les rangs s'étaient vidés. « Trop petit. » « Quel égoïste ! » *Les festivalier, haussant les épau*les, a couru chez les Togolais où il a beaucoup ri, à juste titre. « Le Togo, c'était bien. »

Les Italiens ? Ceux-là étaient diversement représentés. Plutôt des spectacles spécialement réservés aux enfants. Etait murmuré admirativement le nom d'Albert Bagno (« Il barotinni del Prezemolo », de Côme). Il y avait aussi des Algé*riens, des Marocains*. Quant au Théâtre d'ombre d'Ankara (Hayali Torun Celeri), il a rempli son rôle *avec « Nigar le sanguinaire »*, le prototype impeccable du style Karagheuz. Dommage qu'on ne saisisse pas les *paroles*.

En revanche, il n'était pas nécessaire de connaître la langue des Pays-Bas pour comprendre ce qu'ont montré Henk Boerwinckel *et Ans, sa femme. En premier lieu* parce que leur heure de manipula*tion, coupée* en deux *parties* par un entracte, n'a besoin d'aucune parole. Simplement, au début de *chaque « chapitre », une petite pancarte* écrite, comme un sous-titre préliminaire, précise : « Fantômes », « Idée fixe », « Métamorphose » ou bi n « Fantastique » ou *encore* « la Réalité », etc. Et quand bien même ces Hollandais parleraient, on les entendrait, tant *ce qu'ils font voir est beau, et fort*. Et fou comme peut être folle une peinture de Jérôme Bosch. Le génie, celui qui rassérène et *réconcilie, et inquiète*.

Que ceux qui le peuvent aillent de toute urgence soit à Compiègne (le 5 octobre), soit à Nohant (le 6) *ou à Romorantin (le 8)*. Ce n'est *pas une plaisanterie*. Ces trois lieux sont les étapes de *la seule tournée qu'on ait su or*ganiser pour le Figurentheater Triangel d'Henk et Hans Boerwinckel. Il semble *incroyable* que ce couple magicien, couple d'artistes, n'ait été jusqu'à présent invité qu'une seule fois en France, à Strasbourg, alors qu'il a fait le tour du monde... *Depuis vingt-trois* années qu'ils peaufinent et imaginent et simplifient et perfectionnent les « caractères » jusqu'à les réduire à l'absolue pureté, l'enchaînement de leurs numéros a trouvé cette violence indiscutable de l'œuvre unique. *Bande dessinée achevée et idéale où pas*sent des ogres, des nains, des oiseaux de mort, des araignées sinistres, des bébés, des cerveaux, un cyclope, une dame qui devient *chien, et Polichinelle se révoltant* contre son maître. Tout est magnifique et l'humour ravage. On sort de leur univers, on quitte des yeux leur castellet noir et trian*gulaire l'âme ravie, la tête heu*reuse.

Il y avait aussi des Français à *Charleville*, le Théâtre du Fust (Montélimar), celui de la Biduline (Nantes), *et la compagnie* Dominique Houdart. Vivent en France trois cent cinquante troupes de *marionnettistes. Nous* y reviendrons.

A *Charleville*, avant tout, il y *a eu cette joie*, « le Théâtre de Caractères Triangle », venu de Meppel, Hollande.

MATHILDE LA BARDONNIE.

MUSIQUE

Concerts de l'exposition Paris-Moscou

L'avant-garde selon Roslavetz

A chercher infructueusement le nom de Nicolas Roslavetz dans les encyclopédies et les dictionnaires de musique, on se demande si ce compositeur russe né en 1881 n'a pas été inventé tout spécialement pour les concerts de l'exposition Paris - Moscou au Centre Georges - Pompidou. On découvre pourtant un Roslavec (Nikolai), né la même année, auteur d'une cantate, Ciel et *Terre (1912), d'après Byron, d'un poème symphonique,* l'Homme et la Mer, *d'après Baudelaire (1921), d'un concerto pour violon (1925), de cinq quatuors à cordes, deux trios, cinq sonates pour piano et violon. Mais rien n'indique qu'il soit mort, tandis que celui de l'exposition meurt à Moscou en 1944... S'il s'agit du même homme, il ne faut pas chercher à savoir ce qu'il a écrit pendant les vingt dernières années de sa vie, et comme l'exposition s'arrête prudemment en 1930, il faut s'en tenir au titre du programme : « Les débuts du dodécaphonisme russe » — ce qui semble vouloir dire, sans rien affirmer, qu'ils ont eu une suite...*

Incontestablement, entre Scriabine (1872-1915) et Prokofiev (1891-1953), Nicolas Roslavetz apparaît en Russie comme l'une des personnalités marquantes de l'avant-garde. Après s'être affranchi des entraves de l'enseignement traditionnel et des recettes académiques qui ne lui semblaient d'aucune utilité pour son travail, rêvant d'univers sonores nouveaux, inouïs, il mettra six années — de 1913 à 1919, — pour élaborer une technique personnelle d'organisation des sons, car il voulait également en finir avec ce qu'il appelait l' « anarchie sonore » esthético-idéaliste, qu'elle soit impressionniste ou expressionniste, et qui conduit la musique dans l'impasse. « Je sais, ajoutait-il en 1924, que l'acte créateur n'est pas une « transe » mystique, mais un moment de suprême effort de l'intelligence humaine pour amener l' « inconscient » dans la sphère de la conscience. »

Le terme de dodécaphonisme *russe adopté par les auteurs du programme, par référence à la « technique de composition avec douze sons » de Schoenberg, est naturellement un abus de langage participant de cet esprit boutiquier qui donne des étiquettes sans très bien connaître les « objets » intellectuels ainsi répertoriés. Qu'on découvre des parentés entre les* Trois compositions pour piano *de 1912, les* Deux Compositions *de 1915 qu'interprétait Pierre Laurent Aimard, et les* Pièces opus 11 *de Schoenberg, aussi bien qu'avec certaines pages de Scriabine, ne prouve rien sinon qu'à la même époque — le cas de Charles Ives, novateur isolé aux Etats - Unis, l'a supérieurement démontré — des compositeurs qui ne se connaissent pas arrivent aux mêmes conclusions.*

Comme chez Schoenberg, la découverte puis la mise en application d'un principe unificateur (la série de douze sons pour Schoenberg, les agrégats harmoniques transposables pour Roslavetz) auront pour résultat, à moins que ce ne soit l'inverse, de canaliser l'originalité jaillissante des débuts. Ainsi la Quatrième Sonate *pour violon et piano (1921) que jouaient Sylvie Gazeau et Claude Lavoix ne tient-elle qu'en partie les promesses des pièces pour piano. Cela n'ôte rien au charme réel de cette musique mais, à l'atonalité près, on pense davantage à Fauré qu'à l'Ecole de Vienne ; c'est que Roslavetz semble beaucoup plus attaché à la prédominance de certaines* notes *ou de certains intervalles, à la caractérisation des motifs qui reviennent régulièrement et à une écriture rythmique directement issue de la tradition.*

A-t-il existé en Russie une avant-garde musicale aussi radicale que le mouvement futuriste ou la peinture d'un Malevitch, d'un Rodtchenko ou d'un Tatline, champions de l'art abstrait ? Les concerts de Paris-Moscou, en laissant la question ouverte, semblent inviter à aller chercher la réponse dans les œuvres prophétiques de Scriabine : deux concerts lui seront dédiés, les 3 et 4 octobre, à 18 h. 30.

GÉRARD CONDÉ.

EXPOSITION

TOM PHILLIPS AU CENTRE CULTUREL DU MARAIS

Un incorrigible metteur en page

De face, de trois-quarts, de profil, vu à hauteur de nez, par en-dessus ou par en-dessous, sous des angles qui tour à tour dégagent et noient les traits ; au noir, à la couleur ; à l'encre et au crayon : Dante. Il y a bien soixante têtes, qui sont autant de manières d'approcher un visage, ses nœuds, ses exubérances, de le cerner à grands traits, de le serrer de près, à petits coups de hachures, de le clouer « au carreau », ou de le laisser ramollir, éclater, se perdre dans un réseau de lignes errantes et lointaines, de le balayer à coup de brosse ; soixante manières d'être sur une feuille de carnet et de régler son compte à l'objectif.

Ces portraits sont une bonne introduction à l'œuvre graphique de Tom Phillips. La série inédite, récente et de plus rescapée d'un incendie — l'explication des brûlures du papier — fait partie d'un de ces projets inattendus et de longue haleine chers à notre Anglais : deux cents estampes, pas moins, pour une édition de l'Enfer, dont on voit plus loin une douzaine de tirages, seuls exemplaires, les plaques ayant disparu dans la fournaise. Un signe du destin, à n'en pas douter.

Cet Enfer, Tom Phillips est loin d'en avoir exploré tous les recoins, tous les gouffres, tous les culs-de-sac, toutes les pistes, qu'en piéton curieux comme à l'ordinaire il parcourt, enjambant les mots, grignotant les lignes, creusant des galeries dans la tranche des caractères d'imprimerie, plongeant les phrases dans un bain de couleur et d'images, usant de tout ce qui fait de lui un artiste tous terrains, multiple, inclassable et indiscipliné, un metteur en page imprévisible.

On peut difficilement imaginer œuvre plus ouverte que la sienne, qui accueille le gazon vert, le ciel bleu comme la stricte ordonnance de bandes de couleurs, le calcul comme l'imprévu, l'image imprimée comme le dessin original, le trait comme le pointillé, le collage d'images tirées de la réalité comme la forme pure. Ouverte à tout, à l'air du temps, au quotidien, aux riens du présent, à l'anecdote, aux généralités, aux mythes, à la lumière, à la musique, à la poésie.

On trouve de tout, chez Tom Phillips, mais rien n'y est pour rien. Chaque chose a son mot à dire — le petit morceau de linoléum, comme le couvercle de boîte trouvé sur le chemin de l'atelier — et devient prétexte à roman ou à nouvelle plastique (cela dépend du format et de la longueur des suites), qui introduit par la petite porte dans un univers dynamique, lequel ne néglige aucune forme d'écriture.

L'exposition du centre culturel du Marais, faite d'estampes sélectionnées (pour circuler en France) par le British Council, augmentées de dessins (les têtes de Dante et quelques grands morceaux isolés récents) couvre bien le champ d'investigation de l'artiste, son jeu de décloisonnement du langage et la trame, pas triste du tout, qui le porte. Il y a des séries comme les transpositions visuelles du Deutsches Requiem *de Brahms, qui rappellent, entre autre, le goût de Phillips pour la musique — il est aussi compositeur, — et des extraits d'A humumant, le petit monument auquel il a travaillé de 1966 à 1973. Il fallait bien ça pour traiter, page par page, un roman illisible de l'époque victorienne acheté pour 3 pences ; pour sélectionner des mots, des morceaux de textes en occultant les autres, ménager des bulles comme dans les bandes dessinées, tamiser, triturer la typographie ; pour, finalement, se couler dans l'imprimé, imposer un autre ordre, greffer les bribes d'un discours personnel, en faire un lieu de confidences, une autobiographie. Tandis que la série d'eaux-fortes coloriées à la main d'après Bamforth met l'accent sur le facteur temps, le travail de la mémoire et la cristallisation des souvenirs, dans de petits médaillons format timbre-poste.*

Partout on voit circuler tout un répertoire de signes et de minuscules graphies, d'ailleurs dûment inventoriées sur planches à part, qui montrent comment le support matériel d'un propos littéraire peut se retourner et devenir sujet de la peinture. Il ne manque rien à ces passages, à ces chassés-croisés, à ces manipulations sans hiérarchie, de mots, d'images, de figures de style et de figures humaines : ni la musicalité, ni la poésie, ni l'humour.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Tom Philipps, centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois, jusqu'au 25 novembre.

A la chapelle de la Sorbonne

MEREDITH MONK

A la fois, chanteuse, compositeur, mime, danseuse, chorégraphe, comédienne, auteur et metteur en scène de théâtre, Meredith Monk mêle ces différentes sortes d'expression en des *spectacles*, dont la *forme* s'apparente à celles de l'opéra chinois, *du kabouki japonais ou du kata*kali hindou plutôt qu'à la tradition dramaturgique européenne. Des spectacles dont les thèmes sont directement liés à la condition féminine et dont les plus importants regroupent jusqu'à *quarante ou cinquante* participants. Avec Bob Wilson, qui débuta *dans la troupe new-yor*kaise « The House », qu'elle dirige depuis plus de dix ans, et Richard Foreman, elle est une des trois figures les plus marquantes du jeune théâtre américain d'aujourd'hui.

C'est à sa *musique* vocale qu'étaient consacrées les deux soirées qui ouvraient, à la chapelle de la Sorbonne, le programme « Performances » du Festival d'automne.

Sons *gutturaux* dans le registre grave, babillages dans le suraigu, fines modulations microtonales, *chuchotements, effets de souffle*, longs gémissements, expressionnisme *quasi charnel* et *envolées* vers une pureté, une transparence immatérielles : les courtes pièces, que Meredith Monk a composées dans le désert du Nouveau-Mexique et qu'elle chante en solo *a cappella*, mettent chacune en valeur un aspect particulier d'une technique aux possibilités apparemment illimitées.

Il est difficile de séparer le *travail vocal de Meredith Monk* de la danse et du théâtre, et cela non seulement parce que, sur scène, elle associe à son chant des mouvements corporels, des mimiques et des gestes soigneusement étudiés, mais plus encore parce qu'elle introduit des éléments qui renvoient au spectacle à *l'intérieur même des* sons qu'elle émet.

Après l'entracte, Andrea Goodman et Monica Solem se joindront à elle. Plus encore que de brefs extraits de l'opéra *Wessel*, c'est la composition *Tablet*, pour trois chanteuses jouant de temps à autre du piano à quatre mains et de la flûte à bec, qui retiendra particulièrement l'attention : effets de démultiplication des *voix qui s'élèvent tour à tour* en soliste et se juxtaposent sur un *motif mélodique de comptine*, imitation de papotages et de rires de petites filles, onomatopées soudainement scandées avec une étrange virulence sur un rythme haletant, longues plaintes dérivant progressivement vers l'aigu... tout au long de l'interprétation la fascination s'avère totale. Ra*rement*, une *musique* aura *exprimé* avec autant de force la spécificité d'un univers *féminin*.

DANIEL CAUX.

★ Vient de paraître : *Songs from the hill, Tablet*, disques Wergo SM 1 022.

CINÉMA

« LE MATIN » DEMANDE LA SAISIE D'UN FILM PRÉSENTÉ AU FESTIVAL DE LILLE

La direction du journal *le Matin* s'est opposée le 1er octobre à la projection publique du film *Numéro zéro*, qui devait être présenté le 3 octobre, dans le cadre du festival du court métrage et du documentaire de Lille. *Numéro zéro*, dont la direction du *Matin* a demandé la saisie immédiate, en accusant le réalisateur, Raymond Depardon, d'avoir « *déformé sciemment et gravement la réalité* » est un documentaire de 90 millimètres sur la *sortie des premiers Matin de Paris*. La direction du journal a assigné en référé le metteur en scène, la société Gamma, et le délégué général du festival.

UN CONSEIL POUR L'ANNÉE DU PATRIMOINE

Afin de préparer l'année du patrimoine (1980), un conseil composé d'une soixantaine de personnalités (journalistes, présidents d'associations de défense, académiciens, directeurs de musées, *etc.*), s'est *réuni pour* la première fois le 1er octobre au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de M. Jean-Philippe Lecat. Ce conseil, dont les membres ont été choisis pour l'intérêt qu'ils portent à tout ce qui touche au patrimoine, qu'il s'agisse de Paris ou de la province, aura à déterminer les grandes orientations de cette « *année* ». Il sera *consulté* par le ministre sur l'ensemble des opérations retenues.

■ Le *Syndicat* national des cadres techniques, administratifs et artistiques du spectacle (S.N.C.T.A.S. - C.G.T.) s'élève, dans un communiqué, contre la politique culturelle *du gouvernement*. Pour lui, « les premiers éléments du projet de budget 1980 du ministère de la culture et de la communication confirment la volonté de liquidation des activités de la création, de l'animation et de la diffusion ».

NOTES

Cinéma

« Le Mouton noir » de Jean-Pierre Moscardo

Il n'y a pas de problème avec Jean-Pierre Moscardo : à l'exception d'un ou deux défauts de scénario (des éléments pathétiques incongrus), son premier film est réussi *dans la mesure* où le résultat est à la hauteur des intentions. « Le Mouton noir » est *une jolie histoire bien* racontée, portée par des personnages sympathiques, avec cette fantaisie marginale que l'on demande à Jacques Dutronc (Vincent).

*Les informations arrivent discrète*ment. De Vincent, on apprend qu'il est avocat et que sa vie a été brisée par une cause perdue. Depuis, Vincent pense qu'il *est* un assassin et, *comme dit sa belle-mère*, Mme de Brugères, il est devenu un clochard, « il dort sous les ponts ». *En fait*, il dort sous la tente (rayon camping d'un grand magasin).

Vincent n'a plus sa femme. Il a une fille, Alice, mal élevée par ses grands-parents maternels, et il va la kidnapper. Pour l'emmener dans les arbres, *pour jouer, pour vivre*. Comme il a beaucoup d'imagination, il va *se débrouiller* pour que M. de Brugères ne puisse pas s'y opposer. Il *détraque les ordinateurs* de sa banque, vole la preuve de tractations louches et fait chanter son beau-père.

George, un Noir américain, et son amie Martha, qui tiennent un restaurant minable, providence des *étudiants, sont les amis de Vincent* et de sa fille. Tanya Lopert et Arthur Wilkins sont émouvants et drôles dans ces deux rôles, et les meilleures surprises viennent d'eux. Alice (Hélène Rolles) est une gamine délurée, mais de façon conventionnelle. *Sa relation avec son père* est un peu filmée et dialoguée comme une publicité pour assurances tous risques où l'on aurait ménagé quelques intelligentes ellipses.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« Guerre et Passion » de Peter Hyams

Coup de foudre, en 1943, à Londres, à la station d'autobus d'Hanover Street, au moment d'un bombardement de rue, entre un pilote américain servant dans les forces anglaises *et une femme mariée*, infirmière bénévole qui fait mystère *de sa vie privée. Cette séquence de* mélodrame flamboyant est prometteuse. *Et puis*, les *rencontres* amoureuses entre le militaire en permission et la secrète Margaret nous ramènent un peu à « Brève rencontre ».

Les intentions de ce film prétendument romantique se précisent au cours de scènes à grand fracas guerrier : missions aériennes où la mort guette le pilote en permanence, fraternité *des combattants* au cours d'une audacieuse opération à la Gestapo de Lyon (Peter Hyams donne une vision invraisemblable de la Résistance en France occupée), où le mari de Margaret, chef d'un service de renseignement, court le danger avec *l'amant de Margaret*, qu'il ne connaissait pas. L'amant sauve le mari ; l'épouse (et mère) coupable n'a plus, devant cette grandeur d'âme, qu'à se racheter par le sacrifice de sa passion. *La mise en scène* à l'esbroufe importe peu. Il traîne là-dedans une idéologie, une morale du courage et des vertus viriles, de la soumission de la femme à l'ordre conjugal finalement assez écœurantes.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre

« Les Amours de dom Perlimplin »

Il paraît que Garcia Lorca aimait « les Amours de dom Perlimplin » plus que toute autre de ses pièces, et comptait la développer, car elle est courte. Jouée lentement, elle dure à peine une heure. Pourtant, Dieu sait si Jacques Manclair et ses comédiens prennent leur temps entre les répliques, avec des poses gracieuses façon biscuits du XVIIIe siècle et des regards levés au ciel. Une bergerie toute en clichés, sans rapport avec le lyrisme de cette mascarade terrible, où l'on voit un barbon (Jacques Manclair) se laisser marier à un tendron (Florence Jaugey) et l'aimer au point d'endosser pour *elle le déguisement d'un jeune amant mystérieux* et de se tuer. La pièce se monte souvent avec des marionnettes, qui donnent une dimension de fantastique. Faire les *guignols, ce n'est pas la même chose.*

COLETTE GODARD.

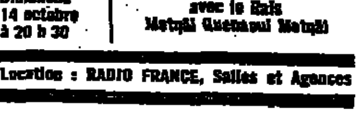
★ Théâtre du Marais, 20 h. 30.

Deux nouveaux pensionnaires à la Comédie-Française

Le nouvel administrateur de la Comédie-Française, Jacques Toja, vient d'engager deux pensionnaires, Richard Fontana et Claude Mathieu, dont le contrat (signé pour deux ans) prendra effet le 1er décembre.

Richard Fontana a vingt-huit ans. C'est un élève d'Antoine Vitez, et il a joué dans le cycle Molière (« l'Ecole des femmes » et « Tartuffe »). Il a également participé à des pièces montées par le Jeune Théâtre national et le Théâtre de la Ville.

Claude Mathieu, vingt-six ans, a été à la Comédie-Française une des trois sœurs dans la pièce de Tchekhov, mise en scène l'an dernier par Jean-Paul Roussillon, et Marianne dans « l'Avare ».



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.
Odéon (325-70-32), 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Films (les Joyeuses Commères de Windsor ; Show Boat).

Les salles municipales

Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Alvin Alley American Dance Theater.
Carré Silvia Monfort (277-50-97), 20 h. 30 : Atelier musique de Ville-d'Avray, sol. L. Laskine (Boieldieu, Vivaldi, Gossec, Schubert, Ravel).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Que n'eau, que n'eau.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : A nous de jouer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois (809-39-74), 20 h. 30 : Œdipe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Amours de poisson.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh. — La Resserre, 20 h. 30 : la Tournesol.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Eglise Saint-Merri (222-95-38), 18 h. 30 et 21 h. : la Cantate à trois voix.
Essaion (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34, 874-74-40), 21 h. : Troïlus et Cressida.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-82), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), I, 22 h. 15 : la Poube. — II, 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 22 h. 30 : Jef.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovarich.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 21 h. : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Morosophes.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Dom Perlimpin ; 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre 347 (874-98-34), 21 h. : Journal d'une femme en prison.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 50 : Ces vilains bonshommes.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 2 octobre

Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : P. Font.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Anne.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Musique du Kurdistan.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : C. Renard et les Marionnettes de Budapest.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Pierre Pechin.
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Vivian Reed.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Mont Joia ; 20 h. 30 : P. Manns.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : A. Mirapeu.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Véronique Sanson.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : R. Charlebois.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Salle Adyar (555-67-63), 20 h. 30 : J. Yvart.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (263-65-11), 20 h. 30 : M. Portal ; 22 h. : Azuquiata y su Melao « Pura Salsa ».
Gibus (700-78-88), 22 h. : P. Eudeline, Asphalt Jungle.
Campagne-Première (322-75-93), 22 h. 30 : Dave Burrel.
Riverbop (255-12-27), 22 h. : Teca et Ricardo.

Les concerts

Lucernaire, 22 h. 30 : Alain Markusfeld, piano et guitare.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Lettonie, dir. T. Lifchits (Agadjanian, Mirzoian, Chostakovitch).
Salle Gaveau, 21 h. : E. Alecian (Bach, Brahms, Beethoven, Bartok).
Palais des congrès, 18 h. 30 : T. Adamopoulos, D. Bar, P. Boufil, G. Causse... (Beethoven, Mozart).

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendances de l'art en France 1968 - 1978-79 ; Jackson Pollock.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales.

THEATRE

Porte-Saint-Martin, 14 h. 30 : l'Ecole des femmes.

MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Jana Haimsohn, Don Cherry.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. et 18 h. : Quatre-vingts ans de cinéma danois (16 h. : le Vaisseau du ciel ; 18 h. : le Pasteur de Vejlby) ; 20 h. : Dans la gueule du tigre, de T. Wheelan et W. Ruggles Jr. ; 22 h. : Macao, l'enfer du jeu, de J. Delannoy.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44)
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82)
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (Amér., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (747-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CHARLES ET LUCIE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (Amér., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) : Ternes, 17e (380-10-41).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) . J.-Renoir, 9e (874-40-75).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FELICITE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FLIC OU VOYOU (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).
FOLIES FOLIES (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Impérial, 2e (742-72-52)
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) : Marignan, 8e (359-92-82)
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**): Capri, 2e (508-11-69)
MOLIERE (Fr.). Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) : Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) : U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) : Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Secrétan, 19e (206-71-33) : Tourelles, 20e (636-51-98)
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33)
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
NORMA RAE (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
L'OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99)
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle (575-79-79).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62), Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52)
SMASH (A., v.o.) . Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul' Mich', 5e (354-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) : Paramount-City, 8e (225-45-76 ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-10) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46)
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
ZOO ZERO (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66).
AMARCORD (It., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Balzac, 8e (561-20-60) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; A.B.C., 2e (236-55-54).
LA BETE (Fr.) (**) : Hausmann, 9e (770-47-55) ; Contrescarpe, 5e (325-78-77).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Escurial, 13e (707-23-04).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FANTASIA (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Lumière, 9e (770-84-64)
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) : Balzac, 8e (561-10-60).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) h. sp.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.) ; New-Yorker, 9e (770-63-40).
MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (343-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) J. impairs.
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) J. pairs.
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA TETE DE NORMANDE SAINTONGE (Can.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Miramar, 14e (320-89-52).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) h. sp
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 20 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 22 h. — Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h. 30.

Les films nouveaux

APOCALYPSE NOW, film américain de Francis Ford Coppola (*) — V.o. : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE MOUTON NOIR, film français de Jean-Pierre Moscardo. — Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER, film français de Max Pécas. — Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TAPAGE NOCTURNE, film français de Catherine Breillat (**). — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE, film suisse de Richard Dindo. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S., film suisse de Richard Dindo. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
GUERRE ET PASSION, film anglais de Peter Hyams, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PREMIER SECRET, film hollandais de Nouchka Van Brakel, v.o. : Forum-Cinémas, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Cambronne, 15e (734-42-96).
HEXAGONAL ROCKERS, film français de Gilbert Namiand : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES DOSSIERS ROUGES DE LA MONDAINE (*), film français de Lucien Ercol : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

La suppression de l'Institut des sciences juridiques d'Amiens

Après l'annonce de la suppression de l'Institut des sciences juridiques (I.S.J.) d'Amiens (le Monde *du 27 septembre), Mme Michèle Sellier, directeur de l'U.E.R. de droit de l'université de Picardie, nous a adressé la lettre qu'on lira ci-dessous.*

L'I.S.J. avait été créé en octobre 1976, après les longues grèves universitaires contre la réforme du deuxième cycle, par le ministre (alors secrétaire d'Etat) des universités, Mme Saunier-Seïté, et le recteur, M. Prieur. Il s'agissait de mettre en place un établissement appliquant la réforme, à l'écart de l'université « mal-pensante » de Picardie. Mais l'I.S.J. ne parvenait pas à recruter plus de cent étudiants, tandis que l'U.E.R. de droit de l'université conservait la quasi-totalité de ses mille cinq cents étudiants et qu'un tiers des enseignants de l'I.S.J. réintégrait l'université dès 1976. En 1978, l'I.S.J. s'installait à Compiègne, et le Conseil d'Etat lui retirait son caractère dérogatoire, considérant qu'il n'était le lieu d'aucune expérience pédagogique particulière.

Notre faculté de droit d'Amiens a toujours eu parmi ses enseignants un certain nombre de collègues bien connus pour leurs opinions de gauche ; moi-même, je milite au parti socialiste et suis, depuis cette année, membre du comité directeur.

Mais au-delà de divergences politiques, ce sont surtout des questions de personnes qui ont opposé nos collègues entre eux. Nous avons connu, hélas, en 1976, à la veille de la scission de l'U.E.R., des conseils de gestion particulièrement houleux. Et il faut signaler qu'une partie du conseil de gestion était alors manœuvrée par un étudiant particulièrement ambitieux qui cherchait délibérément la rupture. Cet étudiant devait devenir par la suite secrétaire général de l'I.S.J.

Prenant prétexte de ces problèmes de personnes, Mme le ministre décidait de couper l'institution en deux et mettait ainsi l'U.E.R. de droit d'Amiens en grande difficulté de fonctionnement. Un tableau récapitulatif des moyens comparés en 1976-1977 de l'U.E.R. de droit et de l'I.S.J. fait aparaître des distorsions considérables : soit 3,8 heures d'enseignement par étudiant à l'U.E.R. de droit pour 22,2 heures d'enseignement par étudiant à l'I.S.J. et 209 F de subvention de fonctionnement par étudiant de l'U.E.R. pour 3 920 F de même subvention à l'I.S.J.

L'U.E.R. d'Amiens devait continuer à fonctionner privée de la moitié de son corps enseignant et de la moitié de son personnel administratif. Le service public était complètement désorganisé et les fonds publics étaient gaspillés. On portait un mauvais coup à une université jeune dont le fonctionnement normal pose déjà beaucoup de problèmes.

(...) L'opération I.S.J. a échoué malgré d'ultimes tentatives de rattachement de l'I.S.J. à l'université de technologie de Compiègne, et les onze enseignants restants poursuivent chacun leurs objectifs de carrière personnels. Si trois enseignants résidant à Amiens ont décidé de rester en poste à l'université de Picardie, quatre autres ont obtenu leur transfert d'emplois dans des universités parisiennes et de la couronne.

La liquidation de l'I.S.J. se fait avec la bénédiction du ministère sans aucune considération pour la désorganisation du service public universitaire, pour la disparition d'un établissement supérieur à Compiègne, et pour l'intérêt de la région picarde qui perd, au bénéfice d'autres régions, au moins quatre postes d'enseignement supérieur.

● *« Il pourra être fait appel désormais à des enseignants titulaires pour assurer les suppléances dans les lycées et collèges »,* précise une circulaire publiée dans le *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 27 septembre. Ces suppléances seront assurées par *« les professeurs débutants agrégés et certifiés qui reçoivent une affectation par la voie d'une mesure de mise à la disposition d'un recteur »* et *« les professeurs d'enseignement général de collège issus en 1979 des centres de formation ».*

Ces enseignants seront rattachés à l'établissement où ils assurent un service partiel d'enseignement — pendant toute l'année scolaire — ou, dans le cas où ils n'assureront que des suppléances, rattachés à l'établissement *« le moins éloigné »* de tous ceux où ils interviennent.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le ministre du gouffre

Nous, les docteurs, on les aime bien, on les aime même beaucoup, on y va pour un rien et on comprend qu'ils se fâchent, qu'ils se mettent en grève. Pensez ! On a bloqué leurs honoraires — 40 francs la consultation pour un médecin conventionné, ce n'est pourtant pas le Pérou, — on leur a demandé de patienter le temps de résorber le trou, le déficit de la Sécurité sociale. Mettez-vous à leur place !

On s'y est mis lundi soir à « Question de temps », on s'y est mis et on n'en a plus bougé. Il y avait là le nouveau ministre de la santé, M. Jacques Barrot, un homme relativement jeune, souriant, gentil. Il n'a pas dit un mot, ni sur ni contre Mme Veil, et *il a eu du mérite, parce que, enfin, ce gouffre,* c'est sous ses pieds à elle qu'il s'est creusé. Lui ne fait que se *cramponner pour ne pas y tomber.* En face de lui, une brochette de journalistes, dont Mme Marie-Claude Tesson, fondatrice et directrice du *Quotidien du médecin*. Belle, fine, incisive, elle défendait les intérêts de ses clients avec tant de conviction que plus personne n'a *pensé* aux nôtres. A peine une allusion rapide, à la fin, qui s'est perdue dans la débandade des couverts destinés au bac vaisselle.

C'est *quand même un peu* fort. Réfléchissez : sur qui a-t-on fait retomber pendant trois années de suite les sacrifices exigés pour *remédier* à une situation qui ne cesse de se détériorer ? Sur le cochon d'assuré. Là, M. Barrot a été parfait : ça ne peut pas durer, a-t-il *affirmé* avec *une mâle* conviction. Il ne s'agissait que d'une petite rallonge, d'un reliquat pour solde de tout compte, *pour citer le président de la République, qui ne* craint pas, lui, de se moquer du monde. Même sans avoir le quotient intellectuel d'un chef de cabinet, on c o m p r e n d que ce compte, personne ne le rouvrira en effet avant les prochaines présidentielles. On attendra tranquillement l'été suivant, les v a c a n c e s, pour augmenter encore, c'est couru d'avance, nos cotisations.

Comment l'éviter ? En réduisant les prescriptions, les analyses, les examens et les journées d'hôpital prétendûment réclamées par les malades à des *médecins contraints et forcés* de les ordonner. Alors là, excusez-moi, mais vu notre totale ignorance en ces matières, ce doit être beaucoup plus souvent le *contraire : le patient affolé* rentrant chez lui avec une ordonnance recto verso et quatre rendez-vous *à prendre pour des prises de sang et des radios qui,* loin de le rassurer, l'inquiètent le plus souvent. D'ailleurs, les *médecins se plaignent : on n'a* pas le droit de faire dépendre l'augmentation de leurs honoraires de la diminution de leurs prescriptions. La fameuse enveloppe globale, ils ne veulent pas en entendre parler. Ils craignent aussi d'être bientôt trop nombreux. C'est, *hélas !* vrai. *La profession — elle ne doit pas être si mauvaise — a de plus en plus de postulants.* On va donc encourager les vieux praticiens à prendre une retraite améliorée.

Au chapitre de la *médecine* préventive, *malgré* les énormes intérêts qui ont toujours empêché une lutte efficace contre l'alcoolisme, fléau *bien français,* M. Barrot n'hésitera pas, lui. Il foncera. Martine Allain-Regnault ou Laurence Graffin, je ne sais plus laquelle des deux, a arrêté net ce bel élan d'enthousiastes *bonnes volontés. On avait chargé Mme Pelletier de la lutte contre* la toxicomanie. L'alcool serait-il, oui ou non, assimilé à une drogue ? Non. Alors !

CLAUDE SARRAUTE.

Mardi 2 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Otto Ier d'Albanie.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les rurales.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro Un : Véronique Sanson.
Avec Michel Jonasz, Plastic Bertrand, Serge Gainsbourg, Maxime Le Forestier, le groupe Chic, Gérard Jugniot, Patrick Juvet.

21 h 35 Le sens de l'Histoire : Pourquoi la nature ?
Deuxième numéro de la série de Jacques Laurent et de Jean Aurel : sur le thème de la femme.
22 h 30 La musique est à tout le monde.
Ouverture du « Freischütz », de Weber : « Danses no 2 et no 8 », de Dvorak, par l'orchestre de la garde républicaine, dir. : Roger Boutry.
23 h Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.
L'ordinateur dans la vie quotidienne.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 40 Les dossiers de l'écran : le Procès de Riom.
Téléfilm de H. Michel et H. Calef.
Le cinéaste Henri Calef, avec cette tentative de reconstitution du procès du 19 février 1942, n'a pas réussi un grand film, mais posé les bases du débat qui suivra. Michel Vitold interprète Léon Blum, William Sabatier s'est mis dans la peau de Daladier et André Reibaz joue le président Caous.

Vers 22 h., *Débat : Vichy juge le Front populaire.*
Participent entre autres au débat, MM. H. Michel, historien, auteur du livre *le Procès de Riom ;* J. de Coquet, journaliste auprès de la cour de Riom pour le procès ; J. Foyer, ancien garde des sceaux, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale.
23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le Club d'Ulysse
18 h 55 Tribune libre.
Le Centre d'études et de recherches Egalité et Liberté (CEREL).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin (« le Trésor de Rackham le Rouge »).
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « la Petite Maison de thé ».
Film américain de D. Mann (1956), avec M. Brando, G. Ford, M. Kyo, E. Albert, P. Ford, J. Negami, N. Kiyokawa.
En 1946, un officier américain, chargé d'inculquer aux habitants d'un village japonais les principes de la démocratie et de la culture de son pays, se trouve peu à peu embobiné par ceux-ci et converti aux charmes de la vie nippone.
Une plaisante comédie de Boulevard de Broadway devenue un film banal, pesamment théâtral et sans véritable esprit satirique.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, A chacun sa Chine.
19 h. 30, Sciences : les « quincailleries » de la communication.
20 h., Dialogues avec Dom Helder Camara et Claude Chausson : « Le tiers-monde interpelle l'Europe ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec F. Lesure, conservateur en chef du département « musique » à la Bibliothèque nationale.
22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de pages (Fiction).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Les grandes voix.
20 h. 30, Concert : « Henry Wood Promenade Concert », par l'Orchestre philharmonique d'Israël, direction Zubin Mehta ; (« Sixième symphonie », de Schubert, et « Cinquième symphonie », de Mahler).
22 h. 30, Ouvert la nuit : Des notes sur la guitare, œuvres de D. Aguado, L. Milan, J. Rodrigo, J.-M. Molleda ; 23 h., Artaud, œuvres de Debussy, Berg, Weill, Varèse, Messiaen, Xénakis et Kagel ; 1 h., Jazz-Forum : Keith Jarrett.

Mercredi 3 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
En direct de Pékin.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
13 h. 50, Déclic ; 14 h. 20, La bataille des planètes : « Les fourmis attaquent » (dessin animé) ; 14 h. 40, Interdit aux moins de dix ans ; 15 h. 10, Feuilleton : « La compagnie de la mouette bleue » ; 15 h. 35, Spécial dix-quinze ans : W. Sheller ; 15 h. 40, Vingt-six minutes pour comprendre : les pilotes de port ; 15 h. 55, L'enfant et la musique ; 16 h. 15, Parade des dessins animés ; 17 h., Feuilleton : « Le vol du pélican », 17 h. 25, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les rurales.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h. Journal.
20 h 35 Téléfilm : la Nuit de l'été.
De J.-Cl. Brialy, avec M. Vlady, H. Tisot, Maïa Simon, E. Swann.
Dentelles et coups d'épée dans l'eau pour une royale aventure, celle de Louis XVI quand il s'est enfui. Une soirée sans nécessité, mais bien romanesque.
22 h 35 Une mémoire bien rangée, de Pierre Dumayet.
1. — De l'esquisse à l'imprimé.
A partir des Travailleurs de la mer, *une exploration de la Bibliothèque nationale.*
23 h 20 Journal.
Avec en différé un discours du pape à Battery Park à New-York.

CHAINE II : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : La duchesse bleue.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui, madame.
Des jeunes de la chanson (lyrique ou variétés).
15 h 15 : Série : le Magicien (Ovation pour un meurtre).
16 h 10 Récré A 2.
Discobus, le film de la semaine, la Panthère rose, les aventures électriques de Zeltron...
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
L'ordinateur dans la vie quotidienne.
18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Mi-fugue mi-raison : la loi du plus fort.
Magazine de Patrice Laffont.
22 h 35 Les jours de notre vie : la métamorphose de la puberté.
Magazine médical de Pierre Desgraupes.
Cette émission, présentée par le professeur Pierre Royer, est consacrée à la fin de l'enfance, c'est-à-dire à deux périodes juxtaposées mais distinctes, la puberté et l'adolescence. Les métamorphoses du corps sont parfois une épreuve difficile qu'éclaire cette émission en donnant largement la parole à des jeunes.
23 h 25 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Eureka.
18 h 55 Tribune libre :
L'école des parents et des éducateurs.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Macho Callahan ».
Film américain de B.L. Kowalski (1970), avec J. Seberg, D. Panssen, L.J. Cobb, J. Booth, D. Carradine, P. Armendariz.
Engagé involontairement dans l'armée sudiste, évadé d'un camp, un homme « qui n'a pas de veine » s'attire la haine d'une jeune femme dont il a tué le mari en duel et est poursuivi par des chasseurs de primes. Un western raté — malgré les éléments originaux du scénario — par un mélange disparate de styles. A voir, à la rigueur, pour David Janssen et Jean Seberg.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 57, Point d'interrogation : civilisation (le paléolithique, de l'australopithèque au néolithique).
16 h. 10, Les travaux et les jours : expérience pédagogique au Havre.
16 h. 45, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Dernière édition : en direct de Roanne.
17 h. 32, Aspects de la musique française : Georges Onslow ou la passion de la musique pure.
18 h. 30, A chacun sa Chine.
19 h. 30, La science en marche : dialogue avec les singes.
20 h., La musique et les hommes : paysage musical de Chateaubriand.
22 h. 30, Nuits magnétiques : l'école au tableau.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Musiques : Musique en plume, œuvre de Sauvage et de Legrand ; 14 h. 30, Musique-France-Plus : « Fêtes vénitiennes », de Campra ; « Quintette avec piano », de Dvorak ; Trio de Roussel « Amériques », de Varèse ; « Cinq fois je t'aime », de Denis ; 16 h. 30, La musique se livre ; 17 h., Musiques rares : Kra Karaev.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle : « Soirée Paul Mefano » ; « la Cérémonie », de Mefano ; Suite de « Lulu », de Berg ; « Prométhée », de Scriabine », par l'Orchestre national de France. Direction G. Sinopoli. Au grand auditorium de la Maison de Radio-France, à Paris.
22 h. 30, Ouvert la nuit : En hommage à Jacques Février, œuvres de Ravel, Schubert, Debussy, Poulenc ; 0 h. 5, Hommage à J. Février (suite), œuvres de Brahms, Debussy, Poulenc.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 3 OCTOBRE

— *M. André Labarrère,* député (P.S.), maire de Pau, président du conseil régional d'Aquitaine, est l'invité du journal de R.-M.-C. à 13 heures.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Sud-Ouest

Chef du service contrôle qualité

Vous pratiquez depuis plusieurs années les méthodes de contrôle qualité *propres à l'industrie alimentaire* (conserverie, pâtisserie industrielle, laiterie, chocolaterie, etc.). Ingénieur ENSIAA, grande École de chimie, ou d'origine universitaire, vous voulez diriger un service dans son ensemble et étendre vos responsabilités à tous les niveaux : matières premières, procédés de fabrication, produits finis, tout en participant aux décisions d'investissements.

C'est l'opportunité que nous vous offrons. Succédant au responsable qualité actuel de notre usine du Sud-Ouest, équipée des matériels les plus performants en Europe, *vous implanterez des méthodes d'analyse et de process control nouvelles*, adaptées au développement de la production.

Vos fonctions pourront évoluer vers l'élaboration de *nouveaux produits alimentaires de luxe*, dans la ligne de notre vocation. Un stage spécifique dans plusieurs établissements du groupe, en France et à l'étranger, est prévu, avant *votre installation dans votre résidence du Sud-Ouest, non loin de la mer et de la montagne*.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre man. et C.V. sous réf. 23535 M à M. J. FOURNIAT - Sele-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Tél. 772 31 32. Discrétion garantie.

Membre de Syntec

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Seville, Tunis

---

GROUPE BANCAIRE
en pleine expansion

recherche pour ses Agences
en NORMANDIE

DIRECTEURS

— Age minimum 35 ans.
— Formation universitaire de préférence.
— Solide expérience professionnelle (dans la banque).
— Capable de diriger et d'animer une équipe.
— Acceptant une mobilité régionale.
— *Il sera responsable du développement commercial*, supervisera l'ensemble des opérations bancaires, bénéficiera de l'appui du Siège tout en *agissant de façon autonome*.
— Rémunération en fonction des compétences.

Ecrire avec C.V. :
CREDIT MUTUEL - Service du Personnel
27, rue de la Miséricorde
14200 CAEN.

Statisticien de Haut Niveau

LYON

Vous êtes un statisticien de haut niveau.
C'est-à-dire que votre formation en statistiques et en mathématiques est importante. Elle est aussi renforcée par *une expérience pratique* (2 à 3 années) des études statistiques utilisant des techniques *numériques* très avancées, acquises dans un centre de recherche ou dans une grande entreprise industrielle. Enfin vous connaissez et vous *savez utiliser l'outil informatique*.
Nous vous proposons de prendre en charge les contrôles statistiques *dans notre entreprise*.
Ces fonctions sont d'autant plus importantes que nous intervenons *dans un domaine* technologique très avancé, que nos réalisations engagent des investissements considérables, enfin que nous sommes les premiers en France dans notre secteur.
Vous conseillerez les différents départements de l'entreprise notamment les unités de fabrication et prendrez en charge des problèmes diversifiés (analyse de la qualité, critères de réception, prescriptions d'amélioration, définition de techniques de contrôle...).
Les dimensions de notre groupe et nos perspectives de développement ouvrent d'intéressantes opportunités professionnelles.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous réf. *77528 M/LSJ*, à *HAVAS CONTACT*, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

TECHNICIEN ET GESTIONNAIRE DE LA FABRICATION

Notre groupe, de très forte notoriété, conçoit et fabrique des biens d'équipement. Nous sommes leader sur le marché européen. Nous recherchons l'homme à qui nous confierons les responsabilités de réaliser les objectifs de production, maintenir la qualité technique de la fabrication, respecter les prix de revient et maintenir la compétence et la motivation du personnel. Pour réussir, nous pensons qu'il doit disposer d'une formation supérieure et d'une réelle compélence à animer les hommes (150 à 300 personnes) acquise au cours de 4 à 5 années d'expérience.
Le poste est à pourvoir en province. Les possibilités d'évolution devraient intéresser un professionnel de premier plan.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo, prétentions, n° 33.533 sur enveloppe à

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

REGION OUEST FRANCE

GROUPE D'ASSURANCES DE 1er PLAN

recherche

JEUNE DIPLOMÉ (E)
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE OPTION GESTION DU PERSONNEL

Au sein de la Direction du Personnel, ce candidat viendra renforcer la division gestion du personnel actuellement en développement.
Il aura, après intégration, à prendre en charge les questions liées à la connaissance des fonctions de cadre.

Ultérieurement, ses *activités s'orienteront* vers la connaissance et l'expression du potentiel humain de l'entreprise dans le cadre de la mise en place d'une gestion prévisionnelle du personnel.

Poste évolutif selon les compétences du candidat (ou de la candidate).

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo sous référence 9053 à COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

Centre pharmaceutique européen ch. INGENIEUR CHIMISTE
30 ans minimum
Formation et pratique de génie *chimique*.
Pour démarrer et prendre responsabilité d'une unité de production *au sein de l'établissem. de Sisteron*.
Expérience exploitation unité de chimie organique moderne et instrumentée.
Expérience fabrication en continu appréciée.
Env. C.V. à Direction division SAPCHIM, 04200 SISTERON.

Johnson & Johnson s.a.

PRODUITS HOSPITALIERS
ET PHARMACEUTIQUES
recherche pour son usine
— 350 personnes —
située à SEZANNE (51)

JEUNE INGENIEUR

pour responsabilité bureau d'études :
- *conception, études, achats, installations nouvelles, modification machines et procédés* (très diversifiés), *gestion budgétaire de ses projets, animation équipe techniciens et dessinateurs.*

Profil souhaité :
- AM - ICAM - équivalent
- 3 à 5 ans d'expérience
- une expérience de méthodes serait appréciée
- concret, bon animateur, homme de terrain et de communication,
- *anglais indispensable.*

Poste évolutif pour homme qualifié, disponible rapidement.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à Direction du Personnel - JOHNSON et JOHNSON - 95, rue Alexandre Fourny 94500 CHAMPIGNY S/Marne.
Discrétion assurée.

---

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

A la suite de récentes acquisitions, nous sommes parvenus au premier rang des sociétés européennes dans l'industrie pétrochimique et plastique.

Au vu de notre développement, nous recherch. des

CHIMISTES
ou
INGÉNIEURS CHIMISTES

pour nos laboratoires de recherche et d'application situés à Versoix / Genève. Le champ d'activités concerné *couvre les applications d'uréthanes* et leurs divers domaines technologiques. Le poste requiert d'excellentes connaissances de chimie générale, de synthèse organique et l'analyse de produits fini ainsi qu'un sens pratique dans les tâches technologiques.

Le candidat sélectionné devra de préférence posséder *un diplôme universitaire supérieur* et plusieurs années de pratique dans le *domaine* d'uréthanes.

En raison de ses fréquents contacts avec la clientèle et les organisations de vente en Europe, il aura une parfaite maîtrise de l'anglais et si possible de bonnes connaissances d'allemand.

Il résidera à Genève et, de ce fait, tout l'appui nécessaire lui sera fourni pour son transfert en Suisse.

Nous offrons un salaire en rapport avec l'expérience et les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Veuillez adresser votre offre, qui sera traitée avec la discrétion de rigueur, à :

BP CHEMICALS (SUISSE) S.A.
Mme E. Machtou, Personnel Officer,
Case postale 291
1211 - Genève 12.

BP

G.O. BATIMENT LYBIE
Entreprise régionale française recherche pour la LYBIE

jeune ingenieur travaux

Avec l'appui et le soutien de sa direction, le candidat retenu, Ingénieur de formation, aura à prendre en charge l'ensemble des problèmes (techniques, administratifs, humains) liés à la réalisation d'importants chantiers de bâtiment.
Une expérience de chantier, si possible à l'étranger, est souhaitée.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 602 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

IMPORTANT ÉDITEUR DE LIVRES SCOLAIRES

DESTINES A :

L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE et à L'OCÉAN INDIEN

recherche

COLLABORATEUR

LE CANDIDAT, âgé de 27 ans minimum, DEVRA :

— Avoir une SOLIDE FORMATION UNIVERSITAIRE et une bonne connaissance du *MILIEU* ENSEIGNANT.
— Montrer une GRANDE DISPONIBILITE pour de FREQUENTS (2/3 de l'année) et (parfois) LONGS DEPLACEMENTS à partir de Paris.
— Avoir le goût des contacts et des relations.
— Assurer depuis Paris, en liaison avec la Direction, *le SUIVI DES AFFAIRES*.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite, photo et *prétentions, sous le n° 1.513, à : PRO MULTIS*, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transm.

TRINDEL

6.000 personnes
Société d'Installations Electriques Industrielles
recherche pour sa filiale du

NIGÉRIA

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il sera rattaché au Directeur de la filiale.
- *Une expérience de plusieurs* années dans le secteur des T.P. est demandée, ainsi qu'une bonne connaissance des méthodes comptables *anglo-saxonnes* ;
- Formation administrative et comptable supérieure ;
- Anglais courant exigé ;
- Avantages expatriation ;
- Lieu de travail LAGOS.

Env. C.V. avec photo et prét. sous réf. A79/25 à : Société TRINDEL - DP/PS - 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08.

Entreprise Internationale de Travaux Publics
recherche
pour la COTE D'IVOIRE

un Cadre Administratif

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, le candidat retenu aura acquis une première expérience Administrative au sein d'une entreprise de Travaux *Publics* en *FRANCE*.
Nous lui proposons de devenir l'*Assistant* de notre *Directeur Administratif* à ABIDJAN (effectif de l'Exploitation 2.000 personnes). Comptabilité, Gestion, Personnel sont les 3 domaines de la fonction.

Séjour en famille.
Avantages liés à l'expatriement.
Adresser CV, photo, rémunération actuelle sous référence *4355* à *L.T.P.*
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

Nous sommes un bureau d'études de réputation *internationale* avec siège à Frankfurt (R.F.A.) et recherchons *pour nos chantiers* de longue durée en Allemagne fédérale *et à l'Etranger* (pays francophones)

Ingénieurs ou personnel technique hautement qualifié

pour la surveillance de travaux de voies ferrées et génie civil.

Sérieuses références *exigées*, être *bilingue, français-allemand* (français comme langue maternelle).

Rémunération avantageuse.

Ecrire avec C.V. détaillé rédigé en *langue allemande à :*

DEC

DEUTSCHE EISENBAHN CONSULTING GMBH
Oskar-Sommer-Strasse 15
D-6000 Frankfurt/Main - 70.
Téléphone : 19-49-611-6050215

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
recherche pour filiale

D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

L'ADJOINT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

capable de seconder le Directeur Général en prenant en charge les problèmes techniques sur les différents sites d'exploitation.
Le candidat retenu sera un Ingénieur mécanicien (A. et M. ou équivalent) de 30 ans minimum. Homme de terrain, il aura acquis une première expérience au sein d'une exploitation de taille *moyenne*.
La connaissance de l'Afrique Noire constituerait un atout supplémentaire à sa candidature.

Adresser lettre de candidature avec C.V. et prét. sous référ. 5.587 à P. LICHAU S.A. - B.P. 20, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Organisme formation

RELATIONS HUMAINES

recherche
pour vacations

EN GRÈCE

Animateur
psycho-sociologue
parlant parfaitement grec,
maîtrise psycho ou équivalent nécessaire.
Formation complémentaire assurée. Ecrire avec C.V. et photo à C.S.P., 66, rue *Lafayette, PARIS-9e*.

Agence de presse économique européenne cherche Universitaire (Economie, Droit, Sc. Po, etc.), bonne connaissance de l'anglais, pour sa *rédaction* à Bruxelles. • Ecrire . E.I.S., 46, av. Albert-Elisabeth 1040 Bruxelles (Belgique)

Organisme d'Etat en Algérie recherche pour Alger

INGÉNIEUR *mécanique*

spécialisé réparation navale. Salaire et *avantages intéressants*.
Logement assuré. Ecrire avec C.V. et photo à JD/140, *Havas (B.P. 907), 76002 Rouen*.

INSTITUT PANAFRICAIN
pour le Développement
cherche
pour ses Instituts de Douala et Ouagadougou
EXPERTS
EN DEVELOPPEMENT RURAL
- *Agro-économie.*
- *Gestions projets.*
- *Planification régionale.*
- *Formation formateurs.*
- *Africains si possible.*
- Anglais et/ou portugais souhaités.

Minimum 6 ans d'expérience en Afrique indispensable.

Offre avec C.V. + photo I.D.P., 3, Varembé, 1211, GENEVE 20.

GRENOBLE

filiale d'un des plus importants.
groupes industriels français mettant
en œuvre des techniques modernes
pour la fabrication de composants
mécaniques de grande série
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

diplômé grande école option mécanique
et ayant une dizaine d'années
d'expérience professionnelle.

Missions France et étranger.
Bonne connaissance de l'allemand indispensable.

Adr. dossier de candidature sous référence 210
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

MÉTALLURGIE

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

L'ENTREPRISE : située à proximité de Rouen, en bord de Seine, la société construit des biens d'équipement lourds (off-shore, pétro-chimie, nucléaire) dans le cadre d'une affiliation à un *groupe*. Les structures sont légères et efficaces.

LE POSTE : entouré d'une petite équipe, il est *le bras droit du directeur de l'établissement* et prend en main la gestion de l'entreprise : comptabilité générale et analytique, contrôle *de gestion, problèmes sociaux, trésorerie*, relations extérieures. La diversité des fonctions implique une grande disponibilité.

L'HOMME : une formation comptable (DECS) est indispensable, exercée depuis plusieurs années avec succès dans une P.M.I. à vocation industrielle. Le sens des contacts à tous niveaux, de l'organisation et l'esprit de challenge sont des qualités requises pour assumer cette responsabilité.

Merci d'envoyer C.V., sous référence 995 à :

Beckwell Conseil en Recrutement
41, avenue de Friedland, 75008 Paris

Beckwell International : Francfort, Londres, Amsterdam

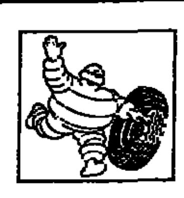
ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



MICHELIN

Chez nous

un **TECHNICO-COMMERCIAL**

est responsable d'un territoire équivalent à un département.

Son objectif constant est la satisfaction des besoins d'une clientèle existante constituée de professionnels de l'automobile, du pneu et du transport.

Son activité ne se limite pas à la **VENTE** du pneumatique le plus adapté mais se double de **CONSEILS** réguliers pour une meilleure utilisation du produit.

Il sait étudier les données techniques et économiques de son marché et analyse ses fluctuations et ses tendances.

Il a acquis une maîtrise certaine dans les domaines de la technique et du commerce par une formation préalable et rémunérée de plusieurs mois.

Selon ses goûts et ses aptitudes, l'expansion et l'importance de notre Groupe pourront permettre une promotion en France ou à l'Etranger.

Si vous êtes débutant, libéré des obligations militaires, si vous possédez le niveau BAC, DUT, BTS, LICENCE et si de telles perspectives vous attirent, écrivez-nous avec un C.V.

MICHELIN - SP 33 /9850 B
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

TC 6

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE-recherche
Pharmacien (ienne)

RESPONSABLE LABORATOIRE DE CONTROLE

Filiale d'un important groupe international, l'entreprise est située à 100 km de Paris, dans un cadre agréable.

Le candidat choisi aura pour responsabilité principale de garantir la qualité des médicaments fabriqués sur place et de mettre au point des méthodes d'analyse nouvelles.
- Il participera à l'élaboration et au maintien des nouveaux systèmes d'assurance de qualité dans l'entreprise
- Il devra conjuguer le souci de la qualité avec celui d'une gestion économique, c'est dans cet esprit qu'il aura :
  - à encadrer et motiver une équipe de laborantines et chimistes expérimentés
  - à gérer les moyens matériels du service
  - à organiser le fonctionnement du service et son intégration dans l'entreprise.
  - il participera à l'élaboration des dossiers de visa

Ce poste peut convenir à une personne ayant acquis une solide expérience, prête à prendre des responsabilités importantes et capable de combiner dynamisme et rigueur avec le sens du travail en équipe.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.
La rémunération sera liée à l'expérience.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 3240 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

Important Groupe Français
recherche
pour ses activités « Grand Public »

UN HOMME - PRODUIT

Il devra créer et prendre la responsabilité du Service Marketing.
Pour ce faire, il sera en contacts étroits et permanents avec les Directions
— des différentes Usines en France, comme à l'étranger ;
— des réseaux commerciaux.
Le candidat est diplômé d'une grande école et est âgé de 35 ans minimum, en raison de son expérience d'au moins dix ans dans la fonction Marketing.
Le lieu de travail se situe dans les PAYS de LOIRE.
Adresser C.V., photo et prétentions à n° 27.133, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

NOUS RECHERCHONS JEUNES COLLABORATEURS

Nous sommes une société jeune en pleine expansion associée à un groupe international puissant. Notre activité liée à l'aménagement des zones urbaines s'étend à toute la France.

VOUS ÊTES

— Dynamique avec forte personnalité de formation indifférente ;
— De bon niveau général ;
— D'une grande disponibilité et vous êtes prêts à travailler en province ;
— Libre rapidement.

ÉCRIVEZ-NOUS

avec curriculum vitae + photo à : Mlle BLOCH. 18, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

Important constructeur
Matériel filature
Forte position exportatrice
recherche

INGÉNIEUR TEXTILE

technico-commercial

MISSION. :
Etudes de projets et relation avec clientèle France et étranger.

Ce poste pourrait convenir, soit à un ingénieur débutant de Roubaix, Mulhouse ou similaire, soit à un technicien supérieur textile ayant quelques années d'expérience pratique filature, fibres longues.

Anglais indispensable.

Situation : ville de l'Est.

Possibilités de logement.

Adr. C.V. dét., sous réf. 877, à SELETEC, Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX.

Sté de produits chimiques recherche pour Usine de Province :

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Issu des grandes écoles de chimie, ayant l'expérience en fabrication industrielle de produits tensio-actifs ou chimie fine. Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 5.591 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Société d'Expertise Comptable en expansion, région NORD recherche

JURISTE et FISCALISTE EXPERIMENTES

Adr. C.V. man. complet + photo + prétentions.
Ecr. n° 8.668 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09
Discrétion assurée.

UN GROUPE DE SOCIETES DE DISTRIBUTION DE BIENS D'EQUIPEMENT.
CA 1 MILLIARD DE F.

futur directeur général

DE L'UNE DE SES FILIALES REGIONALES/OUEST
(CA 500 millions)

30 ans minimum. 250/300.000 Frs +

Il sera préparé à ses fonctions futures en assurant pendant un à deux ans au siège du Groupe un rôle de coordination, de contrôle et d'animation d'un ensemble de Sociétés Régionales.

Ce poste ne pourra être confié qu'à un Cadre confirmé, d'une incontestable formation supérieure, ayant la pratique de fonctions de direction dans le domaine de la distribution de biens d'équipement.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4248, à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Important Groupe Français recherche pour sa division AÉRONAUTIQUE Electronique et Mécanique de précision

FUTUR DIRECTEUR d'USINE

A. et M. - CENTRALE - E.S.E. - MINES

Ayant une expérience industrielle confirmée de préférence dans le même domaine.
Dans un premier temps, il secondera avant de le remplacer l'actuel directeur de l'usine notamment aux plans technique et organisation.

Maîtrise de l'Anglais indispensable.

Poste basé à 200 km Sud-Ouest de Paris (ville moyenne).

Adresser dossier de candidature détaillé sous référence 636 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

FRAIKIN

GROUPE INDUSTRIEL SECTEUR TERTIAIRE LEADER INCONTESTE ET EN PROGRESSION CONSTANTE
recherche des Collaborateurs d'un bon niveau pour contribuer activement au développement.

DIRECTEURS DE SUCCURSALES

Ingénieurs, école de commerce ou équivalent, 5 à 10 ans d'expérience impliquant vente et animation du personnel.
Ils assumeront des responsabilités de développement commercial, maintenance de matériels, gestion, direction de personnel (30 à 50 ans personnes) à :
BORDEAUX - NANCY - ROUEN - TOURS
Adresser C.V. détaillé + photo s/réf. D.S.5
FRAIKIN SA. 191 av. Charles de Gaulle
92200 NEUILLY

GROUPE INDUSTRIEL DU NORD à vocation nationale
recrute

4 JEUNES INGÉNIEURS

éventuellement débutants.

Ces Ingénieurs sont destinés, après formation dans les filiales industrielles du Groupe, à prendre pendant un temps des fonctions polyvalentes (techniques, administratives, gestionnaires et de recherche) dans des postes importants desdites filiales, ou à se voir confier des missions de développement.

Dans un second temps, ils pourront évoluer vers des responsabilités de Direction dans les différents établissements.

Connaissances approfondies et expérience dans le domaine de la mécanique, de l'électronique, de la chimie, des colorants, du papier, des adhésifs. Large initiation à la gestion et à l'informatique.

Toutes grandes écoles d'Ingénieurs.

Age minimum 25 ans.

Excellente pratique de l'anglais.

Adresser votre c.v. détaillé avec photo si possible, sous réfer. 81.614, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.
Réponse assurée.

SOCIETE DE FABRICATION ACCESSOIRES AUTOMOBILES
Leader de sa branche sur le marche français C.A. 120.000 Frs - effectif 600 environ, proximité EPINAL, recherche

Ingénieur A.M., E.C.P.,...

pour prendre dans un premier temps le poste de

DIRECTEUR ADJOINT de PRODUCTION

La création de ce poste d'avenir s'inscrit dans le cadre de l'expansion de la Societe et de ses perspectives d'evolution.

Carrière : nous recherchons un Ingenieur de 35 ans minimum, *ayant deja une dizaine d'annees d'experience industrielle dans des* services techniques et production (branche petite metallurgie). Technologies mise en œuvre : transformation des metaux en *feuilles, tubes et barres; traitement de surfaces par peinture,* poudrage, zinguage, polissage, assemblage.

Dans un premier temps (environ 1 an) Adjoint du Directeur de *la production, il partagera avec ce dernier les responsabilites techni-* ques, economiques et humaines qui lui incombent. Dans un deuxième temps, il assumera la responsabilite totale de l'usine. Cette prise en charge le conduira dans un delai de 3 ans environ à la fonction de Directeur de Production

Rémunération 170.000 + en fonction âge et experience.
Très belle villa de fonction.

Ecrire avec C.V., photo et pretent. ss ref. 2563 M à D. DANGER
65, Avenue Kleber 75116 PARIS

CORT

Chef des Services Comptable et Financier

Sud-Ouest 150 000

L'entreprise emploie 4 500 personnes, appartient au secteur CONSTRUCTIONS MECANIQUES - petites et moyennes séries - faisant appel à une technologie avancée, 65 % de ventes à l'Export.

Dépendant du Secrétaire Général, ce collaborateur animera une équipe de 80 personnes. Outre les responsabilités classiques de la comptabilité générale, l'élaboration et le suivi des budgets de trésorerie, sa mission consistera à organiser ses services, rationaliser les tâches, parachever le système de comptabilité analytique et obtenir une meilleure utilisation de l'informatique.

Ce poste nécessite un professionnel expérimenté d'environ 35 ans, de formation économique supérieure type H.E.C., E.S.S.E.C. + D.E.C.S., ayant travaillé dans une entreprise mécanique, pratiqué l'audit, bon utilisateur de l'informatique et de la comptabilité analytique.

Envoyer C.V. détaillé + photo et prétentions sous référence 2 105 LM à

OCS conseil en recrutement
37 Quai Richelieu BORDEAUX

DIPLOMÉ A FORT POTENTIEL POUR L'INFORMATIQUE

Vous êtes un diplômé M.I.A.G.E. ou un Ingénieur initié à l'Informatique Actuellement vous avez 2 ans d'expérience en Informatique de gestion. Notre groupe de renommée internationale (1,5 milliard C.A., 6.000 personnes) propose pour une de ses sociétés située en province un poste d'adjoint au chef du service informatique (IBM 3 15, 34, avec évolution vers le 38 dans les mois à venir).

Ce poste permet une expérience intéressante par la diversité du matériel à mettre en œuvre.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, photo, prétentions, n° 33.534, sur enveloppe à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

Assoc. Jeunesse Educ. Populaire recherche pour LYON

RESPONSABLE DÉLÉGUÉ (E) RÉGIONAL (E)

base à LYON
Salaire brut 1980 d'environ 4.100 F × 13
CHARGE (E) :
— Prospection, mise en place, suivi des chantiers de jeunes en région Rhône-Alpes, Franche-Comté (contacts avec associat., élus locaux) ;
— Relations av. administrations régionales, départementales ;
— Rech. de financ. régionaux ;
— Représentation régionale de l'association et diffusion de de l'info sur ses activités.
Adr. lettre candidature + C.V. + photo, avec 15-9-1979, à
CONCORDIA 27, rue Pont-Neuf 75001 Paris

GROUPE IMPORTANT INDUSTRIE ALIMENTAIRE recherche pour sa FILIALE CHARENTE

CHEF DU SERVICE

ENTRET. ET TRAVX NEUFS

Ingénieur AM-ECAM-ICAM-ENSI Officier mécanicien 1re classe, 6 à 7 ans d'expérience (Mécanique, Electricité, Froid)

Capable d'animer une équipe d'hommes et de gérer les budgets entretien et investissements.
Rémunération : 90.000/120.000 F suivant expérience.

Adress. C.V., prétentions, s/réf. SARD (mentionnée sur envel.) EMPLOIS et CARRIERES 30, rue Vernet, 75009 PARIS

Ville socialiste de 40.000 habit., à 100 km de Paris, cherche SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 30 ans envir., ayant expérience Ecr. n° 8.645, « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

INGENIEUR CHEF DE FABRICATION

140.000 F +

La Société - 600 personnes - C.A. 220.000.000 F est spécialisée dans la fabrication de câbles pour réseaux téléphoniques. Pour l'une de ses usines située à 150kms N-E de Paris, elle recherche un Ingénieur Mécanicien diplômé AM, ICAM, IDN ... ayant au moins 5 ans d'expérience en commandement de personnel d'atelier. Sous l'autorité du Directeur d'Usine il sera responsable de l'ensemble des ateliers de production qui tournent en 3x8 (260 personnes). Une expérience en câblerie ou trefilerie serait souhaitée. Poste évolutif.

France Cadres

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions s/réf. 974M à M. André POUANT, FRANCE CADRES 22 rue St.Augustin 75002 Paris.

Vous êtes
- à la recherche de votre premier emploi
- diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs spécialité Bâtiment et Génie Civil,

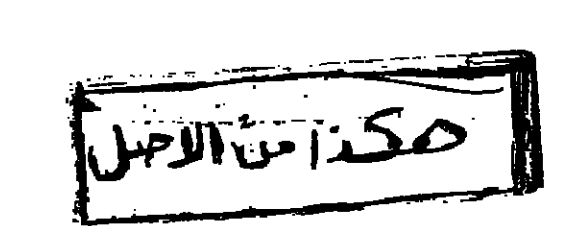
Notre Société entreprise de bâtiment G.O., de premier plan, vous propose un poste :

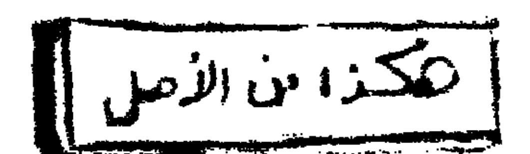
Ingénieur débutant

et une affectation dans l'un de ses établissements de

l'EST DE LA FRANCE

Cette opportunité vous intéresse, adressez votre candidature avec photo à no 9089 - COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

emplois régionaux

LES LABORATOIRES
P.O.S.
68240 Kaysersberg
Tél. : (89) 47-11-84

recrutent
pour leur Service de Recherche

UN BIOCHIMISTE

de haut niveau, titulaire d'un diplôme de PHARMACIEN ou de DOCTEUR-INGÉNIEUR et possédant une expérience de plusieurs années dans le domaine de la recherche biochimique.

Adresser curric. vitae aux laboratoires

PS Conseil

La Société HUARD (1400 p.), premier fabricant européen de matériel de préparation du sol, recherche pour sa cellule Marketing un :

CHEF DE PRODUITS NOUVEAUX
Machinisme agricole

Basé à Chateaubriand, ce cadre aura comme responsabilité la planification, le suivi et le contrôle de l'ensemble des actions influençant le développement des nouveaux produits. Il est rattaché au Chef du Service Produits qui synchronise les opérations du plan marketing. C'est un fonctionnel, en relation permanente avec tous les gens concernés, à l'intérieur et à l'extérieur de la Société, par les projets dont il a la charge: bureau d'étude, force de vente, production, Instituts divers. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur Agro, si possible spécialisé en machinisme agricole, qu'une première expérience professionnelle a sensibilisé aux problèmes de culture rencontrés sur le terrain. La rémunération annuelle de départ pourra atteindre 90.000 francs selon l'expérience. Les réponses seront traitées confidentiellement par Elise KERGLONOU.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. A/120M à :

PS CONSEIL
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES
Tél. : (40) 48.48.82

ENDEVCO FRANCE
Division DUNEGAN ENDEVCO
Spécialiste mondial du contrôle non destructif *par émission acoustique*, recherche pour son service de prestations sur site

un Ingénieur en Contrôle non destructif

- Formation: mécanique - métallurgie et base informatique.
- Expérience: 3 à 5 ans en contrôle non destructif ou essais de structure en milieu industriel.
- Anglais: lu, parlé, écrit, indispensable.
- Fonction: responsable de la réalisation de tests sur site industriel.

Ce poste nécessite de fréquents déplacements en France et à l'Etranger, et convient à une personne aimant les contacts *humains* et le travail en équipe dans une société en forte expansion.

Envoyer CV, photo récente et rémunération souhaitée à :

ENDEVCO FRANCE
à l'attention de Monsieur DUMAS
76, rue des Grands Champs 75020 Paris

Nous sommes le SERVICE *INFORMATIQUE* DE LA DIRECTION DES TELECOMMUNICATIONS DU RESEAU NATIONAL (150 personnes)

Nous travaillons à l'échelle de l'Hexagone et avons déjà mis en place plusieurs applications en temps réel.
Notre réseau d'une centaine de terminaux, organisé autour d'un calculateur HB 66/40 Bi-*processeur, connaît* une forte croissance : doublement du calculateur et du nombre de terminaux
Nous recherchons des :

CONCEPTEURS-ANALYSTES

qui réaliseront la conception et le suivi des projets informatiques de la D.T.R.N.
Les postes impliquent une compétence dans le domaine de gestion *de bases de données* et de télétraitement.
Lieu de travail provisoirement Paris-Sud jusqu'en 1981 puis *résidence* TOULOUSE après cette date.
Adresser C.V. et prétentions à : D.T.R.N. Division Informatique - 42, avenue de la Marne 92120 MONTROUGE.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

offres d'emploi

Jeunes diplomés grandes écoles

(X, E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C...)

cegi tymshare

Filiale commune de CREDIT LYONNAIS et TYMSHARE (USA)
vous propose à Paris le poste
d'INGENIEUR CONSULTANT.

Vous participerez à la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.
Vous acquerrez rapidement
- une formation pratique aux techniques de gestion (simulation financière, contrôle de production, gestion du personnel, étude marketing...) et à leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- l'expérience de contacts à haut niveau au sein des plus importantes entre-*prises nationales et internationales* ;
- de réelles responsabilités ;
- les premières notions de techniques commerciales.

Nous disposons d'un réseau mondial comprenant plus de 50 gros systèmes interconnectés. Nous utilisons une gamme complète de langages des plus classiques aux plus sophistiqués.

Ce poste requiert
- un caractère actif et ouvert aux contacts ;
- la faculté de s'adapter à la nouveauté et à la diversité.
- la pratique d'un langage informatique ;
- la connaissance de l'anglais.

Il s'adresse à des candidats débutants ou ayant une première expérience.
Rejoindre notre société, c'est participer à la croissance d'un groupe leader dans son domaine sur le plan mondial et assurer sa propre carrière.
Nous vous remercions d'adresser vos C.V. et photo à Mlle SABOUREAU sous réf. 9020 à *CEGI-TYMSHARE*, 106, Bureaux de la Colline, 92213 ST-CLOUD - Tél. 602.70.12.



THOMSON-CSF

DIVISION SEMICONDUCTEURS

Jeune ANALYSTE

Niveau MIAG, I.U.T., ...

Libéré des obligations militaires

Disponible 1er novembre.
Expérience mini-ordinateur SEMS souhaitée pour mise en œuvre de système MITRA 225.
Formation assurée.

Lieu de travail : **COURBEVOIE (92)**

Déplacements fréquents en Province.
Perspectives d'avenir assurées.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit et photo au Service du Personnel **THOMSON CSF**, Division Semi-conducteurs, 50, rue Jean-Pierre-Timbaud, *B.P. 5*, 92403 **COURBEVOIE**.



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

Banlieue SUD EST, recherche

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE - ENSI - ESEP
en vue de leur confier des études qui relèvent de l'électronique analogique.
La nature des problèmes étudiés implique une participation aux études au niveau système.
Avenir intéressant pour les candidats de valeur ayant le goût des responsabilités.

JEUNE INGENIEUR GENERALISTE

X - ECP
Pour participer à des projets importants dans le domaine spatial et automatisme.
Le candidat retenu devra avoir de bonnes notions en électronique optique et mécanique.
Après une mission dans notre service des études *générales*, il pourra lui être proposé une fonction en rapport avec ses goûts et compétences.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

Nous sommes un groupe industriel, un des premiers de son secteur par son taux de croissance et sa rentabilité. Notre chiffre d'affaires tend vers un milliard de francs. *Nos produits sont en avance sur ceux de la concurrence. Notre introduction* en Bourse aura lieu en 1980. Notre développement (+ 30 % par an) se fait tant par celui de nos filiales que par la création de nouvelles unités ou par acquisitions. La pour-*suite et la maîtrise de notre croissance au cours des prochaines années nous* amènent à renforcer les structures de direction de nos principales filiales et à y créer un poste de

DIRECTEUR DES VENTES (300.000 F +)

Vous êtes un professionnel de la vente. Votre expérience de l'animation et de l'organisation d'une force de vente et de la promotion a été acquise dans une société réputée pour son efficacité commerciale. Vous dirigez une importante force de vente, *vos performances sont élevées* et votre leadership reconnu. Vous souhaitez les mettre au service du développement d'une société à très forte croissance et y percevoir une rémunération fortement liée aux résultats. Quelle que soit votre for-*mation ou votre secteur d'origine (grande consommation ou biens d'équipement)*, votre place peut être parmi nous, au siège d'une de nos principales filiales, dans une grande ville de province. Pour nous, le développement se gagne sur le terrain : c'est pourquoi le Directeur des Ventes a de grandes responsabilités, une rémunération élevée et fait partie de l'équipe de Direction.

Si vous pensez avoir le profil de la personne *que nous* recherchons, écrivez sous réf. 7309 M à Roger Meurice; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plein Champs

Nous sommes une
ENTREPRISE INTERNATIONALE D'INFORMATION

Nous répondons, par téléphone, aux préoccupations quotidiennes des responsables d'entreprise dans l'exercice de leur profession.

Notre service
DROIT DU TRAVAIL
recherche un

INFORMATEUR

pour conseiller nos ABONNES — responsables de personnel, avocats, cabinets fiduciaires — dans le domaine très complexe des relations du travail.

Vous avez acquis une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans la Fonction Personnel ou la Fonction *Juridique d'une société importante*, et vous êtes un homme de conseil.

Envoyer votre lettre de candidature à :

SVP
DIRECTION DU PERSONNEL
54, rue de Monceau,
75384 PARIS CEDEX 08.

Filiale importante d'un grand groupe industriel français, nous distribuons des matériels électriques très diversifiés (C.A. annuel : 1 milliard de francs).

Nous recrutons notre

Directeur du Marketing

qui sera responsable, devant le Directeur *Général, de l'élaboration et de l'application* de la politique produits comme de la politique commerciale dans son ensemble (clientèle, prix et conditions de vente, choix des implantations, méthodes de vente, promotion et publicité...).

Pour réaliser les études nécessaires et prendre en charge les relations avec certains fournisseurs et le réseau de vente, il dispose d'une *équipe qu'il doit encadrer et animer.*

Ces fonctions intéressent un cadre âgé d'au *moins 35 ans, pouvant faire état d'une* solide expérience du marketing de matériels électriques lourds et légers. Elles impliquent de réelles capacités d'encadrement et de négociation.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.
Elles sont à adresser, accompagnées d'un C.V. détaillé, à *HAVAS CONTACT*, (réf. *77521 M*), 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française recherche pour faire face à sa croissance exceptionnelle en vue de nouveaux développements de terminaux intelligents, de mini-ordinateurs et de *guichets bancaires*

un ingénieur méthodes

ayant plusieurs années d'expérience de Bureau d'Etudes (produits grand public : téléviseurs, électroménager, etc) pour :
- étude et conception de matériels
- réalisation d'outillage
- *conception de postes de travail*
- lancement de moyenne série.

Aptitude à l'encadrement d'une petite équipe et goût pour la réalisation de produits au stade de la présérie.

Possibilités intéressantes d'évolution personnelle au sein de la Direction *Industrielle*.

Prière envoyer candidature manuscrite avec C.V., *photo et prétentions* en précisant la référence 79-970.94 R
TRANSAC SA Centre Pierre Herreng
91680 BRUYERES-LE-CHATEL



---

ingénieur technico-commercial
100.000 +
SCANIA FRANCE S.A.

Membre du Groupe Suédois SAAB-SCANIA développe ses activités et crée le service VENTE MOTEURS DIESEL INDUSTRIELS et MARINS *(100 à 400 CV), recrute un* INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

PROFIL :
De formation supérieure ou équivalente; il aura 5 à 10 ans d'expérience technique des moteurs industriels et sera bien introduit auprès de la clientèle concernée. La connaissance de l'anglais et une disponibilité pour de fréquents déplacements sont exigées. (Voiture de fonction fournie).

MISSION :
L'étude de marché étant faite et la création du réseau en cours, il devra poursuivre cette tâche (prospection de nouveaux revendeurs, clients importants directs, animation du réseau). Il sera chargé des négociations à tous niveaux avec les responsables et techniciens.
Adresser lettre + C.V. + photo.



au Chef du Personnel
SCANIA FRANCE S.A. - B.P. 499
ZI de St. OUEN L'AUMONE
95005 Cergy Pontoise Cedex.
Réponse assurée.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche dans le cadre de ses développements systèmes de télécommunications

INGÉNIEURS
ou
INFORMATICIENS

GRANDES ÉCOLES OU ÉQUIVALENT

Pour l'étude du logiciel de test d'unités micro-programmées, calculateur et périphériques.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise. Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : L.C.T., 18-20, rue Grange-Dame-Rose, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.



CIMENTS LAFARGE FRANCE

recherche pour sa

Direction Formation et Sécurité

un(e) spécialiste de la formation

Collaborateur (trice) direct(e) du Directeur, il ou elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de formation. Homme ou femme de diagnostics et de conseils, il ou elle étudie les besoins en formation, conçoit les plans et anime les sessions de sa spécialité.

Obligatoirement diplômé (e) d'études supérieures, il ou elle a acquis une expérience du milieu industriel (5 à 10 ans), ainsi qu'une solide pratique de la psycho-pédagogie des adultes.

Adresser dossier de candidature détaillé sous la référence 734 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

C.G.E.E. ALSTHOM

Groupe Études et Réalisation Énergie

recherche pour développer son activité Systèmes Calculateurs d'automatismes.

INGÉNIEURS

ayant un début d'expérience d'analyse-programmation, susceptible d'évoluer vers la fonction de Chef de Projet.

INGÉNIEURS

Terminants des études orientées vers le logiciel temps réel et l'analyse des processus industriels.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
confirmés

TECHNICIENS
débutants (B.T.S. ou D.U.T.)
mini-informatique - automatisme

Lieu de travail : RÉGION PARISIENNE

Adr. curriculum vitae détaillé et prétentions à : C.G.E.E. ALSTHOM, Service de la Promotion Sociale, 13, rue Antonin-Raynaud, 92309 Levallois-Perret.

Importante Société Constructions Electriques, banlieue Sud Paris recherche

TECHNICIENS
DUT INFORMATIQUE

Pour participation à études du logiciel et mise en service de systèmes industriels à base de calculateurs de processus et microprocesseurs. Libérés obligations militaires.

Adresser C.V. sous référence 2548 M à

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS.
(qui transmettra)

banque privée
recrute

2 attachés commerciaux

Une première expérience bancaire (niveau classe IV) et si possible une formation Ecole Supérieure de Commerce leur permettront d'atteindre les objectifs fixés et de participer au développement de nouveaux produits.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo, rémunération actuelle et date de disponibilité à MEDIA-SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra. (sous réf. 5163)

assistant chef de produits
Réf. JC. 35 M

STENVAL (320 MF de CA, 650 personnes), société du Groupe BSN - Gervais Danone, occupe une position de leader dans le Nord de la France sur le marché des produits laitiers frais (yoghourts, desserts, fromages frais).
Cette société propose un poste d'assistant chef de produits à un jeune E.S.C. Il s'y formera concrètement aux différents aspects du marketing des produits de grande consommation pour évoluer rapidement vers une responsabilité complète de chef de produits.
Les candidats, E.S.C. débutants, auront de préférence suivi une option marketing et effectué des stages commerciaux dans le domaine des produits de grande consommation.
Le poste est à pourvoir près de Lille. Un candidat originaire du Nord de la France bénéficierait d'un atout important pour son intégration.

E.S.C. et universitaires débutants
Réf. JC. 36 M

L'EUROPÉENNE DE BRASSERIES (1 Md de CA ; marques : Kanterbräu, Valstar, Gold de Kanterbräu, Canada Dry) souhaite adjoindre à sa direction des ventes deux débutants diplômés d'études supérieures, ambitieux et désireux de faire leurs preuves sur le terrain.
Cette société vend ses produits dans le circuit alimentaire (grande distribution, commerce traditionnel) et dans le circuit des collectivités et cafés-hôtels-restaurants.
Le candidat acquerra :
– une formation concrète aux techniques modernes de vente ;
– un professionnalisme sur un marché concurrentiel, dominé par des stratégies de marques ;
– *une expérience le préparant à des responsabilités plus larges.*
Postes en région parisienne et région ouest.

Adresser votre candidature avec c.v. détaillé, en précisant rémunération actuelle et souhaitée à : BSN - Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone — bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

Société parisienne recherche pour son développement deux ingénieurs capables de vendre à haut niveau

UN INGENIEUR PAPETIER

ayant une bonne expérience des équipements pour la fabrication du papier. Il parlera l'allemand impérativement.

UN INGENIEUR

de formation chimiste ou mécanique ayant acquis une expérience dans la fabrication du plastique ou dans la construction des équipements de laminage ou de plastification. Anglais ou allemand parlé.

Ces deux cadres basés en province ou à Paris visiteront les directions Travaux Neufs et Bureaux d'Etude des clients situés en France et en Afrique du Nord.
Salaire fixe sur 13 mois.
Voiture fournie.

Adresser C.V. photo à : COGEIPA 22, avenue de l'Opéra 75001 Paris



TECHNICON™

Leader mondial en Appareils d'Analyses médicales et industrielles, recherche

chimiste

Formation : chimie, bio-chimie ou physico-chimie. Maîtrise DUT, BTS, DEST ou équivalent.

Si nous avons suscité votre intérêt, nos dossiers de candidature sont disponibles auprès de Monsieur COLISTRO
TECHNICON
B.P. 10 - 95330 DOMONT.

Qui sommes nous ?
A vous de le faire savoir.

Votre poste : Animer la politique de communication externe d'un Groupe industriel diversifié et international en assurant vous-même l'essentiel des actions et en coordonnant les initiatives des différents responsables du Groupe en relation avec l'environnement économique, social, administratif, etc...

Votre profil : Titulaire d'un diplôme d'Enseignement Supérieur, vos aptitudes personnelles à la communication sont bien sûr essentielles. Votre carnet d'adresses vous permet des contacts efficaces dans l'Administration (et peut-être aussi auprès de la Presse).
Spécialiste des techniques de communication, de tempérament opérationnel, vous aimez concevoir et réaliser des manifestations et des publications où le détail ne doit jamais être négligé.

Faites-vous connaître en adressant votre C.V. sous Nº 7323 à PARFRANCE Annonces, 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

L'INDUSTRIELLE DU BETON MORIN, Division Béton Manufacturé, recherche pour son siège implanté près de CHANTILLY, à 40 km au Nord de PARIS :

JEUNE INGÉNIEUR

diplômé de l'enseignement technique supérieur, spécialité construction génie civil.

Il sera chargé de l'élaboration de projets pour utilisation d'éléments préfabriqués et plus particulièrement d'éléments en béton précontraint. Il devra assurer les contacts techniques avec les architectes, les bureaux d'étude et les entreprises.

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo à : M. LUTRIN, I.B. MORIN, 29, av. Gustave-Mesureur, 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD.

Ingénieur développement des ventes

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT recherche un Ingénieur Procédé Chimique responsable du développement des ventes dans le monde entier. 5 ans minimum d'expérience, bonne connaissance du marché.
Langues : anglais parlé, lu, écrit très couramment - suédois nécessaire - allemand apprécié.
Poste : Paris Ouest - fréquents déplacements.
Ecrire sous référence 8.918 à PUBLIPANEL 20, rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

sopra Conseil et Ingénierie en informatique, 400 personnes, (PARIS, PROVINCE, ETRANGER), recherche pour faire face au développement de sa clientèle et accroître son potentiel technique.

5 chefs de projets

de formation supérieure avec une solide expérience, ils prendront la direction de projets d'ingénierie utilisant minis et réseaux. (réf. 7910 A)

10 ingénieurs analystes

avec une expérience minimum de deux ans, ils participeront à des projets de haut niveau et pourront acquérir une compétence de chef de projets. (réf. 7910 B)

35 analystes programmeurs et programmeurs

confirmés ou en début de carrière, connaissant au moins COBOL, ils interviendront sur des projets motivants. (réf. 7910 C)

Pour tous ces postes, la connaissance des minis ou des systèmes de télétraitement sera appréciée.

Adresser C.V. manuscrit et photo, sous réf. choisie à B. Schreiber Sopra, 90 rue de Flandre, 75019 Paris.

SOPRA — MEDIA-SYSTEM

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche pour SERVICE BREVETS

INGENIEUR ELECTRONICIEN

1 à 2 ans d'expérience dans la propriété industrielle

- Libéré des obligations militaires.
- Nationalité française exigée.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec curriculum vitae (en précisant les domaines techniques où une expérience a été acquise) et prétentions à L.C.T., boîte postale 40, 78 - VELIZY-VILLACOUBLAY.

JM Johns-Manville

coordinateur des ventes
EUROPE

Il ne s'agit pas d'un poste de vente mais d'aide à la vente à un niveau européen.

En liaison directe avec le Directeur du Merchandising et des Services Commerciaux de qui vous dépendrez, vous aurez la charge d'un certain nombre de missions telles que la coordination entre le planning production et le planning ventes, la supervision de certains marchés comme l'Aérospatiale, le suivi et le contrôle des prix et des procédures, et bien d'autres choses encore.

Il s'agit donc d'un poste extrêmement varié où un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, diplomate et méthodique, faisant la preuve d'une expérience de 3 à 5 ans à l'exportation par exemple, devrait réussir dans de bonnes conditions.

Notre spécialité, comme vous le savez sans doute, ce sont les produits d'isolation.

L'Anglais est bien sûr notre outil de travail.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4250 à M. MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

recherche pour son CENTRE EUROPÉEN DE RIS-ORANGIS

DE JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(LICENCIÉS - INGÉNIEURS, etc. ...)
désirant faire carrière dans l'informatique

Une formation de base sera assurée dans le cadre du contrat de travail.

Adresser votre curriculum vitae et vos prétentions au Service des Ressources Humaines avenue Mac-Cormick 91130 RIS-ORANGIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche

pour son département immobilier

COLLABORATEUR

- 25 ans minimum, connaissant les législations sur les baux commerciaux et la copropriété.
- Le diplôme I.C.H. sera apprécié.
- Une première expérience de la gestion immobilière est indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service Recrutement et Orientation
7, rue Caumartin - 75009 PARIS

ARTICLES GRANDE DIFFUSION POUR LA MAISON

FILIALE D'UN GROUPE PUISSANT (1 500 pers. 200 MF) recherche pour PARIS (4e), mais déplacements courts (20/25 % par 1 à 3 jours).

JEUNE ADJOINT DU DIRECTEUR EXPORT

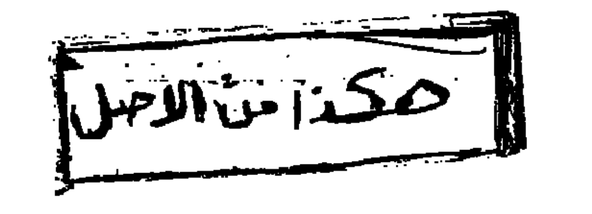
GESTION, à distance et sur place, d'une clientèle affectée en EUROPE principalement. Etudes et Statistiques.

INDISPENSABLE
- FORMATION E.S.C. ou équivalent
- ANGLAIS COURANT + Allemand
- PREMIERE EXPERIENCE DE VENTE EXPORTATION de biens de grande consommation.

Débutants s'abstenir

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé rémunération et photo ss réf. 4159 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS



consultants en stratégie et diversification

Nous souhaitons renforcer notre équipe de 25 personnes et recherchons la collaboration de

JEUNES INGENIEURS

DIPLOMES GRANDES ECOLES
***DOUBLE FORMATION* SOUHAITABLE**
(MBA, INSEAD, ISA,...)

Ils interviendront suivant leurs profil et compétences, dans les domaines suivants :
- réalisation d'études stratégiques,
- recherche et mise en place d'activités nouvelles.

Nous leur proposons d'acquérir une expérience variée, de réaliser des actions débouchant sur des résultats concrets et d'intervenir progressivement à haut niveau.

Une première expérience dans une entreprise ou société de Conseil est nécessaire.

La connaissance de l'allemand est indispensable.

Une présentation des activités de notre société vous sera donnée à réception de votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, adressée sous réf. 8488-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

steria

Dans le cadre du développement de *ses activités dans le secteur privé,*
STERIA-ENTREPRISES
recherche des :

INGENIEURS

Grandes Ecoles

(X, Mines, Centrale, ESE, Sup-Aero), ayant une expérience d'au moins 3 à 4 ans en informatique dans un environnement temps réel, désireux d'assumer des responsabilités dans la conduite de projets importants (Finances, Industrie, Distribution, etc...)

INGENIEURS

Grandes Ecoles

débutants, ayant une formation informatique et souhaitant participer dans des équipes pluridisciplinaires à la conception et la mise en œuvre de Systèmes d'information.

Adresser C.V. et prétentions à :
V. DJOURACHKOVITCH

steria 147, rue de Courcelles 75017 PARIS



à 35 ans

Négociatrice

SODEXHO *avec l'Allemagne...*

Négocier, c'est traiter l'information, établir les contacts, suivre les clients et conclure.

L'anglais et l'allemand courant sont vos outils quotidiens.

Des séjours de plusieurs jours par mois en RFA ne contrariront pas votre "Organisation" mais contribueront au dynamisme de la fonction.

Votre bureau sera à BOIS D'ARCY.

Vous êtes intéressée et diplomée de l'enseignement supérieur, écrivez-nous à SODEXHO - Direction Grands Chantiers 3, avenue Newton - 78390 BOIS D'ARCY.

audit interne

CREUSOT-LOIRE recherche des Auditeurs Internes pour prendre en charge des missions de toutes natures dans les établissements et filiales de la société.

Ces postes s'adressent de préférence à des diplômés d'Écoles Supérieures de Gestion, ayant acquis une première expérience professionnelle de 2 à 4 années dans un cabinet d'audit anglo-saxon, et désireux de poursuivre leur carrière dans un groupe industriel pouvant leur offrir de larges possibilités d'évolution.

Des déplacements sont à envisager la moitié du temps environ à partir de Paris.

Les candidatures, avec photo et indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à Monsieur GOZLAN, CREUSOT-LOIRE, Service d'Audit Interne, 8, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

ECP - Mines - AM... Directeur industriel
référence NX 189 AM

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE, LEADER EN EUROPE, réalisant des produits grand public de marque renommée et mettant en œuvre des techniques et *des matériaux variés* recherche son *Directeur* **Industriel.** Rattaché à la Direction Générale, ce poste de haut niveau conviendrait à un Ingénieur disposant d'au moins 10 ans d'expérience et ayant déjà assumé avec succès des responsabilités de Direction, impliquant commandement de personnel et gestion de production en fabrication de série. Il sera chargé de diriger sur place l'usine de la Société (effectif 500 personnes) et de développer les moyens de production (nouveaux procédés - nouvelles implantations) et les systèmes de gestion industrielle, de participer à l'élaboration d'une gamme étendue de produits nouveaux.
Situation très intéressante au sein d'une société en expansion pour un candidat de tout premier plan.
Ordre de grandeur de rémunération : 200.000 F +.
Poste : ville 100 km Nord Paris.

Directeur du personnel et administratif
référence DY 190 CM

SOCIETE FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL, recherche son **Directeur du Personnel et Administratif.** Rattaché à la Direction Générale, il sera responsable ● de la direction du personnel de l'usine et du siège ● des questions juridiques et contentieuses ● de la gestion des polices d'assurances, des brevets, des *services communs du siège.*
Ce poste conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur ayant une expérience solide et polyvalente à dominante "personnel" et une personnalité affirmée.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Ordre de grandeur de rémunération : 170.000 F.
Lieu de travail : PARIS.

Responsable exportation haut niveau
référence LV 187 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN (CA 500 millions de francs dont 50 % à l'exportation) recherche le Responsable Exportation d'un département (dont le CA à *l'export est actuellement de 70 millions de francs). Ce poste conviendrait* à un candidat ayant 5 à 10 ans d'expérience internationale, une formation supérieure (grande ecole commerciale ou d'ingénieurs), l'habitude d'animer des réseaux de ventes et de négocier personnellement des contrats dans le domaine des biens d'équipement ou des produits industriels et parfaitement bilingue (français-anglais).
Rémunération : 150.000 F.
Poste à Paris.

Ingénieur génie civil confirmé
référence IS 184 AM

LAFARGE CONSEIL ETUDES - Filiale *d'ingéniérie* du GROUPE LAFARGE *chargée d'étudier et de* réaliser nouvelles usines dans le monde entier recherche pour la réalisation d'un important contrat d'assistance un **Ingénieur Génie Civil Confirmé.**
Venant renforcer une équipe de spécialistes, il est chargé d'assurer les calculs génie civil des équipements cimenteries.
L'importance des ouvrages et l'autonomie confiées au poste impliquent un profil d'ingénieur TP diplômé (+ CHEBAP apprécié), 5 ans d'expé*rience mini, ayant utilisé méthodes modernes de calcul.*
Connaissance de l'anglais indispensable (autre langue appréciée).
Lieu de travail : Paris avec déplacements courte durée.

X-Mines - ECP... gestion de grands projets
référence SC 193 AM

UNE DES PREMIERES SOCIETES FRANÇAISES D'INGENIERIE recherche un **Ingénieur de Haut Niveau** pour lui confier des responsabilités de conception et mise en œuvre de systèmes de gestion de grands projets industriels.
Ce poste conviendrait à un candidat, ayant de préférence déjà une expérience professionnelle, témoignant de qualités marquées de rigueur et de contact, disposant d'une bonne connaissance de l'anglais. Situation intéressante et évolutive pour un candidat de valeur.
Poste à Paris.

Ingénieur géologue
référence FZ 191 CM

GROUPE LAFARGE - Plus de 20.000 personnes - nombreuses implantations industrielles en France et à l'étranger, poursuit son expansion et propose d'intéressantes opportunités de carrière.
Nous recherchons un **Géologue.** *Intégré à l'équipe procédés,* il assurera pour les sociétés du groupe ou des clients extérieurs, des missions soit de recherche et d'étude de carrières (prospection, estimation de la qua*lité des matières premières, choix du procédé adapté), soit d'optimisa*tion de l'exploitation des carrières existantes. Ingénieur géologue de Nancy, il aura 5 ans d'expérience dans un domaine comparable.
Une politique dynamique de gestion des cadres permet des évolutions *de carrière impliquant mobilité tant sur le plan géographique que sur le plan des fonctions.*
Connaissance d'une langue étrangère vivement souhaitée.
Base de travail en Ardèche avec de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Responsable audit
référence MW 188 AM

LIMAGRAIN - GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANÇAIS - IMPORTANCE INTERNATIONALE - nombreuses filiales - CA 760 millions offre pour travailler au niveau du groupe un poste d'Audit Interne.
Ce cadre devra disposer d'une formation école supérieure de commerce + DECS ou d'expertise comptable.
Rattaché à la Direction Générale du Groupe, il sera chargé de l'audit et responsable au niveau de l'ensemble des filiales : du contrôle des compta*bilités ● de l'harmonisation des procédures ● de la consolidation des bilans.*
Une expérience de 5 ans environ acquise au sein d'un groupe important ou d'un cabinet spécialisé est souhaitée.
Lieu de travail : CLERMONT-FERRAND.

Responsable exportation
référence RB 192 AM

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, mondialement connu dans le domaine des biens d'équipement pour champs pétrolifères recherche le Responsable de *ses Exportations.*
Rattaché au Directeur Général, il assurera le développement des ventes à l'exportation dans les régions réservées à la filiale française : Afrique francophone, Moyen-Orient, Bassin Méditerranéen.
Ce poste conviendrait à un candidat, désireux de s'intégrer dans une petite équipe (30 personnes en France), ayant une formation école d'ingénieur ou de commerce complétée par des connaissances techniques, disposant d'environ 5 ans d'expérience ventes de biens d'équipement, aimant les voyages et parfaitement bilingue anglais.
Poste à Paris.

Ingénieur physique et chimie futur chef de laboratoire
référence KU 186 AM

IMPORTANTE FIRME METALLURGIQUE, FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE NATIONAL - usine 1.500 personnes grande ville universitaire Ouest France.
recherche en vue d'assurer la direction de son laboratoire études métallurgiques et contrôle fabrications (30 personnes), après une période de mise en place progressive de deux ans un **Ingénieur Diplômé Physique et Chimie** ou école équivalente, 35 ans environ.
*Il s'agit d'un poste de haut niveau, impliquant 5 ans minimum d'expé*rience pratique et très bonnes connaissances des méthodes modernes d'analyse et contrôle destructif et non destructif en métallurgie.
Situation avenir dans firme haute renommée, leader dans sa spécialité.

Chargé d'études financières débutant
référence JT 185 AM

GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANÇAIS D'IMPORTANCE INTERNATIONALE ayant de nombreuses filiales, offre un poste de **Chargé d'Etudes Financières à HEC - ESSEC - ESCP débutant.**
Il devra assister le Responsable du service Finances dans le domaine des études de rentabilité de projets d'investissements ainsi que des études financières de sociétés.
Cette situation dans un groupe en expansion doit permettre un intéressant développement de carrière à un candidat motivé et ayant des qualités de rigueur et de contact humain.
Poste : ville Centre France.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, dans le cadre de son expansion,

recherche

chefs de projets
(Réf. GI/02/09)

- Vous êtes INGENIEUR DIPLOME.
- Vous avez l'expérience de l'Informatique.
- Vous avez pratiqué l'Organisation.
- Vous êtes intéressé par la Formation.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité complète d'une de nos équipes de Consultants.

analystes-programmeurs
(Réf. GI/03/09)

- Vous avez plusieurs années d'expérience.
- Vous avez pratiqué PL1 ou PROTEE ou CICS.
- Vous êtes intéressé par un travail motivant, dans une Société dynamique.

Nous vous proposons de travailler dans nos équipes de réalisation.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions sous référence correspondante à

answare 135, rue de la Pompe - 75116 Paris

MAISONS ATLAS

recherchent

NÉGOCIATEUR FONCIER

Chargé d'assurer le montage d'opérations de lotissement, il interviendra également comme conseil auprès des responsables commerciaux pour des opérations limitées.

Rayon d'action :
région Parisienne, Nord et Normandie.

Ce poste conviendrait à un homme de formation juridique possédant une grande expérience du métier.

La rémunération est en rapport avec le poste.

Envoyer C.V. et prétentions
MAISONS ATLAS
CD 117 - 91570 BIEVRES
GROUPE
SAE

bleu

IMPORTANT SERVICE D'ETUDES D'UNE ADMINISTRATION CENTRALE
recrute pour son arrondissement
« MATERIELS et SYSTEMES »

UN INGÉNIEUR

ayant quelques années d'expérience en matière de projet mini ou micro-informatique, pour

1 — l'assistance des services locaux dans la mise en œuvre des systèmes de régulation de trafic et de centralisation de données ;

2 — l'animation et la conduite d'études générales (études de réseaux, standardisation de logiciels) nécessaires aux choix techniques en matière de trafic routier.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, prét., photo et C.V. sous le numéro 46.771, à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

Dans le cadre de l'expansion de son
SERVICE MARKETING

NIVEA

recherche

un Chef de Produits

HOMME OU FEMME

ayant 2 ou 3 années d'expérience dans une société de Produits de grande consommation pratiquant un marketing avancé.

Une formation commerciale supérieure, la pratique d'une langue étrangère seront appréciées.

Envoyez Curriculum vitæ détaillé et photo *récente* à NIVEA B.P. 20
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Un important Groupe de Prestations de Services recherche pour sa Direction Juridique un

JURISTE EXPERIMENTE

Placé sous l'autorité du Directeur Juridique, il sera chargé des problèmes d'assurances, d'immobilier et de contentieux.
Une expérience de plusieurs années dans ces domaines est indispensable. La pratique de la Gestion d'un patrimoine immobilier sur le plan national serait un atout.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann 75008 PARIS, sous référence 33158.

Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

informatique

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii Honeywell Bull recherche

analystes-programmeurs confirmés

possédant une expérience en Informatique de Gestion de 2 à 4 ans sur gros systèmes type HB 66 ou similaire, pour développer des applications de gestion interne en langage Cobol.

Les candidats seront titulaires d'un DUT INFORMATIQUE ou d'un diplôme équivalent.

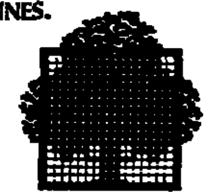
Une formation spécifique est assurée.

Les candidats masculins seront libérés de leurs obligations militaires.

Lieux de travail : GAMBETTA, LOUVECIENNES.

Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer c.v., photo et prétentions à:
Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel Siège
M. WYSS (1 G 017 C)
94, avenue Gambetta
75020 PARIS



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

L'AIR LIQUIDE

Un des premiers producteurs mondiaux de gaz industriels vous offre de participer en FRANCE ou dans ses 120 filiales étrangères au développement de ses activités nouvelles.

Il recherche

DES INGENIEURS GRANDES ECOLES débutants ou ayant quelques années d'expérience en génie chimique

vous apprendrez notre métier d'ingénierie dans des postes d'ingénieurs Process, d'ingénieurs de démarrage d'installations séparation de gaz, d'ingénieurs chargés de concevoir et de développer le matériel cryogénique, d'ingénieurs de fabrication, d'ingénieurs d'analyse de valeur.
Ces postes sont à CHAMPIGNY SUR MARNE.

DES INGENIEURS GRANDES ECOLES ayant reçu une formation complémentaire de haut niveau (insead, isa, mba) OU DES CADRES HEC, SUP DE CO, ESSEC

vous vous familiariserez avec le métier des Gaz dans des postes en province, de production, de distribution, de commercialisation et d'application des gaz industriels.

UN INGENIEUR ENSCP, MINES débutant ou ayant quelques années d'expérience dans les domaines chimie, physique, métallurgie, électricité

vous vous formerez à notre métier du soudage dans un poste de mise au point et de développement des produits et procédés de soudage électrique.
Ce poste est à pourvoir à SAINT OUEN L'AUMONE.

TOUS CES POSTES IMPLIQUENT UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS ET SI POSSIBLE D'UNE DEUXIEME LANGUE ETRANGERE. VOTRE CARRIERE POURRA SE DEVELOPPER RAPIDEMENT EN FRANCE ET A L'ETRANGER DANS LA MESURE OU VOTRE MOBILITE SERA COMPLETE SUR LES PLANS GEOGRAPHIQUE ET PROFESSIONNEL.

Votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo retournée) est à envoyer à la Société L'AIR LIQUIDE - Sce RELATIONS HUMAINES, 75, Quai d'Orsay - 75321 PARIS CEDEX 07



MERCEDES-BENZ FRANCE

recherche

Conseillers de Gestion

pour son réseau de concessionnaires avec résidence PARIS et PROVINCE

- bonne formation comptable : (sup. de Co, DECS...)
- expérience de plusieurs années exigées de préférence dans la fonction automobile.

Les dossiers de candidatures comprenant lettre manuscrite, CV, photo, prétent., date de disponibilité sont à adresser à :
MERCEDES BENZ FRANCE
Direction Centrale du Personnel - B.P. 100
78150 LE CHESNAY.
Discrétion et réponse assurées

débutants E.S.C.

Les vacances ne sont déjà plus qu'un souvenir et maintenant l'heure de la rentrée a bien sonné.

Vous recherchez en effet votre premier emploi. C'est difficile, on vous demande toujours 2 à 3 ans d'expérience. Mais il faut bien commencer !

Et pourquoi ne débuteriez-vous pas dans la vente ?

C'est ce que notre société, multinationale américaine qui fabrique et vend des biens d'équipement aux entreprises, vous propose.

Vous recevrez au départ une formation à nos produits. Nous vous confierons ensuite des missions précises, puis vous prendrez complètement en charge l'organisation de vos affaires (un ou plusieurs clients d'importance nationale - secteur public ou privé).

Il faut bien sûr aimer les contacts, savoir s'imposer, avoir le sens de la rentabilité ; nous recherchons en fait une personnalité de premier plan.

Nous espérons ensuite vous faire évoluer dans notre structure. Cela dépendra surtout de vous.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4253 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

étudiants de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi

l'Institut de Gestion Sociale ouvrira au mois d'octobre 1979, un programme spécialisé de formation aux :

TECHNIQUES ET PRATIQUES DE MANAGEMENT

Selon les formations et les motivations des candidats, ce stage débouchera sur les orientations professionnelles suivantes :

- Contrôle de gestion.
- Gestion de la production.
- Organisation et amélioration des relations de travail.

5 mois 1/2 de préparation professionnelle, alternant travaux d'études, d'applications et séminaires d'approfondissement et d'entraînement,

conçue en liaison avec les entreprises, en fonction de besoins nouveaux, cette formation est réservée aux étudiants de moins de 26 ans, diplômés de l'Enseignement Supérieur, Grandes Écoles d'ingénieurs, de gestion, maîtrise.

Les candidats sélectionnés recevront une indemnité mensuelle égale à 75 % du SMIC.

Les demandes de candidatures doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

Madame Hulot
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
11, rue Viète, 75017 PARIS.
Tél. : 766.23.80

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

Spécialisé dans l'électronique et la mécanique de précision recherche pour sa Direction Technique PARIS

INGÉNIEURS Grande Ecole

30 ans min., ayant expérience plusieurs années dans technique « COUCHES MINCES ».

Ecrire avec curric. vitae et prétent. à n° 27.732, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

THOMSON-CSF

Division RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

(GRENOBLE, TOULOUSE, H.E.I. ou équivalent)

Ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la production - distribution d'électricité et ayant occupé un poste d'études dans service d'ingénierie d'entreprise « courants forts ».
Devra résoudre tous problèmes d'énergie dans les stations « Clés en main ».

Envoyer C.V., photo et prétentions à S. JOUBIER
Directeur du Personnel
94, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

responsable administratif et financier — 120 000

Filiale française d'une importante société allemande de matériel électronique, nous distribuons des produits très sophistiqués, destinés au grand public.

Nous recherchons le bras droit de notre directeur général, au niveau de la gestion administrative et financière de la société.

En liaison permanente avec notre maison mère en Allemagne, il aura pour mission de diriger et coordonner les activités suivantes : comptabilité générale et analytique, gestion financière, gestion du personnel, informatique, gestion des stocks, achats, magasin, services généraux.

L'homme que nous voyons à ce poste sera un diplômé de l'enseignement supérieur ayant assumé de manière très opérationnelle une fonction similaire pendant quelques années. Une pratique courante de la langue allemande est indispensable.

Le lieu de travail se situe en banlieue Nord de Paris.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 4800 à Nicole Ribault 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

membre de Syntec

ingénieurs débutants

La vente de nos ordinateurs est réalisée grâce aux qualités personnelles des Ingénieurs Commerciaux et Technico-Commerciaux et à la cohésion dynamique de son réseau.

Pour compléter ses équipes CII-Honeywell Bull recherche des

ingénieurs commerciaux (Réf. 37 M)

- prospection de nouveaux marchés ;
- vente des produits et des services de la compagnie.
PARIS - PROVINCE (REIMS - NANCY).

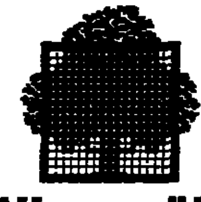
ingénieurs technico-commerciaux (Réf. 38 M)

- assistance technique avant-vente ;
- mise en œuvre et/ou réalisations de systèmes informatiques.
PARIS - PROVINCE.

nous proposons à des DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES de :

- débuter leur carrière chez le premier constructeur Européen d'Ordinateurs ;
- d'exercer leur sens des affaires dans un domaine technique en plein développement après avoir suivi une formation.

Envoyer lettre manuscrite et c.v. en précisant la référence du poste à :
Cii Honeywell Bull
Direction France
Poste Courrier 1 F 103
61-63, rue d'Avron
75980 PARIS Cedex 20



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Schlumberger

MESURE ET REGULATION EUROPE
Spécialiste de la mesure et de l'instrumentation (20.000 personnes), nous recherchons pour notre service BREVETS

ingénieur en propriété industrielle

diplômé d'une école d'ingénieur (électricité, électronique) et du CEIPI.

Assistant d'un responsable en propriété industrielle d'une société du groupe, son domaine d'action englobera l'ensemble des problèmes de propriété industrielle, notamment :

- Rédaction de brevets. • Procédure d'obtention de brevets (France et Etranger). • Marques. • Etudes de validité et de contrefaçon. • Licences.

Cet ingénieur, ayant 2 à 3 ans d'expérience dans ce domaine et parlant couramment l'allemand et l'anglais, sera jeune, motivé et performant. Son dynamisme et sa valeur lui permettront d'envisager des possibilités d'évolution au sein d'un groupe véritablement international.

Si ce poste vous intéresse, veuillez adresser lettre manuscrite, C.V + photo à Melle Marie-José VILLOING - 12, Place des Etats-Unis - BP 121 - 92124 MONTROUGE Cedex.

SOCIÉTÉ DE PRODUCTIONS PHARMACEUTIQUES

Pour faire face au développement et à la maintenance de ses installations SOCIÉTÉ DE PRODUCTIONS PHARMACEUTIQUES banlieue Ouest de Paris recherche son

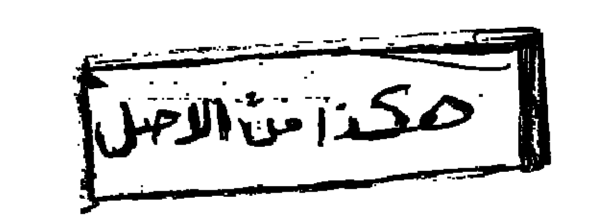
Chef d'Études et Travaux
Ingénieur AM, Marine ou similaire.

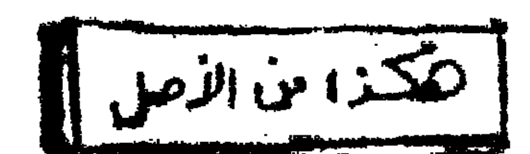
Son expérience confirmée lui aura déjà permis de démontrer ses aptitudes dans l'approche technique et économique de projets de constructions et installations industrielles, ainsi que dans leur mise en œuvre.

Dynamisme, sens des contacts et une bonne connaissance de l'entreprise industrielle lui seront indispensables pour s'intégrer dans une Société performante et en pleine mutation.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à n° 9298.

EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE FRANCAISE

Dans le cadre du développement de ses marchés à l'exportation de matériels télétransmissions, recherche

CADRES ET AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

responsables de zones (Afrique, Proche et Moyen Orient, Extrême Orient) ils seront chargés de prospecter le marché, d'informer et de conseiller les clients existants ou potentiels, dans la définition de leurs besoins, de négocier et gérer les contrats.

Les candidats doivent justifier d'une formation aux techniques du commerce international sanctionnée par un diplôme ou quelques années d'expérience dans une fonction similaire.

Combatifs, organisés, capables de répondre à des appels d'offre internationaux, ayant le goût et le sens des contacts, ils doivent être d'une grande disponibilité et mobilité.

La connaissance de l'anglais parlé et écrit est indispensable.

Une formation technique dans le domaine télétransmissions serait un atout supplémentaire.

Veuillez adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions sous réf. 2597 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris
Discrétion et réponse assurées.

ingénieur diplômé pour une informatique de pointe

Pour renforcer l'équipe informatique qui, dans les cinq prochaines années, généralisera l'utilisation du temps réel et des bases de données à l'ensemble de nos applications, l'UCB/CFEC établissement financier, recherche :

INGENIEUR SYSTEME
(Supélec, Télécom, ...)

Au sein de notre équipe, il contribuera au développement des logiciels temps réel et à l'évolution du réseau de télé-traitement sur un système IBM 3033 - MVS - CICS.

Nous souhaitons une bonne connaissance : • de l'assembleur IBM 370. • de CICS et de l'OS, et un intérêt certain pour les problèmes de télécommunications.

INGENIEUR DEBUTANT
(Mines, Centrale, ENSIMAG, ENSEHT, ...)

Participant aux développements de nos applications, il pourra s'orienter à terme vers les responsabilités pour lesquelles il se sent attiré : études, encadrement...

Envoyer votre C.V. sous référence 416 à COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

ADJOINT DIRECTEUR GESTION et FINANCE
Haut niveau — 200.000 +

Le leader européen dans sa branche d'équipements destinés à Industries de pointe (effectif 2.600 - 5 usines - 8 filiales de vente dans le monde) en expansion de 15% an depuis 20 ans, recherche un Adjoint au Directeur Gestion et Finance.

Des méthodes modernes et originales, mises en place avec les Cadres intéressés, rigoureuses, souples et rapides, permettent à l'ensemble des responsables de la Société un contrôle permanent très efficace de leur gestion, pour laquelle ils disposent à la fois d'une large délégation de pouvoirs et de l'assistance de la Direction.

De formation supérieure et âgé de 32 ans minimum, il doit avoir acquis, **impérativement dans l'industrie** (usines et sociétés de vente), une expérience couvrant les divers domaines de la fonction : Budget et Contrôle de Gestion - Finance et Trésorerie - Fiscalité et Droits des Sociétés - Comptabilités Générale et Analytique, ainsi que des notions d'informatique de gestion.

L'infrastructure de la Direction est composée de Cadres à la fois jeunes et anciens dans leur fonction. Leur compétence est grande et leur esprit de Société réel. L'intégration d'un Adjoint au Directeur impliquera donc un sens aigu de l'équipe. Son rattachement direct à un membre de l'équipe de Direction Générale lui facilitera certainement sa prise de fonction dans l'entreprise.

La croissance continue de la Société offre enfin toutes possibilités d'évolution personnelle.

Envoyer C.V., photo et prétent. ss réf. 2562 M à D. DANGER 65, Avenue Kléber 75116 PARIS . Discrétion absolue assurée.

CORT — MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS DIPLOMES
sortant école

- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation remunéré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 27.638, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

JURISTE DÉBUTANT (E)
droit privé. 65.000 F par an. Ecr. av. C.V. et photo : B.V.P., 29, rue St-Amand, 75015 PARIS.

BUITONI
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Pour démarrage IBM 38
NIVEAU IUT
Gestion Informatique
GAP II apprécié
Evolution possible

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo, à BUITONI, Direction du Personnel 76, rue Garibaldi, 94100 SAINT-MAUR

COLLABORATEUR, très grand standing, contacts haut niveau. Ecrire M. DUNOT, 149, rue St-Honoré, PARIS-1er.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche
pour étude de systèmes avancés de télécommunications

JEUNE INGÉNIEUR

Ayant quelques années d'expérience dans les systèmes de télécommunications, téléphonie numérique, réseaux de données. Connaissances microprocesseurs et logiciels appréciée.

— Anglais indispensable.
— Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à L.C.T., B.P. 40, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

BANQUE PRIVÉE
PARIS

+ DE 1 000 PERSONNES
FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
rech. pour sa Direction du Personnel et des R.H.

RESPONSABLE DE LA « DYNAMIQUE » DU PERSONNEL :
GESTION PREVISIONNELLE
RECRUTEMENT — FORMATION

Coordonne et anime tout ce Secteur « DEVELOPPEMENT » pour Cadres, Gradés et Employés, y compris le PLAN du Personnel à moyen terme.

DEVELOPPEMENT
envisagé à moyen terme dans la fonction PERSONNEL ou éventuellement vers l'EXPLOITATION.

INDISPENSABLE

- Formation SUPERIEURE.

EXPERIENCE

- DE LA FONCTION « PERSONNEL » EN BANQUE de préférence ou dans autre Secteur du Tertiaire.
- BANCAIRE en général, seulement si forte attirance pour la fonction définie.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V. détaillé, rémunér., photo ss réf. 4165 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
recherche

ANALYSTE FONCTIONNEL

Ayant acquis une expérience d'environ 5 ans en informatique appliquée à la gestion.

- il assurera, sous la responsabilité d'un chef de projets, l'étude et la définition des fonctions administratives à automatiser ;
- il pourra, en outre, réaliser les chaînes de traitement, ou en suivre la réalisation par les analystes et programmeurs.

Diplômé d'une grande école d'ingénieur, ou titulaire d'une maîtrise d'informatique, il connaît les matériels et logiciels IBM 370 et le télétraitement sous moniteur CICS/VS, ainsi que la programmation en cobol ou en langage d'analyse.

Connaissances en comptabilité appréciées.

Adresser dossier de candidature, en précisant la rémunération souhaitée, à
P.A.S. (DPRS) - B.P. 133 - 92200 NEUILLY.

INFOREX FRANCE
recherche

1 DIRECTEUR - AGENCE PARIS Réf. 07)
1 DIRECTEUR - AGENCE TOULOUSE (Réf. 08)

Connaissance des systèmes informatiques, expérience d'encadrement de personnel souhaitée. Rémunération importante liée aux résultats.

INGÉNIEUR SYSTÈME (Réf. 09)
possédant une réelle expérience des techniques de transmission des données,
il devra :
- assurer le support des aspects télécommunication de l'ensemble de notre gamme,
- étudier et réaliser les développements liés à l'évolution des techniques.



Envoyer C.V. et prétentions à :
INFOREX FRANCE
Service du Personnel
10, rue Jean-Jaurès
92807 - PUTEAUX

INFOREX

DIRECTEUR VENTES FRANCE
130.000 +

IMPORTANT FABRICANT APPAREILS - CHAUFFAGE DOMESTIQUE

Recherche son Directeur des Ventes France, 35 ans minimum. Sous le contrôle du Directeur Commercial et au sein de l'équipe de Direction, il anime et développe le réseau, contrôle la Force de Vente.

C'est un négociateur, un chef, un organisateur. Il connaît les circuits de distribution. Il assimile aisément les connaissances techniques du matériel.

Il est actif, enthousiaste, réalisateur et organisé.

Lieu de travail : Paris. Déplacements fréquents. Anglais souhaité.

Envoyer C.V. + photo (retournée), à Mme JEGU, 77, bd de Courcelles, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recrute pour son Centre d'Etudes
situé à 30 mn du Centre de Paris par RER

ingénieur informaticien de gestion d'affaires et d'approvisionnements

Première expérience souhaitée
Larges possibilités d'évolution pour candidat dynamique
Transport assuré par cars gratuits - Restaurant d'entreprise -

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous No 27.839 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

MEMOREX
Filiale Française d'un Groupe multinational informatique
C.A. 250 Millions de Francs
recherche pour sa Direction Française - Paris Porte Maillot -

CREDIT MANAGER
90.000 F +

Il sera chargé de :
- Maximiser le «cash collection»
- Gérer le risque clients
- Optimiser la trésorerie

Ce poste s'adresse à un cadre de formation type Ecole commerciale, ayant une expérience de 3-4 ans du crédit en entreprise ou dans le secteur bancaire.

Anglais indispensable.

Envoyer CV et photo sous référence 703.79 au Service du Personnel 25 Bd de l'Amiral Bruix 75016 Paris

MEMOREX



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

INGENIEURS LOGICIEL
Référ. DLS1

Ingénieurs débutants (Grande Ecole, option Informatique) ou ayant quelques années d'expérience, vous êtes passionnés par les techniques nouvelles de l'informatique.

Les études et réalisations qui vous seront confiées vous permettront d'acquérir une compétence de haut niveau en

- téléinformatique
- langage, compilateur
- génie logiciel
- bureautique
- système complexe sur minicalculateur et microprocesseur

INGENIEURS TELE INFORMATIQUE
Référ. DLS2

Vous avez une formation supérieure, une expérience de plusieurs années en télétraitement et une parfaite connaissance de CICS et/ou TDS.

Dans le cadre de projets téléinformatiques, vous aurez à intervenir à différents niveaux : encadrement, architecture de réseau, conception, développement et mise en place de système.

Adresser lettre manuscrite avec CV, prétentions SLIGOS Direction du Personnel 91, rue Jean Jaurès 92807 Puteaux en précisant la référence.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
LEADER DANS L'ELECTRONIQUE
PROFESSIONNELLE LA PERI-INFORMATIQUE
ET LES TELETRANSMISSIONS.

Pour renforcer nos équipes de vente de matériels de grande diffusion nous recherchons des

AGENTS COMMERCIAUX et TECHNICO-COMMERCIAUX

Ils auront pour mission de prospecter et développer une clientèle d'entreprises utilisatrices de nos produits. Ce sont avant tout des vendeurs expérimentés, 28 ans minimum, hommes de terrain, organisés, combatifs, de bonne présentation, ayant le sens et l'habitude des contacts.

Ces postes requièrent une très grande disponibilité et mobilité, un esprit de "gagneur".

Ils sont à pourvoir à PARIS.

Si vous pensez répondre à ce profil, veuillez adresser votre C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions ss réf. 2596 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris.
Discrétion et réponse assurées

SOCIETE
Etudes et Ingenierie
recherche

INGÉNIEURS
1 à 2 ans d'expér. études de transport et circulation.

ASSISTANTS
avec expérience ou débutants.

POSTES : Haute-Garonne, Var, région Paris.

Candidature, C.V., photo à no 76.668 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Sté française de maintenance
recherche

SPÉCIALISTES DIESELS
turbines, compresseurs, pompes.
Anglais indispensable.
Env. C.V., photo et prétentions s/référ. 5.586 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

ATESMA
86, rue Michel-Ange, Paris-16e, Téléphone : 743-12-24 et +, recherche pour région parisienne

INGÉNIEURS
POSITION I, II
en Informatique scientifique, connaissant langage FORTRAM PL 1, spécialistes en temps réel mathématique, logique et analyse système.

INGÉNIEURS
POSITION I, II
électroniciens INSA télécom ou équivalent, connaissant dialogue avec calculateur, étude système numérique et logique.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

CAOUTCHOUC INDUSTRIEL
SOCIÉTÉ EN EXPANSION

PRODUITS TECHNIQUES CAOUTCHOUC MOULE ET ADHERISATION SUR METAUX

recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
NIVEAU PROJETEUR 1 OU 2 INDISPENSABLE

Rémunération fixe + voiture + frais déplacement.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions, sous référ. 791 à PUBLI BOURSE, 7, place de Valois, 75001 PARIS.

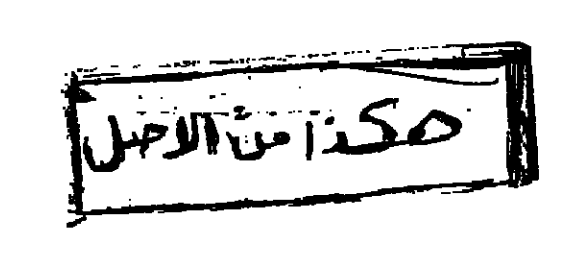
IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche

UN MÉDECIN ADJOINT A LA DIRECTION MÉDICALE

pour travailler dans une équipe.

- Chef de Produits, il sera de plus chargé de l'enseignement des Visiteurs Médicaux.
- Le candidat aura une expérience de 2 à 3 ans d'un poste similaire dans l'industrie pharmaceutique.
- Ce poste est à pourvoir rapidement dans l'immédiat à PUTEAUX (92) et ensuite à VELIZY (78).

Envoyer C.V. + photo + prétentions ss no 46.794, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PETROLIERS ET DIVERS recherche

CADRES COMMERCIAUX

en vue de leur confier la responsabilité opérationnelle :
SOIT D'ANIMER et gérer les ventes de nos produits en tant que responsable d'une organisation régionale (Lyon),
SOIT D'ASSUMER des fonctions de gestion et d'analyse en tant que responsable d'un service du siège (Paris).
Les candidats retenus âgés de 30 ans minimum devront avoir une expérience commerciale confirmée et présenter des qualités de rigueur et de méthode.
Une formation scientifique ou commerciale (type ESSEC, Sup de CO) est requise pour ces postes ouverts à des évolutions intéressantes.
Ecrire avec curriculum vitae + photo à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS
Référence 33167.

HAVAS CONTACT

LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES recherche pour sa Direction des Affaires Internationales et Industrielles

UN CADRE COMMERCIAL

Diplômé d'une GRANDE ECOLE COMMERCIALE, maîtrisant la langue ANGLAISE, écrite et parlée. Débutant à 2 ans d'expérience.

Le titulaire du poste se verra confier :
- la préparation et la coordination des actions commerciales pour les manifestations organisées à l'étranger ;
- l'organisation et la tenue à jour des fichiers technico-commerciaux ;
- la rédaction d'une partie des documents commerciaux ;
- le suivi des problèmes de documentation.

Il assistera les ingénieurs responsables des activités de la direction.

Adresser curriculum vitae et prétent. à C.N.E.S., Service du Personnel, Immeuble Hélios rue Charles-Baudelaire. — 91000 EVRY.

BANQUE INTERNATIONALE ayant son siège social à PARIS recherche

ASSISTANT(E)

du Chef de Département de Gestion des Crédits

- 30 ans minimum, ayant quelques années d'expérience de gestion de crédits acquise de préférence dans une banque Parisienne, connaissance des procédures et réglementations bancaires.
- Qualités nécessaires pour aider à superviser une petite équipe de gestionnaires essentiellement composée de femmes.
- Connaissances d'Anglais.
- Pratique du traitement de dossiers par ordinateur.

Adresser Curriculum Vitae détaillé, qui sera traité confidentiellement, à F. Perlewitz, Directeur, Banque de la Société Financière Européenne, 20, rue de la Paix. 75002 Paris.

CENTRALE D'ACHAT SECTEUR RURAL recherche pour son service magasins de détail

JEUNE COLLABORATEUR

capable de prendre en charge une ligne de produits bazar, rompu aux techniques modernes de distribution, ayant une connaissance approfondie en marchandise générale et capable de :
- définir les collections ;
- négocier avec les fournisseurs ;
- suivre l'approvisionnement des points de vente.

NIVEAU SOUHAITE : Ecole Supérieure de Commerce

Une expérience de quelques années dans une centrale d'achat est indispensable.

Lieu de travail : PARIS. Déplacements en province à prévoir.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, réf. T 015.813 M.

I.F.G. Institut Français de Gestion recherche pour un de ses Départements

UN JEUNE CADRE

de formation École Commerciale ou de Gestion (type SUP. de CO, IFAG...) avec 2 à 4 ans d'expérience d'entreprise pour lui confier la fonction

d'ANIMATEUR - COORDINATEUR

Responsable de la formation de futurs cadres, il aura des contacts permanents avec les enseignants et les entreprises (organisation et suivi des stages).
Ce poste, à pourvoir immédiatement, suppose une personnalité tournée vers les contacts et le développement humain.

Ecrire avec CV détaillé, en indiquant vos prétentions à Mlle FOURRAT - s/réf. 75050 M.
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE recherche pour BANLIEUE PARIS

CHEF DE DEPARTEMENT

RESPONSABLE DU RÉSEAU FRANCE

MISSION :
- Animation du réseau grossistes au travers de son équipe de technico-commerciaux ;
- Assurer dans les années à venir un développement important des ventes de son département ;
- Fonction marketing ;
- Recherche de nouveaux produits de négoce.

CONNAISSANCES :
- Expérience de 10 ans dans une responsabilité de Chef de vente dans le domaine des équipements automobiles ;
- Organisation de réseaux ;
- Gestion d'un centre de profits.

APTITUDES :
Animateur et homme de communication, il devra mener son action avec un souci constant d'organisation et de gestion.

Adr. C.V. et prétentions à n° 27.582 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANTE SOCIETE située à PARIS recherche

Ingénieurs électroniciens débutants ou confirmés

Pour étude de circuits logiques et analogiques ainsi que du matériel et logiciel de projets à base de microprocesseurs.

Agents techniques électroniciens

Pour étude et essai en laboratoire de schémas logiques et analogiques.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No. 27099, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

JEUNES GENS (libérés des obligations militaires) et JEUNES FILLES

WINTERTHUR ASSURANCES, dans le cadre du développement de son département informatique, vous propose, après une formation assurée par l'entreprise (COBOL - DOS/VS - CICS/VS - DL1) de devenir :

programmeurs

(avec possibilité réelle d'évolution) pour les diplômés (es) IUT INFORMATIQUE ou EQUIVALENT

analystes

POUR LES INGENIEURS, MIAGE ou EQUIVALENT.

Les candidats(es) devront être disponibles immédiatement.
Salaire évolutif suivant potentiel.

Adresser C.V. manuscrit sous référence 2225 à J. C. DIDON — Tour WINTERTHUR CEDEX 18 - 92085 PARIS-LA-DEFENSE

winterthur assurances

PERITEL recherche pour PUTEAUX et BOULOGNE

UN INGÉNIEUR CONTROLES ET TESTS DE FABRICATION

Il assurera les fonctions et tâches suivantes :
- Réalisation des gammes de contrôle et de tests suivants les spécifications techniques ;
- Superviser les opérations de contrôle et de tests ;
- Audit « tests » et assistance aux sous-traitants ;
- Analyse des compte rendus Installations et Maintenance ;
- Détermination des besoins en matériel d'essais.

Ce poste pourrait convenir à un ingénieur ayant :
- Un diplôme d'ingénieur électronicien avec une spécialisation en logique et des connaissances étendues en émission et réception RADIO ;
- Une expérience récente de plus de 5 ans dans l'industrie électronique professionnelle ou téléphonique à un poste comparable ;
- Un esprit logique, précis, concevant ses responsabilités d'une façon globale, complète et partie d'un ensemble : coût, qualité, délais, efficacité, rentabilité.

Adresser un C.V. détaillé avec photo, lettre man. montrant l'adéquation au poste, et les prétentions. Service du Personnel au : 6, rue Jules-Simon, 92100 BOULOGNE.



- VOUS ÊTES diplômés (ées) d'une Grande École, débutants (tes) ou expérimentes (ées).
- VOUS SOUHAITEZ : devenir Ingénieur Système de tout premier plan.
- NOUS SOMMES une S.S.C.I. et nous avons été chargés du recrutement de plusieurs :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(X - ECP - ESE - ENST - IPG) (RÉF. IS 29)

- POUR de Grands Groupes industriels et financiers.
- NOUS VOUS OFFRONS la possibilité d'acquérir TOUTES les connaissances nécessaires pour évoluer dans les domaines de pointe (Bases de Données et Télétraitement).

Adresser CV détaillé (sous référence IS 29) à GIS : 48, AVENUE RAYMOND POINCARÉ, 75116 PARIS

PARKER PEN FRANCE

PREMIER MONDIAL DU STYLO recherche :

PROMOTEUR DES VENTES

Il conçoit et organise des actions de Promotion sous l'autorité du Directeur des Ventes. Il sélectionne et fait réaliser les matériels de P.L.V. Il sera aidé par un décorateur-concepteur placé sous son autorité afin de percevoir les besoins promotionnels.

Il sera essentiellement mobile (50 % de son temps).

Une formation supérieure et plusieurs années d'expérience sont nécessaires.

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prét. à PARKER PEN FRANCE « Service du Personnel » 96, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE recherche pour sa DIRECTION JURIDIQUE UN

RÉDACTEUR-CADRE

pour prise en charge des dossiers de recouvrement et de procédures diverses, au sein d'une équipe dont il pourra être amener à seconder le responsable

- Formation ; maîtrise (ou licence ancien régime) de Droit Privé.
- Connaissance du Droit Bancaire et du Droit des Affaires indispensable.
- Expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

Envoyer C.V. photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous référence 33194.

HAVAS CONTACT




RECHERCHE 100 ÉTUDIANTS (FRANCE ENTIÈRE)

- Excellents vendeurs
- Horaires libres
- Rémunération élevée
- Travail en fac, école ou lycée.

Écrire rapidement à l'OFUP/DVI 21, rue Rollin 75240 PARIS CEDEX 05

Cherche pour élève terminale A habitant place de Villiers, professeur pour cours rattrapage latin, 4 heures par semaine. Ecr. T 015.818 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Institut privé recherche pour enseignement PCEM 1 professeurs agrégés ou docteurs physique et chimie. Ecr. à 819.056 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Association de prévention « DEMAIN » rech. éducat. spécialisé (éducateur de rue), diplômé, possédant 5 années d'expér. minim. Référence employeur : Convention collective 1966. - Adresser candidature et curriculum vitae à Mme GOYER, présidente de l'association DEMAIN, hôtel de ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

SOGIF

ANALYSTES PROGRAMMEURS

COBOL ; PL 1 ASS, GAP 2

Tél. : 246-79-82 246-85-47

SOCIETE D'EQUIPEMENTS VEHICULES

E.A. MARCHAL

recherche pour SA DIRECTION ECONOMIE et PLAN

UN CADRE

Qui sera chargé :
- Du contrôle de gestion des investissements ;
- Du suivi des stocks ;
- Du suivi des prix de cession inter sociétés.

Les candidats obligatoirement ingénieurs diplômés devront avoir une formation complémentaire en gestion et quelques années d'expérience industrielle.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à E.A. MARCHAL direction des affaires sociales 26, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Entreprise 300 personnes Paris-9e recrute d'urgence SA

COMPTABLE PRINCIPALE

Tél. pour rdez-vs : 874-51-45

P.D.-G. recherche urgent

ASSISTANTE

SCIENCES ECO/SCIENCES PO Lettres, français, anglais sténo de réunion impératif.

Organisation, corrections, éditions de rapports économiques et sociaux, méthodique, efficace, grande disponibilité, voyages, excellente présentation.

Rémunération + avantages élevés.

Envoyer C.V. manuscrit et photo récente à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence n° 33.153.

S.A. d'H.L.M. recherche

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

service construction, formation supérieure. Niveau licence, expér. 2 ans société d'H.L.M. souhaitée. Envoyer C.V. et prét. à la DEMEURE FAMILIALE, 251, boulevard Pereire, PARIS-17e.

Sté d'Electron. Banlieue Ouest recherche

POUR SON EXPANSION PLUSIEURS

- INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DEBUTANTS CONFIRMES
- INGÉNIEURS SYSTÈMES — CONFIRMES EN : ELECTRON. et INFORMAT.
- SECRÉTAIRE — SERVICE COMMERCIAL — ANGLAIS, ESPAGNOL.

Env. C.V., photo et prétentions à T 15.786 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENQUÊTEURS

professionnels pour vacations. Expérience milieu industriel. Ecr. SUMS BP 2, 94230 Cachan.

R.C.A. DISQUES recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Possédant la pratique des multitâches et le cobol pour assister au développement du temps réel.

Lieu de travail : MORANGIS

Env. C.V. et prét., à n° 27.580, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

Etablissement de crédit Paris, rech. plusieurs

RÉDACTEURS (TRICES) JURIDIQUES

Pour contrat de longue durée. Les candidats devront être titulaires du DEUG en droit et licence en trois ans ou école de notariat.

Ecrire avec C.V. et photo, à n° 27.913, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Organisme de langues recherche

PROFESSEUR D'ANGLAIS

langue maternelle - plein temps pour banlieue Est (Bobigny) Envoyer C.V. + photo : 32, av. Karl-Marx, 93000 Bobigny

---

BUREAU VERITAS recherche pour ses services maritimes

UN PROGRAMMEUR

(niveau BTS ou équivalent) pour une durée d'un an pour : maintenance et mise au point de programmes et de procédures d'exécution CMS. FORTRAN et PL 1. Notions d'anglais indispensables. Env. C.V., prét., sous réf. n° 22 BUREAU VERITAS Direction du Personnel 31, rue Henri-Rochefort 75017 PARIS

secrétaires

GLORIA S.A. filiale française d'un puissant [illegible] recherche

UNE [illegible] STÉNODACTYLO [illegible]

pour une de ses [illegible] ville proche de Font[illegible]
Maîtrisant parfaite[illegible] travaillera au sein d'une équipe [illegible] confirmée de la fonction.
Le salaire proposé : 40[illegible] plus élevé en fonction de la valeur de [illegible]
Envoyez C.V., photo récente [illegible] 329 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Claude [illegible]
Le secret absolu des candidatures [illegible]

BKC [illegible] CONSULTANTS
« Secrétaires [illegible] »
1, rue Dupon 75[illegible] PARIS CEDEX 06

Cherchons

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

mi-temps sachant rédaction, formalités, actes fonds de commerce, S.A.R.L., S.A. P.V. assemblée générale. Tél : 233-77-89.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE Neuilly-sur-Seine

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- 5 ans d'expérience dans Direction financière, Banque ou Organisme d'investissements ou de crédits.
- Excellente sténodactylo sachant bien rédiger.
- Dynamique, capable assumer responsabilités.

Adr. C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo en précisant appointements souhaités à N° 76.896 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

formation profession.

STAGE RÉMUNÉRÉ

Responsable service

INFORMATION

de coll. sociales (C.E., Associations, municipalités)

OBJET : Rendre capable de
- Traduire des objectifs en STRATEGIE ou en ACTIONS D'INFORMATION.
- ADMINISTRER, GERER un service, COORDONNER une équipe.

CONDITIONS :
- 23 ans minimum.
- Pratique confirmée ds un des secteurs de l'inform. et/ou de la communication.
- Maîtrise langue écr. et orale.

REMUNERATION : stage agréé par l'Etat. 70 % à 100 % salaire ant. (selon situat. administ. cf. Loi 17-07-78).
DUREE ET LIEU : nov. 79 à mai 80 (à temps plein), ARCUEIL (94).
CANDIDATURES : avant le 8 octobre 79. C.V. et lettre de motivation très détaillés.
INSCRIPTIONS : FORMATION et DEMOCRATIE 2, rue Cauchy, 94110 ARCUEIL Tél. 657-56-16

représent. demande

V.R.P. rech. carte Textile sérieuse et compétitive prospection centrales et gros Paris. Ecr. n° 1466 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

proposit. com. capitaux

CAPITAL DISPONIBLE
Pour des projets internationaux viables, 500.000 dollars minim. Egalement d'excellentes occasions d'investissements aux Etats-Unis et à l'étranger. Venture Capital Consultants 15300 Ventura Blvd., Suite 500A Sherman Oaks, California 91403 Telex 651355 VENCAP LSA

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. - Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuits. 368-47-84/893-38-02

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

BREACK Simca 1301 spéciale 71 b. état + access. div., 2.500 F. Téléph. : 903-07-33 après 20 h.

8 à 11 C.V.

A vdre ALFA ROMEO blanche coupé 1800 GTV 1975 vitres teintées, 5 jantes alu Campagnolo, 85.000 km, parfait, état, 20.000 F. Téléphone : 781-04-40 le soir.

12 à 16 C.V.

A vendre très belle Mercedes 280 SL 1968 beige intérieur cuir noir, H.T., boîte mécanique. Peinture neuve. Tél. : 899-18-55 après 19 h.

divers

CONCESSIONNAIRE B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER OU LOUER VOTRE B.M.W.

PRESENTATION ET ESSAIS DE

TOUTE LA GAMME

NEUVES, DISPONIBLES. Nombreuses occasions. Garantie B.M.W.

---

104 305 504 505 604

79-80, peu roulé, garanties. Auto-Paris-XV. T. 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

demandes d'emploi

OUEST ÉTATS-UNIS

Cette annonce est destinée aux entreprises qui vont s'implanter ou agrandir leurs activités dans la région de San Francisco et qui recherchent un cadre Grandes Ecoles pour diriger ou renforcer leur équipe sur le terrain. Je suis un François résidant aux Etats-Unis depuis 1970 et j'ai une solide expérience financière, organisation et gestion ainsi que l'habitude des contacts et des négociations à un haut niveau dans un milieu international de premier ordre.

Pour un premier contact, écrire à Gilbert, 3164 Round Hill Road, Alamo, California, 94507 U.S.A., qui transmettra. Discrétion assurée.

Depuis 8 ans, j'assure des tâches variées (études aménagement et transports, financement projets, liaisons avec E.P..R) dans une importante DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT.

— Agé de 31 ans,
— diplômé Institut Etudes Politiques (ECO/FIN),
— licencié Droit Public,
— bonnes notions comptabilité (B.S.E.C.),
— aisance dans contacts tous niveaux.

Je recherche poste « captivant » dans :

- **COMPAGNIES CONSULAIRES**
- **COMITÉS D'EXPANSION**
- **ORGANISMES PROFESSIONNELS**

(préf. secteurs Tourisme-Loisirs, Aménagement).

Je souhaite une fonction comportant A LA FOIS des tâches de réflexion, rédaction, et des missions de relations publiques ou de contacts avec l'extérieur.

Merci d'écrire sous le nº 8.563 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09.

GERER et DEVELOPPER VOS OPERATIONS

BRÉSIL

AMERIQUE LATINE

- Français, 37 ans, Business-School, sp. marketing et gestion financière.
- 10 années références internationales de premier plan. Création développement sociétés et réseaux à l'étranger (chimie fine, pharmacie, Textiles/Mode. Expérience confirmée Brésil).
- Après formation en Europe à la société, hommes, techniques, produits, assurerait développement commercial, animation réseaux, agents, licenciés, ou productions locales.
- Rémunération sur objectifs.

Ecrire nº 1.407 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR ARTISTIQUE
DIRECTION DE STUDIO
CONSEIL EN COMMUNICATION

Maîtrise de l'anglais et de l'espagnol. Expérience internationale. Formation au marketing. Cherche poste à responsabilités, département artistique ou commercial.

Ecrire sous nº 90958 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

DOCTEUR EN GESTION DES ENTREPRISES
(Dauphine)
31 ans, célibataire

- Assistant chef service ETUDES ECONOMIQUES grande industrie.
- Pratique et concret

Recherche POSTE EVOLUTIF industrie, commerce services.
D. C. REMONT, 41 bis, bd Latour-Maubourg, 75007.

CADRE SUPÉRIEUR
40 ans, E.S.C.P.
Connais. approfondie direction produit et services import-export, transit, transport, portuaire, commission de transport.
Ayant expér. étendue divers, pondéreux, projets industriels par lignes conventionnelles, conteneurs, et affrétés, opérations multimodales.
Recherche poste responsabilité et/ou direction de entreprise transport/transit ou société exportatrice.
Trilingue anglais-allemand. Région parisienne éventuellement province. Prétentions 180.000 F plus avantages liés fonction.

Ecrire nº 1.455 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

24 ans, marié. MAITRISES Théologie + Sc. Po + thèse histoire catholicisme en cours + énergie, ch. poste motivant. Tél. (78) 36-09-32

J.H., 32 ans, excel. présentation, licence, maîtrise, doctorat en cours, lettres modernes, expérience enseignement et documentation littéraire, ch. travail intéressant PARIS, édition, rédaction, presse, formation, etc. Ecr. nº T 15840 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Comptable Hme bilan déclarations rech. emploi à tps partiel. 063-01-32

J.F., 32 ans, 7 ans d'expér. édition (gestion, rédaction, diffusion). Etudie ttes propos. Ecr. réf. nº T 015828 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Ingénieur mécanique des fluides 36 ans, 6 ans d'expér. études d'appareils de comptage et de détente de gaz, connaiss. réductions du bruit. Ecrire références nº T 015829 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.H., 24 ans, dégagé O.M., lic. et maîtrise ès Sc. Eco, étudierait ttes propos. Paris, proche banl. Libre rapidement. Ecrire référ. nº T 15824 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.F., Hongroise, célib., 25 ans, bne prés. dipl. école supérieure de commerce extérieur, parlant franç., angl., allem., russe, suédois et hongrois, ch. place en rapport Agence internationale, tourisme, hôtellerie. Ecrire nº T 015830 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Prof. H., 33 a., maîtr. agrég. lettres, ch. travx rédaction (crit. littér., rewrit, etc.) ou formation d'adultes. - 991-67-28

Belge vivant depuis 16 ans dans la brousse amazonienne spécialisé en tourisme récept. et hôtellerie moyenne, expér. Direction personnel et entreprises, parl. 6 langues, cherche possib. travail en Afrique.

Prière écrire nº 819059 M à Régie-Presse, 85 bis r. Réaumur 75002 PARIS qui trans.

Ingénieur électro-mécanique, 27 an. exp. indust. ch. poste province, étudie ttes proposit. Ecr. nº 91002 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

ING. THERM. ET HYDRAUL. 54 a., spécial. maintenance et ent. bât. T.C.E., espagn. cour., angl. techniq. ch. emploi France ou étranger 206-44-70 matin.

J.H., 25 a., licence anglais étud. ttes propos. Ecr. P. Charpentier 4, squ. Henry-Pate. 75016 Paris

J.F., Américaine, sérieuses réf. cherche poste professeur Anglais-Espagnol, étudie toutes propositions. Tél. 579-88-36

JEUNE HOMME, 26 ans, format. historique et littéraire, sachant dactylographier, cherche travaux rédaction, recherche, rewriting, secrétariat. Ecr. nº 6.103 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Licenciée histoire et sciences économiques et sociales cherche travx rédaction, recherches, etc. Ecr. nº 1.476 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme 48 ans, dynamique, excellente présentation et références, habituée contacts, anglais courant, bonnes notions espagnol, recherche poste secrétariat direction, collaboratrice vente. 5.500 × 13. Ecrire Havas Contacts, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous nº 60.199.

Femme 58 ans, ex-secrétaire, niveau Direction formation comptable, ch. poste administratif ou commercial. Ecrire nº 60.187 à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

J.F. 33 a., licence anglais rech. poste enseignante école privée. Banl. Est ou Paris G. de l'Est. Ecr. nº 8.676 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL 34 a., exp. 8 a. secteur textile ds impte Sté de distrib. (hyperm.). Rech. poste à responsabilité sur rég. parisienne ou départ. limitrophe. Et. ttes prop. Lib. imm. Ecr. nº 1.448 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. MAITRISE DE GESTION option contrôle de gestion ANGLAIS COURANT notions informatique notions informatique. DISPONIBLE DE SUITE recherche place stable possibilité promotion. TEL. : 380-10-58.

JURISTE
J. F., 30 ans, docteur en droit (doctorat d'Etat), avocat (6 ans pratique), D.E.S. droit privé et sciences criminelles, anglais, espagnol, parlés et écrits, étudierait toutes propositions place stable, préférence droit des affaires, libre rapidement. Ecrire nº 1.430, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Ptre appts 41 a. ch. reconv. ds pl. stable. F. prop. au nº 8.654 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui trans.

Chef compt. femme, 31 a., BTS niv. DECS 3 a. exp. PME, 7 a exp. banq. Compt. s/informatiq. Not. compt. américaine, anglais. Cherche poste à responsabilités. Rég. vallée Loire ou Limousin. Ecr. nº 1.425 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Doct. gestion financ. Dauphine 5 a. exp. rech. poste étrang. Franç., arabe, angl. Ecr. Tony Salame, 20, r de Rungis, 75013.

Jne Fme, 34 ans, licence psycho EXPER. 6 ans RECRUTEMENT cab. et serv. du pers. ch. empl. Ecr. nº 1.473 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 26 ans, LICENCE D'ANGL., 4 ans d'expér. enseignem. du français, étudie tte proposit. Ecr. nº T 015816 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PRESSE
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Années expér. premier secrét. presse quotid. et hebdo. Typo et offset. Possib. reportage chroniq. ou rewriting. Etud. proposit. tt groupe presse ou publicat. en cours lancement. Ecr. nº T 91180 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CONSEIL ORGANISATION
47 a., salarié, spécial. synthétis. expérimenté et ouvert à la vie de l'entreprise, offre collaborat. à chef d'entrepr. (3 mois min) administratif, compt., financ., commerc., production ou serv., problèmes posés par informat. Ecr. nº 1.472 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

GÉOMÈTRE - EXP. D.P.L.G.
42 a., 16 a. expér. dont 6 à l'étrang., trav. tte nature : topographie, lotissements... Angl., espagn. moyen, ch. poste à responsab. ou collaboration FRANCE OU ETRANGER ds domaine topogr. ou immob. Libre tr. rapid. T. 359-73-49 ou Ecr. nº 91110 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR E.T.P.
AMÉNAGEUR FONC. (V.R.D.)
Véritable concepteur, réalisateur, négociateur, 40 a., 7 a. respons. B.E.T. infra., rech. poste à responsab. rég. Paris. Ecr. nº 8.675 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

ATTACHÉ DE PRESSE
29 a., notions angl., allemand, 8 a. expér. université, presse, industrie (automobile notamment). Sérieuses références, rech. poste Paris ou étranger. Ecr. nº 8.674 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CAISSIÈRE
Ch. place. Jour repos dimanche Sér. référ. Tél. : 784-29-33.

PACTE NATIONAL pour l'EMPLOI
AIDES COMPTABLES
recherchent
Stages pratique en Entreprise S3A. - 575-31-90 + 579-76-17

MECANICIEN P 3, VL poids lourds, ch. poste à responsabil. M. Coudre - Téléph. 733-11-25, après 20 heures.

J. H., 23 ans, lib. O.M., niveau BTS comptable, possédant BAC G2, ch. poste comptable. Libre de suite. Ecr. à 1.471, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE COMMERÇANT retraité ch. emploi bureau ou accueil, préf. Ouest Paris, banlieue. Ecr. nº 1.435 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. H., 25 a., rech. emploi responsable serv. recouvrement client., parl. angl., Bonne réf. 8 ans expérience. Tél. 003-02-43.

3 a. expér. sélect. de personnel ds cabinet conseil en sélect. resp. et autonome égal. expér. secrét. de direct. trilingue, ch. poste de direction des relations humaines pour communicat. et recrut. ou attaché direction. Tél. : 924-05-50.

J. F., 22 a., ch. emploi stable pour petit secrétariat, dactylo. Paris ou banlieue Sud préfér. Ecr. nº 6.102 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. H., 28 a., libéré O.M., maîtrise en sciences juridiques, parl. anglais, connaiss. allem., ch. empl. secrét. partic. milieux divers. Tél. 271-99-41.

Martiniq., 29 a., DECS, plus. années expér. ch. empl. entrep. expert-compt., comis. aux cptes. Libre immédiatement. Ecr. nº 1.462 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. H., 20 a., bac D, 1 an Sc. Eco., bne présent., prêt à voy. si nécess., étudie ttes proposit. de rech. littéraire ou cinématog. Ecr. PARIS, Gilles, 8, rue Eugène-Manuel, 75016 Paris.

INGÉNIEUR SYSTÈME TÉLÉMATIQUE
Issu d'une section informatique d'une université, a complété sa formation aux U.S.A., a dirigé des projets complexes pendant plusieurs années. Ecrire nº 1.447 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75 427 Paris.

Huit ans d'expérience spécialiste en
ÉTUDES DE MARCHÉ
cherche collaboration ponctuelle ou régulière.
Ecr. nº 1.325, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. Femme, 25 a., excel. présent.
TRILINGUE
(ALLEM., ANGLAIS, FRANÇ.) langue matern. allemand, rech. empl. RELATIONS PUBLIQUES ou ASSISTANAT HT NIVEAU. Téléphone : 969-29-54, SABINE TACET, 4, allée des Dimanches, 78430 Louveciennes.

J. H., 20 ans, diplôme BAC F2 électronique, ch. emploi même temporaire. M. MINO Daniel, 64, r. Lucien-Sellès, 93160 Noisy-le-Grand. T. 304-56-64, apr. 20 h.

INGENIEUR CENTRALE, ayant dirigé S.S.C.I., 36 ans.
SPÉCIALISTE LANGAGE APL
(IBM, CDC, CII-HB, MINIS...), cherche entreprise dynamique pour constituer, former et animer équipe autonome de promotion et vente de service APL, et de réalisation de logiciels. Ecrire ou téléphoner à Bernard LEGRAND, 21, rue Van-Dyck, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS. Téléphone : 869-48-59.

TECHNICIEN LABO ROUTIER Etude-contrôle Sols-Enrobés, 45 a. Exp. 8 a. Fr. + 7 a. Afr. cherche poste à l'étranger. Ecrie A. ROQUES, 66, r. Tilsit, 13006 MARSEILLE.

ASSISTANTE DIRECTION
CADRE, 8 ans responsable
SERVICE EXPORT
angl. cour., bnes not. allemand, recherche poste, ligne Meaux-gare de l'Est, possib. voiture. Ecr. nº 8.677, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ÉTATS-UNIS
Français, 49 ans, ingénieur d'affaires bâtiment, longue expérience coordination T.C.E. Permis de travail permanent aux U.S.A., recherche poste collaborateur avec entreprises françaises ou européennes. Ecrire : nº 1.397, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Jeune rédacteur bilingue angl.-français, 4 ans d'expér. journaux d'entreprise, plaquettes, etc. ch. poste à Paris. Ecr. nº 1.426 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CADRE COMPTABLE et FINANCIER
40 ans, expér. 10 ans en Afrique et 5 ans serv. compt. et budget dans import. société à Paris rech. situation Afrique francoph. Ecr. nº 1.463 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

DIRECTEUR COMMERCIAL SECTEUR INFORMATIQUE
(Services et Matériel)
— Expérience réussie marché français et sociétés multin.
— 43 ans.
— Anglais-Espagnol.
— Libre rapidement.
cherche
Direct. générale/Direct. comm. Société informatique ou de serv. Ecr. nº 1.437 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

HOMME D'ACTION
Négociateur de haut niveau
— Français.
— Ingénieur - chimiste diplômé.
— Avec 25 a. expérience indust. (technique et commerce int.)
— Parle : français, anglais, hongrois (not. : allemand).
— CHERCHE EMPLOI :
 — marketing/vente : France
 — marketin/export : (pays de l'Est : Hongrie, Roumanie, etc.).
 — achats/approvisionnements.
 — recherche, développement, fabrication, etc.
— DANS L'INDUSTRIE : chimie, caoutchouc, plastique, mécanique, électrique, équipements d'auto, etc.
Ecr. nº 1.444 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J. H., 29 ans, Maîtrise d. des affaires, 2 a. d'expér. principal. ds des sociétés (secrétariat juridique, constitution, modificat., dissolution) étudierait ttes propositions. Tél. : 274-58-15. Ecr. nº 1.427 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

travail à domicile

Demande

Ferais tous travaux dactylographiques à domicile. Tél. 642-96-49, après 18 heures.

SECRETAIRE DE DIRECTION recherche tous travaux dactylo, manuscrits de livres, spécialisée dans formules et notices techn., mémoires et thèses. - 914-86-03.

cours et leçons

Etudiant 3e cycle donne cours leçons de mathématiques : leçons de mathématiques secondaire et classe préparatoire. Téléphone : 651-35-82.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

occasions

Achat comptant bijoux, or, brillants, etc. Argenterie. 4, Chaussée-d'Antin, Opéra, 27, av. Victor-Hugo, Etoile. Perrono. Ventes. Occasions.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS - DUPLEX
55 M² caractère, poutres, neuf - 574-66-57

4e arrdt.

MARAIS. Dans belle demeure de charme, duplex, R.-de-ch. + 1er étg., 85 m2 + jardin privé 100 m2 entièrement clos. GARBI - 567-22-88.

MARAIS. Sur jardin fleuri, imm. 18e siècle, 110 m2, restauration de luxe - CARACTERE, hauts plafonds - 307-31-62.

Propriétaire vend 100 m2 mansardé refait neuf, plein soleil, calme absolu, 850.000 F. Visible ce jour, 14 h. 30 à 18 h. 30, 9, rue des TOURNELLES, ou 274-59-10.

5e arrdt.

LUXEMBOURG. P. à P. 95 m2, soleil, charme, 4e étg. sans asc., 800.000 F - Téléph. : 325-42-06.

ST-SEVERIN Pierre de taille
Except. SUR EGLISE, 2e étage, poutres, caractère, refait par DECORAT. BEAU STUDIO + MEZZANINE form. 2 P., cuis., bains, wc, moq. RAVALEMENT IMM. et ESCAL. voté. RARE. 228.000 F. Mardi-merc. 13-17 h : 14, rue ST-SEVERIN - 224-93-61

6e arrdt.

Contiguë LUXEMBOURG, vue dégag., verdure, soleil, agréable 2-3 pièces d'angle - 325-31-11.

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine
95 M² DUPLEX CARACTERE
Park. Soleil. - 354-95-10 - Asc.

ST-ANDRÉ-DES-ARTS
Ds IMMEUB. de CARACTERE 3e ETAGE - TAPIS ESCALIER
LIVING + 3 CHAMBRES
POUTRES APPARENTES REFAIT NEUF
PRIX 950.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h :
12, RUE SUGER ou Tél. 723-91-22

Mº VAVIN Immeuble neuf TT CFT
GD LIVING DBLE + 2 CHBRES entrée, cuisine équipée, téléph., 2 s. de bains, parking, soleil. BIEN DECORE. Sur rue et jard. PRIX INTER. Surface 112 m2. 18, rue DELAMBRE
Mardi, merc. et jeudi, 14 à 17 h.

7e arrdt.

7e - PRÈS INVALIDES
Appt 6 P., bel imm. pierre de t. gd confort 165 m2. - 359-01-49

7e Mº Ecole-Militaire - Calme Beau studio tt cft, soleil. Mardi-merc., 14 à 18 h. 233-62-46 10, rue de l'Exposition

8e arrdt.

MERVEILLEUX 3 PIECES tt confort, cheminée. - 325-32-77.

10e arrdt.

Près REPUBLIQUE, dans rue calme et ensoleillée, petit immeuble standing neuf, jamais habité, studio prix 160.000 F - Crédit possible. H. LE CLAIR - 359-69-36.

12e arrdt.

REUILLY Immeuble rénové à aménager : grand grenier 90 m2 + 2 appartements : 55 m2. - 293-62-16.

DUPLEX 85 M²
à créer, travaux à prévoir
250.000 F près MARAIS 322-83-24

13e arrdt.

BOUL. MASSENA. Très beau 3 PIECES, tt conft, 29e étage. Px 385.000 F. Tél. : 322-70-12.

SQUARE CHOISY Mº TOLBIAC
Beau 4 P., cft, terrasse, balc., box. 620.000 F. Visite : mercredi 3, de 14 à 18 h : 17, rue Dr-Magnan - 331-89-46.

14e arrdt.

DENFERT. Charmant livg+chb. env. 50 m2, 3e étg, rangements, soleil, 385.000 F - 320-99-80.

PARC MONTSOURIS
5-6 P., 150 m2 + chbre bonne et garage, tt confort. Prix : 850.000 F. - 707-03-83

ALESIA BELLE MAISON 8 PIECES + JARD. EXCLUSIVITE - 328-73-37

15e arrdt.

MONTPARNASSE - Bel imm., 4 p., tt cft, balc., 550.000 F, parfait état. Ce jour, 17 h. à 19 heures, 4, rue ANTOINE-BOURDELLE - 322-70-12.

AV. DE SUFFREN - Vue imprenable, récent, gd stand. 6e étage, 125 m2, 4-5 PIECES. 1.500.000 F. - 548-76-25

15e 7e ét., près Métro - Récent living + 3 chbres, cuis., bains, etc + terrasse, calme, 680.000 F. - 577-74-38.

16e arrdt.

AUTEUIL - Atelier artiste 7,50 m. sous plafond + mezzanine, imm. classé tout conft. Prix 630.000 F. GARBI - 567-22-88.

PASSY-VILLAGE dans bel hôtel particulier, reste à vendre splendide appartement 120 m2, immense réception + 2 vastes chambres, 2 bains, grande cuisine équipée + terrasse sur jardin. Calme, plein soleil. Prix : 1.320.000 F, luxueusement aménagé. Propriétaire direct. : 553-14-14.

EXELMANS Moderne 3/4 P. 80 m2
MICHEL & REYL - 265-90-05

MARCEAU Sur avenue 6 pces, 2 bains, 3e étage, gd confort, luxueux. Possib. profession libérale MICHEL & REYL - 265-90-05

Mº JASMIN BEAU 5 PIECES Immeuble pierre de taille. - Tél. 272-68-17.

EYLAU - TROCADÉRO
285 m2 + 3 chbres de service réunies, récept. 90 m2 + salle à manger 25 m2, 6 chambres, CALME, BONNE EXPOSITION 1er ét. TOUTES UTILISATIONS PROFESSIONNELLES. Px 1.800.000 F. Tél. 227-22-62.

17e arrdt.

Très bel imm. pierre de taille **3 P.** tt confort. 350.000 F. Tél. 579-75-88

TERNES
dans bel imm. pierre de taille luxueux 6 p. 180 m2 + service, parfait état, idéal prof. libérale. SEGONDI. Téléph. : 874-08-45.

MALESHERBES
Idéal placement 265-53-94 agréable STUDIO tout confort. Immeuble récent, standing.

18e arrdt.

18e. R. de la Goutte-d'Or, à vendre appart. 3e étage, 3 pces, cuis., s. de bs, wc, cave. Libre de suite, 90.000 F. Tél. après 19 heures : 466-52-88.

78 - Yvelines

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Part. vend belle maison neuve, standing, sur 1.000 m2, prix élevé justifié. Tél. : 969-34-58.

PART. VEND **VERSAILLES (GS)**
APPT 117 m2 1er étage N.-O. N.-E.
Entrée, séj. dble, 3 chbres, bns + douche, roberie et placards, cuis., cave et park. en sous-sol. Tél. : 950-84-10

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/MADRID. Vue sur gd parc, RAVISSANT 2-3 p., 65 m², impeccable, 4e sans asc. Téléphoner matin 747-54-29.

COLOMBES - Près GARE
Bel appt, 5 pces princ., tt cft, dont 1 chbre indép. av. lavabos 123 m2, cuis., office, s. de bns, s. d'eau, rangem., balc., cave, park., 1er ét., rue calme, Prix : 500.000 F à déb. AFFAIRE A SAISIR. - Tél. 782-18-62

94 Val-de-Marne

BOIS DE VINCENNES
près R.E.R., ét. élevé, asc., beau 3 p., entrée, cuisine, balc., park. 415.000 F. - 345-82-72

LE PERREUX
Immeuble neuf, luxe, 110 m2, 2 s. de bains, loggia, terrasse + 40 m2 de jardin privatif, plein sud, 2 parkings. Px 520.000 F actes en mains. Tél. 723-95-13

Province

HAUTE-SAVOIE - COMBLOUX ETE-HIVER - Studios/Appts av. 36.000 F cpt + crédit. Gestion assurée.

ERIGE - VENTE
2, place de la Libération 74160 ST-JULIEN-EN-GENEVOIS Tél. (50) 49-03-00

HENDAYE - PLAGE (64) dans imm. neuf, tout confort, 100 m. plage, vue sur mer, appt F 3, 68 m2 + terrasse. Excellent placement. Prix : 280.000 F. Téléphone : (58) 09-09-32.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE
5/7 P., tt cft, 8e, 16e, 17e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL ET REYL - 265-90-05

Part. achète à Paris ou banl. S.-O., 75 ou 150.000 F, tt compr. pour une ou deux personnes, appart ou mais. éventuell. à rénover. M. Lièvre : 227-71-14.

Rech., URGENT, appts 2 à 4 P., PARIS, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 261-39-78, Mme Leulier, et 754-39-98, le soir.

Rech. appts 2 à 5 Pces, PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx, urgt, paiem. cpt. chez notaire. Tél. : 873-20-67.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

appartements occupés

ASNIERES BOURGUIGNONS Proche futur Mº
Immeuble 1930 - Chauff. central Concierge. 2 P., cuisine, w.-c., s. d'eau moderne à repeindre. 120.000, avec 20.000 comptant. Idéal pour habitation ou locat. Propriétaire - 720-89-18

MAIRIE 18e, bel imm. P. de T., tapis escalier, ravalement neuf, 3 Pces, wc, possib. bains dont 1 Pce indépendante avec eau. LIBRE. Les deux autres occup. par couple âgé. Prix 150.000 F, crédit. - Voir le propriétaire, mercredi, de 14 h. 30 à 16 h. 30, 96, RUE ORDENER.

constructions neuves

5e - 65, RUE LHOMOND
Petit programme neuf. Livrable FEV. 1980, Quelques APPTS SURFACE MODULABLE Prix intéressant. Bon placement
707-20-29 13 à 19 h sauf samedi

immeubles

CANNES RESIDENTIEL Imm. 300 m2 Jardin - 850.000 F - Pptaire 357-82-04

Vends immeuble comportant 2 bâtiments, rue de l'Orillon. Téléphone : 357-06-80.

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides. — 563-83-83.

locations non meublées Offre

Paris

LUXEMBOURG - Rue Tournon, très bel appart. 5 p., confort, 140 m², chbre de service, gar., très bel immeuble. Bail 6 ans, 6.000 F mens. - 325-84-26.

LOUIS-BRAILLE Agréable petit 2 pièces, CONFT, 1.100 F + charges. Tél. matin SEGECO - 522-69-92.

Bel appt 3-4 p., tout confort, 10e Luxembourg, 1.900 mensuel. 327-90-76, 18 heures, renseignem.

locations meublées Offre

Paris

TROCADERO 9e étage
Living double + chambre, sur jardin. Tout confort. - 227-82-14.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADES pour cadres mutés PARIS, rech. du STUDIO au 5 PIECES - LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - Tél. : 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces PARIS et villa banlieue OUEST. - Propriétaire directement : 265-67-77.

INTERNATIONAL HOUSE rech. appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS - Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

PARIS PROMO
IMPORTANTE CLIENTELE ch. appts gd stdg et luxe vides ou meublés. Téléph. : 325-28-77.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

fonds de commerce

Vends murs et fonds marée peut volailles. Rue très commerçante. 926-67-85 ap. 20 h.

Très beau Magasin à vdre dans le quartier Chaussée-d'Antin-Trinité, au 55, r. Châteaudun, Paris-9e. Rez-de-ch. : 60 m2 env. 1er ét. : commercial ou appt, 65 m2 envir. Sous-sol : 60 m2 envir. Tout confort + 2 chbres service. Bail tout neuf 3-6-9 a. Pour ts commerces, sauf Café-Restaurant. Urgent - 874-14-18.

Cède CABINET D'ADMINISTRATION DE BIENS (Val-de-Marne) près Métro : 6 bureaux, 4 lignes de téléph. Dépendances + garage. Ecr. nº 27.420 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01

locaux commerciaux

FONTAINEBLEAU
à louer très belle structure de travail, 90 m2, pour séminaires. Tél. de 12 h. à 14 h. au 422-08-56

locaux indust.

THIAIS
A VENDRE :
- Terrain 800 m2, évent. avec hangar 500 m2. 400.000 F.
- Terrain 1.300 m2 av. imm. de 3 niveaux de 100 m2 chacun à usage de bureaux et de logement : 1.400.000 F.

Peut convenir à entreprise cherchant zone entrepôt. Pour tous renseignements : téléphoner au 539-39-94 M. Ruffin ou M. Kieffer.

bureaux

1 à 20 bureaux, tous quartiers Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55** Spécialiste bur. depuis 1961

NEUILLY AVENUE CHARLES-DE-GAULLE 4e ét. GDE PARTIE S/JARDIN. 610 ou 420 m2 - 750 F le m2/an + ch. faibles - Libre de suite Claude ACHARD - 637-14-56

SÈVRES - RASPAIL
200 m2 Bureaux à louer. Imm. gd standing, parking. Ecrire nº 73.632 I.P.E. 12, r. de l'Isly, Paris-8e Intermédiaires s'abstenir

Boutiques

ACHETE COMPTANT MURS DE BOUTIQUES Libres ou louées, Paris ou proche banlieue. Tél. : 563-68-06.

ACHETONS
Immédiatement murs de bout. VIDES ou OCCUPES PARIS PROCHE BANLIEUE.
359-99-50

viagers

CHEVREUSE - Libre dans 3 a., maison 115 m2 + gardien, 4 p., sol 12.340 m2. 285.000 + 3.700 F rente - LODEL, 700-00-99.

LIBRE. 80 km sud PARIS. Ppté parc 8.000 m2, 74 ans, comptant + 4.500 F rte. LODEL, 700-00.99.

MARAIS. Appart. 6 p. ou 2 fois 3 p., CFT, 385.000 F + 2.000 F. Occupé femme 73 ans. F. CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

Rue Pergolèse (16e) LIBRE : 2e étg., cft, 3 pet. burx, 39 m2, s/1 tête, 79 a., 3.500 F/m.+cpt. 763-66-79 ou 490-72-15.

pavillons

VILLEPARISIS
Part. vd dans quartier calme pavillon 3 p., s. de bs, chauff. cent., gar., dépend., sur 310 m2 Prix 270.000 F. Tél. 427-35-52, après 19 heures.

villas

Nîmes 10 min., mer 35 min., Part. vd villa P 8, gd séj., jard. 550.000 F. - Tél. : (66) 81-30-27.

AJACCIO grande maison neuve, 4 chambres, 2 sall. d'eau, cave, débarras, grenier, garage, 1.400 m. terrain ou plus, vue magnifique sur le golfe. - Ecrire à Havas Conseil, nº 2.000, 135, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly, qui transmettra.

VAUCRESSON
Ds beau jard. de 1.000 m2 env. Séjour+s. à manger, 4 chbres, s. de bs, grenier (poss. 1 p.), ss-sol complet (2 chb.+s. d'eau) Après 19 heures : 926-21-45.

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière de forêt, proche du golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord. *RESIDENCE* SECONDAIRE ou PRINCIPALE Maison à la française Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains de 600.000 F à 725.000 F. *Piscine prévue et tennis sur le domaine.* PARC DES AIGLES. TEL. : (4) 457-32-62.

maisons de campagne

Dans village touristique, Anduze, Cévennes, vends maison 6 Pièces, sur 2 étages, confort, garage, cave voûtée : 250.000 F. RAYNAL, 11, rue Monge, MONTPELLIER (34).

MORTEFONTAINE (02) ravissante ferme ancienne, à restaurer, 1 séjour, 3 chambres, cuisine, 1 S. de B. + grange à amén., 1 bassin, piscine, terrain 29 ares, 400.000 F. - 500-52-76.

terrains

Part. vd terr. à bât 5.570 m2, fac. 100 m., eau, électr., calme, vue imprenable. Claude Fresion, Les Thaux. - 72370 Soulitre.

PARC MAISONS-LAFFITTE beau 1.100 m2 av. 40 m. fac., exceptionnel. — Tél. : 500-28-52.

GRECE, terrain de 35 hectares, au bord de la mer, se vend à Péloponnaise ouest. Renseign. : M. Porias Dimitrios, 6, rue des Cités. - 93300 AUBERVILLIERS.

CORBEIL ESSONNES. Part. vd b. terrain, 1.200m2, quart. résid. 2 km autor. Sud. Tél. : 989-79-28.

propriétés

A vdre, libre, à Suresnes, 36, av. Franklin-Roosevelt, propr. 1910, 11 Pces, parf. état, 220 m2 en 3 niv., s.-sol tot., terr. 1.100 m2, 2 gar., serre et dép. : 1.400.000. S'adr. M. Poisson : 991-34-33, après 19 heures.

Charente. — Vends Chasseneuil, maison de caractère, jardin, arbres, garage. S'adresser à : M. Guinaudeau, 16450 St-Claud. Téléphone : (45) 71-35-12.

TARN près ALBI, aux environs de la cité médiévale de Cordes, 13e s., nombreuses demeures anciennes, de caractère, avec terrain, fermes, moulins, manoirs, à vendre totalement restaurés ou à restaurer avec ou sans notre concours. P. Barrier - 81170 CORDES. Téléphone : (63) 56-02-07. Rendez-vous possible à Paris.

38 km OUEST
Près gare accès Saint-Lazare, un quart d'heure R.E.R., magnifique demeure Ile-de-France, 10 pièces, 3 bains, dépendances, parc clos 5.000 m2.
BOURGUET - 522-19-41

VERRIÈRES-LE-BUISSON
12 km de Paris, dans parc clos 2.500 m2, arbres centenaires : MAGNIFIQUE MAISON à la Mansart, 280 m2 habitables, hall, séjour, bureau, 6 chbres, 3 bains, cuisine, office, lingerie, sous-sol complet, garage 3 voitures - Prix : 2.100.000 F, frais notaire inclus. VIP-LOUVRE : 260-27-00, 150, rue Saint-Honoré, 75001.

châteaux

36 km OUEST
FOLIE LOUIS XVI
Splendide réception 220 m2 + bureau bibliothèque, 6 chambres principales, 6 salles de bains, wc + 6 chbres et sanitaires, orangerie, dépendances, parc boisé 1 ha. 1/2 grand standing. Prix élevé justifié. Vue panoramique.

FRANK ARTHUR 766-01-69.

manoirs

PETIT CHATEAU XVIIIe
100 km OUEST - Parc boisé exceptionnel - Très beaux communs. - Prix très justifié : 1.400.000 F.
PACY-SUR-EURE T. 16 (32) 36-12-44 **VALDEUR**

domaines

PROPRIÉTÉ 500 HA
3 fermes libres, bois, 6 étangs, maison de maître + communs. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. Tél. (54) 76-02-92.

chasse-pêche

Clermont (Oise), quelq. actions disponibles sur 1.000 ha. Tableau prévu 4.500 pièces. Samedi ou dimanche + prolongation. Prix 6.000 F. Ouverture le 6-10-1979. Téléphone : (16-4) 402-10-80.

ACTIONS DE CHASSE
DISPONIBLES LE JEUDI Gros gibier 30 km de PARIS, FORET DE SENART, 6.500 F - Tél. 457-03-03.

Le Monde

régions

PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

Les désirs du ministre et les soucis de la municipalité

PORQUEROLLES NE VEUT PAS ÊTRE MISE EN RÉSERVE

« Nous sommes en situation de conflit ». C'est la conclusion de M. Gaston Biancotto, maire (P.S.) d'Hyères après sa rencontre, le 18 septembre, à Paris, avec M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Ainsi l' « affaire de Porquerolles » est-elle dans l'impasse. Fertile en incidents et incidentes, on peut aisément s'égarer dans ses méandres en partant de sa source : l'achat par l'Etat, en 1971, de quelque 1 000 hectares sur les 1 250 qui font l'île.

En fait, toutes péripéties écartées, il s'agit de la protestation d'une municipalité qui entend garder la maîtrise de son P.O.S. face à des décisions prises par Paris sans tambour ni trompette. « Et cela, ajoute le maire, au moment où le gouvernement parle du renforcement de l'autonomie des collectivités locales. »

D'autre part, le territoire concerné est une île quasi exotique, avec toute la charge de mythologies... et d'intérêts touristiques que cela comporte, en particulier à propos des « îles d'Or ». Enfin, apparaît très vite la question de l'extension à Porquerolles du parc national marin de Port-Cros dont la mairie d'Hyères ne veut pas entendre parler. Un mélange détonnant... Voilà pourquoi tant de regards se sont braqués, au niveau national, sur ce qu'on pourrait prendre pour *une banale affaire locale de terrains et de spéculation*. Voilà pourquoi le maire d'Hyères a rencontré le président de la République — dès le 28 août, en son fort de *Brégançon voisin*, — qui a « saisi » son ministre compétent, M. d'Ornano, lequel a convoqué M. Biancotto à Paris.

Très roi Salomon, le président avait déclaré, à Brégançon, que MM. Biancotto et d'Ornano étaient tous deux de valeureux défenseurs des îles, et qu'ils divergeaient « seulement » sur les voies à emprunter. Hélas ! Il s'est confirmé le 18 septembre que les deux parties tenaient chacune à sa voie.

Les îles « peau de chagrin »

L'historique de l'affaire exigerait un volume. Résumer estompera des épisodes... Donc, en 1971, sur la recommandation du président Pompidou — et *« dans un but de protection contre la spéculation »*, — l'Etat achetait aux héritiers Fournier les huit dixièmes de l'île. M. Jérôme Monod, alors à la tête de la DATAR, conduisait une rapide négociation. *« En complément »* d'un prix très bas — *« agricole »* et non pas *« constructible »*, — les vendeurs conservaient par acte de droit privé la possibilité de doubler la surface habitable de leur résidence et de construire du neuf sur les 9 200 m2 alentour. Rien ne bougera jusqu'au jour où un acquéreur, M. Vidal, se présente et achète à l'une des héritières, Mme Doria-Fournier, 23 hectares du domaine de La Courtade. Le ministère « intéressé » ne paraît pas s'en inquiéter. L'Etat, qui avait un droit de préemption en cas de vente, n'en use pas. Surprise, la mairie d'Hyères veut alors préempter — le ministère peut lui déléguer ses droits — mais *« il est trop tard »*. Tout s'est accéléré. L'acte de vente est déjà signé. M. Biancotto proteste, d'autant qu'il n'a *pas été tenu informé et que* la ville voulait garder la maîtrise d'au moins 5 hectares et construire, en particulier, des « logements sociaux » (deux cent *cinquante habitants dans l'île...* et cinq mille touristes par jour en été). Parallèlement à la vente — *« postérieurement à ma protestation »*, dit M. Biancotto, — *une instance de classement* de Porquerolles est lancée par le ministère *« pour protéger, face à la vente »*..., mais sans en aviser la mairie. Survient un incident *supplémentaire* : les *services* varois de l'équipement signent un certificat d'urbanisme qui néglige de mentionner l'instance de classement. Il laisse subsister, sinon la *possibilité de constructions* neuves, du moins le doublement éventuel de la surface de plancher existante. *« C'est une erreur. »* Est-ce l'intervention de M. Giscard d'Estaing après la visite de M. Biancotto ? L'erreur est très vite réparée. Le certificat est annulé, rectifié..., mais le dialogue de sourds n'en continue pas moins. M. d'Ornano : *« Par l'instance de classement non seulement j'aide la municipalité à résister à la spéculation, mais j'empêche même le doublement des surfaces construites existantes. »* M. Biancotto : *« Hyères a établi un P.O.S., d'ailleurs en accord parfait, jusque-là, avec les services de l'équipement. Nous pouvons même négocier avec M. Vidal qui ne se comporte pas en spéculateur. Votre décision, sans consultation, nous prive de nos prérogatives. »*

Le ministère peut bien promettre de maintenir commerce et artisanat sur l'île, de pourvoir à l'équipement socio-éducatif projeté par la mairie, d'aider à la réhabilitation privée des logements anciens, voire d'envisager la création de H.L.M. dans un projet d'aménagement de la Citadelle, M. le maire se méfie. Il voit dans cette intervention de l'Etat non seulement une atteinte aux droits des communes, mais une nouvelle façon d'en revenir à l'extension du parc national de Port-Cros. Et il fait ses comptes : *« Des trois « îles d'Or », que nous reste-t-il ? Le Levant appartient pour neuf dixièmes à la marine, Port-Cros est un parc national — au statut d'ailleurs mal défini, et qui ne nous laisse que des charges, — Porquerolles est déjà propriété d'Etat pour les huit dixièmes... Alors, si demain cette dernière île devient parc, c'est la fin de toute activité artisanale, commerciale et touristique. Nous avons à défendre les intérêts de Hyères et des îliens. »*

Conclusion : la municipalité maintient son P.O.S. contre l'instance de classement (matérialisable, ou non, au bout d'une année). L'issue ? Le maire de Hyères ne se berce pas d'illusions : *« Notre P.O.S. sera refusé. »* Dès maintenant le conflit est ouvert. M. Biancotto l'attend de pied ferme. Il note au passage que l'instance de classement fait fi des promesses de l'Etat envers les héritiers Fournier. D'où un autre conflit en perspective... pour lequel M. le maire comptera les points dans sa barbe (qu'il n'a pas).

JEAN RAMBAUD.

Apt et ses plaisirs

De notre correspondant

Marseille. — Pour la première fois, la ville d'Apt (Vaucluse) va servir de cadre à une expérience originale organisée dans le but d'une recherche sur la communication en milieu rural, qui a été baptisée « Foire aux plaisirs ».

Le dimanche 7 octobre, de 14 heures à 20 heures, sur les places des marchés traditionnels d'Apt, se réuniront et se rencontreront, d'une part, toutes les productions susceptibles de participer à l'animation du monde rural et plus généralement tout ce qui peut être *« nécessaire, possible et agréable »* à une vie sociale, culturelle et plaisante des communes, compte tenu de leurs contraintes techniques et financières, d'autre part, les responsables et agents divers de la vie des petites communes : maires, comités des fêtes, animateurs bénévoles ou non, qui ont été invités à rencontrer les premiers.

Ainsi seront mis en présence troupes de théâtre, de marionnettes, orchestres, fanfares, chanteurs (locaux ou non), réalisateurs de films et de spectacles audiovisuels, qui seront les « fournisseurs » et les responsables des institutions ou organismes locaux, régionaux ou nationaux concernés par la vie *des communes*.

Le cadre de cette Foire aux plaisirs peut être un heureux prétexte débouchant sur un premier essai de regroupement d'une série de spectacles et d'activités pouvant animer les pays du Luberon.

Des rencontres-débats sont prévus avec l'Office national de diffusion artistique, l'Office national de la culture, le Fonds d'intervention culturel et la SACEM sur des problèmes d'information locale et le projet de création d'un parc à matériel mis à la disposition des petites communes rurales. — J. C.

★ Apt, 7 octobre 1979. Cours Lauze-de-Perret, de 14 h. à 20 h.

CORRESPONDANCE

Comment « traiter » le vieux Martigues ?

Après l'article intitulé : « A Martigues, de la rénovation brutale à la restauration prudente » (le Monde *du 12 septembre*), *M. Paul Lombard, maire (P.C.) de la ville, nous écrit :*

La nécessité de procéder à un réaménagement profond du quartier de l'Ile nous est apparue dès le début des années 60, en raison notamment de l'état d'insalubrité et de délabrement présenté par de nombreux immeubles.

Dès 1963, les premières études ont été entreprises, et il s'est donc écoulé une douzaine d'années avant la promulgation de l'arrêté d'insalubrité pris en 1975 par la préfecture des Bouches-du-Rhône. C'est un délai suffisant, on en conviendra, pour mettre sur pied un projet solide et sérieux...

Cette période de gestation aurait été bien plus courte, évidemment, s'il ne s'était agi que de faire des études et d'élaborer un projet. En réalité, nous avons dû surtout consacrer cette longue période à faire accepter notre projet par nos multiples interlocuteurs de l'administration centrale, à le faire laborieusement cheminer pas à pas, à obtenir les autorisations nécessaires, alors que les réglementations en ce *domaine sont complexes* et parfois incohérentes, à obtenir, enfin, la mise en place des financements indispensables. (...)

Notre projet d'aménagement du quartier *de l'Ile* a été conçu, dès le départ, non comme une opération de rénovation, si les termes techniques ont un sens précis, mais comme une opération combinée de « résorption de l'habitat insalubre » (R.H.I.) et de « restauration immobilière ».

Il est difficile d'entrer ici dans des explications détaillées, mais je tiens à insister sur le fait que, pour nous, la restauration des immeubles qui peuvent être *conservés* est un aspect essentiel de notre projet et qu'elle ne peut être dissociée de la reconstruction d'immeubles intégrés au site, une fois démoli ce qui doit l'être. L'ensemble de l'opération constitue un tout architectural cohérent.

En ce qui concerne le site classé du Miroir-aux-Oiseaux et la façade de l'église de la Madeleine, *que vous semblez croire en* péril, ils ne sont pas directement concernés par l'opération, même s'ils sont compris dans le périmètre de la ZAD. Et ils ne sont *en rien menacés, bien au* contraire, puisque nous procédons actuellement à la restauration de la façade de l'église de la Madeleine, à laquelle 800 000 francs *seront consacrés*. (...)

L'aménagement du quartier de l'Ile, à Martigues, n'est pas une opération-bulldozer décidée sur un coup de tête. Il s'intègre à un projet *urbanistique d'ensemble* que nous avons défini pour notre ville et vise à redonner vie à un quartier pittoresque, afin de lui voir jouer de nouveau le rôle de centre traditionnel qu'il avait autrefois.

Voilà ce qui est essentiel et que je ne peux développer ici. Voilà ce que votre correspondant aurait pu, me semble-t-il, s'attacher à expliquer dans son article, plutôt que de céder à la tentation de monter en épingle un *litige* somme toute secondaire et aujourd'hui réglé.

Je l'approuve, en revanche, lorsqu'il rappelle que, pour nous, *le coût de l'opération est essentiel*. Nous lui refusons, en effet, tout caractère spéculatif et il nous importe avant tout que les catégories sociales qui habitaient ce *quartier et que nous avons dû* provisoirement reloger puissent y revenir et trouver à s'y loger selon leurs possibilités financières.

Le coût d'une opération de réhabilitation, dont nous continuons à penser qu'elle était techniquement très *difficile dans les* îlots que nous avons dû démolir, ne nous aurait pas permis de nous fixer cet objectif social, qui nous paraît prioritaire. (...)

En définitive, au travers des problèmes évoqués dans votre article, c'est une fois encore la *question des libertés locales* et de la marge d'autonomie des communes qui est posée. Nous entendons, pour notre part, les exercer pleinement ; mais, dans le contexte politique actuel, celui d'un Etat supercentralisateur, cela ne va pas sans divergences de vues ni conflits avec une tutelle qui paralyse trop souvent l'initiative locale.

LES INSUFFISANCES DE LA LOI DE 1972

L'administration conteste la politique foncière du conseil général

Marseille. — 90 millions de francs de subventions ont été accordés, en cinq ans, aux collectivités locales par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'une politique de réserve foncière qui a permis de « mettre à l'abri » quelque 6 000 hectares.

Pour mettre en œuvre cette politique, *l'Etablissement public* régional (E.P.R.) avait éprouvé la nécessité d'avoir recours à un service particulier, travaillant à temps plein pour lui, et avait passé, en 1975, une convention — renouvelée en 1979 — avec la direction régionale de la Société centrale d'équipement du territoire (SCET pour des raisons de compétence et de rapidité d'intervention. Cette convention prévoyait également que la SCET *jouerait un rôle de « conseiller* technique » auprès des maires en matière de réserve foncière. Par deux *fois*, le préfet de région, en sa qualité d'organe exécutif, ne s'y est pas opposé.

Entre-temps, le procédé a été *mis en application* par d'autres E.P.R. (Languedoc-Roussillon ; Nord-Pas-de-Calais) qui ont passé des conventions avec des organismes techniques.

Un procédé illégal

Mais le dernier rapport de la Cour des comptes sur le rôle des E.P.R. a *souligné l'illégalité* du procédé. En créant un service foncier régional, on tourne les termes de l'article 16 de la loi du 5 juillet 1972 créant les régions, qui précise : *« Le préfet de région utilise les services de l'Etat dans la région. Il n'est pas créé, à cette fin, de service de la région. »*

De notre correspondant

Voilà pour le droit, mais on sait bien que, dans la réalité, il *en est parfois* allé autrement, la région éprouvant le besoin de créer les « outils » d'une politique que ne pouvait lui fournir la préfecture. D'où quelques conflits qui ont souvent demandé l'arbitrage du Conseil d'Etat *(le Monde* du 14 février 1979.)

Cette fois il n'en est rien, mais le préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Lucien Vochel, a reçu, au mois de juillet, une lettre-circulaire du ministère de l'intérieur lui demandant de surseoir à l'autorisation de concession *signée* avec la SCET. En tant que représentant du gouvernement, le préfet de région devait donc reprendre d'une main ce qu'il avait accordé de l'autre *comme chef de l'exécutif régional*.

En procédant de la sorte, le gouvernement, sans doute fort des expériences précédentes, rend sa décision inattaquable puisqu'il n'existe pas de recours devant le Conseil d'Etat contre une circulaire. La situation peut donc rester bloquée très longtemps.

Du côté du conseil régional, on voit dans cette « décision arbi*traire » une nouvelle péripétie* d'un combat engagé depuis plus de trois ans par un conseil régional à majorité de gauche contre les contraintes imposées aux régions. *Cette péripétie*, explique-t-on, pose le problème général d'une adaptation de la loi de 1972 aux pratiques régionales, dont on a progressivement pris l'habitude depuis cinq ans. On n'hésite pas à qualifier la loi d'*« inadaptée »*, et l'on fait remarquer que, puisque le préfet de région n'a pas la possibilité de proposer aux élus de recourir aux services de l'Etat (bien qu'ils y aient droit), il faut bien que l'établissement public régional se dote de moyens propres. Lorsqu'il s'agit de réserve foncière, il est souvent besoin d'aller vite, et l'inertie administrative ne permet pas toujours d'agir avec la célérité souhaitée.

Tourisme, culture action économique

On rejoint ici les propositions du récent rapport du Conseil économique et social sur l'évolution du rôle des établissements publics régionaux dans le domaine économique et social, qui précise : *« Il ne faut pas enfermer celui-ci dans un champ de compétences strictement délimité (...). Il faut laisser la région déterminer elle-même ses propres tâches (...). A tout le moins, il importe qu'elle soit responsable en matière de tourisme, de culture, d'action économique, de communications et de transports. »*

Pour l'heure, on en est aux mises en demeure. En sa qualité de président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Gaston Defferre (P.S.) a écrit au préfet (en tant que représentant *du gouvernement)* pour souligner le caractère illégal de la décision ministérielle et lui demande (en sa qualité de représentant de l'exécutif régional) d'approuver la décision *prise par l'établissement* public régional.

Pour l'instant, les correspondances adressées au ministère de l'intérieur *n'ont pas reçu de* réponse.

JEAN CONTRUCCI.



Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LE MARIAGE SOFITEL-U.T.H.

La foire aux palaces

La chaine hôtelière Sofitel, filiale de la société Jacques Borel International, a pris, ce mardi 2 octobre, une particiption de 51 % dans le capital de la chaine U.T.F., filiale de la compagnie aérienne UTA. D'autre part, les pouvoirs publics français se feraient tirer l'oreille pour autoriser l'achat de la Société nouvelle du Grand Hôtel (Grand Hôtel, Meurice, Prince de Galles et Café de la Paix) par la chaine britannique Grand Metropolitan. Les grandes manœuvres continuent dans l'hôtellerie de luxe.

Le mariage d'U.T.H. et de Sofitel satisfait la logique (le Monde *du 4 août 1979). Comme nous l'avait déclaré M. Benjamin Cohen, P.D.-G. de Sofitel,* « les deux groupes sont complémentaires puisque notre société est surtout installée en France et qu'U.T.H. gère des hôtels outre-mer ». *En effet, celle-ci dispose de 2 000 chambres (16 hôtels) en Afrique et en Polynésie. Celle-là compte 4 500 chambres (34 hôtels dont 29 en France). D'ici deux ans, le nouvel ensemble devrait s'accroître de nouvelles unités représentant plus de 2 000 chambres. U.T.H. comme Sofitel sont sorties, en 1979, du « rouge » où les avait plongées une politique d'expansion à tout-va. L'accord passé entre les deux sociétés prévoit qu'U.T.H. apportera au nouvel ensemble, qui se situe au quarantième rang mondial, l'appui de son réseau commercial.*

D'autre part, le ministère de l'économie semble répugner à donner son accord au rachat de 91 % des actions de la société nouvelle du Grand Hôtel (S.N.G.H.) par la société britannique Grand Metropolitan Hôtels. On semble s'être aperçu, en haut lieu, que la valse des palaces parisiens entre les investisseurs allemands, italiens, libanais et britanniques était du plus « mauvais » effet au regard de la passivité des sociétés françaises. On aurait donc décidé de chercher une solution nationale qui pourrait associer le groupe Novotel, dont la percée internationale le place au quinzième rang mondial, et la banque de Paris et des Pays-Bas.

Deux conclusions peuvent être tirées de ces remue-ménage qui se sont produits, ces dernières années, par le changement de mains du Ritz et du Royal Monceau par exemple. D'abord, il apparaît, au fil des transactions, que l'hôtellerie de luxe se porte bien lorsqu'elle obéit aux lois des ratios et des bilans équilibrés. Certains avaient un peu vite annoncé sa disparition sous la montée des charges, notamment de personnel. Si le Sheraton Montparnasse est vendu à des capitaux coréens, ce ne sera pas pour avoir fait de mauvaises affaires. Comme tous les hôtels quatre étoiles luxe de la capitale, il affiche complet en permanence.

D'autre part, on saluera le réveil des pouvoirs publics français qui tentent, enfin, de dire leur mot dans un secteur économique prestigieux. On regrettera seulement que cet interventionnisme tardif frappe un groupe hôtelier britannique sérieux alors que le laisser-faire antérieur avait permis à des financiers dont l'hôtellerie n'était ni le métier ni la préoccupation de prendre pied dans des établissements de renom.

ALAIN FAUJAS.

● *Un château de Saône-et-Loire vendu à des Allemands.* — Des Allemands de l'Ouest viennent de se rendre acquéreurs du château des Charmeilles, situé entre Cuiseaux et Saint-Amour (Saône-et-Loire), que ses propriétaires, la congrégation des sœurs de la Sainte-Famille, avaient mis en vente. Le domaine, d'un peu plus de 4 hectares, sera transformé en village de vacances. Le projet prévoit, en plus de l'aménagement de dix-sept appartements dans le château, la construction de quarante-cinq pavillons chauffés à l'énergie solaire, de trois piscines, dont une couverte, de courts de tennis, d'un terrain de camping, etc.

URBANISME

L'AVENIR DES VIEUX MARCHÉS PARISIENS

Saint-Quentin « réhabilité » Saint-Germain reconstruit

Après six ans de péripéties, le nouveau marché des Batignolles, dans le 17e arrondissement, a été inauguré le 1er octobre par le maire de Paris. Situé 33, rue Brochant, ce marché, dont la plupart des commerçants sont satisfaits aujourd'hui, a été construit à l'emplacement de l'ancienne halle réalisée en 1867 dans le style « Baltard ». Il s'étend sur 2 000 mètres carrés et comporte soixante-neuf emplacements, dont soixante-sept sont loués.

Parlant de la politique de la Ville pour ce genre de construction, M. Jacques Chirac a rappelé que sur les seize marchés couverts existants à Paris, six seulement avaient été construits ou reconstruits depuis 1953. Depuis 1977, le Carreau du Temple a été restauré, le marché Secrétan, dans le 19e arrondissement, dont toute l'ossature présentait des signes inquiétants de délabrement, a été conforté. On a entrepris de réaménager le marché Saint-Honoré pour l'ouvrir sur les deux façades de la place ; l'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année.

Reste les cas du marché Saint-Quentin, dans le 10e arrondissement, et Saint-Germain, dans le 6e arrondissement. Le maire a indiqué que pour la vieille halle du boulevard Magenta « *il entrait dans les intentions de la Ville de la faire bénéficier d'une complète réhabilitation* ». Le marché Saint-Quentin sera donc préservé (*le Monde* du 7 août) et le programme de rénovation envisagé sera abandonné. Le coût de cette opération est estimé à 10 millions de francs. Le maire n'a pas ouvert le dossier du marché Saint-Germain. Mais un document diffusé par la direction générale de l'information fait état de la « *reconstruction* » et non de la restauration du marché. Cette reconstruction est souhaitée par les commerçants et contestée par les associations de défense (*le Monde* du 27 mars).

Enfin, le maire de Paris a indiqué que la Ville continuerait, parallèlement, un programme d'électrification des marchés découverts. « *A la fin de l'année, vingt-deux de ces marchés auront été équipés* », a-t-il précisé.

J. P.

A La Villette

1 100 MILLIONS DE FRANCS POUR « LIQUIDER » LES ABATTOIRS

Dans une réponse à une question écrite de M. Paul Quilès, député (P.S.) de Paris, le ministre du budget indique dans le *Journal officiel* du 29 septembre que les sommes engagées par l'Etat à La Villette depuis que, en 1970, l'opération d'aménagement des anciens abattoirs a été transférée par la Ville de Paris, s'élèveraient au 31 décembre 1978 à 1 100 millions de francs.

« *Cette somme*, précise le ministre, *correspond au coût des investissements, au service des emprunts, au coût de la fermeture des abattoirs, ainsi qu'au coût résiduel des frais de liquidation et de maintenance assurés par la SEMVI depuis 1970 et des premières mesures de reconversion du site.* »

« *Dans l'attente d'une décision définitive sur l'utilisation du site*, est-il encore indiqué, *la société d'économie mixte chargée de l'aménagement, le SEMVI, a exercé une activité réduite d'exploitation d'installations subsistantes (entrepôts industriels, frigorifiques, pavillons d'exposition, etc), d'entretien du site, et a prêté son concours technique aux premières mesures de reconversion (libération des sols, sauvegarde de l'ensemble historique de bâtiments du XIXe siècle, aménagement en 1977 et 1978 de 3 hectares de jardins.*

» *En 1978, le gouvernement a décidé que sur les 53 hectares de terrain seraient aménagés un parc, un musée des sciences et des techniques et un auditorium de musique. Cet aménagement sera réalisé par un établissement public créé à cet effet et qui disposera de moyens spécifiques.* »

● *Contrat thermal dans l'Ardèche.* — M. Paul Ribeyre, président du conseil régional Rhône-Alpes, sénateur et maire de Vals-les-Bains (CNIP), dans l'Ardèche, a présenté le contrat conclu entre l'Etat et trois stations ardéchoises : Vals-les-Bains (affections diététiques), Neyrac-les-Bains (maladies de la peau) et Saint-Laurent-les-Bains (rhumatismes). 450 000 F de subventions seront atribués par l'Etat pour la mise en œuvre de cet accord, auxquels viendront s'ajouter ds crédits de l'établissement public régional Rhône-Alpes du conseil général de l'Ardèche et du service d'études et d'aménagement touristique en espace rural (SEATER).

ENVIRONNEMENT

Un plan de sauvetage de la Loire sera proposé d'ici à la fin de l'année

M. Jean-Pierre Chapon, vice-président du conseil général des ponts et chaussées, vient d'être chargé par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, d'une mission de réflexion sur la protection et l'aménagement de la Loire, de ses rives et des paysages qui bordent le fleuve. Il devra remettre ses propositions au gouvernement à la fin de l'année afin de les confronter avec celles de l'Association nationale pour l'aménagement intégré du bassin de la Loire, présidée par M. Jean Royer, maire de Tours.

La Loire est un fleuve capricieux puisqu'il a un débit d'une grande irrégularité avec des crues pouvant atteindre 10 000 mètres cubes seconde à Orléans (les populations ont en mémoire celles de 1846, 1856, 1866) mais aussi des étiages de 30 mètres cubes par seconde à Gien.

Dans certaines régions comme le Val d'Authion, en amont d'Angers, et aussi juste à l'est de Blois, des habitations ont été construites immédiatement derrière les digues de protection mais tout de même sur des terrains inondables. Il est donc nécessaire de continuer un programme de protection contre les crues (avec ses conséquences sur les documents d'urbanisme dont certains doivent être remis à jour) et parallèlement assurer les besoins en eau des villes, des centrales thermiques et de l'agriculture qui a beaucoup recours à l'irrigation. L'exploitation des sables et graviers doit être moins intensive qu'auparavant.

Le programme d'équipement et de protection mis en place par l'agence de bassin, a indiqué le 1er octobre M. Chapon, porte sur un débit d'environ 2 à 2,5 milliards de francs sur dix ans. Certains barrages, comme celui de Villerest, près de Roanne, seront écrêteurs de crues, d'autres (Naussac, Cublaise, (en amont de Monistrol-sur-Loire en Haute-Loire), Serre de la Fare (en amont du Puy en Haute-Loire), Chambouchard (en amont de Montluçon à la limite de la Creuse, du Puy-de-Dôme et de l'Allier), auront en revanche un rôle de soutien d'étiage. Les Nantais réclament pour leur part la construcion d'un barrage en amont de Nantes pour assurer l'approvisionnement en eau douce de l'agglomération, mais les techniciens pencheraient plutôt pour la solution plus simple du pipe-line avec une prise d'eau située très en amont de Nantes. La construction d'un barrage est en effet une opération très coûteuse (environ 400 millions de francs) et elle doit être précédée d'une étude économique encore plus rigoureuse que dans les années passées.

L'autoroute de la vallée du Clain

LE MAIRE DE POITIERS PROTESTE CONTRE L'INTERVENTION DE M. D'ORNANO

Poitiers. — M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, ayant décidé d'empêcher l'achèvement de l'autoroute périphérique de Poitiers (*le Monde* du 25 juillet 1979), M. Jacques Santrot, député et maire (P.S.) de Poitiers et président du district urbain de Poitiers, a décidé d'attaquer cette décision devant le tribunal administratif.

Au cours d'une séance du district urbain de Poitiers, il a déclaré : « *Nous nous interrogeons sur les motivations de la décision préfectorale. En effet, la loi donnerait-elle aujourd'hui un pouvoir tel au ministre de l'environnement que celui-ci serait en mesure de revenir arbitrairement sur les conclusions favorables d'une enquête d'utilité publique ? Si tel est le cas, cela constituerait un nouveau coup porté aux collectivités locales. Sans préjuger des conclusions de la procédure que nous avons engagée, j'indique que le district fera tout ce qui est en son pouvoir pour que le retard dans la réalisation de ce projet ne s'aggrave pas.* »

Il s'agit du tronçon final (à peine 2 kilomètres) de l'autoroute périphérique de Poitiers, longue de 15 kilomètres. Ce tronçon final prévoit l'enjambement de la vallée du Clain, ce qui a provoqué les protestations des associations de défense. M. d'Ornano avait saisi l'occasion d'une étude d'impact pour demander des études supplémentaires.

DIX-HUIT PAYS LANCENT UN « PLAN BLEU » POUR LA MÉDITERRANÉE

Les représentants de dix-huit pays riverains de la Méditerranée sont réunis pour une semaine à Cannes, depuis le lundi 1er octobre, pour lancer le « plan bleu » décidé en 1977 à Split (Yougoslavie), dans le cadre du programme des Nations unies pour l'environnement.

Les travaux ont été ouverts par M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, dans des locaux fournis par la France, qui assure, d'autre part, le quart du budget de ce programme (évalué au total à 1,9 million de dollars). Le plan vise, a précisé M. Delmas, « *à associer les Etats riverains dans une réflexion sur les décisions permettant de concilier les impératifs de protection du milieu et les aspirations légitimes de développement économique* ».

Sur le plan pratique, la France a prévu pour sa part de construire le réseau d'épuration de la ville de Marseille (*le Monde* du 26 septembre), de réduire de 90 % la pollution de l'étang de Berre en cinq ans, et de consacrer 6 milliards de francs à l'épuration du Rhône d'ici à 1990.

SPORTS

FOOTBALL

La double billetterie du Paris-Saint-Germain

M. BORELLI INCULPÉ DE FAUX ET USAGE DE FAUX

M. Michel Aldebert, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé, lundi 1er octobre, M. Francis Borelli, président du club de football professionnel Paris-Saint-Germain, de faux et usage de faux.

Depuis le 18 janvier 1978, date à laquelle fut ouverte l'information concernant la double billetterie du club, le magistrat a inculpé, en avril 1978, MM. Daniel Hechter, qui était le président du club, tandis que M. Borelli en était le vice-président ; Alain Rosen, ancien secrétaire général ; Philippe Lacourtablaise, ancien directeur administratif ; Jean-Claude Jost, ancien directeur commercial ; deux imprimeurs qui fabriquèrent les billets. En décembre, il inculpait M. Michel Peschaud, directeur administratif et financier de Radio-Télé-Luxembourg, un des plaignants ; puis, en septembre dernier, deux membres du comité de gestion du club, MM. Charles Tahar, éditeur de musique, et Bernard Brochant, directeur à l'agence Havas.

A la lumière du rapport des experts-comptables, Mme Bouchon et M. Samson, et des interrogatoires des premiers inculpés, le juge d'instruction a, semble-t-il, acquis la conviction qu'aucun des dirigeants du club, et notamment M. Borelli, n'avait pu ignorer l'existence du système de double billetterie.

Le préjudice subi par le fisc, le groupement du football professionnel, la Fédération française de football et les clubs chaque fois qu'ils rencontraient le P.S.G. au Parc des Princes pour le championnat de France se serait élevé, au total, à 85 000 francs.

RUGBY

INCIDENTS LORS DE L'ARRIVÉE DE L'ÉQUIPE SUD-AFRICAINE DES BARBARIANS A LONDRES

L'équipe de rugby sud-africaine, les Barbarians, composée de huit Noirs, huit métis et huit Blancs, est arrivée, lundi 1er octobre, en Grande-Bretagne, où elle doit disputer, le 3 octobre, un premier match à Devon.

Un important service d'ordre avait été disposé autour de l'aéroport de Londres-Heathrow pour écarter les manifestants anti-apartheid éventuels. Malgré cela, une centaine d'opposants à la tournée sud-africaine avaient pu pénétrer dans les locaux de l'aérogare et ont accueilli l'équipe sous les huées. Au cours du transferts des joueurs et des officiels en car à Exeter, dans le sud-ouest de l'Angleterre, le véhicule a pris feu près de Chippenham. La possibilité d'un sabotage a été écartée par le conducteur du car et les enquêteurs.

D'autre part, le conseil britannique des sports a repoussé, le même jour, une proposition visant à supprimer, pour protester contre la visite des Barbarians, la subvention (200 000 livres en 1978) accordée à la Fédération de rugby (R.F.U.). A Nairobi, le quotidien kenyan *Nation* écrit dans un éditorial que les pays africains demanderont l'expulsion de la Grande-Bretagne des Jeux olympiques de 1980, sinon les boycotteront.

BASKET-BALL

Les Parisiens de retour en première division

Inauguré vendredi 21 septembre, le championnat de France de basket-ball de première division masculine, dont la troisième journée devrait se disputer ce mardi 2 octobre, se déroule jusqu'au 22 mars, selon une formule originale. Après une poule qui, depuis 1967, constituait le menu unique, les quatorze équipes seront en effet réparties pour la première fois en trois groupes de valeur. Puis les deux meilleures joueront la finale sur terrain neutre tandis que les plus faibles encore en sursis disputeront les barrages pour éviter la relégation.

A défaut d'être clair aux yeux du grand public, ce règlement réclamé à cor et à cri par la grande majorité des participants répond à un double objectif : assurer des recettes supplémentaires et rentabiliser des joueurs souvent embauchés à prix d'or. Mais au plan sportif la réforme n'aura pas grande influence, car, une fois encore, les grosses « écuries » auront la partie belle.

D'emblée, elles ont d'ailleurs pris position : Le Mans, champion de France depuis deux saisons, est allé gagné nettement à Limoges (105 à 72), puis à Lyon (105 à 85). Villeurbanne et Tours, autres favoris, ont également passé avec succès les deux premiers tours. Le plus étonnant en ce début de championnat étant la réussite du Stade Français-Evry, nouveau promu, qui, après avoir battu Caen (84 à 75), s'est imposé à Monaco (81 à 73), avant de rencontrer, ce mardi, Orthez à domicile.

Depuis la disparition du Paris Université Club et de l'Alsace de Bagnolet, et l'éclipse du Racing Club de France, le basket de haut niveau ne paraissait plus viable à Paris, le comble étant atteint lors du dernier championnat, où la capitale n'était pas représentée en première division nationale. Pourtant, le Stade Français n'avait pas renoncé. Son souci majeur et prioritaire était de trouver un public. Dans cette optique, une association avec la ville d'Evry avait été scellée en 1976. Depuis lors, l'équipe de basket aux couleurs « bleu et rouge » s'est appelée le *Stade Français-Evry*.

D'un côté comme de l'autre, ce n'était pas un marché de dupes. Les responsables de la ville nouvelle profitaient, par exemple, de cette fusion pour offrir un dénominateur commun aux exilés de la banlieue sud. Autre facteur non négligeable : grâce à cette initiative, les Arènes — une salle de deux mille cinq cents places à l'architecture agréable — conservaient leur vocation sportive. L'expérience de la saison 1976-1977 fut pourtant un échec. Piteusement, le Stade Français-Evry retombait en division nationale II. Mais, même à cet échelon, cinq à six cents spectateurs allaient venir régulièrement encourager leur équipe. Aussi, lorsque, au printemps dernier, le club a retrouvé la première division, les fondations étaient solides.

En rapport avec un budget de de l'ordre de 1 200 000 F (70 000 F de subvention municipale, 70 000 F du Stade Français, 100 000 F de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle, 200 000 F du sponsor Tollens, 400 000 F provenant des panneaux publicitaires posés dans la salle, 300 000 F de recettes prévisionnelles aux guichets, 70 000 F de vente de plaquettes et autres objets), les ambitions sont restées sages. On vise, pour cette saison, une place au milieu du tableau.

Le recrutement s'est avéré le plus difficile, les joueurs français de qualité et disponibles étant denrée rare. Chance ou flair de l'entraîneur-manager Jacky Renaud ? Le Villeurbannais Philippe Hacquet désirait changer d'air. Un autre international, Victor Boistol, est venu offrir ses services. Affaires vite conclues ! Pour ce qui est de l'indispensable joueur américain, le choix se porta sur Ernest Wansley, qui, avec ses 209 centimètres, est le plus grand — par la taille — des joueurs de la compétition. Pas de clinquant ni de tape-à-l'œil chez ce baptiste venu de Californie, plutôt une grande solidité physique et technique, du courage, de l'abnégation et le sens de la solidarité.

Dans les gradins des Arènes il y avait foule, samedi 22 septembre, pour assister aux premiers pas de cette équipe. Près de deux mille personnes créaient une belle ambiance. Avec son Américain Miller (qui du reste faillit devenir stadiste), Caen a caracolé toute une mi-temps. Puis, l'expérimenté Laurent Dorigo a remplacé le trop fébrile Franck Cazalon. Coup de poker réussi. En l'espace de quelques secondes Dorigo, qui eut son heure de gloire du temps de l'Alsace de Bagnolet, a utilisé avec bonheur son arme favorite : les tirs à distance. Caen ne s'en remettra pas.

Bien qu'encore très perfectible la rigueur en attaque, le Stade Français-Evry venait, en une soirée, de s'assurer le soutien du public pour le reste de la saison. Sept jours plus tard, samedi 29 septembre, à Monaco, les Parisiens confirmaient leur valeur en remportant une première victoire à l'extérieur. Il y avait bien longtemps qu'une équipe parisienne n'avait donné autant de promesses.

JEAN-MARIE SAFRA.

TRANSPORTS

AMENDES - RACKET ?

M. Marcel Boisjean, maire de Château-du-Loir (div. maj.), dans la Sarthe, se plaint auprès de M. Joël Le Theule, ministre des transports, de « *la véritable forme de racket* » que représentent, selon lui, les amendes imposées dans les trains à certains de ses administrés non porteurs de billets.

Dans une lettre adressée à M. Le Theule, maire de Sablé dans la Sarthe, il estime que le nombre restraint d'employés de la S.N.C.F. dans la gare de sa commune oblige de nombreux usagers, notamment des « scolaires » et des étudiants, à prendre leur billet dans le train pour se rendre au Mans.

En conséquence, ils se voient infliger une amende de 20 francs, alors que le prix d'un aller au Mans est de 14 francs. Le maire de Château-du-Loir appelle donc ses administrés à refuser de régler le montant de l'amende et à l'aviser personnellement.

Le Monde

économie

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU FONDS MONÉTAIRE ET DE LA BANQUE MONDIALE

Les pays industrialisés vont avoir à choisir entre se replier sur eux-mêmes ou s'aider en aidant les moins favorisés, déclare M. McNamara

Le président de la Banque mondiale, M. McNamara, n'a pas failli à la tradition. Il a, comme chaque année, prononcé un long discours dont le texte avait été, comme cela est la coutume, distribué par avance, marquant ainsi qu'il s'agissait plus que d'une allocution de circonstance *(voir encadré ci-contre)*.

« La vérité est que les problèmes auxquels nous aurons à faire face au cours des années 80 seront presque certainement plus difficiles encore à résoudre », a souligné le président de la Banque mondiale qui, en 1979 contrairement à 1978, a cherché à dramatiser ses propos : *« Au cours de la prochaine décennie*, a-t-il encore dit, *les pays industrialisés pourraient se trouver acculés au même choix que lors de la dépression des années 30 : se replier craintivement sur soi et s'efforcer de préserver un maigre privilège, ou se tourner courageusement vers l'extérieur et s'aider soi-même tout en aidant les moins favorisés à devenir des partenaires productifs dans un système international en expansion. »*

Belgrade. — L'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale s'est ouverte, ce mardi matin 2 octobre, dans la grande salle du Sava Center qui a de faux airs du Centre Pompidou, mais à l'horizontale. Les délégations des cent trente-cinq pays membres, sans oublier les nombreux hôtes et visiteurs invités chaque année par les deux institutions, étaient présentes pour écouter les discours d'inauguration. La délégation française était dirigée par M. Monory, ministre de l'économie, et par le sous-gouverneur de la Banque de France, M. Renaud de La Genière (1).

De notre envoyé spécial

Un des thèmes favoris de la Banque mondiale et l'un des objectifs de sa politique d'aide est la réduction du taux de croissance démographique, qui du reste, comme chacun sait, a commencé à diminuer dans les pays pauvres. Assez curieusement, pour M. McNamara, il faudrait, afin de diminuer la formidable augmentation de la population mondiale, parvenir à une situation dans laquelle le taux de remplacement (qui correspond à une moyenne de deux enfants par famille) serait tout juste assuré. Ne serait-ce pas là créer un autre redoutable problème : celui du vieillissement de la population des pays dont l'économie est peu productive ?

Cependant, M. McNamara a dû ajouter des *remarques additionnelles* à la première version de son discours, dans laquelle il se félicitait des solides assises financières que présente la Banque mondiale pour aborder la prochaine décennie. C'est que, entre-temps, un vote est intervenu à la Chambre des représentants américaine, qui pourrait bien remettre en question, dès le mois de novembre, la possibilité pour l'Association *internationale de développement* (A.I.D.) de poursuivre ses activités.

La menace américaine

Selon cet amendement, les Etat-Unis devraient subordonner le versement de leur contribution (représentant environ 30 % du total) à l'assurance que les fonds de provenance américaine ne servent pas à financer des prêts à un certain nombre de pays parmi lesquels se trouvent le Vietnam, le Cambodge, Cuba, le Mozambique, l'Angola et l'ancien empire devenu République Centrafricaine. A supposer — ce qui paraît aujourd'hui fort possible — que les sénateurs américains approuvent l'initiative prise par la Chambre basse, la Banque mondiale se trouverait dans une impasse : *premièrement le système interdit* toute espèce de discrimination d'origine politique dans l'octroi des prêts ; deuxièmement les les mêmes textes stipulent qu'en l'absence d'une contribution américaine la Banque ne pourrait pas utiliser les ressources éventuellement mises à la disposition de l'A.I.D. par les autres pays donateurs (dont le nombre s'accroit d'année en année). Dans ces conditions, la décision qui sera probablement prise à Belgrade de procéder à une sixième reconstitution des ressources de l'A.I.D. pour une nouvelle période triennale (*le Monde* du 25 septembre) provisoirement reléguée *au second plan, car le plus important* est désormais d'essayer de trouver une solution pour l'immédiat.

Voilà un des aspects que prend la politisation croissante des institutions monétaires et financières, ce qui constitue un fait relativement nouveau. Du côté des pays en voie de développement (P.V.D.), le ton avait été donné dès le 28 septembre quand le groupe des « 77 », pour la première fois réuni au niveau des ministres des finances, avait réclamé qu'un siège d'observateur fût accordé à l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine).

La réunion du comité intérimaire, le 1er octobre, a été également marquée par la *volonté* des P.V.D. de faire admettre la nécessité de ce qu'ils appellent une véritable réforme monétaire internationale et par la volonté contraire des pays riches et du conseil d'administration du Fonds monétaire de ne pas s'engager dans cette voie. Il faut dire que le souci primordial des pays en voie de développement, dans cette affaire, serait d'obtenir l'assurance d' euéanlctoanol — — rance d'une allocation annuelle substantielle de droits de tirage spéciaux, ce que, pour l'instant *tout au moins*, les Américains et les Européens ne veulent pas.

Le comité intérimaire a par ailleurs examiné le projet de création d'un « compte de substitution », qui fait l'objet de la *seule décision de l'actuelle conférence* du Fonds monétaire. Cette décision touche la procédure, *puisqu'elle consiste à donner* mandat au conseil d'administration du F.M.I. de poursuivre activement ses études en ce domaine pour faire une proposition en bonne et due forme à la prochaine réunion du comité intérimaire, le 25 avril 1980 à Hambourg. Cependant, aucun doute ne subsiste sur l'intention de créer ce compte de substitution qui a été accueilli avec réserve par le groupe des « 77 ». Celui-ci ne serait d'accord qu'à la condition que cette initiative soit considérée comme un premier pas de la réforme d'ensemble qu'il réclame, ce à quoi les pays riches se sont opposés.

« La décision qui vient d'être prise, a dit M. Jacques de la Rosière, directeur général du Fonds monétaire, *est importante, mais elle doit être jugée sur ses propres mérites, et on ne doit pas la regarder comme une réforme. »* On a décidé du reste qu'elle n'exige aucune modification des statuts du F.M.I. De la lecture du communiqué du comité, il ressort que les principales questions soulevées par la *création du compte de substitution*, destiné à recevoir de la part des Banques centrales des *dépôts* en dollars auxquels seraient substitués des avoirs de *réserves libellés en D.T.S.*, n'a pas encore reçu de solution définitive, ni la façon dont pourront être mobilisés les avoirs qui prendront la forme de placements à échéance indéterminée, ni le taux d'intérêt dont il seront assortis et non la *« conservation de leur valeur en capital »*.

En réponse à une question qui lui a été posée lors de la conférence de presse donnée lundi soir, M. Filippo Maria Pandolfi, *ministre du Trésor italien*, qui préside le comité intérimaire, a déclaré qu'*« il n'y avait pas de riposte immédiate à l'augmentation barbare du prix de l'or, mais que les décisions prises à Belgrade constitueraient à long terme un moyen indirect pour y parer »*. M. Jacques de la Rosière, directeur général du Fonds, a confirmé qu'aucune décision ne serait prise concernant une éventuelle prolongation, après mai *1980*, des ventes aux enhères du F.M.I. Il s'est borné à rappeler que la question devrait être examinée d'ici quelques mois.

PAUL FABRA.

(1) Ceci peut être considéré comme une indication des chances qu'à M. de la Genière de succéder à l'actuel gouverneur, M. Clapier, après le 14 novembre (date à laquelle expire la période de douze mois pendant laquelle le gouvernement avait demandé à M. Clapier de rester à son poste).

APOCALYPSE DEMAIN

Fin octobre 1970, l'Assemblée générale des Nations unies adopte par acclamation la stratégie pour la deuxième décennie du développement. On fixe comme objectif pour les pays *démunis, un taux de croissance* moyen d'au moins 6 % par an. Parallèlement, la production agricole *devrait augmenter de 4 %* chaque année, et l'aide publique des nations nantles s'établir en 1975 à 0,7 % de leur produit national brut.

L'échec est *flagrant, ainsi* qu'il ressort du discours prononcé par M. Robert McNamara, devant le conseil des gouverneurs de la Banque mondiale. L'aide *publique* au développement a été en moyenne inférieure à la moitié du niveau fixé. *La production agricole ne s'est* accrue que de 2,8 %. L'objectif principal ne dépassera pas, *« dans le meilleur des cas »*, 5,2 % par an.

Bien plus, ce taux moyen recouvre *« des inégalités criantes »* : dans les pays les *plus pauvres, où* vivent 61 % de la population du tiers-monde, il ne sera que de 4 % seulement (9,5 % dans les principaux pays exportateurs de pétrole). *« Pour des centaines de millions d'individus, déjà à peine capables de survivre, la croissance du revenu ne représente*, souligne M. McNamara, *que 2 à 3 dollars par an. »*

Dérision des résultats, déraison des objectifs: *« A quoi bon se fixer des objectifs globaux que les pays les plus pauvres n'ont pas le moindre espoir d'atteindre ? »* De cette interrogation désabusée, le président de la Banque mondiale tire la conclusion que, pour la troisième décennie du développement, la *« planification stratégique »* devra davantage tenir compte de la diversité des pays, afin de réduire les écarts entre les facteurs qui déterminent la possibilité de la vie (alimentation, santé, alphabétisation...). Il s'agit *en fait de réalisme*, car *« aucune volonté ou force internationale unanime ne porte à la réalisation d'objectifs [...] qui ne se ramènent guère plus qu'à des vœux pieux »*.

Or l'avenir de l'humanité apparaît apocalyptique. Deux moyens seulement *sont possibles* pour éviter que la population de la planète n'atteigne 10 milliards, ce qui entraînerait une rupture du fragile équilibre actuel : l'augmentation des taux de mortalité, que ce soit par la guerre, la famine ou la maladie — plus *de 30 millions d'enfants* de moins de cinq ans seraient morts de faim l'année dernière encore, — ou bien la diminution des taux de natalité. Pour agir en ce sens, *« le temps presse »*, indique M. McNamara, alors que cet élément d'une importance capitale *« est bien souvent mal compris, même dans les plus hautes sphères gouvernementales »*.

La prise de conscience *semble faire défaut*, même si 800 millions d'êtres humains sont actuellement *« prisonniers de la pauvreté absolue »*. L'ampleur des chiffres aveugle, il est vrai, au point que seuls des Cambodge réveillent l'opinion des pays nantis. Cependant, le dialogue Nord-Sud *« s'enlise à tel point, dans des débats sur les moyens, qu'il semble avoir perdu de vue les fins mêmes »*. Alors que le sort des populations déshéritées donne lieu à maintes *exploitations idéologiques*, la question du développement reste posée. — M. B.

La brutale hausse des cours de l'or

(Suite de la première page.)

Un an après, la noria des dollars *fonctionne* à nouveau, les banques centrales se trouvant contraintes de racheter les dollars précédemment vendus.

Certes, elles disposent toujours d'une importante masse de manœuvre, mais, phénomène inquiétant, le niveau où se rétablit le dollar après chaque crise est de plus en plus bas. En novembre 1978, le cours de la monnaie américaine remontait de 1,72DM (record historique) à plus de *1,90 DM* dans un rebond formidable. Cette fois-ci, il parvient péniblement à se maintenir aux environs de *1,74 - 1,75 DM* (au voisinage de son plancher antérieur) : les remèdes n'agissent *donc plus, et pas davantage* les mesures prises à Washington, où un président déconsidéré ne pense *plus qu'à sa réélection, pendant* que les autorités monétaires, dans un effort solitaire, luttent contre une inflation galopante avec la seule arme dont elles disposent : la hausse des taux d'intérêt (bientôt 14 %).

Que la situation soit redevenue grave, nul ne le conteste : la dévalorisation continue des 700 milliards de dollars répandus de par le monde, et constituant par la force des choses, l'instrument principal des paiements, ébranle à nouveau des systèmes monétaires péniblement *« rafistolés »* ces derniers mois.

En outre, la chute du dollar risque de relancer le mouvement de hausse du pétrole, bien que, dans l'immédiat, le président de l'O.L.P. ait assuré qu'il n'en serait rien et que l'usage de la monnaie américaine comme moyen de paiements pour le « brut » ne serait pas abandonné. Cette chute risque également de créer de nouvelles tensions au sein du système monétaire européen dans la mesure où la transformation de dollars en deutschemarks *« tire »* cette monnaie vers le haut aux dépens du fran français, du franc belge et du florin : on est ainsi *conduit à des « ajustements »*, telle que la réévaluation du deutschemark, il y a huit jours à peine.

La crise est devenue si aiguë, et la hausse de l'or *si vertigineuse, que M. Leutwiller*, président de la Banque nationale suisse a suggéré que les banques centrales *interviennent* à nouveau *sur le marché de l'or* pour tenter de stabiliser les cours. Dans sa pensée il ne s'agit pas *nécessairement de reconstituer* le « pool » de l'or supprimé il y a onze ans comme le laissent entendre certaines rumeurs.

Une telle initiative ne manquerait pas de rencontrer des réticences, notamment en France, où l'on se soucie guère d'entamer le stock de métal au profit de la spéculation. *Dans* ces conditions, on comprend que les conclusions du colloque organisé *ces jours derniers par Futuribles* à Arc et Senans soit foncièrement pessimistes : la fuite devant la monnaie *ne peut* déboucher que sur la hausse du pétrole et des matières premières, et donc *sur* la crise de l'économie mondiale.

FRANÇOIS RENARD.

● *Shell Oil prend le contrôle d'une petite société pétrolière américaine pour 3,65 milliards de dollars.* — Belridge Oil, une petite compagnie pétrolière, vient d'annoncer qu'elle allait être rachetée par la filiale américaine de Shell pour 3,65 milliards de dollars. Cette société produit 4 000 barils de pétrole par jour et dispose de 376 millions de barils de réserves prouvées. Mobil et Texaco, qui possèdent une participation, ont vainement tenté de s'opposer à l'opération. La commission fédérale du commerce ou le département de la justice pourraient être saisis de ce rachat qui passe pour le plus cher de l'histoire des affaires. —

AFFAIRES

LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES NATIONALES S'ÉLÈVERONT A 47 MILLIARDS DE FRANCS EN 1980

Les investissements des entreprises nationales atteindront 47 milliards de francs en 1980, en progression d'environ 12 % en volume (22 % en valeur), indique un communiqué du ministère de l'économie. Ces investissements concernent :

— L'aéroport de Paris (+ 69 %), en raison du développement de la construction de l'aérogare n° 2 de Roissy-Charles-de-Gaulle ;

— Les Charbonnages de France (+ 53 %), compte tenu de la réalisation de la centrale charbonnière de Carling (Moselle) ;

— L'Electricité de France (+ 25 %), pour la poursuite du programme nucléaire et de l'allongement du programme complémentaire de production comprenant six nouvelles *turbines* à gaz et une centrale au charbon installée à Cordemais (Loire-Atlantique) ;

— La S.N.C.F. (+ 18 %), qui poursuivra la modernisation de son réseau et de ses matériels, ainsi que la construction de la ligne nouvelle Paris-Lyon (train à grande vitesse).

— La Compagnie nationale du Rhône (+ 18 %) ; elle engagera une nouvelle opération hydroélectrique en amont de Lyon et achèvera l'aménagement du Rhône entre Lyon et la mer ;

— La R.A.T.P. (+ 16 %) poursuivra les extensions de réseau (métro, R.E.R.) et la modernisation du *matériel roulant* ;

— Le Gaz de France (+ 10 %) achèvera la réalisation des nouvelles installations de réception du gaz importé à Montoire (Loire-Atlantique), et complétera l'extension de son réseau.

En ce qui concerne les prêts du Fonds de développement économique et social, le conseil de cette institution a décidé un effort particulier pour les *secteurs de l'artisanat et* des pêches maritimes, compte tenu des perspectives de développement de ces activités. *Les dotations* proposées pour 1980 devraient permettre d'accroître de 26 % les prêts-aides consentis aux artisans. *Les aménagements* apportés au régime de prêts-aides aux pêcheurs majoreraient les crédits *distribués* de 30 % en 1980.

TÉLÉPHONE : un nouveau candidat pour reprendre l'A.O.I.P. ?

La Société anonyme des télécommunications (groupe G 3 S) aurait formulé, selon notre confrère *INF. Telecom*, une proposition en vue de reprendre une partie des activités de l'A.O.I.P. (Association des ouvriers en instruments de précision) (*le Monde* du 6 septembre). Transmise, indirectement, par les pouvoirs publics ce week-end à l'A.O.I.P., cette offre de la SAT n'a pas *manqué de surprendre*.

Certes voilà déjà longtemps que ce groupe a manifesté son *désir d'avoir une place à part* entière dans le marché de la commutation publique. Un créneau qui fait défaut à un groupe possédant déjà de fortes positions en France et à l'étranger, en *téléphonie privée*, en transmissions et en péritéléphonie. Pourtant, la SAT n'a pas fait officiellement connaître ces derniers mois son intérêt pour l'A.O.I.P. Elle a laissé CIT-Alcatel et Thomson-C.S.F. faire une offre de reprise des activités commutation publique de la coopérative.

D'autant que, vendredi 28 septembre, *CIT-Alcatel et Thomson-C.S.F.* ont remis aux P.T.T. le document — à l'élaboration duquel *l'A.O.I.P. a été associée* — où sont rassemblées leurs propositions communes. Compte tenu de la *situation* financière de l'A.O.I.P., les deux groupes demandent une aide financière de l'Etat. Faut-il voir alors dans cette « apparition » surprise de la SAT, une tentative des pouvoirs publics pour amener les deux industriels à revoir leurs propositions ?

Une chose est sûre : une solution industrielle aux problèmes de l'A.O.I.P. doit être trouvée rapidement. Faute de quoi, les *difficultés que la coopérative* connaît dans la commutation publique se reporteront sur les secteurs de la *téléphonie* privée et de la péritéléphonie qu'elle doit en principe conserver.

● *Manufrance va augmenter son capital.* — Le conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance, réuni le 27 septembre, a décidé de convoquer pour la fin octobre une assemblée générale afin de ratifier les contrats d'emprunt, celui de location-gérance et de voter le principe d'une augmentation de capital qui serait porté de 10 à 40 millions.

I.T.T. FERME DEUX USINES DE TÉLÉVISEURS EN GRANDE-BRETAGNE

Les difficultés de la division « équipements ménagers grand public » d'International Telephone and Telegraph (I.T.T.) viennent de conduire les nouveaux dirigeants du groupe à fermer deux de ses trois usines britaniques de téléviseurs couleurs, supprimant ainsi neuf cents emplois. Ces nouvelles formations s'ajoutent à celles enregistrées ces dernières années en Europe *continentale*.

La division d'I.T.T., qui a déjà enregistré une perte de 14 millions de dollars en *1977* et de 11 millions de dollars en 1978, devrait connaître un déficit accru en *1979*. L'ancien président d'I.T.T., M. Lyman Hamilton, « démissionné » cet été et remplacé par *M. Araskorg*, avait, semble-t-il, décidé d'amorcer un repli du groupe dans ce secteur. *M. Araskorg semble s'orienter* dans une autre direction : celle du maintien de ces activités dans *le giron du groupe... en les* rentabilisant. D'où, d'une part l'annonce des fermetures d'usines en Grande-Bretagne et, d'autre part, la rationalisation, l'automatisation et la spécialisation des autres unités de production européenne.

I.T.T. a d'autres soucis. Le groupe a dû provisionner dans ses comptes 320 millions de dollars pour compenser les pertes de sa papeterie québécoise de Port-Cartier, qui vient d'être fermée.

● *Legrand a acheté F.A.E.-Arnould.* — Comme prévu, la société Legrand, premier fabricant français d'appareillage électrique, a pris une option d'achat sur 80 % du capital de F.A.E.-Arnould, la filiale de la C.G.E. spécialisée dans ce secteur. Le groupe de M. Ambroise Roux conserverait donc pour le moment 20 % du capital de son ex-filiale. Cette opération est la conséquence directe de l'opposition des pouvoirs publics au projet d'accord qui avait été mis sur pied entre Siemens et la C.G.E. (*le Monde* des 8 juillet et 8 août). Projet qui prévoyait le rachat de 50 % du capital de F.A.E.-Arnould par le groupe allemand.

CONJONCTURE

LE PROJET DE BUDGET POUR 1980

Au ministère du commerce et de l'industrie

PRIORITÉ A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

Le projet de budget du commerce et de l'artisanat pour 1980 s'élève à 251 620 000 francs, en progression de près de 53 % par rapport à 1979. L'extrême modestie de ce budget (0,05 % du budget national) ne rend pas compte de la réalité, a rappelé M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat : d'une part, les dépenses de fonctionnement relèvent pour une grande part d'autres ministères (industrie, économie), d'autre part, les dépenses propres du ministère concerné sont essentiellement des dépenses d'intervention qui bénéficient directement au commerce et à l'artisanat.

Au demeurant, d'autres moyens sont mis au service de ce département, dont l'aide spéciale compensatrice alimentée par une taxe sur les grandes surfaces, certaines dépenses de sécurité sociale et d'apprentissage, les budgets des chambres de métiers et des chambres de commerce et d'industrie, enfin des possibilités de crédit à des taux avantageux, l'ensemble des fonds prêtés par le Crédit populaire et par le Crédit agricole devant atteindre 4,4 milliards de francs en 1979.

C'est dans ces conditions que M. Charretier a pu retenir trois priorités : l'emploi, la formation et l'aide au développement économique. Tâche considérable pour un secteur (commerce et artisanat) qui « emploie » près de quatre millions cinq cent mille personnes, et dont le chiffre d'affaire total dépasse 1 500 milliards de francs.

En ce qui concerne l'aide à l'emploi, on note qu'un crédit de 50 millions de francs est inscrit au budget, au titre de la prime à l'embauche d'un premier salarié, cette aide étant cumulable avec les autres dispositions qui existent dans le troisième pacte pour l'emploi. Enfin, l'effort financier en faveur de l'initiation à la gestion se poursuit, 10 millions supplémentaires étant affectés à la formation proprement dite.

Les agents du fisc S.N.U.I. jugent insignifiantes les mesures de moralisation

Le Syndicat national unifié des impôts (S.N.U.I.), qui représente 28 % des agents de la Direction générale des impôts (D.G.I.), a organisé, du 24 au 30 septembre, une consultation de ses sections locales sur la politique du contrôle fiscal en France. Les mesures de moralisation incluses dans le projet de loi de finances en 1980 (*le Monde* du 7 septembre) sont qualifiées par lui de *« symboliques, insignifiantes et inefficaces »*.

Elles ne permettront pas, selon la S.N.U.I., d'enrayer la dégradation de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, estimée à 50 milliards de francs. Cette dégradation est mise en évidence par le tableau suivant :

	1975	1978
Nombre d'entreprises vérifiées par le fisc	44 216	38 426
Montants des redressements (en millions de francs)	6 709	5 340

	1975	1978
Nombre de particuliers vérifiés par le fisc	13 449	12 612
Montants des redressements (en millions de francs)	651	693

Le chiffre des vérifications faites dans les entreprises est à comparer au nombre d'entreprises payant l'impôt, soit environ sept cent mille entreprises. Chacune d'entre elles est contrôlée tous les dix-sept ans en moyenne (tous les trente-trois ans en région parisienne), les grandes sociétés l'étant plus fréquemment. Mais le Trésor ne recouvre en fait qu'un peu plus de la moitié des sommes redressés.

Pour améliorer le contrôle fiscal, *« mission de service public »*, le S.N.U.I. réclame :

1) Une augmentation des effectifs de la D.G.I. (12 000 agents, le budget 1980 n'en prévoyant *que 443 de plus*);

2) Une modification des structures administratives, en particulier *la division du corps des* agents de la direction générale des impôts, en deux : les premiers seraient chargés de la gestion et feraient de la « prévention » (information du public, afin de développer une conscience des « devoirs fiscaux ») ; et les seconds de la « répression » (vérifications) ;

3) La suppression du mode actuel de programmation des vérifications fiscales, *« sophistiqué et inefficace »*, selon le S.N.U.I., qui contraint les agents à des contrôles superficiels parce que trop rapides.

« L'INDEXATION INTÉGRALE DES BASSES TRANCHES DU BARÈME COUTERAIT 1,8 MILLIARD DE FRANCS A L'ÉTAT », déclare M. Papon

M. Papon, ministre du budget, dans une interview publiée par *les Echos* du 2 octobre, évoque la suggestion du C.D.S. de réjuster intégralement le barème de l'impôt sur le revenu en fonction du coût de la vie pour les huit premières tranches :

« Une telle modification du projet coûterait 1,8 milliard de francs. Très honnêtement, je ne vois pas comment financer une pareille dépense, sauf à recourir à un impôt à grand rendement, type T.V.A. ou taxe intérieure sur les produits pétroliers. Mais, justement, c'est la formule que le gouvernement a voulu éviter. En effet, ces impôts indirects frappent indistinctement les familles fortunées ou les familles modestes.

Selon l'INSEE

LES MÉNAGES POSSÈDENT LES DEUX TIERS DU PATRIMOINE FRANÇAIS

M. Edmond Malinvaud, directeur général de l'INSEE, a présenté mardi matin 2 octobre le numéro d'*Economie et Statistique* consacré au patrimoine français (1). Ce document de cent quarante pages comprend une dizaine d'articles faisant le point ou élargissant les connaissances sur les divers types de biens possédés en France par les personnes, sociétés ou administrations, ainsi que sur les rapports entre épargne et patrimoine et sur la structure des fortunes à l'étranger.

L'une des données les plus intéressantes de ce numéro concerne l'extension de la comptabilité nationale à l'étude des patrimoines. A fin 1976, estime l'INSEE, la valeur nette du patrimoine national (non compris celle des rentes) était de 6 870 milliards de francs, représentant environ quatre années de produit national brut. Cette fortune était détenue aux deux tiers par les ménages (4 700 milliards), cette somme correspondant à 82 % des logements, 77 % des terrains, 60 % de la monnaie en circulation et 58 % des dépôts d'épargne. Le reste appartenait aux banques, aux assurances et aux administrations. Logements et terrains représentaient la majorité du total des actifs non financiers (respectivement 44 % et 13 %), le reste correspondant aux autres constructions (19 %), au matériel et au cheptel (14 %), ainsi qu'aux stocks (8 %) et aux actifs incorporels : brevets, fonds de commerce... (2 %).

Le capital productif (2 900 milliards), composé pour moitié de locaux professionnels et pour le solde de biens d'équipement, de moyens de transport, d'actifs incorporels et de stocks, appartenait pour 60 % aux sociétés. Le patrimoine pysique de celles-ci égalait à peu près trois années de leur valeur ajoutée. Les administrations possédaient de leur côté 7 % des actifs physiques (15 % si l'on comptait les réseaux routiers). Globalement, le patrimoine français pouvait se répartir ainsi à fin 1976 : 5 291 milliards d'actifs physiques, 5 241 milliards d'actifs financiers, dont il fallait déduire 4 923 milliards d'endettement (dont 1 985 pour les institutions de crédit et 1 344 pour les sociétés). Le solde net était donc de 7 210 milliards.

(1) Numéro de septembre.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

LE DÉFICIT DES PAIEMENTS COURANTS S'EST ACCRU EN AOUT

Le déficit des paiement courants ouest-allemands a augmenté en août en dépit d'une augmentation de l'excédent commercial. Le solde négatif a été de 2,9 milliards de marks contre 2 milliards en juillet, et un excédent de 0,8 milliard en août 1978. La balance commerciale a enregistré pour sa part un excédent de 976 millions de DM en août, les exportations s'étant élevées à 24 700 millions et les importations à 23 724 millions (+ 0,6 milliard en juillet, mais + 3,1 milliards en août 1978).

Pour les huit premiers mois de 1979, le déficit de la balance des paiements courants s'élève à 4,4 milliards de DM, contre un excédent de 7,4 milliards pour la même période en 1978. Parallèlement, l'excédent commercial, qui avait été de janvier à août 1978 de 24,3 milliards de DM, est tombé à 16,5 milliards cette année. En volume, les importations ont augmenté de 10 % et les exportations de 9 %. — *(A.F.P.)*

● *L'indice composite de l'économie américaine* est demeuré inchangé en août, après avoir baissé de 0,2 % en juillet. Cet indice étant censé préfigurer l'évolution de l'activité, ce résultat pourrait traduire une amélioration de la conjoncture.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép —		DEUX MOIS Rep + ou Dep —		SIX MOIS Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0575	4,0625	— 60	— 35	— 95	— 70	— 275	— 225
$ can. ...	3,4970	3,5025	— 25	+ 10	— 30	+ 10	— 95	— 46
Yen (100).	1,8025	1,8065	+ 60	+ 90	+ 115	+ 150	+ 350	+ 395
DM	2,3435	2,3480	+ 75	+ 105	+ 145	+ 175	+ 460	+ 515
Florin	2,1160	2,1200	+ 30	+ 50	+ 60	+ 85	+ 230	+ 275
F.B (100)	14,5060	14,5350	— 250	— 85	— 440	— 225	— 765	— 350
F.S. (100).	2,6330	2,6380	+ 240	+ 265	+ 450	+ 480	+1315	+1375
L. (1 000).	5,0880	5,0895	— 155	— 100	— 315	— 250	—1090	— 940
£	8,9080	8,9235	— 240	— 175	— 435	— 340	— 830	—1010

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/4	7 3/4	7	7 1/4	7 3/16	7 7/16	7 7/16	7 11/16
$ E.-U. ..	12 3/8	12 3/4	12 9/16	12 15/16	12 1/2	12 7/8	13 1/8	13 3/8
Florin	8 7/8	9 1/8	9	9 3/8	9 5/16	9 11/16	9 1/8	9 1/2
F B (100)	12	13	12 7/8	13 3/8	12 7/8	13 3/8	12 3/8	12 7/8
F.S.	1/8	5/8	15/16	1 3/16	15/16	1 3/16	1 7/8	2 1/8
L. (1 000).	11 3/8	12 5/8	13 3/16	14 1/16	14	14 3/4	15 3/8	15 3/4
£	13 3/8	14 3/8	13 7/8	14 1/2	13 7/8	14 1/2	14 1/8	14 5/8
Fr. franç..	11 1/2	12	12 5/8	12 7/8	12 7/8	13 1/8	13 5/16	13 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

En Italie

Le déficit budgétaire représenterait 6 % du produit national en 1980

De notre correspondant

Rome. — L'année 1980 ne s'annonce pas brillante pour l'économie italienne : croissance trop faible, inflation trop forte. Soucieux d'atténuer ces évolutions, mais aussi de rassurer les syndicats à propos du chômage et du pouvoir d'achat des salariés, le gouvernement de M. Cossiga vient d'annoncer une série de mesures en présentant le budget prévisionnel de l'Etat. Ce budget prévoit notamment des aides à l'industrie et une relance du bâtiment.

La dégradation de la conjoncture est sensible depuis plusieurs semaines. Après un premier semestre excellent, la production industrielle a suivi une courbe descendante, et les prix se sont remis à grimper. L'inflation risque fort de dépasser 15 % en 1979, alors que les demandeurs d'emploi frôlent un million sept cent mille. Cela dit, le produit national brut aura augmenté cette année de 4,3 % en termes réels avec une lire stable, une balance des paiements excédentaire et des réserves en devises qui atteignent 35 milliards de dollars.

Si l'Etat n'intervient pas, les résultats de 1980 seront beaucoup moins honorables. La croissance du P.N.B. tomberait à 1,5 % avec une inflation encore plus forte que cette année. Et, pour la première fois depuis longtemps, le pouvoir d'achat des salariés n'augmenterait pas, compte tenu de la hausse conjuguée des prix et des impôts directs. Ceux-ci ont augmenté de plus de 70 % en deux ans.

Le gouvernement a l'avantage de compter plusieurs « *techniciens* » comme M. Visentini (Trésor), ancien président d'Olivetti, et M. Andreatta (budget), professeur d'économie ; mais c'est un cabinet très faible dont les mois sont comptés. Il ne peut se permettre, comme son prédécesseur, d'établir un « *plan triennal de développement* », lequel est d'ailleurs resté sur le papier.

L'ombre du pétrole

Le budget prévisionnel de 1980 prévoit un déficit de 250 milliards de francs, soit 6 % du P.N.B. (contre 5,3 % en 1979). Les mesures qui l'accompagnent seront soumises, elles aussi, au Parlement. On peut les classer sous quatre rubriques :

● *Aides à l'industrie* pour « *effacer* » la hausse des salaires de 3,5 % (en termes réels) intervenue au cours de cette année. L'Etat se propose de prendre à son compte une partie des charges sociales des entreprises et d'aider les exportations, en haussant notamment le plafond des assurances ;

● *Défense du pouvoir d'achat* par une augmentation des allocations familiales et des déductions fiscales plus importantes ;

● *Relance du bâtiment* grâce à la construction de logements populaires qui coûteront quelque 5 milliards de francs. L'Etat consacrera une somme équivalente pour l'achat d'appartements destinés aux locataires expulsés. Enfin, il rendra le crédit encore plus accessible qu'il ne l'est actuellement ;

● *Augmentation des recettes publiques* pour financer les mesures précédentes et éponger un déficit colossal, source d'inflation. On espère y arriver par une hausse de tarifs (téléphone, électricité, postes, transports), des taxes plus fortes sur certains produits (bière, bananes, tubes cathodiques pour téléviseurs), enfin par une lutte résolue contre l'évasion fiscale.

Il en fallait davantage pour satisfaire les syndicats. Quoique modérés dans leurs critiques, ceux-ci s'étonnent que les impôts directs n'aient été réduits que de si peu et que la mesure ne s'applique pas à l'année en cours. Ils insistent aussi pour une augmentation substantielle des allocations familiales et une politique active en faveur de l'emploi dans le Midi.

Ces questions font l'objet d'une négociation permanente avec les pouvoirs publics. Malgré une série de grèves — parfois couronnées de succès comme celle des fonctionnaires, qui ont obtenu une révision de leur échelle mobile, — on ne peut parler d'un *« automne chauds »*. D'ailleurs, les conventions collectives dans l'industrie viennent à peine d'être renouvelées. Si le climat social doit se tendre dans les prochaines semaines, ce sera surtout à cause de la crise pétrolière. Une crise très mal affrontée jusqu'à présent par les autorités, qui se sont contentées de mesures partielles et désordonnées, sans rien prévoir de sérieux pour l'avenir.

ROBERT SOLÉ.

● *Les prix espagnols à la consommation* ont augmenté de 1 % en août contre 2,3 % en juillet et 1,7 % en août 1978. Au cours des huit premiers mois de 1979, la hausse a été de 10,7 %.

CONSTRUCTION NAVALE

SELON F.O.

La lutte contre la pollution des mers peut relancer l'activité des chantiers européens

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — *« Préparons l'avenir en nous disant que demain ne peut plus être comme aujourd'hui. »* Voilà quel a été le fil conducteur de la conférence nationale de la construction et de la réparation navales F.O. qui vient de se dérouler à Saint-Nazaire avec, en particulier, la participation de M. Karl Casserini, secrétaire général adjoint de la FIOM (Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie). La FIOM, rappelons-le, regroupe 90 % des salariés de la construction navale organisés en syndicat libre au plan mondial.

Aujourd'hui, la production mondiale des chantiers navals est tombée à 16,9 millions de tonneaux pour 1979. Elle sera de 9 millions en 1980, 1981 et 1982, pour remonter à 21 millions en 1983 et 21,5 en 1985, soit, sur dix ans, une réduction des deux tiers. La crise est donc là, et pour de longues années.

Il est donc nécessaire de mettre l'accent sur la nécessité d'approfondir les recherches sur des produits de technologie avancée liés à l'exploitation des mers (pétrole, minerais). Déjà, cependant, un certain volume de travail peut être obtenu dans le cadre de la lutte contre la pollution des mers, ce qui oblige à aménager et à transformer des bateaux, et même à créer de *« véritables corps de sapeurs-pompiers avec les équipements indispensables »*, a affirmé M. Casserini. Les Etats-Unis ont déjà pris certaines mesures, dont l'obligation d'équiper les superpétroliers admis dans leurs ports d'un double gouvernail. C'est ainsi que le dernier supertanker de 500 000 tonnes, qui doit être lancé à Saint-Nazaire le 12 octobre, a dû satisfaire à cette norme américaine.

L'Europe va devoir se mettre rapidement à la lutte contre la pollution des mers, a souligné M. Hubert Thirron, secrétaire général de la FEM (Fédération européenne de la métallurgie), présent à la conférence. M. Thirron est, sur ce point, relativement optimiste.

Réserver les technologies avancées à l'Europe et aux autres pays développés ? On n'y croit plus guère. M. Casserini a fait remarquer que les chantiers navals des pays en voie de développement comme le Brésil, la Corée du Sud, sont capables de produire des bateaux aussi sophistiqués que ceux construits ici..., avec nos licences et nos capitaux, d'ailleurs.

Face à cette situation d'ensemble, l'action syndicale se développe à trois niveaux. Niveau mondial : la FIOM met en place des structures syndicales dans les nouveaux pays producteurs et engage la bataille pour bien cerner quelles seront les technologies marines de demain. Plan européen : la FEM demande que soient démolis les bateaux vétustes et que l'on en reconstruise de neufs, que le niveau actuel de la construction navale soit maintenu, que la protection des mers contre la pollution soit mieux prise en compte. Au plan français, M. Michel Huc, secrétaire fédéral de la construction et de la réparation navales F.O., a défini deux grands axes : obtention d'une convention de protection sociale garantissant les mêmes droits à tous les salariés des chantiers navals français ; relance des accords d'entreprise, que le patronat, selon F.O., a laissés en jachère.

MICHEL LE TALLEC.



SOCIAL

La polémique P.C.F. - C.F.D.T.

M. MARCHAIS : si la droite lui fait des clins d'œil, n'est-ce pas parce qu'Edmond Maire l'a aguichée ?

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., répond à son tour, par une déclaration faite le 1er octobre à l'A.F.P., à l'interview de M. Edmond Maire publiée le même jour par *le Matin*, texte dans lequel le secrétaire général de la C.F.D.T. accusait le P.C. d'antisyndicalisme et qui répliquait déjà à un article de *l'Humanité* du 29 septembre.

Qualifiant les propos du syndicaliste de « *violente attaque contre le P.C.F.* », M. Marchais affirme que « *cette agression ne fait qu'aggraver l'inquiétude que nous éprouvons à l'égard des objectifs actuels du secrétaire général de la C.F.D.T.*

» *Ainsi, selon Edmond Maire, nous aurions dit que « le mouvement syndical ne doit plus faire de propositions ». Edmond Maire serait bien en peine de trouver le moindre texte exprimant une affirmation aussi absurde (...). Il prétend ensuite que les communistes s'opposeraient à ce que soient avancées des revendications qui aient des chances d'aboutir ». Mais toute l'orientation définie par notre vingt-troisième congrès s'inscrit en faux contre une telle affirmation (...).*

» *Que nous ayons la volonté d'être les meilleurs dans la défense des intérêts des travailleurs, c'est vrai, et c'est une ambition légitime. Mais elle n'entraîne aucune exclusive contre qui que ce soit, aucun sectarisme*

» *Nous avons clairement indiqué, dans le communiqué publié le 20 septembre au terme de la rencontre avec le P.S., que nous étions prêts à favoriser « les convergences qui pourraient se manifester sur le terrain même des luttes pour la satisfaction des différentes revendications populaires »*, poursuit M. Marchais. « *Si les dirigeants de la droite lui font ainsi des clins d'œil, n'est-ce pas parce qu'Edmond Maire les a aguichés ?* », demande M. Marchais, qui ajoute : « *Si le président de la République tente de « récupérer »* [les propositions de M. Maire], *c'est tout simplement parce qu'elles sont « récupérables », parce qu'elles peuvent s'inscrire beaucoup plus facilement dans la marche à une cogestion à l'allemande que dans le combat pour l'autogestion.* »

Les raisons de l'inquiétude du parti communiste, conclut M. Marchais, « *ne s'inspirent d'aucun « antisyndicalisme », mais tout simplement de la volonté de ne rien négliger pour faire obstacle à cette vaste opération visant à entraîner la classe ouvrière dans la collaboration avec ses exploiteurs, dans le soutien à la politique qui l'étrangle.* »

GRÈVE A AIR FRANCE

De nombreux vols sont annulés

La grève de vingt-quatre heures, ce mardi 2 octobre, de son personnel au sol et de son personnel navigant a obligé Air France à annuler un grand nombre de vols. Malgré tout, les services Concorde sont assurés ainsi que les services long-courriers à l'arrivée à Paris.

Le Syndicat national des pilotes de ligne indique, dans un communiqué, que « *sur soixante-cinq courriers annoncés par la direction comme maintenus, trente-neuf sont des vols assurés par d'autres compagnies qui les exploitent sous des numéros de vol Air France, alors que ce ne sont ni des avions ni des équipages Air France* ».

Les syndicats, à l'exception de la C.G.C. et du Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) ont appelé à cet arrêt de travail pour appuyer leurs revendications qui portent sur le maintien et la progression du pouvoir d'achat, le maintien du potentiel de la compagnie, la garantie de l'emploi, la réduction progressive de la durée du travail, l'augmentation des effectifs et l'amélioration des conditions de travail.

A la direction générale d'Air France, on estime que « *c'est une grève pour rien* » et qu'elle repose « *sur une enveloppe de revendications sans consistance* ».

● *Un accord entre le Syndicat ouest-allemand D.G.B. de la Hesse* et les unions régionales Rhône-Alpes C.G.T. et C.F.D.T. vient d'être signé à Lyon. Il appelle à une coordination européenne de l'action syndicale. Le syndicat ouest-allemand s'est engagé, malgré l'opposition du D.G.B., à soutenir la candidature de la C.G.T. à la Confédération européenne des syndicats.

● *Conseil économique et social.* — Ont été élus vice-présidents de l'Assemblée du palais d'Iéna MM. Louis Perrin, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, René Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, Bernard Vinstock, président de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances, Jacques Tessier, président de la C.F.T.C.

La journée d'action de la Fédération des médecins de France

NOMBREUSES FERMETURES DE CABINETS DANS CERTAINS DÉPARTEMENTS

La journée « d'information et d'action » organisée lundi 1er octobre par la Fédération des médecins de France (F.M.F.) pour protester contre les mesures te projets du gouvernement sur la limitation des dépenses médicales a été fortement suivie dans les départements où ce syndicat est implanté : délégations dans les préfectures ou les mairies à Paris, dans le Cher, les Hauts-de-Seine, la Dordogne ; fermetures nombreuses de cabinet dans le Val-d'Oise, la Drôme, le Rhône, et les Alpes-Maritimes. Dans certains départements, comme le Cher, des médecins de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) se sont joints aux praticiens de la F.M.F. et ont décidé de préparer une plate-forme commune de défense de l'exercice libéral de la médecine.

Même action unitaire dans le Rhône, où, selon notre correspondant régional, les fermetures de cabinet ont été très importantes. « *On n'avait jamais vu cela* », a déclaré le docteur Faadin, porte-parole de la F.M.F.

A Paris, le président de la F.M.F., le docteur Pierre Belot, a été reçu par le ministre de la santé et de la Sécurité sociale, M. Barrot. Ce dernier a confirmé l'ouverture prochaine de négociations entre les syndicats de médecins et les caisses d'assurance-maladie. Et le soir, sur Antenne 2, M. J. Barrot a lancé un appel solennel au corps médical, l'invitant « *à faire un bout de chemin* » avec lui pour « *mettre un peu d'ordre dans notre Sécurité sociale* ».

Les cadres C.F.D.T. dénoncent la « tournure politicienne » du débat sur l'informatique

« *Il est regrettable que certains débats sur de vrais problèmes prennent si vite, aujourd'hui, une tournure politicienne* », a déploré M. Pierre Vanlerenberghe, secrétaire général de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (U.C.C.) C.F.D.T., au cours d'une conférence réunie lundi 1er octobre, après la déclaration de M. Giscard d'Estaing sur les propositions cédétistes en matière d'informatique et des réactions qu'elle a suscitées.

« *Que le président de la République fasse allusion à nos propositions*, a poursuivi M. Vanlerenberghe, *quoi de plus normal : elles sont sérieuses et applicables dès aujourd'hui. Mais, il faut que ceci se traduise en actes : nous attendons une réponse des ministres de l'industrie et du travail, que nous avons saisis il y a une semaine.* »

Le secrétaire général de l'U.C.C.-C.F.D.T. a rappelé ces neuf propositions élaborées par son organisation :

1) Le comité d'entreprise doit être régulièrement consulté sur les conséquences de la mise en place des systèmes informatiques, futurs et anciens. Au moins une fois par an, un comité d'entreprise spécial sera consacré aux investissements informatiques ;

2) *Pour chaque mise en place* de système informatique nouveau, le comité d'entreprise et les *travailleurs doivent être consultés* dès la conception ;

3) Les travailleurs ne doivent pas être *consultés* seulement sur les aspects matériels (couleurs, ambiance), mais sur le système d'organisation : pour cela, la direction fournira au comité d'entreprise les dossiers techniques et politiques ;

4) Pour chaque investissement informatique, la direction doit fournir au comité d'entreprise un bilan prévisionnel faisant apparaître les conséquences du système sur les aspects économiques, politiques et sociaux.

5) Pour chaque nouveau système informatique, la direction devra d'abord mettre en place des expériences-pilotes d'expérimentation à *petite échelle* (sur une seule agence, sur un seul atelier) ;

6) *Les travailleurs* doivent pouvoir se faire aider par des techniciens extérieurs ;

7) Les travailleurs et leurs représentants doivent obtenir un minimum de formation sur la technique informatique et ses conséquences *sociales* ;

8) Il est nécessaire de mettre à la disposition des travailleurs et de leurs délégués un temps d'analyse des dossiers ;

9) L'entreprise doit accepter de faire réaliser des études rétrospectives sur l'informatique déjà mises en place.

« *L'informatique est une chose trop sérieuse*, a assuré M. Vanlerenberghe, *pour que les salariés et leurs organisations syndicales en laissent le contrôle à n'importe qui. Cinquante ans après l'avènement du taylorisme, le mouvement syndical doit casser dans l'œuf les nouvelles formes d'aliénation que recèlent certaines technologies nouvelles, par ailleurs séduisantes.* »

Le secrétaire général de l'U.C.C.-C.F.D.T. a conclu : « *Notre objet n'est pas l'échiquier politique, mais la transformation du travail et de la vie quotidienne des travailleurs dans les prochaines années. La C.F.D.T. n'a de leçons à recevoir de personne, ni en matière de stratégie ni dans l'appréciation de ce qui est bon ou mauvais pour les salariés. Seulement, l'exploitation tapageuse de nos propositions risque d'occulter le fond du débat.* »

Les marins C.G.T. réclament une augmentation de leurs salaires et un allongement des congés

Le conseil national de la Fédération des syndicats maritimes (C.G.T.), après avoir examiné les propositions des armateurs en matière de salaires, estime celles-ci « *inacceptables, car elles se traduisent pour la première fois par une perte importante du pouvoir d'achat par rapport à l'évolution de l'indice de l'INSEE, qui ne reflète déjà pas l'augmentation réelle du coût de la vie* ». C'est ainsi que, entre janvier et juillet 1979, la perte de pouvoir d'achat sur un salaire brut de 4 000 francs a été de 524 francs, se référant à l'indice de l'INSEE, selon la C.G.T.

Selon le syndicat C.G.T., le comité central des armateurs refuse toute amélioration spécifique pour les salaires les plus bas et ne veut pas discuter de l'allongement des congés.

Les revendications des marins portent sur l'augmentation des salaires, à compter rétroactivement du 1er août, qui ne doit pas être inférieure à 200 francs par mois ; l'allongement progressif de la durée des *congés-repos* pour arriver à 18,5 jours par mois d'embarquement ; des mesures d'amélioration des pensions.

[Au comité des armateurs, on indique que, à propos des salaires, une augmentation de 4,5 % a été proposée aux syndicats pour le 1er octobre. D'autre part, les armateurs ne sont pas hostiles à des mesures tendant à assurer « un revenu de remplacement » aux marins qui prendraient leur préretraite avant l'âge de cinquante-deux ans et demi (l'âge normal de la retraite est de cinquante-cinq ans).

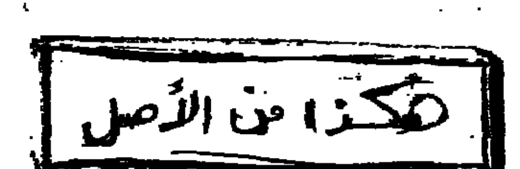
Mais, à propos de l'allongement des congés, il est hors de question, indiquent les armateurs, de modifier le régime actuel qui est déjà très favorable (et qui occasionne des charges considérables), puisque les équipages des pétroliers au long cours ont dix-sept jours de congé par mois d'embarquement et ceux qui naviguent au *cabotage* 15,75 jours.]

● *Les cadres en Europe.* — Les dirigeants syndicaux des organisations de cadres affiliées à la FIET (*Fédération* internationale des employés et des techniciens) viennent de se réunir les 27 et 28 septembre à Paris. Ils ont arrêté un certain nombre de mesures pour élargir la syndicalisation des cadres dans le monde entier : information, campagnes organisées par la FIET, action pour l'emploi, etc., etc.

Ce groupe de travail, auquel participent des délégués de huit pays européens, était présidé par M. Cottave (Union des cadres et ingénieurs F.O.) et animé par M. Héribert Maier (Autriche) secrétaire général de la FIET. Cette organisation dont l'origine remonte à 1904, est surtout constituée par des syndicats appartenant à la CISL. Elle est la seconde (6,5 millions d'adhérents) des syndicats professionnels internationaux après la F.I.O.M. (métallurgie).

● *M. Gérard Nicoud a été réélu* secrétaire général du CID-UNATI au *terme* du *onzième* congrès du mouvement, qui s'est terminé le 1er octobre à Perpignan. « *J'ai repris du service pour sauver l'unité du mouvement* », a déclaré le leader du CID-UNATI, selon qui la menace de scission est désormais écartée.

● *Le nombre des chômeurs en France* s'est élevé, selon la C.G.T., à 1 735 710 en août, contre 1 680 506 en juillet, soit une augmentation de 3,3 %. En un an, l'accroissement du chômage est, selon la centrale de la rue La Fayette, de 11,2 %.



AGRICULTURE

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

«On peut critiquer un système sans avoir envie de le détruire»

nous déclare M. Plumb

Un Anglais à la tête de la commission agricole de l'Assemblée européenne : « Trahison ! », s'est-on exclamé dans les campagnes françaises. L'ennemi était dans la place. Il a pourtant bonne figure. Affable, agitant de temps à autre de toutes petites lunettes pliables, M. Plumb, « Sir Henri », comme on l'appelle à l'Assemblée européenne, a cinquante-neuf ans. Il exploite une ferme de 500 acres (202 hectares), où il élève du bétail et des vaches laitières. Il a été pendant neuf ans président de la National Farmers Union, et pendant deux ans et demi président du COPA, l'organisation qui regroupe au niveau européen l'ensemble des syndicats d'exploitants agricoles. Il a eu, à ce titre, à défendre les revendications communes des paysans, celles portant sur le niveau des prix, par exemple, qui ne sont pas sans influence sur le développement des excédents laitiers que la Grande-Bretagne dénonce aujourd'hui.

« Monsieur le président, les producteurs français qui tiennent à la politique agricole commune, ceux-là mêmes qui ont porté en majorité leurs voix sur la liste de Mme Veil, s'inquiètent de voir un Britannique à la tête de la commission agricole de cette Assemblée. Votre élection a-t-elle été le fruit d'un échange, comme cela a été dénoncé en France par les communistes, les socialistes et les gaullistes ?

— Je préfère regarder les choses à l'envers. Mon élection montre que la Grande-Bretagne est bien implantée dans le Marché commun et que l'agriculture n'est pas la chasse gardée des Français. Mais il n'y a pas eu de marchandage. Je n'ai rien à dire à ce sujet. Je n'ai pas eu de débat ni de discussions préalables avec qui que ce soit.

— Qu'attendez-vous précisément du débat qui se déroule à l'Assemblée sur les ventes de beurre avec restitutions sur les pays tiers ?

— Je sais qu'il y a eu beaucoup de publicité autour de cette question de la vente de beurre à l'U.R.S.S. qui revêt un aspect politique, surtout pour le Royaume-Uni. J'estime seulement, en tant que contribuable, que le système est critiquable. M. Gundelach m'avait donné l'assurance qu'il y aurait un débat sur ce thème à l'Assemblée, ce que la presse britannique a traduit : plus de vente sans consultation de l'Assemblée. Mais il est évident que nous ne pouvons ici à Strasbourg assumer le rôle du comité de gestion spécialisé de Bruxelles.

— Etes-vous d'accord avec M. Walker, le ministre britannique de l'agriculture, quand il déclare que, vendre du beurre à l'U.R.S.S. revient à l'aider à construire des canons ? Tiendriez-vous le même raisonnement pour une dictature africaine ou sud-américaine ?

— Je ne dis pas que nous ne devons plus vendre de beurre à l'U.R.S.S. Nous ne pouvons pas faire de discrimination. Mais c'est un problème à plus long terme, nous devons faire quelque chose pour limiter ces excédents. Quant aux ventes concernant des dictatures, ce n'est pas mon avis personnel, mais je crois que dans l'opinion publique britannique la réprobation ne serait pas aussi forte.

— Les certificats d'exportation sont-ils un moyen pour l'Assemblée de contrôler les exportations, et ce contrôle est-il souhaitable ?

— Le système des certificats est bon. Mais le coût du soutien du marché laitier va atteindre 300 millions de livres (2,7 milliards de francs). C'est effrayant d'avoir autant besoin d'argent.

— Alors vous êtes partisan d'une réforme de la politique agricole commune. De quelle réforme s'agit-il ? Tout le monde veut une réforme. Le groupe socialiste de l'Assemblée vient aussi de déclarer que le budget de l'agriculture devait être limité. Enfin, existe-t-il une différence entre les volontés de réforme travailliste et conservatrice en Grande-Bretagne ?

— Je ne sais pas. Etant donné que je viens d'être élu, il est prématuré de dire quelles sont les réformes à entreprendre. Mais la commission agricole doit présenter des idées pour faire face aux besoins des consommateurs.

— Quand le fera-t-elle ?

— J'espère bien qu'il y aura des idées pour résoudre les contradictions de la PAC, lors de la prochaine session plénière, dans la troisième semaine d'octobre. Mais c'est un travail très dur.

— Vous avez déclaré dans une interview qu'il fallait diminuer le troupeau laitier européen d'environ 3 millions de têtes. Comment comptez-vous vous y prendre ?

— On a interprété. J'ai simplement donné des faits. Si l'on veut adapter l'offre à la demande, il faut effectivement réduire le troupeau. Mais ce n'est pas une proposition. Actuellement, la production se développe d'environ 3 % par an. Il n'est pas question de freiner l'efficacité, mais d'utiliser au mieux nos ressources. Mais je n'ai pas de solution.

« Le gel des prix n'est pas une solution »

— La C.E.E. doit-elle chercher à produire le maximum de produits agricoles et les exporter ou doit-elle au contraire tendre vers l'autarcie ?

— Qu'entendez-vous par maximum ? On ne peut pas ignorer les réserves des autres parties du monde. On ne peut pas considérer le développement de l'agriculture en Europe sans tenir compte des besoins du marché.

— Mais comment peut-on limiter les dépenses de soutien dans la Communauté sans toucher au revenu des producteurs, puisque aussi bien le prix des produits diminue en valeur nominale ?

— Je ne crois pas que le gel des prix soit une solution, sauf à court terme. Car, si on limite les prix, la production progresse plus qu'auparavant. La Commission de Bruxelles travaille sur un système de quotas de production. Mais ce n'est pas une recommandation de ma part, car ce sera un système difficile à administrer, qui risque en outre de devenir un frein au développement.

— Quels sont selon vous les dossiers prioritaires ?

— D'abord trouver une solution au problème des surproductions ; ensuite trouver un système qui évite les distorsions commerciales au sein de la politique monétaire ; enfin, les régions méditerranéennes, avec l'an prochain l'entrée de la Grèce dans la Communauté.

— Le premier débat sur les armements a fait apparaître un clivage moins politique que national. Les parlementaires français, les mêmes que ceux qui étaient opposés à votre élection, se sont retrouvés isolés. Pensez-vous que ce clivage se manifestera également dans le domaine agricole ?

— Oui, c'est possible. On trouvera au sein d'un même groupe les défenseurs des consommateurs et ceux des producteurs. J'espère que la commission agricole saura prendre en considération le développement à long terme de la PAC et éviter les problèmes nationaux.

— Quelle est votre position à l'intérieur du parti conservateur ? Vous apparaissez comme un partisan de réformes modérées de la PAC. Vous êtes en outre favorable à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le S.M.E. Avez-vous des divergences avec votre groupe ?

— Oui, jusqu'à un certain point. Quelques nuances ? C'est difficile à dire, mais j'ai vécu avec la politique agricole commune et je crois que, si elle est affaiblie, cela rend plus faible chaque membre de la Communauté. D'autres membres du groupe conservateur ne le croient pas. Les changements doivent venir de la PAC. Il ne faut pas changer le système radicalement.

— Mais y a-t-il oui ou non une différence entre l'opinion travailliste et l'opinion conservatrice à cet égard ?

— Oui. Les travaillistes disaient : « Si nous n'obtenons pas » la modification de la PAC et » du système monétaire, on se » retirera. » Maintenant, personne ne dit cela. Notre problème essentiel, c'est la contribution britannique au budget communautaire pour lequel nous serons en 1980 ceux qui verseront le plus et qui toucheront le moins.

— Mais l'attitude de M. Walker est étonnante. Quand il dénonce les ventes de beurre à l'U.R.S.S. ou s'oppose à une contribution communautaire pour les éleveurs de mouton, ne cherche-t-il pas à imiter l'intransigeance de son prédécesseur travailliste, M. Silkin ?

— M. Walker est arrivé dans une période difficile. Si on prend l'exemple du beurre et des exportations vers l'U.R.S.S., les gens en Grande-Bretagne sont très enragés. Je crois que le ministère essaie de montrer l'intérêt qu'il porte aux électeurs. La différence entre M. Walker et M. Silkin, c'est que le premier veut bien travailler dans la Communauté.

— Je suis surpris de vous entendre critiquer le fonctionnement de la PAC alors que vous n'avez pas de solution de remplacement.

— On peut critiquer un système sans avoir envie de le détruire. Il y a place pour des améliorations.

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LAFFITTE - BAIL

Réuni sous la présidence de M. Bernard Praigneau, le 27 septembre 1979, le conseil d'administration a pris connaissance de la situation provisoire au 30 juin 1979 qui fait ressortir un solde bénéficiaire de 8,93 millions de francs pour le premier semestre, contre 7,59 millions de francs au 30 juin 1978. Sauf circonstance actuellement imprévisible, le résultat de l'année en cours s'inscrira en hausse sur 1978 et autorisera la distribution d'un dividende dont la progression pourrait confirmer la tendance haussière des cinq derniers exercices et assurer aux actionnaires un rendement accru en francs constants.

Le conseil a procédé à la cooptation de M. Jacques Gillet, membre du directoire de la Banque Rothschild, en remplacement de M. Jean Gautier démissionnaire. Il a pris acte de la désignation de M. Igor Yatzimirsky comme nouveau représentant permanent de la Banque Rothschild.

PRÉTABAIL - SICOMI

Le conseil d'administration de Pretabail-Sicomi, qui s'est réuni le 28 septembre, a examiné la situation de la société au 30 juin 1979.

Pour le premier semestre 1979, le chiffre d'affaires (S.C.I. comprises) a été de 114 millions de francs, en progression de 9 % par rapport à celui du premier semestre 1978 ; le bénéfice net est de 49 millions de francs contre 43,7 millions.

Le montant d'immobilisations engagé depuis le début de l'année est de l'ordre de 115 millions de francs.

INTRAFOR - COFOR

Les comptes de l'exercice 1979 — arrêtés provisoirement à la fin du premier semestre — font apparaître un bénéfice de 2 millions de francs, après amortissements et provisions pour impôts, par suite notamment de bons résultats à l'étranger.

Le chiffre d'affaires est supérieur de plus de 10 % à celui de l'exercice précédent et les résultats définitifs de l'année devraient être en augmentation sur ceux de 1978.

Le carnet de commandes se renouvelle à un niveau satisfaisant.

PHILIP MORRIS

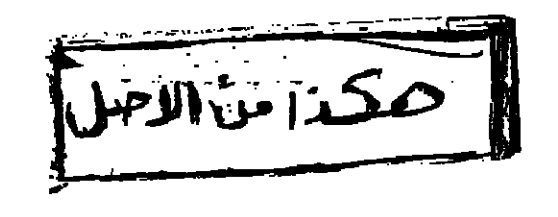
Philip Morris Europe, basé à Lausanne, chargé des affaires de Philip Morris International en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, annonce les nominations suivantes à la direction du département des « feuilles de tabac » : M. Hansen ; M. Schulz ; E. Andriatis ; J. Guyot ; G. Karandjoulis.

La division Europe a pour but de produire et de vendre, à travers soixante-trois licenciés et affiliés, plus de cent soixante marques de cigarettes dans plus de cent soixante-dix pays et territoires, avec notamment Marlboro, la cigarette la plus vendue dans le monde, Muratti ambassador et Merit.

DIDOT BOTTIN

Fondé en 1796

Sur proposition de M. Vincent Hollard, président du groupe, M. Jean Verspieren, président de la Société Legrand, sera prochainement coopté comme administrateur au conseil d'administration de la Compagnie financière privée et de Didot Bottin.



هكذا من الأصل





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
1er OCTOBRE

Le lingot à 54 950 F
Bonne tenue des actions

Avec la baisse du dollar qui a repris un peu partout lundi en fin de matinée (voir d'autre part), l'inexorable ascension du métal jaune s'est poursuivie sur tous les marchés internationaux. A Paris, le lingot d'or a encore pulvérisé son précédent record, et, après un bond de 1 450 F, s'est établi à 54 950 F, soit 418,90 dollars pour une once (31,1 grammes) contre 399,50 dollars à Londres au premier « fixing ».

Quant au napoléon, s'il s'est adjugé 9,90 F à 449,90 F, il est encore resté éloigné de son record historique (459,90 F le 6 septembre).

Hésitant en début de séance devant ces velléités de nouvelle tempête monétaire, le marché des actions, quoique plus calme que ces derniers jours, a cependant enregistré une majorité de hausses (85 contre 80 baisses sur le seul marché à terme). Finalement, l'indicateur instantané, en progrès insignifiant à l'ouverture, a terminé à environ + 0,3 %.

Tous les compartiments n'ont pas bénéficié de cetet bonne tenue, les opérateurs restant assez sélectifs dans leurs acquisitions. Comme les séances précédentes, ce sont les pétroles qui ont littéralement galvanisé les professionnels. Les Pétroles B.P. ont monté de près de 7 %.

Mais la palme de la hausse est revenue à l'Institut Mérieux, avec un bond supérieur à 12 %. Dassault, qui détient 15 % du capital de ce dernier, s'est adjugé 6,5 %, S.A.T. 6 %, Bellon et Chargeurs 4 %. A noter également les progrès de Bouygues (3 %), qui a bénéficié d'une très forte demande.

Parmi les baisses, citons celles de Dollfus M.C. (— 6 %), Kali (— 4 %), U.I.S. (— 3 %) et Creusot-Loire (— 4 %).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1 10	2 10
1 dollar (en yens)....	224 50	225 .

LONDRES

Forte hausse des mines d'or

Les mines d'or bondissent sous l'impulsion de la montée à vive allure du métal. D'autre part, les fonds d'Etat et les industrielles dégagent une majorité de petites pertes. British Petroleum est en hausse, mais Shell est inchangé.

Or (ouverture) (dollars) 37 contre 414 75

VALEURS	CLOTURE 1 10	COURS 2 10
Beecham	146 .	147
British Petroleum (1)	12 55 64	13 3 64
Courtaulds	85 ...	86
De Beers	8 32	8 90
Imperial Chemical	360 ...	360 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	319 ...	327 ...
Shell	362 ...	366 ...
Vickers	161 ...	150 ...
War Loan 3 1/2 %	33 3/16	33 1/8
*West Driefontein	60 1/2	63 ..
*Western Holdings	48 1/4	49 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ESSILOR. — Pour le premier semestre 1979, les résultats non consolidés sont les suivants : chiffre d'affaires, 406,2 millions de francs (+ 13 %) ; résultat brut, 33,5 millions de francs (+ 30 %) ; résultats net, après impôts et provisions, 18,8 millions de francs (+ 33,4 %). Après consolidation, la part du groupe dans le bénéfice net s'élève à lions de francs (+ 30 %) ; résultat

ESSO S.A.F. — La Gulf Oil Corporation a cédé à Exxon sa participation de 18,35 % dans le capital de la filiale française ESSO S.A.F., dont Exxon détient désormais 81,55 % contre 63,20 % auparavant.

PRETABAIL - SICOMI. — Au 30 juin 1979, le bénéfice net passe de 43,7 millions de francs à 49 millions de francs.

SIMNOR. — Le résultat d'exploitation au 30 juin 1979 a atteint 7,22 millions de francs contre 6,55 millions au 30 juin 1978. L'exercice 1979 devrait permettre une progression du dividende.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 3 8 %

NEW-YORK

Repli

Comme chaque année, la célébration de la fête du Yom Kippour a creusé les rangs des opérateurs, lundi à Wall-Street. Le volume des transactions est tombé à 25,05 millions de titres échangés, contre 35,95 millions à la veille du week-end.

Cette faiblesse est en partie à l'origine du repli enregistré par l'indice Dow Jones des industrielles, qui a cédé 5,03 points avant de s'établir à 872,95.

Mais les raisons de la baisse des cours n'ont, par ailleurs, pas manqué. Outre la faiblesse du dollar et la spectaculaire envolée de l'or, les investisseurs s'inquiètent de la chute des dépenses de construction (— 1,5 %, en août), et des tensions persistantes qui se manifestent sur les taux d'intérêt (on s'oriente vers un « prime rate » des banques à 14 %, contre 13,5 %). Ces phénomènes illustrent, et renforcent, les craintes d'une récession plus profonde que prévu.

VALEURS	COURS 28 9	COURS 1 10
Alcoa	58 7 8	59 ..
A.T.T.	55 1 8	55 1 8
Boeing	49 .	49 1 8
Chase Manhattan Bank	41 1 2	41 1 8
Du Pont de Nemours	42 1 4	42 1 8
Eastman Kodak	52 1 2	52 5 8
Exxon	59 ..	58 1 4
Ford	43 3 4	42 1 8
General Electric	50 7 8	50 1 4
General Foods	36 3 4	36 1 2
General Motors	62 1 2	62 3 8
Goodyear	15 1 4	15 1/4
I.B.M	67 3 4	67 1 2
I.T.T.	28 1 8	28 .
Kennecott	28 7 8	29 3 4
Mobil Oil	61 3 8	61 1 4
Pfizer	34 1 2	34 1/4
Schlumberger	85 1 4	84 1 4
Texaco	30	29 3 4
U.A.I. Inc.	24 3 4	24 3 4
Union Carbide	43 1 8	43 ..
U.S. Steel	23 1 4	23 ...
Westinghouse	20 1 8	20 1 4
Xerox	64 1 2	64 1 8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	28 sept.	1er oct.
Valeurs françaises ..	130	130,5
Valeurs étrangères ..	135,8	136,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,1	110,3

BOURSE DE PARIS - 1er OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 10	0 608
5 %	52 10	3 329
5 % 1920-1980	151 ..	3 329
3 % amort. 45-54	71 .	0 568
4 1/4 % 1963	94 70	4 724
Emp. N. Eq.5½ 65	108 .	5 304
Emp. N. Eq.6% 66	108 ..	5 967
Emp. N. Eq.6% 67	99	1 016
Emp. 7 % 1973	5945	. ...
Emp. 8,80 % 77	109 80	3 174
Emp. 9,80 % 78	94 40	2 186
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	2 398
E.D.F. 5 % 1960	... ..	3 123

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	194	... ..
A.G.F. (Stè Cent.)	700	..
Ass. Gr. Paris-Vie	1855 d	1855 d
Concorde	386	376
Epargne France	277 .	285
Financ. Victoire	398 .	388
France I.A.R.D.	220 ..	235 ..
SAN (Stè) Centr.	683	683

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	250 ..	248 ..
U.A.P.	560 ..	557 ..
Alsacien. Banque	347 ..	347 ..
Banque Hervet	201 90	208 ..
Bque Hypot. Eur.	278 .	276 ..
Bque Nat. Paris	264 ..	265 ..
(Li) B. Scalb Dup.	109 50	112 ..
Banque Worms	210 .	208 ..
C.G.I.B.	51 60	52 ..
C. Crédit Univ.	356 ..	357 ..
C.A.M.E.	83 ..	83 ..
Créditel	147 ..	147 ..
Créd. Gén. Ind.	285 ..	280 ..
Crédit Lyonnais	299 ..	298 ..
Electro-Banque	172 ..	179 ..
Eurobail	155 ..	158 ..
Financière Sofal	372 ..	371 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	104 50	102 10
France-Bail	317 ..	315 ..
Hydro-Energie	.. ..	.. ..
Immobail B.I.P.	248 ..	248 ..
Immobanque	350 .	365 ..
Immofice	388 ..	380 ..
Interbail	257 50	257 .
— (obl. conv.)	255 .	195 ..
Laffitte-Bail	200 .	195 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail	224 90	223
Locabail Immob.	360	358 10
Un. Ind. Crédit	299	299
Cie Foncière	...	...
C.G.V.	278	287
Fonc. Ch.-d'Eau	..	..
(M.) S.O.F.I.P.	98	98
Fonc. Lyonnaise	1100	1095
Immob. Marseille	1535	1542
Louvre	366	366
SINVIM	175 50	175 20
Cogifi	200 50	197 50
Foncina	185	168
Gr. Fin. Constr.	185	187 20
Immindo	186	186

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	141 20	141 20
Cie Lyon. Imm.	129 10	129 10
Comindus	576	588
(Li) Dév. R. Nord	144	144
Electro-Financ.	379	379
(M) Et. Particip.	96	92
Fin. Bretagne	97 40	
Fin. Ind. Gaz Eaux	597	591
Fin. et Mar. Part.	89	87 30
France (La)	775	789
La Mure	56 90	56 90
Lebon et Cie	245	245
(NY) Lordex	120	120
Cie Marocaine	33 80	32 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ferges Strasbourg	115	113
(Li) F. B.M. ch. fer	93	
Frankel	609	600
Huard-U.C.F.	116	115
Jaeger	274	255
Jaz	279 90	285
Lechaire	320	315
Manurhin	840	850
Métal Déployé	288	235
E.L.M.-Leblanc	490	498
Eroault-Somua	..	

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Tr. C.I.T.R.A.M.	150	
Trans. et indust.	126 50	126
(Li) Baignol-Farj.	d27	d27
Blanzy-Ouest	250	
La Brosse	158 50	154 50
Degremont	185	181
Duquesnes-Purina	481	485
Ferrailles C.F.F.	256	250
Havas	437	448
Locatel	325	d350
Lyon-Alemand	138	138

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Cellulose Pin.	..	
Coparex		475
Ecco		1100
Iéna Industrie	d 14	d 14
Métall. Minière	..	
Océanic		
Pronuptia		320
Sab. Mor. Corr.	121	121
Total C.F.N.	134	124
Ufinex	230	230
Voyer S.A.	...	
Oca v. Grinten	...	331
Rorento NV	...	

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Optimavalor	227 78	217 46
Sicav 5 000	144 98	138 41
S. I. Est	581 59	507 48
Silvafrance	248 38	298 07
Silvam	156 18	149 19
Silvarente	173 58	165 72
Silvinter	156 88	149
Soginco	143 38	136 88
Soginter	462 58	441 60

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1333	4,5 % 1973	1400	1430	1435	1419
4450	C.N.E. 3 %	4390	4435	4425	4420 .
360	Afrique Occ.	361 10	352	351	350 .
585	Air Liquide	582	509	508	519 .
104	Ats. Part. Ind	103	104	104	104 .
450	Als. Superm.	442	438	438	438
83	Alsthom-Atl.	70	70 50	72 30	71
177	Applic gaz.	187	188	188 50	184 30
1110	Elf-Aquitaine	1160	1169	1179	1180 ..
210	— (certific.)	222	226	228 50	228
365	E.J. Lefebvre	413	410	411 50	408 50
940	Essilor	947	947	947	950
300	Esso S.A.F.	313 80	319	320	320 .
375	Euratrance	388	385	385	377 50
1230	Europe no 1	1142	1130	1130	1108
490	Facom	480	480	480	480
113	Nouvel. Gal.	101 80	102 10	102 10	101
190	Olida-Caby	187	190	190	193 80
126	Opfi-Paribas	127	126	126	121
270	Paris-France				
120	Pechelbronn	122	120	120	126
93	P.U.K.	106 60	107 90	108 40	108
130	— (obl.)	135	133	133	130 60
59	Penarroya	63	65 10	65 10	64 50
405	Tél. Ericsson	430	438	438	435
254	Thomson-Br.	269	266	269 ..	270
380	— (obl.)	313 50	312 50	312	308 50
430	U.I.S.	415	402	402	402
250	U.C.B.	271 50	268	268	262 70
215	Un. F. Bques	220	222	222 10	222 .
174	U.T.A.	169 20	165	165 20	168
16	Usinor	16 20	16 20	16 20	16
260	Gen. Motors	260 50	258 20	257 50	253
22	Goldfields	23 40	23 80	24 50	23 40
40	Harmony	45 50	46 20	46 90	47
5	Hitachi	5 15	5 05	5 05	5 05
315	Hoechst Akt.	310	307	308	305 10
33	Imp. Chem.	34 60	33 50	33 50	33
86	Inco Limited	93 70	94 80	94 80	94 60
280	I.B.M.	276 50	278 50	278 50	273 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
34	De Beers (S.)	34 76	34 65	34 95	34 35
665	Deuts. Bank	648 .	648	648	651
190	Dome Mines	197 ..	198	192 .	198 10
181	Du Pont Nem	180 .	175	176 ..	171 50
215	East Kodak	217	213	213	211
46	East Rand	47 20	48	49 95	48 10
115	Ericsson	119	116 50	116	116 30
240	Exxon Corp.	246	243 80	248 .	245 .
177	Ford Motor	179	178	178 10	175
139	Free State	156	155	155 50	152 .
210	Gen. Electric	208 50	213	212	210 .
640	Siemens A.G.	635	638	638	638
38	Sony	34 55	33 70	33 75	33 20
270	Unilever	273	278	273	269
34	Union Corp.	35 90	36 70	36 70	37 45
102	U. Min. 1/10	112	113	113	111
172	Unit. Techn.	170 50	168 50	168 50	165 50
215	West Driet.	256	251 10	254 50	250 15
80	West Deep	98 10	101 50	101 20	103
160	West Hold.	198 50	199 80	201 50	198
270	Xerox Corp.	273 30	286 40	166 40	261 30
8 99	Zambie Corp.	1 28	1 35	1 37	1 33

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1 10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 100	4 084	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	235 240	234 930	228 ...	241
Belgique (100 F)	14 552	14 533	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 210	211 700	206	216
Danemark (100 krd)	80 630	80 290	77 500	82 500
Norvège (100 k)	84 220	83 860	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 020	8 961	8 700	9 250
Italie (1.000 lires)	5 112	5 101	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)	263 900	263 380	254	267
Suède (100 krs)	99 590	99 100	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 675	32 660	31 900	33 200
Espagne (100 pes.)	6 223	6 186	5 650	6 300
Portugal (100 esc.)	8 385	8 345	7 400	8 500
Canada ($ can. 1)	3 540	3 528	3 390	3 620
Japon (100 yens)	1 839	1 814	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1 10
Or fin (kilo en barre)	53200	54600
Or fin (en lingot)	53500 ..	54950
Pièce française (20 fr.)	440 .	449 90
Pièce française (10 fr.)	316 ..	340
Pièce suisse (20 fr.)	410 .	412
Union latine (20 fr.)	380 .	386 50
Souverain	476 .	478 .
Pièce de 20 dollars	2040 ..	2010
Pièce de 10 dollars	1040	1048
Pièce de 5 dollars	... ..	895 ..
Pièce de 50 pesos	2050 ..	2085
Pièce de 10 florins	384 ..	381 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 octobre 1979 a été tiré à 601 764 exemplaires.

A B C D E F G

AU CHILI

Les trois officiers impliqués par la justice américaine dans « l'affaire Letelier » ont été libérés

La Cour suprême de Santiago a rejeté, lundi 1er octobre, à l'unanimité de ses cinq membres, la demande américaine d'extradition de trois officiers de l'armée chilienne condamnés, aux Etats-Unis, pour leur rôle dans le meurtre de M. Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères et ambassadeur à Washington du régime de Salvador Allende. Les juges ont estimé qu'il n'existait pas de « présomption fondée de la participation de ces militaires » à l'assassinat. L'arrêt n'est pas susceptible d'appel.

Le général Manuel Contreras, ancien chef de l'ex-DINA (les services secrets chiliens), le colonel Pedro Espinoza et le capitaine Armando Fernandez avaient été mis en cause par la justice américaine pour le meurtre, survenu le 21 septembre 1976 à Washington, de M. Letelier et de sa secrétaire, Ronnie Moffit.

Les trois hommes ont été accusés d'avoir décidé et organisé l'opération menée par un Américain, M. Michael Townley, membre de la DINA, qui a reconnu avoir placé sous la voiture de M. Letelier la bombe qui l'a tué.

Michael Townley, expulsé par le Chili, a été condamné à **dix ans de prison aux Etats-Unis. Trois de ses cinq complices, des réfugiés cubains, sont également en prison.**

Les trois militaires chiliens, aux arrêts de rigueur dans un hôpital militaire depuis la demande d'extradition américaine, ont été libérés aussitôt connu l'arrêt de la Cour suprême de Santiago.

Le département d'Etat américain s'est déclaré lundi « profondément déçu » par la décision de la Cour. — (A.F.P.)

La décision de la Cour suprême chilienne n'était pas inattendue : à quelques remarquables exceptions près, la justice de Santiago n'a, en effet, guère fait preuve, d'indépendance par rapport à l'exécutif depuis le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973. La personnalité même du général Contreras — proche parent du général Pinochet et détenteur, comme ancien chef de la DINA, de redoutables secrets d'Etat, — rendait, de toute façon, bien improbable l'extradition.

L'épisode est un très mauvais coup porté à la politique des droits de l'homme. Ce n'est évidemment pas un hasard : M. Carter a, depuis ses débuts, fort mauvaise presse au Chili.

Conscient que l'appui, souterrainement mais constamment, apporté, des années durant, par les Etats-Unis aux adversaires de Salvador Allende était symbolique de l'attitude « impérialiste » de Washington par rapport à son « arrière-cour » latino-américaine, le président Carter avait placé le « cas chilien » au nombre de ses priorités dans le sous-continent. L'affaire Letelier, opportunément reprise par un « petit juge » américain après des mois de mise en sommeil, était un « levier » très crédible pour mettre en difficulté le général Pinochet : la justice américaine n'avait guère eu de difficulté à découvrir la preuve de la participation de hauts dignitaires du régime militaire chilien, dans un crime commis sur le territoire des Etats-Unis.

Ce qu'il faut, sans doute, considérer comme l'épilogue de « l'affaire Letelier » — le jugement de la Cour suprême de Santiago — est, pour le président américain, un échec cuisant... — J.-P. C.

LES INTERNES DES HOPITAUX DE PARIS MENACENT DE FAIRE GRÈVE

Un préavis de grève illimitée des soins, en dehors des urgences qui seront assurées par réquisition administrative, a été déposé ce mardi 2 octobre par le syndicat autonome des internes des hôpitaux de Paris à la suite du conflit qui les oppose à l'assistance publique de Paris (*le Monde* du 29 septembre).

Les internes réclament l'organisation d'un nouveau choix de postes réellement formateurs et le paiement intégral du mois d'octobre à tous les internes.

Cette grève sera effective le vendredi 5 octobre s'ils n'obtiennent pas satisfaction sur ces deux points lors de l'entrevue qu'ils doivent avoir, ce mardi 2 octobre, avec M. Pallez, directeur de l'Assistance publique. Les internes qui devaient changer de poste ce même jour sont pour le moment maintenus dans leur affectation actuelle.

D'autre part, le syndicat autonome des internes entrevoit actuellement la possibilité de déposer une plainte devant le tribunal administratif pour l'organisation, considérée comme illégale, de ce choix.

A DUNKERQUE

Climat social tendu après les trois accidents mortels du travail

Dunkerque. — Après l'explosion qui a causé la mort de trois ouvriers sur le minéralier *Walchand*, à Dunkerque, le climat demeure extrêmement tendu dans l'industrie navale. Les ouvriers des firmes de réparation n'ont pas repris le travail. Lundi 1er octobre des centaines de salariés ont bloqué durant une demi-heure le train de Paris en gare de Dunkerque. Mardi matin, les grévistes de la réparation navale ont pénétré dans les chantiers navals France-Dunkerque.

Entre les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie et l'organisation patronale, le ton a monté. La réunion consacrée vendredi soir aux problèmes de la sécurité à bord des navires en réparation s'était achevée sur de très vifs incidents. N'ayant pas obtenu satisfaction, les délégués syndicaux avaient quitté la salle et bloqué la porte interdisant la sortie des employeurs, une sortie qui un peu plus tard devait être très houleuse.

Mardi matin, la direction de Beliard, l'entreprise à laquelle appartenait l'une des trois victimes, a fait paraître un communiqué annonçant qu'elle ne pourrait assister aux obsèques des victimes, « *la dignité requise par les cérémonies risquant d'être troublée par certaines personnes étrangères aux proches concernés* ». Les syndicats de la réparation ont appelé le personnel du chantier naval France-Dunkerque à débrayer, mardi et mercredi, à l'occasion des funérailles.

Dans un climat aussi tendu, parviendra-t-on à aborder les problèmes de fond de la sécurité à bord des navires en réparation, problèmes dont on découvre toute l'ampleur ? Une nouvelle entrevue est prévue à ce sujet jeudi 4 octobre.

F.O., LA C.G.C. ET LA C.F.T.C. S'EFFORCENT DE TROUVER DES « DÉNOMINATEURS COMMUNS »

Les dirigeants de la C.G.C., de la C.F.T.C. et de F.O. devaient se retrouver, le 2 octobre, au siège de cette dernière organisation, pour dégager des « dénominateurs communs » dans leurs objectifs et leur action.

La C.G.C., dit-on dans l'entourage de M. Menu, n'a pas l'intention de proposer un « front des réformistes », mais de parvenir à une coordination des positions communes sur l'emploi, la durée du travail, etc.

« Nos militants n'accepteraient pas la création d'un front organisé, car ils ne veulent pas donner l'impression d'entrer en guerre contre quiconque », nous a déclaré M. Bergeron, secrétaire général de F.O. Sa centrale, a-t-il rappelé, doit rencontrer prochainement la FEN et le Syndicat national des instituteurs.

« Que choisir ? » demande le retrait des pneus Kléber V 10 et V 12

L'Union fédérale des consommateurs, qui édite la revue *Que Choisir ?* a écrit, le 1er octobre, à M. René Monory, ministre de l'économie, pour lui demander de retirer du marché, les pneus Kléber V 10 et V 12, en application de la loi Scrivener sur la protection des consommateurs. Ces pneus seraient sujets à des éclatements anormaux, et l'U.F.C. a reçu toute une série de témoignages concordants d'automobilistes, de garagistes et de compagnies d'assurances.

Selon cette association de consommateurs, la similitude des accidents « *laisse supposer un défaut de conception ou de fabrication, soit du pneumatique en question, soit d'une série de cette fabrication* » et « *il est indispensable que toutes les vérifications soient faites afin de circonscrire et éliminer ce risque* ».

Chez Kléber - Colombes on trouve tout cela très exagéré et non fondé. Sur les millions de pneus commercialisés par la firme, il y a bien sûr des réclamations, qui sont traitées cas par cas. La société estime que les éclatements jugés anormaux par *Que choisir ?* sont le plus souvent liés aux mauvaises conditions d'utilisation des pneus, les usagers, au moment des vacances, roulant trop vite, dans une voiture trop chargée, avec des pneus insuffisamment gonflés ou déséquilibrés. Selon une enquête faite par la firme sur autoroute, 80 à 90 % des voitures souffriraient d'un manque de vérification à cet égard.

En tout cas, dans l'affaire lancée par *Que choisir ?* il ne s'agirait, toujours selon Kléber-Colombes, ni d'un défaut de conception ni d'un défaut de fabrication.

Plusieurs municipalités contestent en justice le projet de centrale du Pellerin

De notre correspondant

Nantes. — On reparlera du projet de centrale nucléaire du Pellerin, Loire-Atlantique, en 1980, mais cette fois devant le Conseil d'Etat. Les élus socialistes des communes de l'agglomération nantaise, qui ont formé plusieurs recours en annulation de décisions administratives, viennent de faire le point sur leur contestation juridique.

Il reste actuellement devant le Conseil d'Etat cinq recours introduits par les communes riveraines du site du Pellerin, ceux qui ont été formulés au début de cette année après la publication au *Journal officiel* du 11 janvier 1979 du décret d'utilité publique signé par le premier ministre. Ce décret a fourni aux demandeurs le fondement juridique du « grief » qui leur faisait défaut jusque-là et dont l'absence avait été invoquée par le tribunal administratif de Nantes pour rejeter en 1978 les recours déposés par les élus.

Les communes à direction socialiste (Nantes, Saint-Jean-de-Boiseau, Orvault, La Montagne, Saint-Herblain, Bouguenais, Rezé, Couëron, Saint-Nazaire, Indre) ont choisi comme conseil Me Waquet, avocat à Paris.

Deux recours visent l'annulation de la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de la centrale et du projet de construction d'une voie ferrée pour le raccordement du site au réseau ferroviaire. Motif invoqué : la contradiction de ce dernier aménagement avec les plans d'occupation des sols de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau.

La ville de Nantes réclame aussi l'annulation de la D.U.P. en faisant valoir que le projet d'installation de la centrale est en contradiction avec le schéma directeur d'aménagement urbain.

Deux autres communes, Le Pellerin et Cheix-en-Retz, dont les municipalités (tendance majorité) avaient démissionné pour protester contre la déclaration d'utilité publique, contestent, quant à elles, avec un autre avocat, la légalité des délégués spéciaux nommés par le préfet pour remplacer les élus démissionnaires. Elles attaquent aussi la validité de l'enquête publique qui s'était déroulée dans ces communes à bord d'une fourgonnette de l'E.D.F., les élus ayant refusé d'ouvrir leur mairie pour y déposer les registres. — *J.-C. M.*

NOUVELLES BRÈVES

● *Une personne a été tuée et cent quinze blessées*, dont vingt-cinq grièvement, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré lundi 1er octobre dans le port de Souda, en Crète, à bord d'un cargo transportant des bouteilles de gaz et des tonneaux d'essence. Cet incendie, dont l'origine n'a pas été déterminée, a provoqué des explosions en chaîne à bord du cargo. Les dégâts matériels sont très élevés. Plus de 1 000 voitures ont été endommagées, des toits et des portes de maisons arrachées, et des vitres ont volé en éclats dans un rayon de plusieurs kilomètres. — *(A.F.P.)*

● *Le quotidien « l'Est républicain »*, édité à Nancy, n'a pas paru mardi 2 octobre — à l'exception de l'édition du Doubs imprimée à Dijon — à la suite d'une grève déclenchée par le Syndicat du livre, indique la direction du journal.

Le conflit porterait sur le non-remplacement d'un correcteur, passé du service de nuit au service de jour.

● *Les gendarmes de Thones* (Haute-Savoie) ont arrêté deux jeunes gens auteurs d'un cambriolage dans un chalet de la région. Ils faisaient partie d'un groupe de six marginaux qui avaient occupé ce chalet quelques jours. Les deux jeunes gens, nous a indiqué le substitut du procureur de la République d'Annecy, M. Jean-Olivier Viout, étaient revenus seuls au chalet, plusieurs jours après le départ du groupe pour le cambrioler. M. Michel Chesnays, qui, le 30 août, avait été brutalisé par deux C.R.S. à Annecy (les deux C.R.S. ont été condamnés le 21 septembre à des peines de prison) faisait partie du groupe des « squatters », mais n'a pas participé au cambriolage. Il est poursuivi pour violation de domicile et pour le vol d'une veste canadienne. Mais, *contrairement* à certaines informations diffusées dans la région, il n'a pas été arrêté pour cambriolage : « *On ne met pas en détention l'auteur du vol d'une canadienne, surtout quand il n'a aucun antécédent judiciaire* », nous a déclaré M. Viout.



